

HISTOIRE
DIPLOMATIQUE
DE L'EUROPE
PENDANT LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

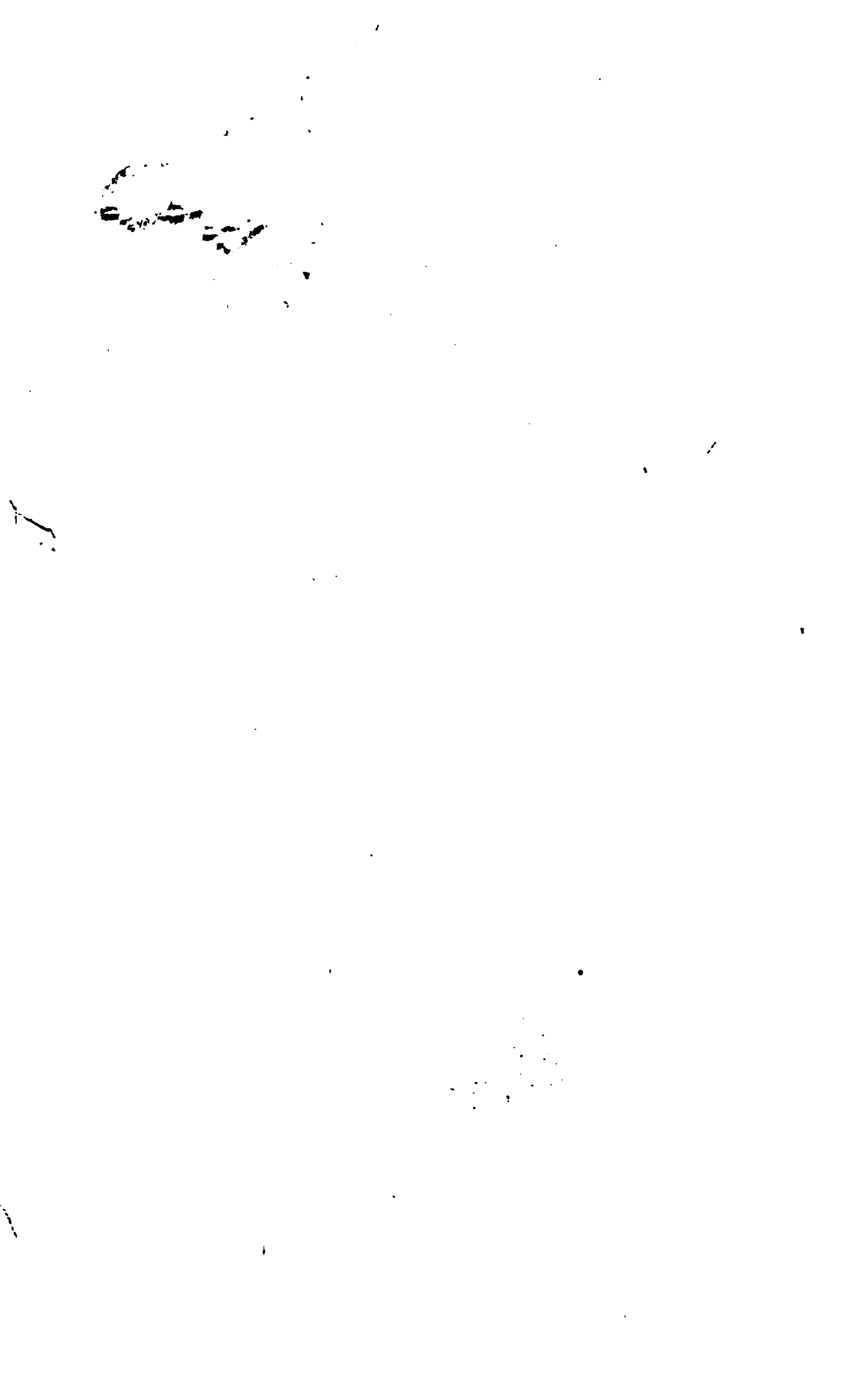
FRANÇOIS DE BOURGOING
ANCIEN SECRÉTAIRE D'AMBASSADE

DEUXIÈME PARTIE
PREMIÈRE COALITION
TOME DEUXIÈME

PARIS
MICHEL LEVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1871


1
0254



HISTOIRE

DIPLOMATIQUE

DE L'EUROPE

PENDANT LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

III.

AVERTISSEMENT.

Depuis la publication du tome précédent de cet ouvrage, une mine précieuse d'informations m'a été ouverte. J'ai été autorisé à consulter les archives du département des affaires étrangères. Cette faveur a été d'autant plus profitable pour moi, que j'ai trouvé dans le Directeur de cet important dépôt, M. Prosper Faugère, dont le nom est bien connu dans le monde des lettres, la plus grande bienveillance et la plus extrême obligeance. Il a bien voulu plus d'une fois, par ses indications, me mettre sur les traces de renseignements importants qui m'auraient échappé, si je n'avais eu un guide connaissant à fond les richesses confiées à sa garde.

Une autre circonstance heureuse pour moi

a été l'intérêt qu'on a porté, depuis quelques années, en Allemagne, à l'étude de l'époque révolutionnaire, et la polémique animée qui s'en est suivie de l'autre côté du Rhin. Dans la première des notes insérées à la fin du présent volume, je rends compte des nombreux écrits publiés à cette occasion, où j'ai puisé des renseignements d'une grande importance.

Ce n'est pas sans quelque difficulté cependant que j'ai pu me servir de ces matériaux. En présence d'assertions contradictoires, inspirées par des passions que je ne partage à aucun degré, et appuyées sur des documents écrits, pour la plupart, dans une langue étrangère, j'ai éprouvé plus d'une fois une grande hésitation à me prononcer.

Je ne sais si je suis toujours parvenu à démêler la vérité, mais du moins j'ai fait tous mes efforts pour atteindre ce but, le seul que je me sois proposé depuis que j'ai essayé d'écrire l'histoire.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE

DE L'EUROPE

PENDANT LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CHAPITRE XIII.

Sommaire. — Politique des divers États européens au printemps de 1793. — L'Angleterre. — Pitt. — L'Autriche. — Les Provinces-Unies. — La Sardaigne. — La Prusse. — Les petits États allemands. — La Russie. — L'Espagne. — Suite de la session du Parlement britannique de 1793. — Activité de la diplomatie anglaise. — Droits des neutres. — Traité d'alliance entre l'Angleterre et la Russie. — Traité d'alliance entre l'Angleterre et la Sardaigne. — Traité d'alliance entre l'Angleterre et l'Espagne. — Changement de ministère en Autriche. — Politique du nouveau ministre Thugut.

(FÉVRIER — AVRIL 1793.)

Politique des divers États européens au printemps de 1793.

Au mois d'avril 1793, la France républicaine était menacée par le plus redoutable orage qui ait jamais grondé sur un peuple. La coalition dirigée contre elle embrassait l'Europe presque entière : l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, le Corps ger-

manique (1), l'Espagne, les Provinces-Unies, la Sardaigne, prenaient part à la guerre; la Russie figurait au nombre de nos ennemis; le Saint-Siége, sans se mêler activement, il est vrai, aux hostilités, était, par la force même des choses, en rupture ouverte avec la Convention; Naples, le Portugal, la Toscane, n'allaient pas tarder à apporter leur faible concours; la neutralité n'était gardée que par la Turquie, la Suède, le Danemark, la Suisse, les républiques de Venise et de Gênes, et quelques autres petits États d'Italie.

Dans toute l'Europe nul auxiliaire, si ce n'est la Pologne, ou pour mieux dire les Polonais. Ni la confédération de Targowitz qui gouvernait la république humiliée et ruinée, ni le faible Stanislas-Auguste n'éprouvaient sans doute aucune sympathie pour les Jacobins de Paris; mais la nation nourrissait contre ses oppresseurs un ressentiment profond; la révolte couvait; les forces de la Russie, comme une partie de celles de la Prusse étaient occupées à maintenir sous le joug une population frémissante, et qui ne tarda pas à courir aux armes. Cette diversion fut utile à la cause française, non pas seulement en occupant les armées étrangères, mais en jetant un ferment de discorde parmi les cabinets jaloux de se faire, aux dépens les uns des autres, le lot le plus

(1) La déclaration de guerre de l'Empire ne date, comme nous le verrons plus bas, que du 30 avril 1793.

large possible dans le partage du pays conquis. Là fut un des principes les plus actifs de la dissolution de la coalition. La Pologne, au prix de son sang et de sa liberté, rendit alors à notre patrie un service que des circonstances fatales nous ont empêché de reconnaître, mais qui ne doit pas être oublié.

Comme si ce n'était pas assez d'une lutte extérieure aussi terrible, la guerre civile éclatait dans toute sa fureur : à l'ouest, les populations fidèles à leur foi et à leur roi prenaient les armes; au midi, la violence de la Montagne devait, dans un bref délai, jeter dans la révolte plusieurs villes importantes, et les Français, tout en repoussant les attaques de tant d'ennemis étrangers, allaient se porter les uns aux autres les coups les plus douloureux.

Dans le cours de notre histoire, la monarchie des Bourbons lutta plus d'une fois avec succès, toujours avec honneur, contre des adversaires nombreux; mais nulle coalition, pas même la ligue d'Augsbourg, n'avait été aussi menaçante que celle dont nous retraçons l'histoire. En 1688, il est vrai, l'ambition de Louis XIV ameuta contre lui tous ses voisins : l'Angleterre, l'Espagne, la Hollande, la Savoie, l'Autriche ayant derrière elle l'Allemagne presque entière. A la même époque, les camisards des Cévennes n'étaient guère moins redoutables que les Vendéens, et les soldats de Luxembourg et de Catinat, tout comme ceux de Jourdan et de Hoche, trouvèrent des compatriotes

dans les rangs ennemis. Mais un fait affaiblit le parallèle : Louis XIV comptait un allié très-efficace, la Turquie, assez puissante alors pour détourner une partie des forces de l'Autriche, qu'elle avait humiliée peu d'années auparavant en plantant l'étendard du croissant jusque sous les murs de Vienne. En outre, la paix de Riswick qui termina cette guerre ne fut qu'honorable et n'agrandit pas le royaume, tandis que la république ne posa les armes qu'après que notre frontière eut été repoussée jusqu'au Rhin et aux Alpes.

Il est donc exact de dire que jamais la France ne se montra aussi puissante qu'en 93, et ne sut mieux tirer parti des ressources immenses que lui assurait la richesse de son sol et les qualités guerrières de ses habitants. Mais il faut aussi le reconnaître, les fautes de la coalition eurent une part considérable à l'issue de la lutte. Les rois ne surent pas s'unir par un lien indissoluble, et par leurs ambitions, leurs convoitises, leurs discordes, ils furent eux-mêmes les artisans de leur défaite.

Une des causes qui contribuèrent le plus puissamment au succès de la République fut l'existence au sein des cours européennes de deux tendances diamétralement opposées; tendances qui non-seulement divisèrent entre eux les cabinets, mais encore se partagèrent jusqu'aux hommes d'État d'un seul pays, et, fait plus digne de remarque, jetèrent plus d'une fois

un même esprit dans un état d'indécision funeste, ou l'entraînèrent successivement dans des voies contraires. La guerre, née de la Révolution française, pouvait être envisagée sous deux faces différentes par ceux qui présidaient aux destinées des monarchies européennes. S'ils la considéraient d'un point de vue général, abstraction faite de toute nationalité, ils y voyaient un événement funeste, menaçant pour l'ordre social, et dont les conséquences devaient à tout prix être mises à néant. Il convenait dès lors de faire aux Jacobins une guerre d'extermination, d'appuyer, sans arrière-pensée, les royalistes français, et de tendre avant tout à restaurer le trône de Louis XIV. Si au contraire le politique se préoccupait de l'intérêt particulier de son propre pays, son opinion variait nécessairement suivant la nation à laquelle il appartenait; car s'il était des États à qui le changement apporté dans l'équilibre européen par l'abaissement de la France pouvait être profitable, pour d'autres il en résulterait un notable dommage.

Nous verrons pendant tout le cours de cette histoire l'un et l'autre système, la politique de principes et la politique d'intérêt, se livrer une lutte constante, non pas, il est vrai, en se dessinant aussi nettement que nous venons de les exposer pour les bien faire comprendre, mais en se modifiant avec les nuances infinies que comporte la complexité des choses humaines.

Ces fluctuations entraînaient des conséquences désastreuses pour la conduite de la guerre ; les opérations militaires devaient être dirigées différemment si on se proposait pour but d'amener la chute de la Convention et le triomphe des royalistes, ou si on voulait seulement s'assurer des conquêtes qu'on pût garder à la paix, et les incertitudes de la diplomatie se traduisaient par un complet défaut d'ensemble dans les plans stratégiques.

Au printemps de 1793, le mauvais succès de la campagne précédente avait eu pour effet de faire comprendre à l'Europe combien il était difficile de vaincre la Révolution, et les vanteries des émigrés, si peu justifiées par l'événement, inspiraient une défiance absolue des royalistes. On passait d'un extrême à l'autre ; on abandonnait la pensée qui avait présidé à la coalition de l'Autriche et de la Prusse, celle de rétablir la monarchie sans porter atteinte à la grandeur de la France ; l'on se persuadait que l'impuissance des partisans de l'ancien régime était complète, précisément au moment où de redoutables insurrections allaient prouver le contraire ; c'est ainsi qu'au jour opportun la Vendée, victime de l'émigration, ne trouva pas l'appui qui lui eût été d'une utilité extrême.

Si le pouvoir avait été en France aux mains d'hommes avec qui il eût été possible de traiter ; si le crime du 21 janvier n'était venu élever un obs-

tacle infranchissable entre la république et les rois, il est vraisemblable que la guerre se fût terminée honorablement pour la France, dès la fin de 1792. Sans doute, les deux principes qui se disputaient l'Europe étaient trop différents pour que la guerre ne recommençât pas entre eux après une première escarmouche, et la querelle devait se vider par les armes, mais la lutte ne fût pas montée de suite au degré d'acharnement qu'elle atteignit presque immédiatement.

Les coalisés, ne pouvant traiter avec la Convention, et ayant perdu toute confiance dans l'appui des royalistes, étaient amenés naturellement à ne plus faire uniquement une guerre de principes, et à diriger les hostilités en vue de leurs intérêts. La haine contre les idées nouvelles subsistait dans les cabinets, mais ils ne cherchaient plus à écraser la révolution par la force, ils pensaient qu'elle s'userait d'elle-même, et périrait victime de ses propres excès; qu'il fallait la circonscrire, l'empêcher de déborder au dehors, et en même temps s'assurer des conquêtes qui resteraient aux mains des puissances belligérantes au moment où la France, exténuée et rendue à un gouvernement régulier, viendrait demander à traiter. Ainsi serait assuré l'affaiblissement d'une nation dont la prépondérance inquiétait l'Europe depuis deux siècles.

Ce système spécieux était faux cependant, et en-

traîna pour les coalisés des résultats funestes. En aucun cas, les principes nouveaux une fois lancés dans le monde ne pouvaient périr; mais, pour les contenir seulement pendant un certain temps, la défaite complète de la France était indispensable; la prise de quelques places plus ou moins importantes sur les frontières était impuissante à amener un pareil résultat; il fallait, oubliant les ambitions particulières, ne penser qu'au triomphe de la cause générale, pénétrer jusqu'à Paris, y renverser la République, rétablir la vieille royauté, et faire en 1793 ce que l'Europe, instruite par une cruelle expérience, opéra en 1814 et en 1815. La politique d'intérêt présentait encore un autre danger, elle devait nécessairement diviser les alliés : tous n'avaient pas également à gagner à l'amoindrissement de la France; il existait entre eux des compétitions, des rivalités qui ne pouvaient manquer de les désunir du moment où la guerre n'était plus dirigée en vue d'un but unique et simple.

Le lecteur a pu voir que, dès la fin de 1792, l'Autriche et la Prusse s'étaient montrées disposées à abandonner la politique désintéressée à notre égard, politique qui avait présidé au début de leur alliance; mais les coalisés n'adoptèrent résolûment l'idée de faire des conquêtes aux dépens de la République que quand la mésaventure de Dumouriez eut fait perdre tout espoir d'une contre-

révolution. C'est au congrès d'Anvers, comme nous l'avons déjà dit, que triompha ce système, et lord Auckland, au nom de son cabinet, le développa en termes fort clairs : « Chacune des puissances coa-« lisées, dit-il, doit chercher à faire des conquêtes « et à les garder. Que l'Autriche prenne toutes les « places frontières qui la touchent, et qu'elle se pro-« cure une bonne barrière pour les Pays-Bas. Quant « à l'Angleterre, je le dis franchement, elle veut « faire des conquêtes et elle les gardera (1). »

Le diplomate anglais se montrait en même temps fort peu soucieux de rétablir l'ordre en France. Le prince d'Orange émit également des prétentions d'agrandissement territorial pour son pays.

On décida donc qu'on n'essaierait pas de pénétrer au cœur de la République, mais que les puissances chercheraient à se mettre en possession de gages solides qui, au moment de la paix, pourraient les indemniser des sacrifices supportés. Les plénipotentiaires anglais, hollandais et autrichiens insistèrent pour que les armées alliées s'emparassent de la Flandre française. On se flattait aussi d'obtenir des avantages en Alsace, où les partisans de l'ancien régime, et surtout les hommes dévoués à la foi catholique, étaient nombreux. De la sorte chacun trou-

(1) Voir les dépêches autrichiennes si curieuses publiées par M. Mortimer-Ternaux dans son VI[e] volume, page 524.

verait son compte dans le partage des dépouilles après la victoire.

L'Angleterre. Dans cette phase nouvelle où entrait la coalition, la Prusse passait au second rang, et les principaux rôles devaient être tenus par les puissances dont les intérêts et les passions se trouvaient également en jeu, l'Angleterre et l'Autriche. La première, engagée tardivement dans le conflit, devenait suivant l'expression de Pitt « l'âme et le ciment de la coalition » ; à l'aide de ses richesses, elle pouvait soudoyer ses alliés, en même temps que par ses flottes nombreuses elle dominait les mers. Le cabinet britannique, très-hostile sans doute aux principes démocratiques qui prévalaient en France, continuait, tout en les combattant, la lutte d'influence qui, depuis un siècle, divisait les deux nations, et avait amené cinq fois la guerre entre elles. L'occasion était bonne pour anéantir la marine française désorganisée et mal entretenue par un gouvernement à court d'argent, et pour nous arracher les derniers restes de notre puissance coloniale.

Pitt. Mais ce qui devait assurer au sein de l'alliance la prépondérance du cabinet anglais et la faire croître à mesure que la guerre se prolongeait, c'est qu'il avait pour chef l'homme unique qui parmi les coalisés joignait une intelligence supérieure à un grand caractère. Kaunitz n'était plus qu'une ombre; Catherine ne pensait qu'à satisfaire son ambition particu-

lière; parmi les adversaires de la révolution, Pitt seul, le tenace Pitt était de taille à se mesurer avec une pareille rivale. Sans doute, cet éminent politique ne réunissait pas toutes les qualités nécessaires pour remplir avec succès un rôle si rude, mais il en possédait un assez grand nombre pour soutenir le combat avec honneur. Digne émule des Burke, des Fox, des Shéridan, il leur tenait tête sans désavantage à la tribune, tout en connaissant mieux l'art delicat de diriger un parti dans la Chambre. A l'intérieur, il gouvernait avec fermeté et prudence, il ralliait autour de lui ceux de ses adversaires qu'effrayaient les violences croissantes de l'esprit révolutionnaire, formait un faisceau de toutes les forces conservatrices, contenait avec vigueur les partisans des idées nouvelles, et les réduisait à l'impuissance. Financier consommé, il usait savamment du crédit pour subvenir à des dépenses toujours renaissantes sans épuiser son pays.

Au dehors il fut moins habile. Certes la diplomatie britannique déploya à cette époque une grande activité; elle fit de grands efforts pour réunir les cabinets divisés par les intérêts, et ne négligea aucun moyen pour assurer la victoire et la prépondérance de l'Angleterre. Mais, si l'impulsion donnée aux relations extérieures fut énergique, Pitt manqua totalement de hauteur de vues dans son appréciation des forces de ses adversaires, et il se montra incapable

de donner aux opérations militaires une direction intelligente. Homme de gouvernement et habile à manier régulièrement les finances d'un grand État, le ministre anglais ne pouvait concevoir où la révolution trouverait des moyens de résistance ; il se refusait à croire qu'un pays livré à une pareille crise pût soutenir longtemps l'assaut de l'Europe, et il ne doutait pas que la France ne tombât bientôt épuisée. Les preuves abondent que dans ce début de la guerre il était convaincu que la lutte serait courte. Il appuyait surtout son opinion sur le désarroi complet du Trésor français, et lui, si savant à subvenir à des charges chaque jour plus lourdes, tenait pour impossible qu'une nation pût longtemps combattre sans un ordre parfait dans son budget. « Connaissez-vous le nom du chancelier de l'Échiquier d'Attila ? » répondit un émigré spirituel à ses vues optimistes. C'était, sous une forme piquante, indiquer quelles ressources matérielles peut trouver une nation quand, sans respecter aucun droit, elle use de toutes les richesses contenues dans son sein pour assurer son indépendance.

Cette idée fausse que se faisait le ministre anglais de la puissance qu'il avait à combattre, contribua sans nul doute à lui faire commettre la faute de préférer, au début des hostilités, la guerre d'intérêts à la guerre de principes, dans la pensée que la paix se conclurait promptement, et qu'il fallait se mettre en

mesure de la faire avantageuse. D'ailleurs « Pitt était financier, administrateur, homme d'État, mais il n'était pas général (1). » Il est arrivé plus d'une fois, dans le cours des âges, que de grands politiques, sans savoir diriger une armée sur un champ de bataille, ont entendu à merveille la stratégie, et excellé à dresser un plan de campagne, en tenant un compte exact des moyens militaires dont ils disposaient, de ceux de l'ennemi et du but politique à atteindre. Le père de Pitt, le grand lord Chatam, peut être cité comme le type de ces hommes d'État qui, du fond de leur cabinet, ont conduit habilement des guerres importantes. Chez nous, Carnot allait renouveler en ce genre les grandes choses accomplies naguère par Richelieu et par Louvois. C'est une intelligence de cette trempe qui fit complétement défaut aux ennemis de la Convention, et l'incapacité de Pitt en pareille matière contribua puissamment aux revers des alliés. Livrée aux hésitations de chefs militaires médiocres, conduite sans unité de vues, la coalition ne sut pas profiter du désordre qui régna momentanément dans les armées françaises, et quand, sous la puissante impulsion du comité de salut public, les généraux républicains agirent avec ensemble, ils eurent facilement raison d'adversaires qui savaient mal combiner leurs efforts.

(1) Jugement de Napoléon dans ses *Mémoires*.

L'Autriche. L'Autriche, si molle au début, était revenue à ses vieilles traditions d'inimitié contre la France ; obligée de renoncer à l'alliance de 1756, elle savait que le premier enjeu de la partie engagée était les Pays-Bas : vaincue, elle les perdait sans compensation, triomphante, elle les agrandirait en rentrant en possession d'une partie des conquêtes de Louis XIV ; elle serait ainsi en position meilleure pour conclure définitivement l'échange si désiré de la Belgique contre la Bavière. Elle trouvait dans les nombreuses populations qui lui étaient soumises des ressources immenses pour mettre ses armées en état de tenir tête aux formidables levées des Français, et opposer bataillon à bataillon. Si l'Angleterre était la tête et le cœur de la coalition, l'Autriche en était le bras, et la révolution ne se trompait pas sur l'importance de ses ennemis, en dirigeant surtout ses attaques contre Pitt, le chef du gouvernement britannique, et contre Cobourg, le général de l'armée autrichienne.

L'Angleterre et l'Autriche, en poussant la guerre avec ardeur, pouvaient donc trouver la satisfaction de leur ambition dans l'affaiblissement de la France, mais il n'en n'était pas de même des autres puissances.

Les Provinces-Unies. Les Provinces-Unies avaient sans doute un intérêt très-réel à ce que les Pays-Bas autrichiens ne tombassent pas aux mains de la Convention, et craignaient

à juste titre de devenir voisines d'une nation à tous égards si redoutable. D'un autre côté, elles ne pouvaient se dissimuler que, le jour où la marine française serait anéantie, la prépondérance navale de l'Angleterre deviendrait inévitablement oppressive. Toutefois, le parti stathoudérien, qui depuis 1787 occupait le pouvoir, était dévoué depuis longtemps à l'alliance britannique; il savait que son existence y était attachée, et il suivait aveuglément la direction qui lui venait de Londres. C'était seulement parmi les républicains vaincus et opprimés qu'on redoutait les conséquences du triomphe complet de la coalition, et qu'on faisait des vœux pour la France. Mais l'avortement de la tentative de Dumouriez contre la Hollande avait été pour ce parti un coup funeste, et ses chefs, compromis par leurs intelligences avec les vainqueurs de Jemmapes, étaient en butte à la persécution.

La Sardaigne, tout en prenant part à la guerre, devait éprouver des sentiments mélangés. Elle était menacée trop directement dans sa constitution politique et dans sa puissance territoriale pour ne pas employer toutes ses forces à combattre la révolution, qui venait de lui enlever deux provinces, et qui attaquait jusque dans ses fondements le principe monarchique. Mais, tout en s'engageant sans réserve dans la guerre, le cabinet de Turin envisageait nécessairement avec inquiétude les conséquences

La Sardaigne.

qu'aurait la victoire de l'Autriche. La maison de Savoie avait grandi en suivant entre ses deux puissants voisins une politique d'équilibre qui la faisait passer sans scrupule, et suivant les circonstances, d'une alliance à l'autre, et elle avait lieu de craindre que son indépendance ne fût gravement compromise si la cour de Vienne devenait définitivement prépondérante en Italie.

La Prusse.

Le même sentiment de défiance contre l'Autriche aurait suffi à arracher la Prusse à la coalition, si la Convention avait été moins violente. Frédéric-Guillaume ne s'abandonnait plus aux sentiments chevaleresques qui l'avaient rendu si favorable aux émigrés ; de jour en jour, il revenait aux traditions avides de son oncle, et l'agrandissement de son royaume devenait le mobile principal de sa conduite. Dans cette voie, il rencontrait devant lui le mauvais vouloir du cabinet de Vienne, et l'alliance des deux cours, un moment étroite, alla se desserrant jusqu'au jour où elle finit par se rompre.

Les petits Etats allemands.

Les petits États allemands, entraînés dans la guerre à la suite des deux grandes puissances germaniques, n'avaient rien à gagner en cas de succès, et ne pouvaient voir sans inquiétude l'union des deux monarchies dont la rivalité assurait naguère l'équilibre de l'empire.

Ce ne fut qu'après dix-huit jours de discussion que la Diète germanique émit, le 23 mars 1793, un

placitum imperii déclarant la guerre à la France. Cet acte, ratifié par l'Empereur le 30 avril suivant, ordonnait subsidiairement l'expulsion hors du territoire allemand de tous les Français suspects, interdisait le cours des assignats et la circulation des écrits venus d'outre-Rhin, et renouvelait la défense à tous les membres de l'Empire de garder la neutralité. Mais ces décisions si tardives n'apportaient pas de grandes forces à la coalition. Le conclusum du 22 décembre précédent, qui avait ordonné la levée du triple contingent dans l'Empire, et interdisait la neutralité à tous les co-États, devait en apparence amener 120,000 hommes en ligne. Ce chiffre dans la réalité éprouva de fortes réductions, et les troupes des cercles ne fournirent à la coalition qu'un bien faible appoint. L'Autriche et la Prusse avaient depuis longtemps engagé dans la lutte des forces bien supérieures à leurs obligations fédérales; il en était de même des deux landgraves de Hesse; la Saxe et le Hanovre avaient prévenu la déclaration de guerre de l'Empire, et fait marcher leur contingent. La plupart des autres États ne possédaient pas de troupes organisées; beaucoup d'entre eux réclamaient contre la répartition de 1681 qu'ils représentaient comme n'étant plus en proportion avec la situation présente, et ne montraient aucune disposition à répondre à l'appel qui leur était fait. L'Empereur, pour parer autant que possible à cet incon-

vénient, établit une *caisse de reluition*, institution qui permettait aux gouvernements de s'exonérer de l'obligation de fournir effectivement des soldats en payant 100 florins pour un fantassin, et 300 pour un cavalier. Les sommes ainsi perçues devaient être employées au paiement de 12,000 hommes, Hessois de Darmstadt ou émigrés français. Cet arrangement fut agréé par la foule des États inférieurs, et aussi par le roi de Danemark, qui, très-décidé à rester neutre comme souverain indépendant, se souciait peu, en sa qualité de duc de Holstein et de co-État de l'Empire, d'engager ses sujets allemands dans la guerre contre la France. Bade, le Wurtemberg et un nombre restreint de petits princes envoyèrent quelques milliers d'hommes rejoindre l'armée du Haut-Rhin, seuls renforts que l'accession de l'empire fournit à la coalition.

Quant à l'Électeur de Bavière, il montrait une mauvaise volonté évidente, et, loin de faire partir ses soldats pour grossir les armées alliées, il négociait avec la république pour conserver la neutralité.

La Russie. C'est à peine si la Russie pouvait être considérée comme faisant partie de la coalition : le cabinet de Pétersbourg se bornait à déclamer et à prendre des mesures contre les Jacobins, à prohiber l'entrée des marchandises françaises, tandis que ses efforts étaient dirigés en réalité contre la Pologne.

L'Espagne. Mais, de toutes les puissances européennes, celle

qui allait le plus contre ses intérêts, en se mêlant à la guerre, c'était l'Espagne. Même en supposant que la victoire lui valût quelques territoires dans le Roussillon et le pays basque, ces faibles avantages ne pouvaient compenser les conséquences funestes qu'aurait pour elle l'affaiblissement de la France. Elle n'avait pas d'ennemi plus redoutable que l'Angleterre, toujours menaçante pour ses colonies d'Amérique, et, le jour où le pavillon français cesserait de flotter sur les mers, le roi catholique, impuissant à défendre le vaste empire laissé par Charles-Quint, au-delà de l'Atlantique, à ses faibles descendants, perdrait un des plus beaux fleurons de sa couronne. Toutefois, la politique suivie par le cabinet de Madrid ne doit pas lui être reprochée; il n'avait pas le choix d'en adopter une autre : il ne déclara pas le premier la guerre, il fit effort pour ne pas y être impliqué, et les violences seules de la Convention la rendirent inévitable. De son côté, la nation espagnole avait demandé avec passion la croisade contre un peuple dont les actes froissaient ses sentiments monarchiques et religieux, et elle se montrait disposée à soutenir la lutte au prix de grands sacrifices. Quand Charles IV, en réponse à la déclaration de guerre de la Convention, expulsait de son territoire dans les quarante-huit heures tout Français qui n'y était pas établi antérieurement au 10 août, quand il prohibait (1er avril), sous des peines sé-

vères, tout commerce avec la République, il ne faisait que répondre aux sentiments de ses peuples.

Suite de la session britannique de 1793.

Après la déclaration de guerre, la session du parlement britannique se poursuivit, et la politique du cabinet continua d'être approuvée par la majorité des deux chambres. Toutefois ce ne fut pas sans difficultés que le ministère parvint à faire passer un bill destiné à punir certains rapports avec l'ennemi. Le projet primitif déclarait actes de haute trahison non-seulement la vente aux républicains de toutes les choses utiles à la guerre, mais encore l'achat soit d'immeubles, soit de fonds français. Le gouvernement justifiait cette mesure nouvelle en alléguant que, la Convention comptant principalement pour se procurer des ressources sur l'aliénation des biens confisqués, il convenait d'entraver cette opération. Nul Anglais ne pourrait se rendre en France, ou en revenir, que muni d'une permission scellée du grand sceau. Enfin, l'assurance des navires allant en France ou en partant, qui dans la dernière guerre avait été une source de grands profits pour les capitaux anglais, était sévèrement prohibée. La dureté de ces clauses contrastait avec les coutumes plus humaines que, récemment, les progrès de la civilisation avaient introduites parmi les belligérants, et le ministère témoignait ainsi de l'âpreté avec laquelle il entendait conduire les hostilités.

Quelques-unes des conditions du bill étaient trop

contraires aux traditions libérales du parlement britannique pour ne pas soulever une opposition très-vive. Aux deux chambres, des amendements furent introduits, et le ministère ne l'emporta que d'une voix au vote final des Communes (9 avril).

Dans toutes les autres occasions le cabinet triompha facilement de ses adversaires, et notamment la proposition de Grey relative à la réforme électorale fut rejetée à une forte majorité après un brillant débat.

Un incident qui se produisit au moment de la défection de Dumouriez, amena la discussion sur la situation extérieure. Lorsque le général français eut livré les commissaires de la Convention à Cobourg, les ministres d'Angleterre et d'Autriche à La Haye passèrent une note collective aux États généraux; ils y disaient « que quelques-uns des détestables régicides étaient déjà dans le cas d'être soumis au glaive de la loi », que les autres étaient encore au milieu du peuple qu'ils avaient plongé dans un abîme de maux, mais que suivant toute apparence leur fin était prochaine ; ils demandaient aux États généraux de défendre l'entrée de leur territoire en Europe et de leurs colonies aux membres de la Convention ou du pouvoir exécutif qui avaient pris part directement ou indirectement à la mort du roi, et, dans le cas où ils seraient découverts et arrêtés, « de les livrer entre les mains de la justice pour servir de leçon et d'exemple au genre humain ».

Cette pièce souleva dans l'opposition anglaise une vive désapprobation. Shéridan s'en fit l'interprète : il reprocha à la note signée par lord Auckland de donner aux hostilités un caractère différent de celui qu'elles avaient au début; car il ne s'agissait plus de la défense des intérêts de l'Angleterre et de ses alliés, mais de poursuivre à outrance la révolution. Dans ce système, la paix ne pouvait être conclue qu'après l'anéantissement de la Convention et de tous ses adhérents. En dévouant à la mort les conventionnels déjà aux mains des puissances, on appelait des représailles, et la guerre devenait une guerre d'extermination. L'orateur, stigmatisant en termes véhéments la conduite tenue par les puissances à l'égard de la Pologne, demandait si les coalisés, et l'Angleterre avec eux, entendaient faire subir le même sort à la France. Il termina en proposant le vote d'une adresse qui prierait le roi de désavouer publiquement la pièce signée par lord Auckland.

Pitt répondit, non sans quelque embarras : évidemment, au fond de son esprit, il trouvait que le diplomate anglais avait dépassé la mesure. Il commença donc par établir nettement le but de la guerre : c'était de repousser les attaques injustes de la France, *d'obtenir des indemnités pour le passé* et des *sûretés pour l'avenir*. Il ajouta qu'en parlant de la punition à infliger aux régicides, lord Auckland

n'avait pas eu particulièrement en vue ceux qui se trouvaient aux mains des coalisés; qu'il n'avait pas prétendu que les cours alliées eussent à se charger de leur châtiment, mais qu'elles devraient seulement, quand le moment serait venu, les livrer à l'autorité compétente pour les juger.

Malgré une réplique de Fox, où il représenta la conduite des puissances envers la Pologne comme aussi contraire au droit des gens que celle de la France vis-à-vis de l'Europe, les explications du chancelier de l'Échiquier qui atténuaient si considérablement la portée de la note de lord Auckland, et fixaient nettement le caractère de la lutte, satisfirent la majorité qui, à deux cent onze voix contre trente, repoussa les propositions de Shéridan.

Les plans financiers du chancelier de l'Échiquier trouvèrent autant de faveur dans les communes que sa politique extérieure. Dès la première année de la guerre, il adoptait un système aussi fortement conçu que simple, auquel il se montra fermement attaché, et qui assura aux finances anglaises pendant une crise terrible une solidité incomparable. Voici quel il était : pour pousser les hostilités avec vigueur, les revenus ordinaires ne suffisaient pas, et le recours à l'emprunt était une nécessité; mais en même temps on établissait des impôts nouveaux produisant une somme équivalente à l'intérêt des emprunts et à leur amortissement; le crédit de l'An-

gleterre se trouvait ainsi assuré, car les prêteurs étaient convaincus qu'ils avaient affaire à un débiteur résolu à satisfaire à ses engagements, et que non-seulement le payement de la rente était certain, mais que, par l'effet des rachats de l'État, ils pourraient rentrer dans leur capital sans trop de dépréciation pendant la guerre, et avec bénéfice après la paix.

Suivant l'estimation du chancelier de l'Échiquier, le déficit de l'année devait être de 4,500,000 livres (112 millions et demi de francs); pour y parer, il fit voter un emprunt au capital nominal de 6 millions de livres (1). Émis à 75 en 3 pour cent, il devait produire effectivement 4,500,000 livres, et être couvert jusqu'à concurrence de 1,650,000 livres par le fonds d'amortissement qui, conformément au système inauguré quelques années auparavant, pouvait être employé aussi bien en souscription à un emprunt nouveau qu'en rachat de fonds anciens. Pour subvenir au payement des intérêts de cet emprunt, et à une aug-

(1) Au commencement de la guerre, la dette anglaise montait, suivant M. Calmon, à 268,267,262 livres (6,706 millions environ). La dette consolidée figurait dans ce total pour 238,231,248 livres (5,955 millions environ) et la dette remboursable (avances faites par la Banque et la compagnie des Indes, bons de la marine et de l'Échiquier), à 30,036,024 livres (750 millions environ).

Lors de l'arrivée de Pitt au pouvoir, la dette consolidée était de 239 millions de livres (près de 6 milliards de francs), et la dette remboursable de 33 millions (825 millions de francs) en neuf ans. On voit que le chancelier de l'Échiquier avait diminué la dette de près de 4,000,000 de livres (environ un milliard de francs).

mentation proportionnelle du fonds d'amortissement, les taxes extraordinaires établies à l'occasion des armements faits contre l'Espagne étaient conservées.

En outre, comme le passage d'une paix prospère et longue de dix ans, à un état de guerre acharnée, avait amené une crise dans le commerce et dans l'industrie, le gouvernement fut autorisé à émettre des bons de l'Échiquier pour une valeur de 5,000,000 de livres (125 millions). Cette somme devait être employée en avances aux banquiers, aux négociants et aux manufacturiers qui en auraient besoin.

Activité de la diplomatie anglaise.

Pendant que, dans son pays, Pitt réussissait sans grande difficulté, à l'extérieur la diplomatie anglaise travaillait avec une activité rare à serrer les liens de la coalition, et à rallier à l'Angleterre les ennemis de la République.

Par une convention signée le 4 mars, le roi Georges III, en sa qualité d'électeur de Hanovre, mit à la solde de la Grande-Bretagne quatorze mille soldats. Le landgrave de Hesse-Cassel, fidèle aux traditions avides de sa famille, s'engageait également, le 10 avril, à fournir au cabinet de Saint-James huit mille de ses sujets. C'était le premier de ces traités de subsides que pendant un quart de siècle la cour de Londres allait multiplier, et dont elle se fit l'arme la plus terrible contre la France.

Les conventions que l'Angleterre conclut successivement dans le cours de l'année 1793 avec la Rus-

sie, la Sardaigne, l'Espagne, Naples, la Prusse, l'Autriche, le Portugal et la Toscane, témoignèrent qu'en poursuivant le but de donner à la lutte toute l'activité possible, le cabinet de Saint-James n'oubliait pas ses intérêts permanents, et tenait à maintenir ses prétentions à la souveraineté des mers; il travailla notamment à faire abandonner les principes de droit maritime proclamés pendant la guerre d'Amérique par la Russie, et auxquels avaient adhéré la plupart des puissances restées neutres dans ce conflit.

La conclusion de l'alliance avec la Russie fit éclater cette politique britannique. Il avait fallu des événements aussi graves que ceux dont l'Europe était le théâtre pour rapprocher deux États profondément divisés depuis plusieurs années. La part prépondérante que Catherine avait prise à la formation de la ligue connue sous le nom de neutralité armée, avait inspiré un profond ressentiment à l'Angleterre. Obligée de dissimuler pendant la guerre, la cour de Londres ne cessa depuis la conclusion de la paix de témoigner son mauvais vouloir à la czarine; elle ne renouvela pas lors de l'expiration le traité de commerce signé en 1766, et la triple alliance conclue entre la Grande-Bretagne, la Hollande et la Prusse en 1788 eut principalement en vue de traverser les projets de l'ambition moscovite. Nous avons raconté précédemment combien il s'en fallut

de peu que les hostilités n'éclatassent en 1791 entre l'Angleterre et la Russie. Enfin le cabinet de Saint-James, sans prendre parti pour la Pologne, ne voyait pas avec plaisir l'anéantissement de cet État inoffensif. Les événements de France modifièrent singulièrement cette attitude, et firent sentir à Londres l'intérêt qu'il y avait à renouer des liaisons étroites avec la cour de Pétersbourg. La czarine, de son côté, était empressée de s'assurer l'amitié d'une puissance qui eût pu gêner ses projets sur la Pologne, et pour l'obtenir elle se montra disposée à abandonner les principes du droit maritime qu'elle avait préconisés naguère. L'entente s'établit donc, et fut attestée par la signature à Londres (25 mars) de deux traités.

Mais, pour bien comprendre la portée de ces actes, il convient d'exposer succinctement les questions auxquelles ils se rapportaient, et qui jouèrent un rôle si important dans la guerre qui commençait alors, et qui pendant plus de vingt ans désola l'Europe. Droits des neutres.

Lorsque les hostilités éclatent entre deux nations, le commerce des neutres avec les belligérants soulève certaines questions que jamais les puissances européennes n'avaient résolu par un accord unanime. Des systèmes différents qui étaient en présence, les divers cabinets professaient ceux qui étaient conformes à leurs intérêts présents, et on

avait vu la même puissance varier dans ses théories avec les chances de la fortune. L'État qui possédait la prépondérance navale avait naturellement tout intérêt à adopter les doctrines propres à entraver le commerce des neutres. Les neutres, au contraire, cherchaient à étendre les profits qu'il leur était permis de faire aux dépens des pays en guerre qui ne pouvaient envoyer leurs vaisseaux sur mer qu'avec de grands périls; et les prétentions des non-belligérants rencontraient l'appui du belligérant maritimement inférieur qui trouvait le plus grand avantage à pouvoir se servir d'intermédiaires pour continuer un trafic interdit à ses propres bâtiments.

Depuis qu'elle avait acquis une supériorité marquée sur les mers, l'Angleterre professait les doctrines restrictives, tandis que la France défendait les plus larges.

Voici quelles étaient les quatre principales questions controversées.

1° Le pavillon couvre-t-il la marchandise? ou, pour parler plus clairement, les navires neutres peuvent-ils avoir à leur bord les marchandises appartenant à un des belligérants, sans qu'elles soient exposées à y être saisies par les vaisseaux de l'autre? — Oui, disaient tous ceux qui voulaient favoriser le commerce des neutres; — non, répondait la puissance prépondérante sur mer.

2° Les neutres n'ayant pas, d'un avis c mmun, le

droit de transporter chez l'un des belligérants la contrebande de guerre, qui est-ce qui constitue la contrebande de guerre?—Les défenseurs de la liberté des mers ne reconnaissaient comme telle que les armes et les munitions, tandis que dans le système opposé on y comprenait encore les matières premières employées à les confectionner, et même les denrées pouvant servir à la subsistance des troupes.

3° Dans quelles limites les bâtiments des belligérants ont-ils le droit de vérifier qu'un bâtiment neutre ne contient pas de contrebande, et à cet effet d'exercer le droit de visite? — Les libéraux soutenaient que, lorsque les navires neutres étaient escortés par un bâtiment de leur État, cette dernière circonstance donnait l'assurance que la cargaison ne comprenait pas de contrebande de guerre. En pareil cas la visite devenait donc une offense à la puissance à qui appartenait le vaisseau convoyeur. — Le parti adverse soutenait au contraire que le droit de visite est un droit naturel que ne peut entraver l'insuffisante garantie d'un convoi.

4° Étant admis unanimement que les belligérants ont le droit de s'emparer de tout bâtiment essayant d'entrer dans un port bloqué, quelle que soit sa nationalité, qu'est-ce qui constitue l'état de blocus?— Le bon sens indique qu'il n'y a de port bloqué que celui devant lequel se trouve une force suffisante pour qu'il y ait danger évident de chercher à y pé-

nétrer. — Mais l'Angleterre soutenait qu'un port était bloqué par le seul fait qu'elle le déclarait tel.

Lors de la guerre d'Amérique, la czarine, poussée autant par l'orgueilleux désir de se poser en arbitre de l'Europe et en protectrice de la liberté des mers, que par la volonté de favoriser le commerce de ses sujets, proclama par un acte fameux (mars 1780) les principes suivants qu'elle entendait faire respecter : le pavillon couvre la marchandise; la contrebande de guerre consiste uniquement en armes et en munitions; il n'y a de blocus que le blocus effectif.

Le Danemark, le premier (9 juillet 1780), puis successivement la Suède (1er août 1780) (1), la Hollande (3 janvier 1781), la Prusse (8 mai 1781), l'Autriche (9 octobre 1781), le Portugal (13 juillet 1782), Naples (10 février 1783), adhérèrent successivement aux principes émis par la czarine, et conclurent des traités avec la Russie pour en assurer la défense par une alliance connue sous le nom de neutralité armée. Deux des belligérants, la France et l'Espagne, reconnurent l'équité des doctrines de cette ligue, et promirent de les respecter.

C'était à ce système que Catherine avait un mo-

(1) Les traités d'adhésion du Danemark et de la Suède au système de la neutralité armée, constatent que ces deux puissances n'étaient pas d'accord avec la Russie sur ce qui devait être considéré comme contrebande de guerre, car elles étendaient cette dénomination à ce qui sert directement à l'équipement d'un vaisseau, et la Suède à l'argent et aux munitions de bouche, tandis que le cabinet de Pétersbourg la restreignait aux armes et aux munitions.

Traité d'alliance entre l'Angleterre et la Russie.

ment fait adopter par l'Europe presque entière, à l'exception de l'Angleterre, que l'impératrice renonçait aux termes de l'un des traités signés à Londres le 25 mars 1793.

Après un préambule injurieux « pour les personnes qui exerçaient le pouvoir en France » les contractants se promettaient de s'assister pendant le cours de la guerre, de ne poser les armes qu'après avoir obtenu la restitution des conquêtes faites par la France sur l'une et l'autre puissance ou ceux de leurs alliés à qui ils jugeraient à propos d'étendre leur garantie. Puis, passant de ces conventions à celles qui détruisaient les principes de la déclaration de 1780, les deux puissances s'engageaient à fermer leurs ports aux vaisseaux français, à troubler le commerce de la France par tous les moyens en leur pouvoir, « à unir leurs efforts pour empêcher d'autres puissances non impliquées dans cette guerre de donner dans cette occasion d'intérêt commun à tout État civilisé une protection quelconque, soit directement, soit indirectement, en conséquence de leur neutralité, au commerce ou à la propriété des Français en mer, ou dans les ports de France. » On avait soigneusement évité d'insérer dans l'acte les noms de République et de Convention.

La Russie concédait ainsi qu'elle s'opposerait de tout son pouvoir aux tentatives faites pour conserver aux neutres la liberté dont elle avait été naguère le

champion le plus ardent ; en échange, l'Angleterre gardait le silence sur la Pologne, et l'abandonnait ainsi tacitement à sa fatale destinée (1).

Par une seconde convention, le traité de commerce de 1786 était renouvelé avec quelques nouvelles concessions en faveur de l'Angleterre.

Traité d'alliance entre l'Angleterre et la Sardaigne.

Dans la série des traités conclus alors par la Grande-Bretagne, celui qui fut signé avec la Sardaigne prend ensuite place chronologique. Il n'y avait pas de ce côté de grandes difficultés à vaincre : les liaisons d'amitié entre les deux puissances n'avaient cessé d'être étroites depuis la guerre de la succession d'Espagne, et dans les conflits qui s'étaient élevés postérieurement en Europe, la cour de Turin avait pris parti avec l'Angleterre, ou s'était abstenue, mais n'avait jamais combattu avec les ennemis de sa puissante protectrice. Le roi de Sardaigne, par le traité du 25 avril 1793, promit d'engager 50,000 hommes et de ne pas faire de paix séparée ; le roi de la Grande-Bretagne, d'entretenir dans la Méditerranée une force proportionnée aux forces de l'ennemi, de ne pas traiter sans exiger la restitution des provinces enlevées au roi de Sardaigne pendant tout le cours des hostilités, et de lui payer un subside annuel de 200,000 livres sterling (5 millions).

(1) Il est vraisemblable que ce traité contenait des stipulations secrètes, plus précises, relatives au partage de la Pologne ; mais je n'ai pu trouver nulle part la trace positive de leur existence.

Traité d'alliance entre l'Angleterre et l'Espagne.

Avec l'Espagne, pour aboutir, il avait fallu des deux parts renoncer aux traditions politiques. Depuis l'avénement des Bourbons sur le trône de Charles-Quint, la rivalité était constante. A Londres on ne cessait de regarder avec un œil d'envie les vastes possessions de l'Espagne en Amérique, et on dissimulait mal le désir de voir ouvertes au commerce anglais des contrées si importantes. Pendant la guerre de Sept ans, comme dans celle de l'indépendance américaine, Charles III s'était montré l'allié fidèle de Louis XVI, et en 1790 il s'en était fallu de peu que l'affaire de Nootka ne mît aux prises le cabinet de Saint-James d'un côté, et ceux de Madrid et de Paris de l'autre. Mais, en 1793, la gravité des circonstances était telle que l'alliance monstrueuse de l'Espagne et de l'Angleterre devint possible : elle fut cimentée par le traité signé à Aranjuez (25 mai).

En vertu de cet acte rédigé en termes généraux, ces deux puissances s'engagèrent à ne conclure la paix qu'en commun, et à se garantir réciproquement leurs possessions ; l'article relatif au commerce des neutres reproduisait à peu près textuellement celui qui avait été inséré naguère dans le traité anglo-russe.

En résumé, cette convention était tout à l'avantage de l'Angleterre, qui maintenait à la fois ses doctrines et assurait ses intérêts ; tandis que l'Espagne, dans l'unique but de soutenir la cause monarchique se trouvait engagée dans une guerre dont l'issue, qu'elle

fût heureuse ou malheureuse, ne pouvait avoir pour elle que des conséquences funestes.

Changement de ministère en Autriche.

La conclusion de l'acte qui constata définitivement l'alliance de l'Angleterre et de l'Autriche n'eut lieu qu'un peu plus tard. La révolution française avait jeté dans les conseils de cette dernière puissance une perturbation profonde. Depuis 1756, le cabinet de Vienne avait pris pour pivot de sa politique l'alliance avec celui de Versailles : c'était le prince de Kaunitz qui avait inauguré ce système si contraire aux vieilles traditions ; la déclaration de guerre de la France vint y porter un coup mortel. A partir de ce moment, le vieil homme d'État, accablé par les années, ne garda qu'un vain titre, et abandonna la direction effective des affaires à deux de ses élèves, Spielmann et Cobentzl. Ceux-ci modifièrent singulièrement l'attitude de l'Autriche, et l'alliance avec la Prusse en devint la base. Les deux grandes puissances allemandes, d'accord pour rétablir à Paris l'autorité monarchique, convinrent de se réserver des indemnités pour les sacrifices qu'elles feraient dans l'intérêt de l'ordre européen, mais il fut bien entendu que ce ne serait pas aux dépens de la France. De la sorte les hommes d'État autrichiens pouvaient se flatter que la rupture avec ce dernier pays n'était pas irrévocable ; que la guerre, dirigée plutôt contre un parti que contre la nation même, resterait un incident sans conséquence funeste pour

l'alliance, et qu'elle renaîtrait sans difficulté quand le pouvoir serait revenu effectivement aux mains de Louis XVI.

La faute commise, au commencement de la campagne de 1792, par le cabinet de Vienne fut de ne pas stipuler exactement les avantages qui lui seraient faits. Tandis que la Prusse demandait un accroissement bien nettement déterminé en Pologne, l'Autriche, en prétendant à l'échange de la Belgique contre la Bavière, déclarait que c'était un simple troc et non une augmentation de puissance; elle maintenait des prétentions mal définies à une acquisition de territoire.

L'échec des coalisés en Champagne et la conquête de la Belgique par Dumouriez vinrent ébranler fortement ces combinaisons. En Prusse, l'influence de Bischoffswerder pâlit devant celle des hommes d'État ennemis de l'Autriche, Lucchesini, Haugwitz, Manstein; Frédéric-Guillaume exigeait une plus grande indemnité en Pologne, alors que, par suite des succès des Français, l'échange bavaro-belge était devenu problématique. Spielmann et Cobentzl durent s'incliner devant la nécessité, et ne pas résister aux prétentions d'un allié dont le concours était indispensable; mais le danger de leur politique apparut promptement. La nouvelle du nouveau traité de partage conclu d'abord secrètement entre les cabinets de Berlin et de Pétersbourg vint porter le dernier coup à l'alliance prussienne et au crédit

de ses promoteurs. Du moment où Frédéric-Guillaume subordonnait la défense des principes au soin de ses intérêts, on devait également à Vienne changer de vue; il ne suffisait plus d'arracher la France aux mains des révolutionnaires, il fallait songer à contre-balancer l'accroissement de puissance d'un État voisin et dès longtemps rival, et il devenait nécessaire de revenir à l'antique amitié avec l'Angleterre, amitié si nettement rompue depuis la guerre de Sept ans. Une évolution aussi complète ne pouvait s'opérer sans amener un changement dans les personnes.

Le 23 mars, l'empereur recevait communication de la convention signée deux mois auparavant entre les cabinets de Berlin et de Pétersbourg. Les deux cours l'invitaient en même temps à adhérer à cet acte par lequel on ne lui promettait d'autre avantage que l'échange éventuel de la Bavière contre la Belgique. Le jeune prince fut profondément blessé. Élevé par Joseph II, il avait hérité de l'ambition de son oncle et non de ses facultés. Il vit donc avec dépit ses deux voisins s'approprier immédiatement des provinces importantes, tandis que tout espoir d'accroissement était rejeté pour lui dans un avenir incertain.

Les hommes d'État de l'école prudente et politique de Kaunitz avaient pour adversaires naturels tous ceux qui, à la cour de Vienne, étaient ardem-

ment hostiles aux idées modernes, et voulaient voir la guerre conduite sans nul ménagement. Les plus importants des personnages appartenant à cette dernière opinion, le prince Colloredo, vice-chancelier de l'empire, et le comte François Colloredo, ministre du cabinet, surent mettre à profit la colère de l'empereur, et la faire peser sur leurs principaux adversaires qui furent dès lors privés de la part prépondérante prise jusque-là par eux à la direction des affaires. Spielmann reçut sa pension de retraite, et Cobentzl fut relégué dans le poste secondaire de chancelier de Lombardie. Kaunitz, il est vrai, conserva le titre de chancelier d'État; mais, chaque jour plus affaibli par l'âge, il n'exerçait plus qu'une faible influence, et sa caducité, plus peut-être que le souvenir des services rendus sous les trois règnes précédents, le sauva d'une disgrâce complète.

Le baron de Thugut fut appelé à conduire la politique extérieure sous le titre de directeur général du bureau des affaires étrangères (28 mars). C'était un diplomate vieilli dans les chancelleries. Issu de la condition la plus humble, fils d'un batelier du Danube selon les uns, enfant trouvé, élevé par la charité de Marie-Thérèse suivant les autres, il s'était fait remarquer dès l'enfance par sa précoce intelligence, et il avait été préparé par l'étude des langues orientales aux fonctions de drogman. Envoyé en cette

qualité à Constantinople, il donna des preuves de capacité qui le firent bientôt appeler au poste d'internonce (1). C'est comme tel qu'il prit part en 1772 au congrès de Fochsani, et le talent qu'il déploya dans cette circonstance importante le mit au premier rang de la diplomatie autrichienne. En dernier lieu il avait été adjoint à l'ambassade de M. de Mercy, en qualité de ministre plénipotentiaire, et il acquit pendant son séjour à Paris une connaissance de la situation nouvelle de la France, bien rare alors parmi les hommes d'État européens.

M. de Mercy, qui l'avait vu à l'œuvre, l'appréciait. Ce diplomate était resté près du théâtre des hostilités, mais il conservait une véritable influence à Vienne. Sa naissance ne le rattachait nullement à l'Allemagne; lié au contraire par son passé aux aristocraties française et belge, plein de sollicitude pour l'infortunée princesse dont il avait été longtemps le mentor, il était de ceux qui poussaient à la guerre à outrance contre la Convention, et il contribua puissamment à faire appeler aux affaires M. de Thugut.

Politique du nouveau ministre Thugut.

Celui-ci, bien qu'il dût son élévation au parti anti-révolutionnaire, était cependant peu accessible aux passions politiques, et, pendant le cours de son long ministère, la pensée de conserver et d'agrandir la puissance de l'Autriche devait tenir une plus

(1) Titre donné aux représentants de l'Empereur à Constantinople.

grande place dans son esprit que le désir d'écraser les idées nouvelles. Il arrivait aux affaires dans des circonstances critiques. Le jeune empereur, non sans raison, désirait compenser par quelque avantage ceux que s'adjugeaient en ce moment Frédéric-Guillaume et Catherine. Trois combinaisons pouvaient remplir ce vœu : acquisition d'une province polonaise, échange de la Belgique contre la Bavière, conquêtes aux dépens de la France. Mais toutes trois rencontraient des obstacles.

L'Autriche, en guerre avec la France, en défiance avec la Russie et la Prusse, qui ne montraient aucune disposition à admettre pour la seconde fois une troisième partie prenante au butin, n'avait guère le choix de ses amitiés ; il ne lui restait que l'Angleterre pour appui naturel. Une union étroite avec cette puissance devait donc former le fond du système à inaugurer. Les conséquences en étaient l'abandon du projet d'échange bavaro-belge (1), auquel à Londres

(1) M. de Vivenot, dans le dernier de ses deux ouvrages, présente la nomination de Thugut comme un retour à la politique de Kaunitz. Malgré l'autorité qui doit être accordée à un écrivain aussi versé dans la connaissance de l'histoire d'Autriche, et en possession de documents importants, il m'est impossible d'acquiescer à cette opinion. Tout le système de Kaunitz avait pour base l'alliance avec la France ; il fut ruiné par la rupture avec cette puissance. Sans doute le conseiller de Marie-Thérèse et de Joseph II était l'ennemi invétéré de la Prusse, dont Spielmann et Cobentzl, infidèles à la tradition de celui qui avait été leur maître en diplomatie, s'étaient rapprochés naguère. Par sa défiance hostile contre l'héritier du Grand Frédéric, Thugut se rattachait à l'é-

on était absolument opposé. Ce qui avait décidé l'Angleterre à prendre part à la guerre, c'était la crainte de voir les Français s'établir en Belgique. Dès les premiers succès de Dumouriez, le cabinet de Saint-James s'était rapproché de celui de Vienne avec lequel, depuis longues années, il était loin d'être en rapports intimes; il lui avait fait des ouvertures, et ce qu'il demandait pour conclure une alliance, c'était le double engagement de la cour impériale de reconquérir les Pays-Bas, et ensuite de les conserver; l'Angleterre voulait avant tout que ces provinces fussent aux mains d'une puissance de premier ordre, et en état de les défendre contre l'ambition française. L'échange bavaro-belge d'ailleurs, quoique redevenu possible par le succès de Nerwinden, rencontrait d'autres difficultés. Charles-Théodore se montrait moins empressé qu'on ne l'avait espéré à quitter Munich pour Bruxelles. Le duc des Deux-Ponts, son futur héritier, en qualité d'agnat le plus proche de la maison de Wittelsbach, s'agitait beaucoup pour conserver l'antique patrimoine de sa famille. Sa résistance trouvait non-seulement l'appui du cabinet anglais, mais celui que lui accordaient sourdement les hommes désormais prépondérants en Prusse. Ceux-ci, ne pouvant man-

cole de Kaunitz; mais il s'en éloignait radicalement, en regardant comme son but principal le rétablissement de l'union entre Londres et Vienne détruite depuis le traité de 1756.

quer ouvertement à l'engagement pris naguère par les partisans d'une politique qu'ils blâmaient, espéraient empêcher par une voie détournée la réussite d'une combinaison dont l'effet eût été de rendre la puissance autrichienne plus compacte en Allemagne.

Un des premiers soins de Thugut, en arrivant aux affaires, fut de déclarer à Berlin et à Pétersbourg que son maître ne pouvait adhérer au traité du 23 janvier sans modifications lui assurant des avantages, non pas hypothétiques, mais certains. En même temps il faisait connaître (15 avril) à l'envoyé anglais, Morton Eden, que le gouvernement de l'empereur était prêt à renoncer à l'échange bavaro-belge, mais à certaines conditions. L'Autriche recevrait, comme indemnité de ses sacrifices pendant la guerre, les contrées conquises sur la France, ou une nouvelle part en Pologne, si les alliés ne réussissaient pas dans leur entreprise contre la Convention. Les deux États s'entendraient, sinon pour empêcher, du moins pour restreindre le nouveau partage convenu entre la Prusse et la Russie, et pour éviter que cette dernière puissance ne devînt limitrophe de l'Autriche, ce qu'on redoutait particulièrement à Vienne. Ces résultats pouvaient être obtenus en appuyant la résistance que la future diète polonaise ne pouvait manquer d'essayer pour empêcher un nouveau démembrement de sa patrie.

Il ne convenait pas à l'Angleterre de s'aliéner la Prusse et la Russie en se mêlant des affaires de Pologne ; elle déclina donc toute intervention de ce côté, mais elle se montra disposée à abandonner à l'Autriche de larges indemnités aux dépens de la France. C'est sur ces bases que s'engagea une négociation qui n'aboutit que quelques semaines plus tard.

CHAPITRE XIV.

Sommaire. — Guerre en Flandre. — Guerre sur le Rhin. — L'émigration. — Insurrection de la Vendée. — Organisation du Comité de salut public. — Les Représentants du peuple aux armées. — Décret du 13 avril sur les négociations avec les puissances étrangères. — Négociations entre la France et la Suède.

(mars — mai 1792.)

Guerre en Flandre.

Les coalisés ne surent pas profiter du trouble apporté dans les armées françaises par la fuite de Dumouriez pour pousser vivement leurs opérations. En Flandre, Cobourg se trouvait dans une situation fausse qui lui ôtait toute ardeur. Il n'avait pas attendu pour recevoir les premières ouvertures du général républicain les instructions de sa cour. L'empereur, en apprenant ces pourparlers, s'en était montré mécontent, et avait témoigné la plus grande défiance à l'égard du vaincu de Nerwinden. Il en-

tendait bien d'ailleurs ne pas terminer la guerre sans profit, et, loin d'approuver l'engagement pris de respecter le sol ennemi, il donna ordre de profiter du trouble que ne manquerait pas d'entraîner la marche de Dumouriez sur Paris « pour pénétrer aussi rapidement et aussi vigoureusement que possible sur le territoire français, attaquer de suite s'il était possible une forteresse importante, en emporter au moins une moyenne ».

Lorsque ces instructions parvinrent à Cobourg, depuis plusieurs jours l'entreprise de Dumouriez avait échoué, et, au congrès d'Anvers, le généralissime autrichien avait pu se convaincre qu'il s'était trompé en croyant qu'il faisait une guerre de principes; désormais chacun des coalisés ne songeait plus qu'à ses intérêts. A son retour à son quartier général (9 avril), après la publication de la proclamation qui lui avait été imposée pour déclarer l'armistice rompu, il ne déploya aucune activité, et ne tira d'autre avantage de la confusion jetée dans l'armée française par la fuite de son chef que de bloquer la petite place de Condé. Il était affaibli, il est vrai, par les derniers combats, par les détachements laissés en arrière, et ne comptait plus avec lui que 32,000 hommes (1). Il attendait d'être rejoint dans un temps peu éloigné par les troupes prus-

(1) Chiffre donné, dans la *Vie du prince de Cobourg*, par Witzleben.

siennes détachées au secours des Provinces-Unies, par les Anglais, par les Hanovriens, par les Hollandais, et il n'avait pas à sa disposition d'artillerie de siége. Ces raisons expliquent dans une certaine mesure ses lenteurs ; mais il est à croire aussi que, convaincu comme il l'était des difficultés de la guerre et de l'étendue de la faute commise en lui donnant le caractère d'une guerre de conquêtes, plein de défiance dans la sincérité du concours des puissances alliées, il nourrissait l'espoir que quelque incident imprévu lui permettrait de reprendre avec les Français les négociations interrompues.

Il avait adressé aux commissaires de la Convention un exemplaire de sa seconde proclamation ; ceux-ci répondirent en envoyant au général autrichien les décrets rendus à l'occasion de la défection de Dumouriez : dans une lettre très-injurieuse pour le transfuge, ils réclamaient contre l'arrestation de leurs collègues qui, suivant eux, « étaient des otages que le droit des gens défendait d'accepter en pareil cas » (11 avril).

Cobourg ne laissa pas tomber la correspondance ; il adressa le jour même aux conventionnels une lettre contenant une justification de Dumouriez ; il y disait que ce général s'était constamment refusé à l'immixtion des puissances dans l'organisation intérieure de sa patrie, que tout son crime était de différer d'opinion avec la Convention, et d'avoir été le

partisan d'une constitution naguère « l'idole de la France ». Quant aux commissaires prisonniers, il se bornait à affirmer que leur sort était entre les mains de leurs compatriotes. Deux nouveaux représentants, arrivés sur ces entrefaites à l'armée républicaine, envoyèrent le lendemain (12 avril) l'adjudant général Chérin en parlementaire à Cobourg. Le prince et Mack, son confident, exprimèrent à cet officier le regret que son pays ne voulût pas revenir à la constitution de 1791, ce qui aurait sauvé l'Europe ; sans insister sur ce point, ils allèrent jusqu'à insinuer que le roi de Prusse était de tous les alliés le plus disposé à traiter, que c'était à lui qu'il fallait s'adresser d'abord si on voulait terminer la guerre, et que la France arriverait à ce résultat sans trop de difficultés, en renonçant à ses conquêtes en Allemagne, et notamment à Mayence.

A la suite de cet entretien, Dampierre, qui avait remplacé Dumouriez dans le commandement de l'armée française, écrivit à Cobourg pour lui proposer l'échange de la reine et du dauphin contre les commissaires de la Convention prisonniers, et parler même de la possibilité de la paix. Le général autrichien se montra plus réservé dans sa correspondance qu'il ne l'avait été en conversant avec Chérin, et déclina toute négociation tant qu'on ne saurait entre les mains de qui se trouvait en France un gouvernement dont la durée était impossible.

La triste issue de l'affaire de Dumouriez avait d'autant plus irrité le cabinet de Vienne que dès le principe le général français lui avait inspiré la plus grande défiance. En apprenant que Cobourg avait eu de nouveaux pourparlers avec les républicains, l'empereur écrivit à plusieurs reprises à son général des lettres très-dures ; il lui interdisait formellement toute négociation comme ne pouvant être qu'un leurre, et il lui ordonnait de poursuivre « la guerre avec toute la fureur possible jusqu'à ce que survînt en France un changement qui permît de songer à la paix (1). » Dans le cas où Dampierre parlerait encore de l'échange de la reine et du dauphin, on se bornerait à répondre qu'il s'opérerait aussitôt que ces augustes personnages seraient conduits à la frontière. Quant à Dumouriez et aux officiers compagnons de son infortune, ils devaient être éloignés du territoire autrichien (2).

La Convention, de son côté, se montra irritée du

(1) Paroles textuelles d'une lettre écrite par l'empereur à l'archiduc Charles.

(2) Tout ce qui se rapporte dans le présent récit à ces négociations entre les deux quartiers généraux est tiré des dépêches autrichiennes, publiées, soit dans l'*Histoire de la Terreur* de M. Mortimer-Ternaux, soit dans la *Vie de Cobourg* par M. de Witzleben. Ce dernier auteur ne donne pas la date des deux lettres échangées entre Dampierre et Cobourg, mais le ton péremptoire du général autrichien permet de supposer que sa réponse est postérieure aux instructions de l'Empereur qui lui interdisaient tous nouveaux pourparlers. Rien n'a pu m'indiquer si Dampierre avait été autorisé à faire des ouvertures ou s'il avait agi de son chef.

ton relativement modéré tenu par ses commissaires, et les désavoua. Ces derniers efforts de Cobourg pour arriver à un résultat pacifique vivement désiré par lui n'eurent donc aucune suite.

Guerre sur le Rhin.

Le mois d'avril s'était ainsi écoulé sans qu'aucun événement militaire se produisît en Flandre. Sur le Rhin, Frédéric-Guillaume avait recommencé les hostilités au milieu de mars : à la nouvelle de la victoire de Nerwinden, il passa le fleuve au-dessus de Coblentz, et força l'armée française, après un combat malheureux pour elle, à abandonner la ligne de la Nahe. Cet échec, bien que peu considérable, porta atteinte au moral des jeunes soldats de la république, et Custine n'osa pas affronter dans les plaines du Palatinat les attaques de la redoutable cavalerie prussienne; il craignit également les entreprises de l'armée autrichienne, qui se trouvait en Souabe sous Wurmser, et menaçait de s'interposer entre les Français et l'Alsace, en passant le Rhin vers Manheim. Il opéra donc sa retraite, et après un combat vigoureusement soutenu à Alzey (28 mars), où il fit perdre aux Prussiens le désir de le pousser trop vivement, il se retira derrière la Queich (2 avril), puis derrière la Lauter, appuyant sa gauche à l'armée de la Moselle.

15,000 mille hommes avaient été laissés dans Mayence; mais, par suite d'un faux mouvement opéré dans la retraite, une division de 7,000 hommes,

coupée du gros de l'armée, fut forcée de se replier sur la place dont elle vint augmenter la garnison.

Le système vers lequel les coalisés inclinèrent à la suite de leur malheureuse expédition de Champagne, et qu'ils adoptèrent complétement après la fuite de Dumouriez, entraînait comme conséquence l'abandon du plan des émigrés et le discrédit des princes, frères du roi. L'émigration.

A la mort de Louis XVI, le comte de Provence, refugié à Ham en Westphalie, sous la protection prussienne, proclama le jeune dauphin sous le nom de Louis XVII, et prit pour lui-même le titre de régent. Il chercha à se faire reconnaître en cette qualité par les cours européennes; mais l'Angleterre, désireuse alors de ne pas se mêler des affaires intérieures de la France, et l'Autriche, soucieuse de réserver les droits de Marie-Antoinette, n'admirent pas cette prétention; leur exemple fut suivi par les autres cabinets, et notamment par celui de Prusse, quoique Frédéric-Guillaume, qui gardait un reste d'intérêt pour les royalistes français, se fût d'abord montré favorable aux prétentions de Monsieur. Seule, Catherine, fidèle au rôle de protectrice des principes monarchiques qu'il entrait dans ses desseins de jouer, reçut les lettres de créance du comte Esterhazy, signées par le régent de France, et accrédita près de lui le comte Romanzow. Le comte d'Artois, qui se rendait à la cour de Péters-

bourg vers cette époque, y était reçu avec les plus grands égards et comblé de présents, mais n'obtenait en réalité aucun acte effectif en faveur de la cause royale. La Czarine se bornait à lui assurer une pension suffisante pour subvenir à ses besoins personnels.

Cette insouciance que la plupart des potentats de l'Europe témoignaient aux Bourbons rendait cruelle la situation des émigrés. Lors du licenciement de l'armée des princes en octobre 1792, les hommes qui avaient appartenu aux corps soldés trouvèrent facilement place dans les armées étrangères ; la plupart n'étaient pas Français, et sortaient de cette classe aventureuse qui, à cette époque, recrutait indifféremment toutes les troupes de l'Europe. Mais les véritables émigrés, ceux qui, trompés par de vaines apparences, obéissant à leurs croyances politiques ou subissant la loi du point d'honneur, avaient renoncé momentanément à leurs habitudes d'aisance pour faire le dur métier de soldat, se trouvèrent dans la situation la plus affreuse. Ils appartenaient pour la plupart aux classes supérieures de la société, et dans leurs jeunes années n'avaient pas appris à vivre du travail de leurs mains. Que devenir cependant? Les lois les plus dures se multipliaient contre eux. Leurs propriétés étaient vendues en vertu de deux décrets, l'un de la législative, déclarant leurs biens acquis à la nation (2 septembre 1792), l'autre

de la Convention, en ordonnant la vente (9 octobre 1792). Une troisième loi (1er mars 1793), en confirmant cette dernière disposition, ordonnait que les successions qui leur écherraient à l'avenir seraient recueillies pendant cinquante ans par la République, sans que leur mort naturelle pût être opposée par leurs cohéritiers. Le sol de la patrie leur était interdit sous peine de mort (loi du 23 octobre 1792), et cette disposition impitoyable fut étendue (loi du 23 mars 1793) aux enfants mâles de plus de dix ans, aux filles de plus de quatorze, avec ce seul adoucissement pour ces dernières que, si elles rentraient de quatorze à vingt et un ans, elles ne seraient passibles que de la déportation. L'émigré n'avait même plus de famille, car la loi du 20 septembre 1792 avait prononcé que l'émigration était une cause suffisante pour que le divorce fût prononcé à la simple demande de l'autre conjoint, et celle du 23 mars 1793 enchérissait encore sur cette disposition, car, en prononçant la mort civile de l'émigré, elle entraînait *ipso facto* l'anéantissement de son mariage et de son autorité paternelle.

Parmi les infortunés que poursuivaient ces mesures impitoyables, ceux qui étaient jeunes ou habitués à la vie militaire trouvaient dans les camps un asile honorable et le pain de chaque jour. Le prince de Condé, meilleur ménager de ses ressources que ses parents, put, en octobre 1792, pourvoir momentanément aux besoins de son petit corps. Les puis-

sances, pressées de se débarrasser des émigrés, voulurent dissoudre cette troupe, mais le chef résista, et, aux menaces qui lui étaient adressées, il répondit en digne petit-fils du vainqueur de Rocroy « qu'on ferait bien de ne pas employer la force, et qu'il ferait voir au besoin qu'il n'était pas facile de désarmer des gentilshommes français. » Cette fermeté produisit son effet : l'armée de Condé conserva son existence propre, et passa à la solde de l'Empire. Le 29 janvier, à la nouvelle de la mort de Louis XVI, le vieux prince proclamait le roi Louis XVII aux cris chaleureux de ses compagnons d'exil et de guerre.

D'autres corps français furent formés successivement par l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne, mais en s'y enrôlant les émigrés perdaient leurs dernières illusions de patriotisme. Dans la campagne de 1792, commandés par des princes du sang, réunis en un corps d'armée, l'antique cocarde blanche au chapeau, ils pouvaient se croire encore les vrais soldats de la France, et, quand ils foulaient le sol natal en voyant flotter sur leurs têtes le drapeau de Henri IV et de Louis XIV, ils se persuadaient facilement que les coalisés qui marchaient à côté d'eux n'étaient que leurs auxiliaires. Il fallait désormais renoncer à de pareilles chimères ; mêlés aux soldats étrangers, recevant la paye étrangère, portant les couleurs que leurs pères avaient été habitués à com-

battre, ils ne pouvaient échapper au sentiment cruel de l'amère réalité (1).

Mais à côté de ceux qui, en prenant part à la guerre, échappaient au moins à la misère, une masse nombreuse d'hommes qui avaient passé l'âge où l'on apprend à supporter la fatigue, des femmes, des enfants erraient autour des frontières de la patrie en proie aux besoins les plus poignants. Les prêtres étaient en grand nombre dans cette foule inoffensive, et leur sort était d'autant plus digne de pitié qu'il n'était pas imputable à une erreur de leur volonté. Ils avaient été violemment proscrits, et n'avaient eu le choix qu'entre l'apostasie, la déportation sous le ciel meurtrier de la Guyane, ou l'exil.

L'accueil que recevaient à l'étranger tous ces malheureux était loin d'être le même dans les divers États de l'Europe. Certains petits souverains d'Allemagne leur refusaient l'entrée de leur territoire; le landgrave de Hesse-Cassel en particulier, quoiqu'il affichât plus que personne des opinions ardemment contre-révolutionnaires, les pourchassait avec une impitoyable dureté. L'Autriche se montrait peu bienveillante pour eux; après Nerwinde, elle ne leur permettait pas de se fixer dans les Pays-Bas autrichiens, et imposait des conditions à leur séjour dans le reste

(1) Quelques-uns des corps émigrés, et notamment le corps de Condé, obtinrent de conserver la cocarde blanche.

des États héréditaires. Mais, dans d'autres contrées, ils étaient charitablement traités. Les Anglais s'honoraient par leur humanité envers les victimes de nos troubles civils. Les prêtres en particulier furent secourus avec empressement, fait qui contrastait singulièrement avec l'intolérance déployée jusqu'alors au-delà du détroit à l'égard des papistes. Leur séjour porta ses fruits ; le clergé gallican, si digne de respect à tant d'égards, avait hérité des doctrines de Bossuet, et conservé les traditions de sa puissante polémique contre les dissidents ; la présence dans la Grande-Bretagne de beaucoup d'ecclésiastiques français ne fut pas étrangère au réveil religieux qui s'y manifesta au commencement de notre siècle, et qui valut aux catholiques non-seulement la liberté, mais d'importantes conquêtes.

En Espagne, le clergé, possesseur de grandes richesses, vint généreusement au secours de ses frères, confesseurs d'une foi commune. En même temps des corps composés d'émigrés se recrutèrent facilement au-delà des Pyrénées ; les royalistes savaient que, de tous les coalisés, Charles IV était le plus sincèrement attaché à la cause des aînés de sa race, et nourrissait moins que d'autres des arrière-pensées ambitieuses et contraires aux intérêts de la France.

Le Pape, en digne père de l'Église, faisait des sacrifices considérables pour les ecclésiastiques nom-

breux qui affluaient dans ses États, et entamait pour les soutenir le trésor entassé par ses prédécesseurs dans le château Saint-Ange.

Catherine, qui bornait son intervention dans la guerre à de vaines paroles, se montrait accueillante non-seulement pour le comte d'Artois, mais aussi pour ses compagnons d'infortune : elle admit un grand nombre d'entre eux dans son armée avec le grade d'officier; lorsque le corps de Condé fut menacé de dissolution, elle envoya à son chef quelques secours en argent, et lui fit offrir un établissement en Crimée pour ses soldats (1).

Au moment où les puissances étrangères manifestaient des dispositions si froides à l'égard des roya- La Vendée.

(1) L'histoire de la révolution est si vaste que, malgré le nombre considérable d'écrits auxquels elle a fourni matière, certains épisodes sont encore mal connus, et pourraient donner lieu à des ouvrages intéressants. De ce nombre serait certainement une histoire de l'émigration, sur laquelle n'existe pas de travail d'ensemble. Il serait bien désirable qu'un écrivain consciencieux résumât, à l'aide de documents imprimés ou restés inédits dans les dépôts publics, ou entre les mains des familles, un tableau exact des infortunes des Français exilés. Une pareille œuvre ne pourrait sans doute être aisément entreprise que par un homme sympathique à la cause royale et aux sentiments qui animaient les émigrés, car il faudrait avant tout comprendre quelle disproportion exista entre les fautes et les malheurs qui en furent la suite; mais l'écrivain devrait posséder de plus un esprit assez ferme pour ne pas écrire un fade panégyrique, pour ne vouloir ni tout louer, ni tout excuser, pour ne pas manquer d'équité envers les hommes du parti opposé, et surtout pour ne pas cacher la vérité historique.

Le succès du volume si intéressant intitulé : *Madame de Montaigu,* présage celui qui attendrait un travail plus général, rédigé dans le même esprit de sincérité et d'émotion contenue.

listes, et se montraient disposées à se mêler le moins possible à nos dissensions civiles, l'insurrection a plus formidable éclatait dans l'Ouest, et faisait au flanc de la république une blessure qui saigna et l'affaiblit pendant de longues années (1).

« La Vendée, a écrit Napoléon dans ses Mémoires, a été dans le principe toute populaire; elle était le mouvement spontané d'une population nombreuse, composée d'hommes simples et ignorants qui, séparés de toute civilisation, et du reste de la France par le défaut de grandes communications et surtout par les circonstances des localités impénétrables de leur pays, ne reconnaissaient d'autre loi que le respect à la religion, à la royauté, à la noblesse. Les avantages de la liberté, la suppression de la féodalité, ceux résultant des décrets de l'Assemblée nationale, ne flattèrent point leurs passions; ils ne virent dans les lois nouvelles que des attaques à la religion de leurs pères et à l'ancienne monarchie, à laquelle ils devaient leur affranchissement. Du moment où

(1) Les guerres de la Vendée ont été souvent racontées en détail, et les documents abondent sur cet épisode si dramatique de la Révolution. Je ne pouvais espérer de le traiter d'une façon bien neuve; j'aurais voulu même ne point m'en occuper, et la considérer comme appartenant à l'histoire intérieure de la France; cela m'a été impossible : les événements de l'Ouest ont eu trop d'action sur l'ensemble de la guerre pour qu'il me fût permis de les passer sous silence. En conséquence, j'en ai donné un exposé réduit aux proportions que comporte le présent ouvrage. Je devrai également parler dans la même mesure des mouvements fédéralistes qui éclatèrent plus tard dans plusieurs départements.

ils comprirent le danger de l'autel et du trône, ils se levèrent en masse. Cette insurrection fut spontanée, comme le mouvement qui porte à défendre son patrimoine. »

Ces quelques phrases expriment avec la concision du génie les principales causes de la longue guerre que soutinrent les paysans de l'Ouest. Néanmoins, pour avoir une idée plus complète de cette insurrection héroïque, qui coûta à la république plus de 100,000 soldats (1), quelques autres explications sont nécessaires. Il faut d'abord distinguer les deux contrées qui en furent le théâtre, et que divise exactement la basse Loire : la Vendée et le pays de la Chouannerie.

Le nom de Vendée, resté profondément obscur jusqu'au moment de la révolution, est celui d'une très-petite rivière qui, après un cours de quelques kilomètres, va se perdre dans la Sèvre Niortaise. Lors de la nouvelle division de la France, décrétée par l'Assemblée constituante, il servit à désigner le plus occidental des trois départements formés par l'ancienne province du Poitou, mais on l'étendit par l'usage à tout le pays insurgé de la rive gauche de la Loire, à savoir le sud du département de la Loire-Inférieure, le sud-ouest de celui de Maine-et-Loire, plus de la moitié septentrionale de celui des Deux-

(1) C'est le chiffre donné dans le *Tableau des guerres de la révolution.*

Sèvres, et celui de la Vendée, à la seule exception de quelques cantons méridionaux. C'est jusqu'ici la seule des dénominations administratives inventées en 1790 qui ait reçu une sanction historique.

Ce pays, d'une étendue de trois cents lieues carrées, égalait environ la quatre-vingtième partie de la France et ne contenait guère plus de trois cent mille habitants. La partie occidentale de la contrée, appelée Bocage, comprenait les sept neuvièmes du territoire révolté; elle offrait à la guerre civile le plus formidable des théâtres. Là, tous les champs séparés les uns des autres par des haies formaient un labyrinthe inextricable à qui n'en connaissait pas depuis longtemps les détours; point de villes, et seulement quelques petits bourgs clair-semés; peu de routes; pour toutes voies de communications, des chemins creux dominés des deux côtés par les berges des haies, embuscades naturelles, d'où les habitants, grands chasseurs, et habitués dès l'enfance à manier le fusil, dirigeaient un feu de tirailleurs bien supérieur à celui des troupes réglées. Le Bocage était séparé par une plaine peu étendue du Marais; cette dernière région, voisine de l'Océan et d'une nature très-particulière, offrait des facilités égales à la guerre de partisans; très-plate et presque au niveau de la mer, elle était sillonnée par d'innombrables canaux qui la rendaient impraticable à d'autres qu'aux hommes

accoutumés dès leur enfance à la parcourir sur des barques légères.

L'état social de ces contrées n'était pas moins favorable à la guerre civile. La terre était divisée en métairies d'une médiocre importance, appartenant la plupart du temps à des gentilshommes du pays. Ceux-ci, généralement peu riches, résidaient sur leurs terres, et ne différaient guère des paysans par leurs mœurs; la culture à moitié, qui entretient entre le propriétaire et le métayer des rapports constants et une grande solidarité d'intérêts, maintenait entre les deux classes une bienveillance réciproque que cimentait la communauté d'une foi sincère. Les nobles vendéens étaient naturellement désignés par les paysans pour les conduire au combat, car chez les uns et les autres les sentiments étaient les mêmes, et les premiers pouvaient exercer, sans exciter la défiance, la supériorité que leur donnait leur éducation et les connaissances acquises comme officiers au service du roi. En Vendée, seulement, l'insurrection atteignit des proportions qui lui permirent de mettre en ligne des armées ayant de la cavalerie, de l'artillerie, et assez fortes pour livrer et gagner des batailles.

Sur la rive droite de la Loire, les circonstances n'étaient pas tout à fait les mêmes. En Bretagne, il existait comme en Vendée une noblesse nombreuse et pauvre, vivant sur ses propriétés, en contact per-

pétuel avec les paysans, et les deux classes étaient également animées des passions royalistes et religieuses. Jusqu'en 1789, la Bretagne avait conservé certaines franchises, et les États où siégeaient les représentants du clergé, ceux du tiers, et tous les gentilshommes sans exception, luttèrent souvent avec énergie contre les exigences du pouvoir royal. Nulle province ne s'était montrée plus résistante à la centralisation. Les hommes disposés à combattre pour la défense du passé n'y manquaient donc pas; mais, tandis qu'en Vendée le pays était, à bien peu d'exceptions près, unanime, en Bretagne la révolution comptait des partisans nombreux. Il s'y trouvait quelques grandes cités et beaucoup de villes de second ordre ; la bourgeoisie renfermait des ennemis puissants de l'ancien régime, et elle avait fourni au parti de la Gironde quelques-uns de ses membres les plus éminents; les populations maritimes, très-denses sur les côtes étendues de la presqu'île, étaient également favorables aux idées nouvelles. En somme, le parti royaliste avait la majorité dans la province, mais rencontrait assez d'adversaires pour que le pays fût en véritable état de guerre civile.

Le Bas-Maine, le nord-ouest de l'Anjou et quelques districts de la Basse-Normandie, à la seule exception près qu'ils n'avaient pas joui de libertés provinciales, étaient dans des conditions analogues.

Toutes ces contrées contenaient de plus une classe très-propre à la guerre de partisans. La Bretagne était dans l'ancien régime un pays de *franc bouillon*, c'est-à-dire qu'elle n'était pas soumise à la gabelle; une contrebande active était établie entre les pays où le sel ne payait aucun droit, et celui où l'impôt était perçu; ceux qui se livraient à ce commerce illicite, et qu'on nommait faux saulniers, se rompaient aux ruses d'une guerre de chicane dans leurs combats souvent sanglants contre les gabeleurs. La révolution, en renversant les barrières qui existaient entre les différentes provinces françaises, priva de leurs moyens d'existence ces hommes redoutables qui retrouvèrent dans les luttes civiles une vie assez semblable à celle qu'ils avaient toujours menée.

Néanmoins, sur la rive droite de la Loire, jamais les royalistes, bien que s'étendant sur un territoire plus vaste et dix fois plus peuplé que la rive gauche, ne purent tenter rien de pareil à ce qui se passa en Vendée; des bandes parfois très-nombreuses, connues sous le nom de chouans, parcouraient le pays, escarmouchaient avec les républicains, s'emparaient des deniers publics, et pourchassaient les acquéreurs de biens nationaux; mais elles n'eurent jamais la consistance nécessaire pour former une armée, et, parmi les très-nombreuses rencontres qu'elles eurent avec les bleus, c'est à peine si quelques-unes méri-

tent le nom de combats; aucune ne peut être considérée comme une bataille.

L'agitation de l'Ouest avait commencé à se manifester aussitôt après le vote de la constitution civile du clergé. Les populations restèrent fidèles à leurs anciens pasteurs, repoussèrent les intrus; de là quelques scènes sanglantes; cependant nulle part, avant 1793, une insurrection véritable. Un homme entreprenant sut alors deviner quels éléments de guerre civile renfermait toute cette contrée. Le marquis de la Rouërie, d'un caractère ardent et aventureux, après une jeunesse dissipée, s'était distingué aux États-Unis pendant la guerre de l'indépendance; plus tard, il avait été un des gentilshommes bretons mis à la Bastille pour avoir réclamé trop vivement la conservation des priviléges de leur province. Dès 1789, il s'occupa de former une association qui, s'étendant de la Bretagne dans le Maine, l'Anjou, le Poitou et la Basse-Normandie, relierait en un faisceau tous les nobles de ces provinces; il vainquit la résistance que les frères du roi, tout à l'émigration, opposaient à ses projets, et il obtint d'eux, en mars 1792, les pouvoirs les plus étendus comme chef de l'insurrection bretonne; ils l'autorisèrent à faire connaître à ses compatriotes « que les services qu'ils pourraient rendre à l'État dans leurs provinces leur paraissaient plus importants que ceux qu'ils pourraient rendre au dehors. » Ils engagèrent

un peu plus tard (15 juin 1792) la Rouërie à attendre pour éclater que les troupes de la coalition eussent envahi la France.

Malgré son intelligence et son activité, l'intrépide Breton, obligé de lutter contre des difficultés de tout genre, trahi par un de ses compagnons, ne put se mettre en campagne au moment où les princes entraient en Champagne; il ne se découragea pas cependant, et il travaillait toujours ardemment à son œuvre, quand ses forces l'abandonnèrent : accablé par la fatigue, il expira en janvier 1793.

Mais les germes cultivés par lui subsistaient dans un terrain bien préparé. La mort du roi vint porter au comble la colère allumée par les persécutions religieuses. La levée des 300,000 hommes la fit éclater. Les paysans de l'Ouest, profondément attachés à leur foyer, ont de tout temps montré peu de goût pour le service militaire; il leur devenait insupportable du moment où il leur était imposé pour la défense d'une cause abhorrée. Puisqu'il fallait mourir, mieux valait tomber sur son sillon, en combattant pour sa foi, que d'aller finir misérablement loin des siens sous un drapeau odieux.

Dans la première quinzaine de mars 1793, l'insurrection surgit simultanément sur un grand nombre de points de la Bretagne, du Bas-Poitou et du Bas-Anjou. Dans ces deux dernières contrées, elle prit immédiatement des proportions formidables; les

paysans, conduits par des chefs improvisés et choisis par eux, notamment par le voiturier Cathelineau et le garde-chasse Stofflet, dispersèrent les soldats envoyés pour les combattre, s'emparèrent des bourgs de Jallais et de Chemillé, ainsi que de la petite ville de Chollet (13 et 14 mars). Dans le Marais, une troupe commandée par un perruquier du nom de Gaston occupe Challans; une autre, sous les ordres du chirurgien Joly et de l'homme d'affaires Souchu, prend Machecoul (11 mars) et signale son succès par d'odieux excès contre les prisonniers bleus.

Après ces premiers avantages, les insurgés allèrent chercher dans leurs châteaux quelques nobles, anciens officiers, pour en faire leurs chefs. C'est alors qu'apparurent entre autres Charette dans le Marais, Royrand dans la Plaine, Bonchamps, d'Elbée et La Rochejacquelein dans le Bocage.

Cette terrible levée de boucliers prenait les républicains à l'improviste; ils ne disposaient dans l'Ouest que de troupes peu nombreuses et presque entièrement composées de bataillons de garde nationale nouvellement organisés (1). Le général Berruyer, qui fut envoyé immédiatement pour prendre le commandement de l'armée des côtes de la Rochelle (2), n'hé-

(1) Napoléon, dans son admirable résumé des guerres de la Vendée, évalue les forces républicaines, au commencement de la guerre, à 10,000 gardes nationaux et à quelques milliers de soldats de ligne.

(2) Les forces de la République dans l'Ouest furent réparties

sita pas, malgré les moyens restreints dont il disposait, à faire attaquer le pays insurgé par cinq colonnes. Mais, après des combats sanglants et le plus souvent avantageux aux Vendéens, les républicains durent battre en retraite.

Organisation du Comité de salut public.

Menacée sur toutes ses frontières par des ennemis nombreux, attaquée à l'intérieur par une insurrection formidable, la Convention, en présence des orages qui éclataient de toutes parts, montrait plus de résolution que d'inquiétude. Ni le soulèvement de la Vendée, ni la défaite de Nerwinde, ni la défection de Dumouriez, ni la retraite de Custine derrière la Lauter, n'ébranlèrent un moment son courage. Bien qu'elle fût en proie aux plus violentes divisions, et que la lutte flagrante entre les Girondins et les Montagnards dût faire présager qu'à bref délai un des partis écraserait l'autre, ces luttes intestines ne nuisaient pas à l'énergie des actes. Les Montagnards dénonçaient les Girondins comme complices de Dumouriez, et ceux-ci renvoyaient l'accusation à Danton, qui s'était toujours montré l'ami du général transfuge. Mais, au milieu de ces récriminations violentes, l'accord se rétablissait dès qu'il s'agissait de

presque constamment en trois armées; le territoire était divisé entre elles ainsi qu'il suit : à l'armée des côtes de la Rochelle, le pays entre l'embouchure de la Gironde et celle de la Loire; à l'armée des côtes de Brest, celui entre l'embouchure de la Loire et Saint-Malo inclusivement; à l'armée des côtes de Cherbourg, celui entre Saint-Malo et l'embouchure de l'Authie.

prendre quelque mesure nécessaire à la défense commune.

Dès le 19 mars, un décret porté contre les révoltés de l'Ouest mettait hors la loi, en les condamnant à être exécutés dans les vingt-quatre heures, tous ceux qui avaient pris ou prendraient part aux troubles, et confisquait tous leurs biens.

Le 22, la Convention, « considérant qu'à l'époque où les despotes coalisés menaçaient la République plus encore par les efforts de leurs intrigues que par le succès de leurs armes, il était de son devoir de prévenir les complots liberticides », créait, dans toutes les communes et dans chaque section des communes divisées en sections, un comité de douze citoyens chargé de la surveillance des étrangers. Ces comités de surveillance, connus sous le nom de comités révolutionnaires, devinrent un des instruments les plus terribles de la tyrannie jacobine, qui enlaça ainsi tout le territoire dans les mailles de sa police. Le même décret fixait les conditions auxquelles les étrangers pouvaient être autorisés à séjourner en France.

Le 4 avril, la Convention appelait au commandement de l'armée du Nord Dampierre, qui de tous les généraux s'était montré le plus opposé à la tentative de Dumouriez; elle ordonnait la réunion à Péronne des recrues et des fuyards qu'on qualifiait « de soldats séparés de l'armée par la perfidie

de Dumouriez », et décidait la formation immédiate d'un corps de quarante mille hommes chargés de couvrir les rivières navigables en communication avec Paris. Quelques jours après, la levée de trente mille hommes, appelés à combler les vides des régiments de cavalerie, était décidée.

Le 6 avril, la Convention votait un décret d'une importance capitale, c'était celui qui organisait définitivement le trop fameux comité de salut public. Il serait composé de neuf membres; il délibérerait en secret; il surveillerait et accélérerait l'action du conseil exécutif provisoire; il pourrait en suspendre les arrêtés à charge de rendre compte à la Convention. Il était autorisé à prendre dans les circonstances urgentes des mesures de défense générale extérieure et intérieure, et ses arrêtés, signés par la majorité des membres délibérants qui ne pouvait être de moins des deux tiers, seraient exécutés sans délai. Il suffisait de cinq membres sur huit pour prendre une décision valable. Le comité ne pouvait décerner des mandats d'amener ou d'arrêts que contre des agents d'exécution, et à charge d'en instruire sans délai la Convention, à laquelle il ferait chaque semaine un rapport général de ses opérations et de la situation de la République. La trésorerie resterait indépendante de son action.

Toutefois la dictature de l'assemblée ne fut définitivement constituée que par le décret du 30 avril,

Les représentants du peuple aux armées.

qui investit de pouvoirs redoutables les commissaires de la Convention à l'intérieur ou aux armées. Ils devraient prendre désormais le nom de représentants du peuple. Ils nommeraient à tous les emplois vacants dans les troupes en se concertant avec les généraux, et en se conformant aux lois sur l'avancement. Ils exerceraient la surveillance la plus active sur les fournisseurs et les entrepreneurs des armées, sur les officiers, les généraux, les soldats; ils suspendraient les agents civils et militaires, et en commettraient provisoirement d'autres. Ils surveilleraient les dépenses et les approvisionnements, et accéléreraient par tous les moyens « qu'ils jugeraient convenables » l'armement, l'équipement et l'incorporation des recrues. Ils pourraient, au besoin, requérir les gardes nationaux des départements, et les organiser en bataillons et en escadrons. Ils prendraient « toutes les mesures pour découvrir, faire arrêter les généraux, et faire arrêter, traduire au tribunal révolutionnaire tous les militaires, agents civils et autres citoyens qui auraient aidé, favorisé ou conseillé un complot contre la liberté ou la sûreté de la République, ou qui auraient machiné la désorganisation des armées ou flottes, et dilapidé les fonds publics (1). »

(1) Un décret du 3 avril avait réglé le costume que porteraient à l'avenir les représentants en mission. C'est celui qu'a immortalisé la peinture : demi-espadon pendu à un baudrier noir par-dessus

Ces attributions si étendues étaient encore rendues plus redoutables par un article qui déclarait les représentants du peuple investis de pouvoirs illimités pour l'exercice des fonctions qui leur étaient déléguées. Mais ces terribles proconsuls devaient soumission au comité de salut public, à qui ils adressaient chaque jour un journal de leurs opérations, et à la Convention, à qui ils étaient tenus de rendre un compte exact toutes les semaines, et qui les renouvelait par moitié tous les mois.

Le même décret du 30 avril divisait les forces de la République en onze armées (1) et désignait les soixante-quatre représentants qui seraient envoyés près de chacune d'elles. Ils étaient presque tous choisis parmi les Montagnards.

Ainsi se trouvait instituée la dictature de l'assemblée : au centre, le comité de salut public devenait le pouvoir exécutif, et les ministres n'étaient plus que ses commis ; au loin, il agissait par l'intermédiaire des représentants du peuple qui, soumis à ses ordres, courbaient les généraux sous leur joug de fer.

« Le comité de salut public, » disait le décret du 6 avril, « n'est établi que pour un mois. » Mais cette redoutable institution fut toujours prorogée, et elle dura autant que la Convention. Les pre-

l'habit, écharpe en ceinture, chapeau rond surmonté de trois plumes aux trois couleurs.

(1) Voir la note n° 2.

miers membres qui y siégèrent, Barrère, Delmas, Bréard, Cambon, Jean Debry, Danton, Guiton-Morveaux, Treilhard, Lacroix d'Eure-et-Loir (1), ne se saisirent pas immédiatement du pouvoir immense que leurs successeurs exercèrent trois mois plus tard. Ce fut seulement après la chute des Girondins qu'apparut au monde quelle force peuvent exercer les délégués d'une assemblée unique et toute-puissante. C'est le plus terrible des despotismes, car il est aux mains d'hommes qui, abrités derrière le mandat reçu, n'ont pas la responsabilité qui pèse sur un monarque absolu. Les crimes sans nombre que commirent les comités et les commissaires de la Convention, comme aussi l'immense vigueur qu'ils déployèrent, resteront un éternel exemple pour les théoriciens politiques des conséquences à la fois sanglantes et puissantes qu'amène la concentration dans un petit nombre de mains d'une autorité illimitée et anonyme.

Décret du 13 avril relatif aux rapports avec les nations étrangères.

Au moment même où la Convention saisissait si complétement la direction des affaires, et se préparait à affronter, avec une rare énergie, une situation pleine de périls, elle eut occasion de montrer que les vaines chimères de république universelle, de renversement de tous les trônes et de propagande

(1) Robert Lindet remplaça Jean Debry non acceptant, et un peu plus tard on adjoignit au comité, pour le travail de la Constitution, Hérault de Séchelles, Ramel, Couthon, Saint-Just et Mathieu.

conçues par elle peu de mois auparavant, lors de l'enivrement des premiers succès, s'étaient évanouies aux dures leçons de l'expérience. Dans le courant de la discussion qui eut pour résultat de faire porter un blâme contre les commissaires qui avaient communiqué avec Cobourg à la suite de la fuite de Dumouriez, Robespierre s'opposa à ce qu'on lût la proclamation du général autrichien, et demanda la mise hors la loi de « quiconque proposerait de quelque manière que ce soit de transiger avec l'ennemi ». Danton s'opposa vivement à ce projet : « Il est temps, » dit-il, « que la Convention fasse connaître à l'Europe qu'elle sait allier la politique aux vertus républicaines. Vous avez rendu, dans un moment d'enthousiasme, un décret dont le motif était beau sans doute, puisque vous vous obligiez de donner protection aux peuples qui voudraient résister à l'oppression de leurs tyrans. Ce décret semblerait vous engager à secourir quelques patriotes qui voudraient faire une révolution en Chine. Il faut avant tout songer à la conservation de notre corps politique, et fonder la grandeur française. Que la République s'affermisse, et la France, par ses lumières et son énergie, fera attraction sur tous les peuples. » A la demande de l'orateur, la Convention déclara « qu'elle ne s'immiscerait en aucune manière dans le gouvernement des puissances, mais en même temps qu'elle s'ensevelirait sous ses propres ruines plutôt que de

souffrir qu'aucune puissance s'immisçât dans le régime intérieur de la République, et influençât la constitution qu'elle voulait se donner. »

Elle décrétait en conséquence la peine de mort « contre quiconque proposerait de négocier ou de traiter avec les puissances ennemies qui n'auraient pas préalablement reconnu solennellement l'indépendance de la nation française, sa souveraineté, l'indivisibilité et l'unité de la République fondée sur la liberté et l'égalité ». Il fut entendu dans la discussion que les pays réunis à la République étaient considérés comme en faisant partie intégrante.

C'est dans un esprit de modération que fut voté (23 mai) un décret pour l'échange des prisonniers. Il était dominé par le principe conforme aux idées d'égalité que les échanges s'effectueraient homme pour homme et grade pour grade, et il interdisait toute rançon aussi bien que l'échange d'un officier d'un grade supérieur contre plusieurs individus d'un grade inférieur. Toutes les autres dispositions étaient conformes aux règles du droit des gens généralement reçues, et fondées sur une équitable réciprocité.

En comparant le décret du 13 avril et ses considérants aux décrets du 19 novembre et du 15 decembre précédents, on voit quelles illusions s'étaient dissipées dans l'esprit des conventionnels, et combien peu ils comptaient désormais sur la puissance

de la propagande révolutionnaire et sur le concours des peuples pour appuyer la résistance désespérée qu'ils étaient résolus d'opposer à la coalition. Le ton si différent de ces pièces, rédigées à moins de six mois d'intervalle, peut faire mesurer le terrain que la mort de Louis XVI avait fait perdre en Europe à la Révolution.

Ce n'était pas sans motif que Danton avait tenu le langage relativement pacifique qu'il avait fait entendre à la tribune de la Convention. Depuis le 10 août, il avait été plus mêlé aux affaires étrangères que les autres coryphées de la Montagne. A l'égard des rois de l'Europe, il avait eu comme à l'intérieur ses moments d'extrême violence, et nul plus que lui n'avait poussé, lors de la mort de Louis XVI, à la rupture si insensée avec l'Espagne et à la réunion de la Belgique à la France; mais parfois son esprit mobile comprenait l'intérêt qu'il y avait à désarmer quelques-uns des nombreux ennemis de la république, et nous l'avons vu après Valmy connaître et approuver les pourparlers entamés avec le roi de Prusse. En ce moment même il venait d'entrer au comité de salut public, où il partageait avec Barrère le soin des relations extérieures. Il pensait qu'il importait de prendre une attitude moins provoquante, et d'essayer des négociations pour se faire des alliés, ou tout au moins amener quelques-unes des puissances engagées dans le conflit à cesser

les hostilités contre la France. Il se forgeait aussi l'espoir de faire naître à l'Orient de l'Europe une puissante diversion à l'aide de la Suède, de la Turquie et des patriotes polonais. Ces pensées étaient également celles du ministre des affaires étrangères, le girondin Le Brun, et des membres du comité de salut public, qui, pour la plupart, appartenaient à la fraction la moins violente de la Montagne.

Négociations entre la France et la Suède.

Quelques pas furent faits dans cette voie de prudence. Depuis la mort de Gustave III, la Suède s'était renfermée dans la neutralité la plus absolue. Le duc de Sudermanie, sans se laisser ébranler par les menaces de la czarine, avait ordonné des armements importants qu'il disait destinés à protéger sa marine contre les prétentions des belligérants. Divers motifs pouvaient d'ailleurs lui faire désirer l'alliance de la République : c'étaient, d'une part, le désir de retrouver les subsides français, qui faisaient un défaut très-grand aux finances épuisées de la Suède, et de l'autre les craintes que lui inspirait l'ambition sans limites de la Russie, craintes que justifiait et augmentait le projet d'un nouveau partage de la Pologne.

Au mois de janvier 1793, l'ambassadeur de Suède à Paris, M. de Staël, reçut pour instruction de tenter une négociation pour amener la France à contracter une alliance. Cette ouverture, accueillie d'abord assez négligemment, fut ensuite plus sérieusement examinée par le comité de salut public. En même

temps, l'ambassadeur qui était destiné à représenter la République à Constantinople, et qui était sur le point de se rendre à son poste, Sémonville, recevait pour instruction de s'efforcer de faire sortir la Porte de la neutralité sincère dont elle donnait des preuves non équivoques, et de la déterminer à déclarer la guerre à la Russie.

Il n'est pas douteux que ces circonstances influèrent sur la déclaration du 13 avril, et sur un décret du 3 mai, rendu conformément à la proposition du comité de salut public, qui permettait « d'indemniser les alliés de la République des frais d'armement et des dépenses qu'ils feraient pour le développement de ses forces contre ses ennemis ».

Quelques jours après, en effet, un projet de traité entre la France et la Suède était arrêté par le comité de salut public. Le ministre des affaires étrangères le signait unilatéralement (17 mai), et M. de Staël était invité à le transmettre à Stockholm où il serait transformé en traité définitif par la signature des plénipotentiaires français et suédois.

En substance, cet acte consistait dans la promesse faite par le régent de fournir à la République un secours de 15 vaisseaux de ligne, 12 frégates, la flottille, et 60,000 hommes, en échange d'un subside annuel de 18 millions, et d'une somme de 10 millions payable lors de la signature de l'instrument.

Le régent recula devant des engagements si

étendus. Dès le 23 avril, il avait, il est vrai, publié une proclamation dans laquelle il se disait fermement résolu à garder une stricte neutralité, et limitait la contrebande de guerre aux objets de destruction (1); mais il n'osa aller plus loin, et s'exposer aux vengeances de l'Angleterre et de la Russie sans autre appui que celui d'un pays en pleine révolution. Le cabinet de Stockholm cacha sa volonté de ne pas conclure derrière des difficultés de détails. La négociation transportée en Suisse, où elle fut suivie par le baron de Staël retiré chez son beau-père, M. Necker, et par le ministre de France en Suède, Verninhac, traîna en longueur et n'aboutit pas (2).

(1) Une phrase de cette pièce indique l'intention de faire convoyer les bâtiments de commerce suédois, mais la prétention que la présence des navires de l'État dût suspendre le droit de visite des belligérants n'y est pas exprimée.

(2) Tout ce qui touche au projet d'une alliance franco-suédoise est tiré des pièces mêmes conservées aux archives des affaires étrangères à Paris. Barrère, qui à cette époque était très au courant de ce qui avait trait aux relations extérieures dont il était spécialement chargé au Comité de salut public, concurremment avec Danton, parle de cette négociation dans ses mémoires; il n'y voit qu'un prétexte saisi par le terrible tribun pour gagner un pot-de-vin. Si hostile que Barrère se montre à son collègue, la réputation de ce dernier en pareille matière n'est pas assez pure pour que le fait soit invraisemblable. M. de Sybel, qui a rendu compte de toute cette négociation d'après un rapport inédit de M. de Staël, et qui, comme beaucoup d'historiens, professe pour les facultés de Danton une admiration, à mon avis, excessive, rattache sa conduite à un vaste plan de politique étrangère. Quoi qu'il en soit de ces deux versions, qui ne sont pas d'ailleurs con-

D'autres circonstances contribuèrent à entretenir chez les membres du comité de salut public la vague espérance de détacher de la coalition quelques-uns de ses membres. Ils voyaient des symptômes encourageants dans les essais de négociations tentés par certains petits États, et surtout par l'électeur de Bavière, pour établir la neutralité; dans les dispositions incertaines de Frédéric-Guillaume, dans ses regrets d'être engagé dans une guerre dispendieuse, dans l'éloignement de ses principaux conseillers pour l'alliance autrichienne. Enfin la déclaration réitérée du cabinet anglais, qu'il ne voulait pas s'immiscer dans les affaires intérieures de la France, pouvait faire supposer qu'il ne serait pas impossible de traiter avec lui. Ces vaines pensées de pacification étaient nourries par quelques-uns de ces agents subalternes, moitié espions, moitié porteurs de paroles, que dans toutes les guerres les deux parties belligérantes écoutent pour savoir ce qui se passe dans le camp ennemi, et sans attacher à leurs rapports une grande importance (1).

Ni d'un côté, ni de l'autre, il n'était raisonnable

tradictoires, il est certain que la négociation avec la Suède n'aboutit à rien.

(1) J'ai rencontré plus d'une fois la trace de ces tentatives de négociation essayées par des hommes obscurs et souvent peu honorables; elles relèvent ordinairement du domaine de la police plutôt que de celui de la diplomatie. Je n'ai parlé de ces intrigues que quand elles ont eu une importance quelconque.

d'espérer sérieusement la fin des hostilités; nul esprit sensé dans les cabinets européens ne pouvait songer à négocier avec un pays livré à une anarchie aussi complète que la France, où personne n'avait la responsabilité, et où, à tout propos, les hommes momentanément au pouvoir professaient ouvertement les principes les plus subversifs de tout droit des gens. Si, de leur côté, les membres du comité de salut public comprenaient par moment les avantages qu'il y aurait à conclure la paix, au moins avec quelques-uns des coalisés, ils retournaient bien vite à leurs habitudes révolutionnaires. Trois jours après le vote du décret où la Convention déclarait ne pas vouloir s'immiscer dans le gouvernement des autres nations, elle adressait, sur la proposition du comité de salut public, une proclamation très-peu mesurée à tous les peuples pour protester contre l'emprisonnement des commissaires livrés par Dumouriez. Tous les rois y étaient indistinctement attaqués, et la pièce se terminait par l'apostrophe suivante, qui en résume l'esprit : « Peuples qui vivez sous des rois, ils ne veulent pas qu'une nation puissante donne à l'Europe l'exemple d'une constitution libre, fondée sur les droits sacrés de l'homme; ils craignent que le spectacle de cette liberté ne vous apprenne à connaître, à chérir vos droits; il serait perdu pour eux, l'espoir coupable de vous retenir dans ce sommeil dont ils profitent pour saper les fondements de

la liberté qui vous reste, pour forger ces chaînes auxquelles, dans le délire de leur orgueil, ils ont osé condamner l'espèce humaine. »

En présence d'ailleurs des violences des montagnards les plus ardents, de ceux qui avaient Robespierre pour chef, et des dénonciations de Marat et du père Duchesne, les révolutionnaires qui eussent été disposés à une conduite moins extrême à l'intérieur comme à l'extérieur étaient obligés de suivre le mouvement, et à ce moment même, le plus considérable d'entre eux, Danton, contribuait à la catastrophe du 31 mai, qui assurait le triomphe dans la Convention du parti le plus exagéré et le plus incapable de traiter avec les rois.

CHAPITRE XV.

Sommaire. — Succès des Autrichiens en Flandre. — Siége de Mayence. — La Bavière prend part à la guerre. — Combat de Saorgio. — Guerre entre la France et l'Espagne. — Insurrections fédéralistes. — Guerre de Vendée. Siége de Nantes. — Discussion de la Constitution de 1793. — Fin de la session du parlement britannique de 1793.

(Avril — juin 1793.)

Succès des Autrichiens en Flandre.

L'impulsion imprimée à la résistance par le comité de salut public et les représentants en mission ne tarda pas à se faire sentir sur le théâtre de la guerre, et, tandis que les généraux de la coalition perdaient en hésitations un temps précieux, les républicains à peine remis de leurs échecs se ruaient sur leurs ennemis, et se précipitaient en aveugles vers de nouveaux revers.

A l'armée du Nord, Dampierre, bien qu'il n'eût

pas plus de 30,000 hommes ralliés autour de lui, ne put résister aux ordres qu'il recevait de prendre l'offensive pour débloquer Condé. Le 1er mai, il attaqua sur plusieurs points la ligne ennemie, et fut partout repoussé. Sans se décourager, il revint à la charge huit jours plus tard. Il ne fut pas plus heureux, et reçut dans le combat une blessure mortelle. Le vieux général Lamarche, qui prit après lui le commandement, se replia dans la position de Famars, voisine de Valenciennes.

A ce moment, la France était menacée sur sa frontière du Nord par près de 230,000 hommes, forces bien supérieures à celles que la Convention avait pu encore réunir (1). Cobourg, grâce aux nombreux renforts reçus, commandait à 94,000 soldats (2) ainsi disposés : à l'extrême droite, 15,000 Hollandais s'étendaient de la Lys à la mer ; puis venaient aux environs de Tournay, sous le commandement du duc d'York, 8,000 Anglais et 12,000 Hanovriens (3). C'était là tout ce que la puissante Angleterre, dans le délabrement où elle avait laissé

(1) Le total des armées françaises du Nord, de la Moselle et du Rhin montait, au mois de mai, suivant *le Tableau des guerres de la Révolution*, à 210,000 hommes, en y comprenant la garnison des places fortes ; le nombre des hommes disponibles atteignait donc un chiffre très-inférieur à celui des alliés.

(2) Ces chiffres sont ceux que donne Witzleben ; ils coïncident à peu près exactement avec ceux de Jomini.

(3) Les auxiliaires hessois, promis par le traité du 10 avril, n'entrèrent en ligne que beaucoup plus tard, au mois de juillet.

tomber son armée, pouvait mettre en ligne, bien qu'un traité glorieux conclu peu de mois auparavant avec Tippoo Saïb eût pacifié l'Inde. A la gauche d'York, 9,000 Prussiens, revenus du Brabant, occupaient Saint-Amand et Maulde; ils n'avaient plus pour chef le duc de Brunswick-Oels, qui avait montré peu de déférence pour Cobourg dans les premières opérations de la campagne, et qui en conséquence avait été remplacé par le général de Knobelsdorff. Enfin, à l'aile gauche, 45,000 Autrichiens tenaient la frontière du Hainaut, de Saint-Amand à Maubeuge, et donnaient la main à l'armée de Hohenlohe-Kirchberg. Celle-ci, forte de 30,000 Autrichiens, était divisée en trois corps postés de Namur à Trèves. Enfin, à l'est de la ligne, 40,000 hommes, composés de Prussiens, de Hessois, de Saxons et de 7,000 Autrichiens, détachés de l'armée de Hohenlohe-Kirchberg, bloquaient Mayence sous les ordres directs de Frédéric-Guillaume, en attendant que l'arrivée de la grosse artillerie permît d'entreprendre le siége régulier de la place. Brunswick avec 40,000 Prussiens couvrait le siége contre les attaques possibles des armées françaises du Rhin et de la Moselle. Wurmser, qui avait sous ses ordres 24,000 Autrichiens ou soldats des cercles, était venu le joindre avec la meilleure partie de ses troupes, ne laissant que quelques milliers d'hommes sur la rive droite du fleuve.

De la sorte, de Dunkerque au Rhin, les alliés s'étendaient sur toute notre frontière; pas un point important qui ne fût occupé, pas un sentier qui ne fût surveillé; mais, alors que les coalisés disposaient de moyens considérables, nulle part une force imposante, et partant l'impossibilité de porter un de ces coups qui décident le succès d'une campagne. C'était le triomphe complet du système des cordons, et le résultat fut ce qu'il devait alors qu'on suivait un plan aussi contraire aux règles véritables de l'art de la guerre. Les alliés laissèrent ainsi échapper l'avantage que leur promettait leur supériorité momentanée, et donnèrent le temps à l'infatigable Convention d'organiser son armée, de remplir les cadres avec les recrues que faisait affluer la levée des 300,000 hommes, et d'aguerrir ses soldats.

Les coalisés eussent payé cher leurs fautes si les Français avaient eu à leur tête quelques-uns des généraux qui, un peu plus tard, montrèrent de si rares talents militaires, et si le plus grand d'entre eux, encore à ce moment profondément obscur, avait été à même de déployer son art incomparable de réunir ses troupes en une seule masse, et de fondre sur les corps divisés de l'ennemi pour les écraser séparément sous le poids de forces supérieures. Mais, au début, les chefs républicains ne montrèrent pas plus de génie que leurs adversaires, et la guerre traîna longtemps sans événements décisifs.

Cobourg, par tempérament aussi bien que par obéissance aux ordres qu'il recevait, était peu porté à tenter des manœuvres hardies. Toute son ambition était d'investir Valenciennes, et en s'emparant de cette place de mettre aux mains de l'Autriche une première compensation de ses efforts. Pour que cette opération fût possible, il fallait chasser les Français du camp de Famars; mais Cobourg ne se résolut à attaquer cette position que le 23 mai, après l'arrivée de tous ses renforts. Les Républicains reçurent vigoureusement les assaillants, et le combat dura toute la journée; au soir, les alliés occupaient des positions qui menaçaient sérieusement la ligne française, et Lamarche profita de la nuit pour se replier sur le camp de César, situé entre Valenciennes, Bouchain et Cambray.

Après cet avantage, un général audacieux aurait poussé vigoureusement les républicains, et tenté une pointe sur Paris. Mais Cobourg était incapable de conceptions aussi aventureuses. En présence de cette triple barrière de forteresses dont Louis XIV, Louvois et Vauban ont doté la France, et qu'on a si justement appelée la frontière de fer, l'Autrichien n'osa passer outre. Il venait d'ailleurs de perdre le concours du colonel Mack, qui l'avait inspiré depuis le commencement de la campagne. Le nom de cet officier est resté dans l'histoire écrasé par le souvenir de la capitulation d'Ulm, alors qu'il suc-

comba sous une des manœuvres les plus habiles de Napoléon; il a été frappé comme plus d'un général de mérite par le pire malheur qui puisse atteindre un homme public, celui de présider au désastre de sa patrie; comme tous ceux qui ont éprouvé une fortune aussi sévère, il a été jugé sans pitié, sans une juste appréciation des circonstances adverses qui se sont réunies contre lui. Cependant les témoignages contemporains antérieurs à la catastrophe le présentent comme un officier d'état major du plus grand mérite; il excellait à dresser des plans de campagne dans le cabinet, et, s'il était peu capable de les mener toujours à bien sur les champs de bataille, s'il était plus théoricien que praticien, il n'en est pas moins vrai que les débuts de la campagne de 1793, inspirés par lui, furent constamment heureux, que les Pays-Bas furent rapidement reconquis, les Français complétement battus à cinq reprises différentes, et qu'à dater de son départ les Autrichiens cessèrent d'avoir d'éclatants succès. Mack excitait de violentes jalousies; son grade peu élevé, sa jeunesse relative, irritaient beaucoup de vieux généraux appelés à exécuter ses projets. A Vienne, on lui savait mauvais gré d'avoir été l'agent le plus actif de la négociation avec Dumouriez, que ni l'empereur ni Thugut n'avaient jamais vue d'un œil favorable. Il ne put résister à toutes ces inimitiés, et, quand une blessure reçue à Famars justifia son éloignement, il

était déjà décidé qu'il serait remplacé à la tête de l'état major par le prince de Hohenlohe-Kirchberg. Ce dernier était un homme médiocre, très-entiché des vieux systèmes militaires, très-partisan de la guerre méthodique, et peu fait pour donner des conseils téméraires. Cobourg se borna donc, conformément au plan d'Anvers, à entreprendre le siége de Valenciennes avec une partie de ses troupes, tandis que le reste maintenait l'armée française.

Les républicains n'entravèrent en rien l'exécution de cette entreprise. Custine venait d'être appelé au commandement de l'armée du Nord. Avant de s'éloigner de celle du Rhin, il avait voulu tenter un effort pour troubler le siége de Mayence (17 mai). Il fut repousse avec perte et obligé de se retirer dans ses lignes de la Lauter. Convaincu par cette expérience que les soldats de la République n'étaient pas assez aguerris pour affronter en rase campagne les vieilles bandes alliées, il ne voulut pas en arrivant s'exposer à un nouvel échec. Les troupes dont il prenait le commandement étaient ébranlées par des revers réitérés; il crut surtout utile de raffermir leur moral. Les effets de la levée des 300,000 hommes commençaient à se faire sentir, et l'infériorité numérique des Français tendait à disparaître. Il convenait de profiter du répit laissé par l'ennemi pour réunir, armer, instruire les recrues qui arrivaient. Cette prudence porta ses fruits, mais elle fut funeste

au général lui-même, et servit de prétexte à l'accusation capitale qui fut peu après portée contre lui.

Siége de Mayence.

Sur le Rhin, à la suite de l'échec éprouvé par Custine, le 17 mai, les deux armées se bornèrent à s'observer, et le prudent Brunswick ne tira aucun avantage de la supériorité de ses forces. Pendant ce temps, le blocus de Mayence continuait; mais le manque de grosse artillerie retardait les opérations du siége. Par une combinaison qui décèle quel défaut de concert existait parmi les chefs des armées coalisées, on faisait venir de Hollande les pièces destinées à canonner Mayence, tandis que le parc autrichien était dirigé des bords du Danube sur Valenciennes. C'est le contraire de ce qu'il aurait fallu faire : des deux côtés on perdait un temps précieux en trajets inutiles. Il en résulta que, bien que l'investissement de Mayence remontât à la mi-avril, l'ouverture de la tranchée n'eut lieu qu'à la mi-juin.

La Bavière prend part à la guerre.

Un peu auparavant, 8,000 Bavaro-Palatins vinrent renforcer l'armée assiégeante. Ce n'était pas sans peine que l'Autriche avait fini par vaincre la force d'inertie qu'opposait l'électeur Charles-Théodore. Il fallut que le vice-chancelier de l'empire (30 avril) adressât une note menaçante au ministre bavarois à Vienne. Il y était fait des allusions directes aux négociations entamées entre la République et l'électeur, et aux obstacles que rencontrait dans les États de ce prince la marche des troupes autrichien-

nes. « L'empereur, » y était-il dit, « n'avait pu voir qu'avec peine et indignation qu'on eût préféré l'intérêt particulier à l'intérêt général, qu'on eût adopté des plans fondés sur une convenance particulière au mépris de ses devoirs constitutionnels... que, séduit par des insinuations, on eût établi sa propre sûreté sur une politique et sur des principes de neutralité diamétralement opposés à la constitution germanique... qu'on n'eût point hésité à opposer mille obstacles aux dispositions faites par la diète de l'empire pour la conservation et la défense de la patrie menacée, afin de paralyser ou de rendre infructueuses les opérations contre l'ennemi commun (1). » L'électeur devait donc au plus vite se mettre en mesure de fournir son triple contingent; « c'était la seule manière d'effacer les fâcheuses impressions que sa conduite n'avait pu manquer de faire naître sur l'esprit de ses co-États et sur celui de tout le public germanique ». Ce langage était trop net pour que la cour de Munich pût persister dans son attitude pacifique, et elle dut remplir ses obligations fédérales en envoyant ses soldats rejoindre l'armée du roi de Prusse.

Combat Saorgio.

Au midi, les événements de la guerre n'étaient pas plus favorables qu'au Nord. En Savoie, les hostilités, interrompues par les neiges, n'avaient pas été

(1) Ce texte est celui qui se trouve dans les *Mémoires d'un homme d'État*. Le *Moniteur*, n° 172, en donne un autre, différent dans la forme, mais semblable pour le fond.

reprises. Dans le comté de Nice, les Piémontais, grossis de quelques milliers d'Autrichiens, faisaient éprouver aux républicains un grave échec (12 juin). Le général français Brunet voulait s'emparer de la redoutable position de Saorgio, opération dont la réussite eût eu pour effet de le rendre maître du grand chemin des Alpes, et de rejeter les Sardes dans les plaines du Piémont; mais il vint se briser contre des retranchements inexpugnables, et perdit dans le combat l'élite de ses troupes.

Sur les Pyrénées, les armes républicaines avaient été également malheureuses. Pour soutenir une guerre qu'elle approuvait, la nation espagnole fit un effort auquel elle n'était plus accoutumée. Dans ce pays où il était ordinairement si difficile de trouver des soldats, il ne fut pas nécessaire d'avoir recours au recrutement forcé; les volontaires affluèrent pour combattre une nation qui proscrivait ses prêtres et tuait son roi; ils suffirent à remplir les cadres de l'armée. Des offrandes versées par les dignitaires ecclésiastiques, par les ordres monastiques, par les particuliers de toute classe, affluaient au Trésor public; tandis que les corporations des aveugles, vivant, dans les grandes villes, du produit de la vente des complaintes dans les rues, donnaient une somme assez ronde, de grands seigneurs organisaient des corps à leurs frais; le duc de l'Infantado, entre autres, en leva un dans ses propriétés, et en prit le com-

Guerr entre la France et l'Espagne.

mandement pendant la campagne. Les religieux montrèrent un zèle extrême, et les soins prodigués par eux aux blessés et aux malades contrastèrent avec le dénûment qui apparaissait dans les autres parties de l'administration. L'évêque de Saragosse alla même jusqu'à demander l'autorisation de former un régiment de moines, mais cette proposition ne fut pas accueillie. La somme des dons patriotiques s'éleva à 73 millions, dépassant ainsi de beaucoup ceux qui étaient faits au même moment en France et en Angleterre.

Les Espagnols se préparèrent à attaquer la France par les deux points uniques où les montagnes des Pyrénées ne rendent pas la frontière infranchissable. Ils mirent en ligne deux armées, l'une de 20,000 hommes, dirigée contre le pays basque, l'autre de 24,000, destinée à envahir le Roussillon. Des corps d'émigrés montant à 4,000 hommes environ furent répartis entre chacune d'elles. L'état de faiblesse et de dénûment où se trouvaient les troupes françaises opposées donnaient à espérer des succès faciles.

Vers la mi-avril, au début de la guerre, Charles IV publia un manifeste modéré où il établissait sans peine qu'il n'avait pas provoqué la rupture. En entrant en campagne, le général qui commandait aux Pyrénées-Orientales, Ricardos, lança une proclamation où il donnait à la lutte le caractère désintéressé que les puissances du Nord cessaient

de lui attribuer; il déclarait qu'il n'entrait pas en France comme ennemi, mais que son roi, « constant ami de la monarchie et de la nation française, se proposait uniquement de les délivrer de l'horrible despotisme et de la tyrannie dont l'affligeait une assemblée illégale, usurpatrice et effrénée, qui, après avoir subverti et foulé aux pieds la religion, la sûreté et les propriétés générales et individuelles, commis de sang-froid les assassinats les plus inouïs sur les personnes les plus respectables et innocentes, avait mis le comble à ses forfaits et à ses iniquités par le plus atroce parricide en versant le sang de son bienfaisant et légitime souverain. »

Le cabinet de Madrid s'était décidé à porter son principal effort sur la frontière de Catalogne, et à se borner vers les Pyrénées occidentales à empêcher l'invasion de son territoire. Il espérait que ses troupes, après s'être emparées de quelques places du Roussillon, n'auraient pas de grandes difficultés à s'y maintenir, et qu'elles seraient à même de porter secours aux mécontents du Midi, si, comme quelques symptômes le faisaient supposer, ils entraient en révolte ouverte contre la Convention. Ricardos était un officier d'un vrai mérite : après plusieurs combats heureux pour les Espagnols, il fit éprouver aux républicains près du Mas d'Eu (19 mai) un très-grave échec, et les rejeta sous les murs de Perpignan. Il put alors entreprendre, sans être inquiété, le siége

des places de la vallée du Tech, qui capitulèrent successivement dans l'espace d'un mois : le fort des Bains, Prats de Mollo et Bellegarde. L'occupation de cette dernière forteresse, qui commandait la seule grande route faisant communiquer la Catalogne avec le Roussillon, était un avantage important.

Fidèle à l'attitude loyale qu'il avait prise dès le début de la guerre, le gouvernement de Charles IV fit arborer le drapeau blanc sur les places conquises, répudiant ainsi la politique spoliatrice que suivaient au même moment les autres coalisés.

Aux Pyrénées occidentales, il ne se livrait que des combats sans conséquence, où l'avantage resta le plus souvent aux Espagnols commandés par un chef distingué, le général Caro.

Insurrections fédéralistes.

Tandis que nos armées essuyaient de toutes parts des échecs, la crise intérieure qui déchirait la République arrivait au dernier degré d'intensité. Les journées du 31 mai et du 2 juin virent les Girondins expulsés de la Convention; les Montagnards y régnèrent désormais en maîtres; mais beaucoup de départements ne se montrèrent pas disposés à plier sous leur joug.

Il y avait déjà quelque temps que plusieurs des plus grandes villes de France témoignaient la résolution de ne pas suivre l'Assemblée dans la voie de violence où elle était entraînée.

A Marseille, les sections se mirent de bonne heure en opposition avec les Montagnards (commencement de mai). Elles établirent un tribunal populaire chargé de juger les perturbateurs, et instituèrent un comité central dont un des premiers actes fut de lever une force départementale de 6,000 hommes, destinée à défendre la liberté de la Convention. Les trente-deux sections de la ville envoyèrent une adresse à cette assemblée, où elles promettaient « d'exterminer les audacieux qui porteraient des mains parricides sur les législateurs, et attenteraient à la représentation nationale ».

A Lyon, ville vouée au commerce, les opinions modérées prévalaient ; les croyances religieuses étaient profondes, et les partisans de la royauté se trouvaient en grand nombre. Depuis l'établissement de la République, une poignée de Jacobins essayait d'établir son pouvoir par la terreur ; elle rencontra une vive résistance qui aboutit à un combat sanglant (29 mai). Malgré l'appui donné aux exaltés par deux représentants accompagnés de quelques troupes régulières, les modérés restèrent maîtres du terrain, chassèrent la municipalité montagnarde, en établirent une autre, et jetèrent en prison les plus fougueux démagogues, notamment leur chef, le Piémontais Chalier.

Les événements du 31 mai firent éclater sur d'autres points l'éloignement qu'inspirait à une partie

considérable de la France la conduite violente des Montagnards. Le signal de la résistance armée partit du département de l'Eure, sous l'impulsion d'un des principaux Girondins, qui avaient quitté Paris, Buzot. Les autorités départementales décrétèrent la levée de 4,000 hommes (4 juin) destinés à marcher sur la capitale, et l'envoi de commissaires aux administrations voisines pour concerter les opérations. A Caen, on arrêta deux représentants du peuple en mission à l'armée des côtes de Cherbourg, et des convocations étaient adressées aux départements environnants pour se réunir en fédération.

Les cinq départements bretons et celui de la Mayenne suivirent une ligne de conduite analogue, et nommèrent des députés pour former à Rennes une autorité commune. De ces divers points on s'entendit, et on envoya à Caen des représentants qui se constituèrent en assemblée centrale de résistance à l'oppression « et déclarèrent nuls tous les actes de la Convention à partir du 27 mai, jusqu'au jour où elle recouvrerait son intégrité ».

A Bordeaux, la population prit vivement parti pour ses députés. Les administrations du département adressèrent à la Convention une protestation énergique contre les événements du 31 mai, et firent quelques préparatifs militaires. Deux représentants du peuple, venus de Paris pour calmer le mouvement, furent arrêtés et conduits jusqu'à la

limite de la Gironde. Un certain nombre de départements voisins se montrèrent disposés à seconder ce mouvement.

Des sentiments analogues se faisaient jour à Toulouse et dans presque tout l'ancien Languedoc. Dans la Lozère où, depuis le camp de Jalès, n'avait cessé de régner une certaine agitation, les ennemis de la révolution reprenaient les armes et arboraient le drapeau blanc.

Marseille se concertait avec Nîmes et Toulouse pour mettre des troupes en mouvement; la petite armée de ces villes fut dirigée vers le Rhône, et remonta le cours du fleuve; elle força les passages de la Durance, occupa Avignon, Orange et Pont Saint-Esprit restés fidèles à la Convention, et tendit ainsi la main aux Lyonnais.

La Vendée était également le théâtre de graves événements. A la suite de leur succès d'avril, les chefs du Bocage prenaient l'offensive. Le 5 mai, ils occupaient la ville de Thouars de vive force, puis ils se portèrent sur Fontenay, alors chef-lieu du département de la Vendée; repoussés dans une première attaque (10 mai), ils triomphèrent complétement dans une seconde. Les républicains mis en pleine déroute leur abandonnèrent quarante-deux pièces de canon (25 mai). Guerre de Vendée.

Après cette victoire, les chefs royalistes, maîtres incontestés du Marais comme du Bocage, essayèrent

de soumettre à un gouvernement organisé le pays où ils commandaient. Ils établirent à Châtillon, bourgade située au cœur du pays insurgé, un conseil supérieur où siégeaient en nombre à peu près égal des ecclésiastiques, des nobles et des hommes de loi. A la tête de ce premier essai d'organisation figurait un personnage singulier : c'était un prêtre qui s'attribuait faussement la qualité d'évêque *in partibus* d'Agra et d'envoyé du Pape. Cette fraude, dont les chefs vendéens eux-mêmes étaient dupes, exerça un puissant prestige sur les populations croyantes de l'Ouest, et contribua à les soutenir dans les rudes épreuves qu'elles traversaient pour le soutien de leur foi. Dès les premières séances, le conseil s'efforça de former des magasins, d'établir une trésorerie, et, au commencement de juin, l'insurrection de l'Ouest menaçait de prendre une consistance redoutable pour la République.

Cependant le comité de salut public, convaincu, au début même, du danger que lui faisait courir la Vendée, dirigeait contre elle des forces considérables. A Orléans se formaient des bataillons composés des éléments les plus hétérogènes : de volontaires, d'hommes appartenant à la réquisition des 300,000 hommes, de cadres tirés avec précipitation des armées qui combattaient à la frontière. A ces troupes mal ordonnées furent adjoints 12,000 Parisiens que la commune avait recrutés avec l'approbation de la

Convention, et qui étaient sous les ordres du trop fameux Santerre. Biron, nommé récemment au commandement de l'armée de La Rochelle devait, à l'aide de ces nouveaux renforts, porter les derniers coups à la rébellion. Jusque-là, les chefs républicains dans l'Ouest avaient agi individuellement, sans souci de leurs collègues, dirigés uniquement par le désir de se distinguer. On espérait que le nouveau général, officier expérimenté, rétablirait l'unité et la discipline.

Mais les Vendéens le prévinrent. A la suite de la victoire de Fontenay ils avaient accordé quelques jours de répit à leurs soldats pour les laisser vaquer à leurs travaux champêtres; puis ils les réunirent de nouveau, et se dirigèrent sur Saumur, où se trouvaient rassemblés 11,000 républicains. Là ils remportèrent encore une complète victoire, et s'emparèrent de la ville (9 juin).

Après ce succès, les chefs délibérèrent sur les avantages qu'il fallait en tirer. Quelques-uns proposèrent de marcher sur Paris; mais cette entreprise, tentante par les conséquences qu'eût entraînées la réussite, était en réalité impraticable avec une armée de paysans tout à fait hors d'état de faire quatre-vingts lieues en pays ennemi sans se débander; d'autres parlèrent d'une pointe vers Niort, et, attribuant aux mouvements de la Lozère qu'ils connaissaient vaguement une importance qu'ils n'avaient pas, ex- Siége de Nantes.

primèrent l'espoir de se rapprocher des royalistes du Midi. Celui des Vendéens qui avait le plus d'expérience militaire et qui était le plus capable de concevoir une opération stratégique, Bonchamps, proposa et fit adopter un plan plus simple et plus sage. Initié, suivant toute apparence, aux projets de la Rouërie, il savait quels nombreux ferments de guerre civile renfermaient la Bretagne et le Maine. Il démontra qu'il fallait s'emparer de Nantes. Si les royalistes, maîtres d'une aussi grande ville et d'un port aussi important, y établissaient un gouvernement, tout le pays situé à la droite de la Loire se soulèverait; l'Angleterre, désormais édifiée sur la puissance de l'insurrection, nouerait avec ses chefs des rapports devenus faciles, et leur fournirait abondamment les armes et les munitions dont ils avaient grand besoin. Le succès ne présentait pas d'obstacles invincibles, car la place était à peu près ouverte, et n'avait qu'une faible garnison.

Avant de quitter Saumur, les Vendéens, pour donner à leurs opérations un ensemble qui leur avait manqué jusque-là, nommèrent un généralissime, et, avec une sagesse bien opposée à l'esprit d'exclusion dont les émigrés faisaient preuve en toute occasion, ils appelèrent à ce poste Cathelineau qui, dans le début de la guerre, avait déployé de vraies qualités militaires. Ainsi, par un jeu bizarre de la fortune,

un duc et pair commandait les républicains, et un voiturier les royalistes.

Quoiqu'un certain nombre de paysans eussent regagné leurs chaumières, 30,000 Vendéens se présentèrent sous les murs de Nantes. En même temps, Charette, homme habile, mais d'un caractère entier et jaloux, qui était parvenu à courber sous son commandement toutes les bandes du Marais, mais ne subissait pas franchement la prééminence de Cathelineau, consentait à attaquer Pont-Rousseau, faubourg de Nantes, situé sur la rive gauche de la Loire.

L'assaut fut vigoureux (29 juin); mais la garnison, soutenue par un très-grand nombre d'habitants attachés aux opinions républicaines, se défendit avec l'énergie du désespoir, et, après que Cathelineau eut été mortellement frappé, les Vendéens furent contraints à la retraite.

Parmi les erreurs nombreuses qui peuvent être imputées à Pitt dans la conduite de la guerre, une de celles qui eut les conséquences les plus sérieuses fut de n'avoir pas dès l'abord reconnu l'importance de l'insurrection vendéenne, et de ne l'avoir pas secourue au moment décisif, alors qu'elle n'était ni découragée par les revers, ni épuisée par une lutte inégale. Si quelques bataillons réguliers anglais et une artillerie bien servie eussent secondé l'attaque de Nantes, il est très-probable que la ville serait

tombée aux mains des assaillants, et cet événement eût eu des conséquences dont il est difficile d'apprécier l'importance. Ce qui aggrave la faute commise par le cabinet de Saint-James, c'est qu'à ce moment même il avait sous la main quelques troupes destinées à une expédition contre les Antilles françaises. On proposa à Pitt de les envoyer au secours des Vendéens, mais il était plein de défiance pour les émigrés dont les espérances avaient été si souvent démenties par l'événement, et il répugnait à tout ce qui pouvait l'engager dans les dissensions intérieures de la France. On savait mal à Londres d'ailleurs ce qui se passait dans l'Ouest; les rapports y étaient plus fréquents avec la Normandie qu'avec le Poitou, et on n'y distinguait guère l'insurrection royaliste et religieuse de la Vendée du mouvement fédéraliste de Caen. Les noms des Cathelineau, des Bonchamps, des Charette étaient inconnus, et on croyait que le chef des insurgés était toujours le perruquier Gaston, tué dans une des premières rencontres, qu'on qualifiait du titre de marquis. Pitt, à cette époque, était beaucoup plus jaloux d'assurer à son pays la possession de colonies riches qui pourraient lui être abandonnées à titre d'indemnité lors de la paix, suivant lui prochaine, que d'aventurer ses soldats dans une entreprise dont les chances lui étaient mal connues. Il refusa donc de modifier ses plans, et ce ne fut pas la seule fois qu'un esprit si éminent à d'au-

tres égards manqua de clairvoyance dans la direction des opérations militaires, et dans l'appréciation de l'état intérieur de la France.

Le revers si grave essuyé devant Nantes n'abattit pas le courage des Vendéens. D'Elbée succéda comme généralissime à Cathelineau, des succès éclatants ne tardèrent pas à rétablir le prestige des armées royales, et Biron ne fut ni plus habile ni plus heureux que ses prédécesseurs. Il disposait de plus de 50,000 hommes, de qualité médiocre, il est vrai. Il les divisa en plusieurs corps, de façon à ne réunir nulle part des forces imposantes. Westermann, qui lui avait été donné comme lieutenant, voulut profiter du moment où les Vendéens étaient occupés au siége de Nantes pour pénétrer au cœur de la contrée. A la tête de quelques milliers de soldats, il s'avance hardiment en plein Bocage, et bat les paysans qui, sous le commandement de La Rochejacquelein et de Lescure, étaient restés dans leur pays. Il pénètre alors à Châtillon dont les insurgés avaient fait une espèce de capitale, détruit les magasins commencés, et délivre les prisonniers républicains. Mais il ne tarda pas à payer cher ce succès éphémère. Bonchamps, revenant de l'expédition d'outre-Loire, rejoignit ses deux compagnons, et le général républicain, surpris par eux dans la position du Moulin aux chèvres, fut mis dans la plus complète déroute (5 juillet).

Peu de jours après ce terrible échec, le général La Barolière sortait d'Angers à la tête de 15,000 hommes. Victorieux dans un premier combat, il était vaincu à Vihiers. Santerre assistait à l'affaire avec les volontaires parisiens, et les Vendéens, exaspérés par la présence de cet homme qui leur était particulièrement odieux, mirent dans la poursuite un acharnement extrême; les républicains furent complétement dispersés; c'est à peine si 5,000 d'entre eux purent se rallier en désordre à Chinon et à Saumur.

Discussion de la Constitution de 1793.

En présence des dangers redoutables qui les menaçaient au dedans comme au dehors, les Montagnards ne plièrent pas. Toutefois, dans les premiers moments qui suivirent les événements du 31 mai, les vainqueurs ne montrèrent pas de suite l'énergie qu'ils déployèrent quelques semaines plus tard. La majorité de la Convention, comme toutes les majorités, était composée d'hommes incertains. Beaucoup avaient vu avec stupeur le coup qui avait frappé leurs collègues du côté droit vers lesquels penchaient timidement leurs sympathies. Même parmi les exaltés plus d'un hésitait, et inclinait à ne pas pousser la victoire aux dernières conséquences.

D'ailleurs le mouvement fédéraliste qui se manifestait hors de Paris ne prit pas immédiatement le caractère de guerre ouverte. Les administrations locales, en se refusant à reconnaître certains actes

de la Convention, ne rompirent pas toutes relations avec elle, et restèrent dans une situation indécise qui n'était ni la révolte ni l'adhésion. Les lois, telles que les avait votées la Constituante, rendaient possible cette conduite ambiguë. Le lien qu'elles établissaient soit entre le gouvernement central et les autorités des départements, des districts et des communes, soit entre ces différentes autorités, était assez lâche pour permettre à leur attitude de varier, non-seulement de département à département, mais encore de district à district, de commune à commune. Dans la même contrée on rencontrait sur un point l'insurrection armée, sur un autre une expectative prudente, ailleurs enfin l'obéissance complète et parfois ardente aux ordres de Paris. En réalité, les deux tiers du territoire étaient livrés à l'anarchie.

Dans les premiers jours qui suivirent l'expulsion des principaux Girondins, les Montagnards se bornèrent à obtenir le renouvellement des comités. Le comité de salut public seul fut maintenu; il eut l'ordre de présenter dans les huit jours un projet de constitution, et de préparer des lois réglant le mode d'exécution d'un emprunt forcé sur les riches, et l'organisation d'une armée révolutionnaire.

Le vote du décret du 13 avril avait démontré que les illusions conçues après la conquête de la Belgique et celle de Mayence s'étaient dissipées. La discussion de la constitution prouva également que le comité

de salut public, rendu à une plus saine appréciation des choses, ne croyait plus que les trônes allaient s'écrouler les uns après les autres à la voix de la République, et jugeait utile de laisser une porte ouverte aux négociations possibles avec les cabinets européens. Sous cette inspiration, Hérault de Séchelles, ami de Danton, rédigea, et la Convention vota (18 juin) le chapitre de la nouvelle constitution intitulé : des rapports de la République française avec les nations étrangères. En voici le texte :

Article Ier. Le peuple français se déclare l'ami et l'allié naturel des peuples libres.

Article II. — Il ne s'immisce pas dans le gouvernement des autres nations ; il ne souffre pas que les autres nations s'immiscent dans les siennes.

Article III. — Il donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté ; il le refuse aux tyrans.

Article IV. — Il ne fait point la paix avec un ennemi qui occupe son territoire.

L'article II était une renonciation formelle aux principes de propagande universelle proclamés par le décret du 19 novembre précédent, et l'article IV, en disant que la République refusait de traiter avec l'ennemi tant qu'il occupait le territoire, indiquait la bonne volonté de négocier avec lui dès qu'il consentirait à évacuer le sol français.

Cette affectation imitée des Romains de poser dans

une loi une base absolue à tout pourparler fut même combattue. mais elle était trop conforme au goût du jour pour ne pas être acceptée. A Mercier qui demandait si on était toujours sûr de triompher, et si on avait fait un pacte avec la victoire, Bazire répondit : « Non, mais nous en avons fait un avec la mort. » Mot qui cesse d'être déclamatoire, et devient terrible dans la bouche d'un homme qui portait, quelques mois plus tard, sa tête sur l'échafaud.

Fin de la session du parlement britannique de 1793.

La veille du jour où la Convention était le théâtre de cette discussion, avait lieu au parlement anglais un débat qui indiquait clairement combien étaient vaines les pensées de paix qui avaient pu, à certains moments, traverser la tête de Danton et de quelques-uns de ses amis. Au moment où la session allait se terminer, l'opposition crut utile d'appeler l'attention de la chambre sur la situation extérieure. Fox vint proposer une adresse au roi pour demander le rétablissement de la paix. Il exposa que la guerre avait été entreprise pour venir au secours des Hollandais alliés de l'Angleterre, et empêcher les agrandissements de la France ; que le gouvernement britannique n'avait cessé de répéter qu'il n'avait nulle intention de se mêler du gouvernement intérieur de ses voisins ; suivant le chef des whigs, le but proposé était atteint par suite des derniers succès militaires. Il terminait en faisant remarquer que, si les principes mis en avant par les républicains de Paris

étaient dangereux, les procédés dont les souverains usaient vis-à-vis de la Pologne ne l'étaient pas moins. En résumé, il pensait que la continuation des hostilités ne pouvait entraîner que des calamités pour le pays.

Burke répliqua avec sa véhémence accoutumée. Quant à la Pologne, faisant réserve de ses sentiments à l'égard de la conduite tenue vis-à-vis de cette malheureuse contrée, il dit que l'Angleterre ne devait pas rompre avec trois alliés puissants et utiles dans une grande guerre pour défendre les intérêts d'un pays « qui pouvait être considéré par rapport à la Grande-Bretagne comme situé dans la lune » (1). Puis il déclara la paix impossible, car avec qui traiter? Les hommes à qui on avait eu affaire au moment de la rupture, Le Brun, Roland, Brissot, Clavière étaient en prison ou en fuite; seul, Marat restait debout. L'éloquent orateur terminait son discours par un tableau coloré de la scène honteuse que présenterait un ambassadeur anglais venant demander la paix, et faire amende honorable à la barre de la Convention.

Après lui, Pitt développa en termes pratiques les raisons qui ne permettaient pas de penser à la paix. Il fallait, pour qu'elle se conclût, que les principes connus sous le nom de Droits de l'homme, qui ne

(1) For, with respect to us, Poland might be, in fact, considered as a country in the moon.

prêchaient que conquête au dehors, tyrannie et confusion au dedans, cessassent de prévaloir; il fallait que les forces de l'ennemi fussent assez affaiblies, et celles de l'Angleterre assez augmentées, pour assurer la paix à venir. Au moment présent, ce résultat ne pouvait être atteint, car quelle sécurité pouvait présenter un pays livré au pouvoir inconstant de la populace? « A chaque phase de leurs révolutions successives, » s'écria-t-il, « nous avons dit : Nous avons eu le pire des spectacles, la mesure de l'iniquité est comble; nous ne serons pas plus longtemps froissés et étonnés par la vue de crimes renouvelés et de monstruosités croissantes. Et le courrier suivant nous donnait lieu de nous reprocher à nous-mêmes notre crédulité en nous apprenant de nouveaux crimes et des monstruosités encore plus effrayantes... Si nous traitions avec Marat avant la fin de la négociation il retomberait dans la lie populaire dont il est sorti, et laisserait la place à un scélérat encore plus atroce que lui (1). » Demander

(1) In every one of the stages of their repeated revolutions, we have said : Now we have seen the worst, the measure of iniquity is complete, we shall no longer be shocked or astonished by the contemplation of added crimes and increasing enormities. The next mail gave us reason to reproach ourselves with our credulity, and by presenting us with fresh crimes and enormities still more dreadful. . . . .
Should we treat with Marat, before we had finished the negociation, he might again have descended to the dregs of the people from whom he sprung, and have given place to a still more desperate villain.

la paix serait donner à l'ennemi une confiance dans le découragement des Anglais que ne justifiaient nullement les débuts heureux de la guerre.

Ces raisons si bien faites pour agir sur la majorité firent repousser la motion de Fox par 187 voix contre 47.

La session fut close peu de jours après, et le roi, dans le discours prononcé à cette occasion, proclama la même politique que Pitt. « Ce n'est, » dit-il, « que par la persévérance dans nos efforts vigoureux et en essayant de tirer parti des avantages que nous avons déjà obtenus, que nous pourrons atteindre le grand but que j'ai toujours eu en vue: le rétablissement de la paix, fondé sur des bases qui puissent assurer notre tranquillité permanente et celle de toute l'Europe. »

Ainsi l'Angleterre, par la voix de son roi comme par celle de son premier ministre, abandonnait chaque jour davantage la mesure qu'elle avait paru vouloir garder au début de la guerre, et transformait la lutte en un duel à mort avec la République.

CHAPITRE XVI.

Sommaire. — Second Comité de salut public. — Fin de l'insurrection normande. — Soulèvement de Lyon. — Prise de Condé. — Prise de Valenciennes. — Prise de Mayence. — Inaction des coalisés.

(JUIN — AOUT 1793.)

Le moment d'hésitation que montra la Convention après le 31 mai ne fut pas de longue durée : la résistance fédéraliste en s'organisant, et surtout les efforts faits à Caen par quelques députés girondins pour se donner une armée, poussèrent les Montagnards aux dernières violences. Convaincus qu'il fallait écraser leurs adversaires ou périr eux-mêmes, ils ne tinrent plus aucun compte des hommes timides de la plaine. Second Comité de salut public.

Le 10 juillet, expiraient les pouvoirs du comité de salut public. Plusieurs de ses membres, accusés de

ne pas montrer une énergie suffisante, furent remplacés, et il n'y siégea plus que des hommes appartenant à la partie la plus extrême de l'assemblée : c'étaient Barrère, Jean Bon Saint-André, Gasparin, Couthon, Hérault de Séchelles, Saint-Just, Thuriot, Robert Lindet, Prieur de la Marne. Ils manièrent alors le pouvoir avec une énergie et une absence de scrupules sans pareilles, et ne souffrirent bientôt aucune autorité qui ne leur fût soumise. Les autres comités ne s'occupèrent plus que d'affaires spéciales et à peu près étrangères à la politique active. A peine laissa-t-on au comité de sûreté générale, composé d'hommes aussi violents, mais moins notables, quelques fonctions de basse police. Seul, le comité des finances, dirigé par l'infatigable Cambon, conserva son indépendance.

Peu de temps après, Thuriot et Gasparin furent remplacés au comité de salut public par les deux hommes qui représentent le mieux aux yeux de la postérité les deux caractères de cette terrible institution, Robespierre (27 juillet), dont le nom réveille le souvenir de tous les crimes de la révolution, Carnot (14 août), à qui l'histoire a donné le nom d'organisateur de la victoire. Vers la fin d'août, le le nombre des membres fut porté à douze, et complété par l'adjonction de Prieur de la Côte-d'Or, de Billault-Varenne et de Collot-d'Herbois.

Les duo-décemvirs se partagèrent alors leurs im-

menses attributions, laissant à chacun d'eux une liberté à peu près complète dans le département qui lui était confié. Carnot s'occupait du personnel militaire et du mouvement des armées; Prieur de la Côte-d'Or de la fabrication des armes, des munitions et du service des hôpitaux; Robert Lindet et Prieur de la Marne des subsistances, de l'habillement et des transports; Jean Bon Saint-André de la marine; Hérault de Séchelles et Barrère des affaires étrangères, et ce dernier, doué d'une grande facilité de rédaction, était le rapporteur habituel du comité. Robespierre, Couthon et Saint-Just, étroitement unis, formaient une espèce de bureau révolutionnaire qui envoyait pêle-mêle à la guillotine ceux qui avaient le malheur de lui faire ombrage. Billaut-Varenne et Collot-d'Herbois correspondaient avec les autorités départementales, et les excitaient à la répression sanglante qui couvrait le pays de deuil. A l'exception de Carnot, qui déploya des qualités rares, il s'en fallait de beaucoup que ces dictateurs fussent des hommes extraordinaires (1); les uns

(1) Si on veut se rendre un compte exact et impartial du niveau intellectuel des membres du Comité de salut public, il faut lire les mémoires de Barrère. Il est difficile de rencontrer rien de plus plat et de plus confus. On est confondu quand on voit quel esprit mesquin et étroit dévoile, dans le récit de scènes si tragiques et si grandes, un homme qui y joua un rôle important, et fut le rédacteur ordinaire des duodécemvirs.

Les discours de Robespierre ne donnent pas davantage l'idée d'une intelligence bien vaste. Hors les cas où, excité par l'envie

n'étaient que des pourvoyeurs d'échafauds, les autres des administrateurs laborieux qui abandonnèrent complétement la scène après une courte apparition. Dans les années de confusion qui suivirent la terreur aussi bien que sous l'empire, leurs noms furent à peine prononcés, bien que plusieurs d'entre eux aient occupé à ces époques des fonctions subalternes. La redoutable énergie que déployèrent pendant leur puissance les chefs de la révolution cessa tout à coup au jour de la réaction. Ils tombèrent du pouvoir sans savoir se défendre, et sans qu'un coup de fusil fût tiré pour les protéger. La force qu'ils montrèrent ne leur était donc pas propre, c'était celle d'une époque où toutes les passions humaines mises en jeu avaient atteint leur paroxysme. Mais, si l'équitable histoire doit mettre au compte de l'ivresse du moment les grandes choses qui furent faites alors par des hommes médiocres, elle ne peut se dispenser de faire remarquer que les mêmes circonstances atténuent dans une certaine mesure la part de responsabilité qui leur incombe dans les actes exécrables qui souillent en si grand nombre cette sombre période.

Entraînés par une exaltation sans bornes, mécon-

et la haine, ses passions dominantes, il trouve une certaine éloquence pour envoyer ses ennemis au supplice, il est impossible de voir dans ses paroles, soit à la Convention, soit aux Jacobins, autre chose que de froides déclamations où les faux semblants d'une fade humanité détonnent avec l'implacable cruauté du fond.

naissant les lois de la justice et de l'humanité pour ne songer qu'au triomphe de leur cause, et surtout à l'anéantissement de leurs ennemis, ceux qui gouvernèrent à ce moment donnèrent au monde un spectacle devant lequel la postérité, partagée entre les sentiments les plus divers, ne prononce que des jugements contradictoires. Car il faut bien le reconnaître, ces hommes qui donnaient carrière aux plus criminelles passions, qui se baignaient comme à plaisir dans le sang innocent, défendaient leur pays contre une attaque sans pareille dans l'histoire. S'ils avaient été vaincus, la France tombait avec eux, et le sort misérable de la Pologne ne nous apprend que trop celui qui nous était réservé. Les nations sans pitié nous fouleraient aux pieds, et, pour se dispenser de remords, elles nous reprocheraient, comme aux Polonais, nos divisions, les crimes des uns, les appels des autres à l'étranger; les panégyristes du succès proclameraient que nous avons mérité notre sort, et certains philosophes prouveraient par des raisons profondes que notre chute était la conséquence légitime des lois qui régissent fatalement l'humanité.

Au moment où le nouveau comité de salut public saisissait le gouvernail d'une main vigoureuse, le ciel était chargé de nuages; partout des ennemis et partout des revers. Au nord Valenciennes, Condé et Mayence, pressées vivement, étaient sur le point de succom-

ber. Sur les Alpes comme sur les Pyrénées les armées républicaines essuyaient des échecs répétés. A l'intérieur, la Vendée venait pour la troisième fois de repousser les soldats de la Convention; les Girondins dominaient en Normandie et en Bretagne; Lyon, Bordeaux, Marseille entraînaient tout le midi par leur exemple, et une moitié de la France n'obéissait plus aux ordres venus de Paris (1).

Les Montagnards, en présence des dangers si menaçants qui les entouraient, ne plièrent point, et ce fut contre leurs ennemis les plus intimes, contre les Girondins, que portèrent leurs premiers coups. Ils devaient en avoir facilement raison. Dans les temps aussi profondément agités que la révolution, les opinions extrêmes seules ont l'énergie nécessaire pour soutenir la lutte. A toutes les époques, mais particulièrement lors des grandes crises sociales, les masses ne comprennent que les idées simples, et il est impossible de les soulever pour le soutien d'opinions modérées. Les défenseurs d'une politique sage n'ont de chances de la faire prévaloir qu'à l'heure où les violences et les luttes des partis ont fatigué les peuples. Les Girondins étaient d'ailleurs mal venus à

(1) Il est très-difficile de fixer exactement le nombre des départements qui méconnaissaient l'autorité centrale, car, ainsi que nous l'avons dit, la constitution des autorités, telle qu'elle existait alors, leur permettait de rester quelque temps dans un état indécis. Il n'y eut guère qu'une vingtaine de départements, à l'ouest et au sud-est, où la résistance s'organisa et devint sérieuse.

se donner pour les représentants de la légalité et de l'humanité ; ils avaient autant que personne contribué à la chute de la royauté ; le 10 août était en grande partie leur ouvrage, et beaucoup d'entre eux avaient voté la mort de Louis XVI. Les républicains modérés sur qui ils comptaient s'appuyer n'étaient qu'une minorité imperceptible, et la direction de la résistance qu'ils excitaient devait tomber promptement aux mains des royalistes constitutionnels, et n'aboutir à des résultats que là où des partisans déterminés de l'ancienne monarchie se mettraient à la tête de l'insurrection.

Fin de l'insurrection normande.

Le mouvement breton-normand échoua le premier. Le général de l'armée des Côtes de Cherbourg, Wimpfen, était resté dans son cœur attaché à la cause constitutionnelle ; il accepta le commandement des forces réunies à Caen par les députés réfugiés. Membre de la minorité de la noblesse à l'Assemblée constituante, il prit pour chef d'état major un de ses anciens collègues, le comte de Puisaye. Celui-ci, homme actif et entreprenant, destiné à jouer plus tard un rôle important dans la guerre de la chouannerie, dissimula ses opinions, qui étaient monarchiques, et devint l'âme de la résistance. A la tête de 2 ou 3,000 volontaires, il marcha sur Paris. Près de Vernon, il rencontra les soldats de la Convention en nombre à peu près égal, et, à la suite de deux engagements très-peu sanglants, sa petite ar-

mée fut mise en pleine déroute (12 et 13 juillet). Dès lors toute résistance cessa : et les députés girondins furent obligés de chercher dans la fuite un salut que la plupart ne trouvèrent pas. Les troupes conventionnelles avancèrent lentement, et n'entrèrent à Caen que le 2 août.

A Bordeaux, à Toulouse, et dans les départements circonvoisins, la soumission s'opéra sans coup férir. Les bandes royalistes de la Lozère n'opposèrent pas non plus une grande résistance.

Soulèvement de Lyon.

A Lyon, les événements marchaient moins vite vers un dénoûment. Après leur victoire du 29 mai, les autorités départementales, tout en ne tenant pas compte des ordres de la Convention, et en continuant à garder les principaux jacobins en prison, s'abstenaient de démarches qui auraient pu précipiter une rupture ouverte. Ils accueillaient avec égard Robert Lindet, envoyé en mission près d'eux, et, bien que deux ou trois départements voisins se fussent montrés disposés à suivre leur exemple, ils conservaient à leur mouvement un caractère municipal.

La Convention, de son côté, ne se pressait pas de pousser les choses à l'extrême : elle dirigea, il est vrai, vers Lyon un détachement de l'armée des Alpes, mais il était beaucoup trop faible pour rien entreprendre contre une aussi grande ville, et l'assemblée se bornait, sur la proposition de Robert Lindet, revenu de sa mission, à mettre par un décret

(21 juin) sous la sauvegarde de la loyauté des citoyens de Lyon, et sous la responsabilité des autorités de cette ville, les citoyens incarcérés à la suite du 29 mai.

Quelques jours plus tard (3 juillet), un nouveau décret rendait les fonctionnaires publics de Lyon responsables individuellement sur leurs têtes des atteintes qui pourraient être portées à la sûreté des personnes mises en arrestation.

Cependant le mouvement ne tarda pas à prendre un caractère plus politique sous l'inspiration de deux deputés girondins fugitifs, Biroteau et Chasset. Des relations étaient nouées avec les fédéralistes de Bordeaux et de Caen; « une commission populaire et de salut public du département de Rhône-et-Loire (1) » s'emparait du pouvoir. Chalier et son principal acolyte Riard étaient condamnés à mort et exécutés; tout se préparait pour la résistance : des retranchements s'élevaient; on fondait des canons, on rassemblait des munitions, et un ancien officier, naguère chef de bataillon dans la garde constitutionnelle du roi, M. de Précy, prenait le commandement des forces lyonnaises.

Au même moment, les Montagnards de la Convention abandonnaient l'attitude relativement mo-

(1) Ce département, formé lors de la division faite par la Constituante, fut dédoublé à la suite de l'insurrection, et forma les deux départements actuels du Rhône et de la Loire.

dérée qu'ils avaient gardée pendant le mois de juin, et l'impulsion donnée par les nouveaux membres du Comité de salut public se faisait sentir. Un décret, rendu deux jours après leur entrée en fonctions (12 juillet), déclarait les chefs du mouvement lyonnais traîtres à la patrie, séquestrait leurs biens, ordonnait de faire marcher des troupes sur la ville pour délivrer les patriotes incarcérés, et suspendait le payement de toute dette contractée envers les Lyonnais.

En même temps, une division de l'armée des Alpes, sous le commandement de Carteaux, marchait contre le corps des insurgés provençaux qui s'était avancé jusque dans le Comtat, et reprenait sans grande difficulté Pont-Saint-Esprit (14 juillet) et Avignon (25 juillet), mais elle ne se hasardait pas encore à marcher sur Marseille.

Ces nouvelles, ainsi que celles de la dispersion des députés réunis à Caen, refroidissaient l'ardeur des Lyonnais pour la cause fédéraliste. En voyant la couleur plus sombre que prenaient les événements, ils voulurent rendre à leur résistance le caractère purement municipal que Biroteau et Chasset avaient tenté de lui faire perdre. Ceux-ci, découragés, quittèrent la ville. Les Lyonnais, dans l'espoir d'éviter un conflit redoutable, acceptèrent la constitution que la Convention venait de voter, et adressèrent à l'assemblée un acte par lequel ils la reconnaissaient

comme « le seul point central des Français et républicains » (24 juillet). Mais, comme en même temps ils étaient parfaitement résolus à ne pas livrer leur cité au joug jacobin, ils poursuivaient énergiquement leurs préparatifs de défense.

La Convention n'était pas d'humeur à se contenter d'une soumission si incomplète : elle donna des ordres impitoyables. Le 8 août, le représentant Dubois-Crancé, à la tête des troupes venues de l'armée des Alpes et commandées par Kellermann, somma la ville de se rendre. Toute autre autorité que celle du représentant du peuple devait cesser à Lyon, la ville reconnaîtrait tous les décrets rendus par la Convention avant et depuis le 31 mai, et payerait une indemnité. Si ces conditions n'étaient acceptées sur l'heure, l'attaque aurait lieu immédiatement, et non-seulement ceux qui porteraient les armes contre la République, ou contribueraient à la résistance, mais encore leurs pères et même ceux qui les employaient comme commis, serviteurs ou ouvriers d'habitude, seraient considérés comme traîtres à la patrie et punis comme tels. Les Lyonnais répondirent qu'ils étaient prêts à périr plutôt que de retourner sous le joug de l'anarchie; mais rien dans leurs actes officiels ne trahit l'intention de se prononcer pour la royauté. Alors commença le siége mémorable que devait héroïquement soutenir la seconde ville de France.

Prise de Condé.

Les succès remportés par la Convention sur les fédéralistes étaient bien plus que compensés par les revers qu'infligeaient aux armées républicaines les coalisés et les Vendéens, et le nouveau Comité de salut public, à peine installé, recevait successivement la nouvelle de la reddition des places de Condé et de Valenciennes.

Condé tomba la première (10 juillet); réduite à la famine par le blocus, la garnison se rendit prisonnière de guerre; Cobourg prit possession de la place au nom de l'empereur, mettant ainsi à nu le système de conquête qu'avaient désormais adopté les puissances coalisées, mais qu'elles n'avaient point eu jusque-là occasion de pratiquer. Quelques jours plus tard, une junte constituée « pour le gouvernement provisoire du territoire français nouvellement conquis » publia une proclamation (20 juillet) qui abolissait tout ce qui datait de 89 : autorités, lois, impositions. Les corps civils et ecclésiastiques supprimés depuis la révolution pourraient demander à la junte leur réintégration. Les dîmes seraient rétablies, et les séquestres mis sur les biens des émigrés levés aussitôt que les propriétaires se seraient fait connaître. Les seuls émigrés possessionnés dans le pays conquis pourraient y rester en obtenant la permission expresse de la junte. Cette dernière mesure était justifiée par le mécontentement que les émigrés français, et en particulier les offi-

ciers compagnons de la fuite de Dumouriez, témoignaient de voir les Autrichiens s'emparer au profit de leur empereur des villes qu'ils conquéraient.

Prise de Valenciennes.

Quelques jours plus tard (28 juillet), Valenciennes succombait. La garnison s'était vigoureusement défendue; elle avait supporté un bombardement terrible, et les ennemis, maîtres de plusieurs ouvrages extérieurs, menaçaient le corps de la place, où existaient deux brèches, d'un assaut qui pouvait être fatal. Le commandant, le vieux général Ferrand, refusait de se rendre; mais, en présence des dispositions des habitants qui se révoltaient à la pensée d'une prise de vive force, il dut capituler. Le duc d'York, commandant des troupes de siége, prit possession de la ville au nom de l'empereur d'Autriche. La garnison obtint de rentrer en France à la condition de ne pouvoir servir pendant toute la guerre « contre les armées de Sa Majesté impériale et celles de ses alliés » avant d'avoir été échangée. Les chefs des coalisés montrèrent ici quel médiocre souci ils prenaient des mouvements royaliste et fédéraliste en laissant à la disposition de la Convention, à l'intérieur, une force de 7,000 soldats aguerris qui furent très-utilement employés contre Lyon et contre la Vendée. Le comte de Provence, en sa qualité de régent, réclama le rétablissement de son autorité à Valenciennes et à Condé; les coalisés ne tinrent nul compte de sa demande.

Prise de Mayence.

Peu de jours auparavant, Mayence succombait. La garnison avait disputé pied à pied les approches de la place, et les travaux des assiégeants n'étaient pas parvenus à leurs termes, quand les assiégés demandèrent à capituler. Ils n'étaient pas précisément à bout de ressources (1), et ils avaient des munitions de guerre, du grain, du vin en abondance. Mais les fourrages, les médicaments, la viande manquaient, les chevaux de la garnison avaient été mangés; les moulins établis sur le Rhin étaient détruits par le feu de l'ennemi, et il était très-difficile de faire de la farine. On chercha à faire sortir de la place les bouches inutiles; mais les Prussiens refusèrent impitoyablement le passage, et il fallut laisser rentrer dans les murs cette foule affamée. C'est dans ces circonstances que les généraux français jugèrent que, s'ils voulaient obtenir de bonnes conditions, il ne fallait pas attendre d'être réduit aux dernières extrémités. Ils demandèrent donc et obtinrent de rendre la place à des conditions honorables (2) (22 juillet).

(1) Voir l'état des ressources de la garnison, publié dans l'*Histoire de Mayence pendant la première occupation française* (Geschichte von Mainz während der ersten französischen Occupation), par le professeur Charles Klein.

(2) Quelques écrivains militaires, et parmi eux l'un des plus compétents, le maréchal Gouvion saint-Cyr, ont reproché aux représentants et aux généraux enfermés dans Mayence de ne s'être pas défendus jusqu'à la dernière extrémité, et de n'avoir pas donné ainsi le temps à l'armée du Rhin de les secourir; on a même accusé certains d'entre eux, notamment Merlin de Thionville, de s'être laissé gagner à prix d'argent; aucune preuve néanmoins n'est ve-

La garnison put sortir de la place avec armes et bagages, sous la seule promesse de ne pas porter les armes contre les coalisés pendant un an. Le roi de Prusse comme le duc d'York oubliaient les Vendéens et les fédéralistes, contre qui ces soldats, connus depuis lors sous le nom de Mayençais, allaient diriger des coups si cruels. Frédéric-Guillaume refusa obstinément de comprendre dans la capitulation les habitants de la ville compromis par leurs opinions républicaines; il fut toutefois convenu de vive voix qu'on les laisserait passer mêlés à la garnison sans y regarder de trop près, et qu'en échange les Français rendraient des otages enlevés naguère sur le territoire allemand. Le 24, la garnison sortit de la place en chantant la *Marseillaise*, et, à la fierté de son attitude, les chefs des assiégeants purent deviner les futurs conquérants de l'Europe. Cependant, dans le désordre de l'évacuation, la population, très-animée contre les jacobins allemands, se saisit de plusieurs d'entre eux, et les empêcha de s'éloigner.

nue jusqu'ici appuyer une allégation aussi grave, et, en ce qui touche le conventionnel, elle a été très-vivement repoussée par son historien, M. Jean Reynaud. En fait, il faut reconnaître que, si la place n'était pas encore réduite aux abois, elle ne pouvait tenir bien longtemps encore; on conçoit donc que les chefs, qui depuis trois mois ne recevaient aucun secours de l'armée du Rhin, aient désespéré d'être dégagés par elle, et cru qu'il y avait au contraire un intérêt capital à conserver à la république 18,000 soldats aguerris, qui lui rendirent en effet sur un autre théâtre de bien grands services.

Au moment où Mayence capitulait, le général de l'armée du Rhin, Beauharnais (1), pressé par les ordres impératifs de la Convention, sortait de son inaction, et essayait de forcer l'armée qui couvrait le siége de Mayence. Il avait reçu des renforts considérables, et, s'il eût su s'en servir, s'il eût formé, en se réunissant à l'armée de la Moselle, une masse supérieure aux troupes de Brunswick et de Wurmser établies en un cordon trop étendu sur les deux versants des Vosges, il se fût trouvé assez fort pour infliger à l'ennemi un grave échec. Mais les attaques des Français furent conduites sans vigueur; elles n'avaient amené aucun résultat décisif, quand la nouvelle de la reddition de Mayence vint arrêter leurs mouvements, et décida Beauharnais à rentrer dans les lignes de Wissembourg.

Inaction des coalisés.

Mayence et Valenciennes prises, les alliés se trouvèrent en position de porter à la République un coup qui pouvait être mortel. Leurs armées avaient reçu de nombreux renforts. Sans compter les troupes qui combattaient sur les Alpes et sur les Pyrénées, la coalition avait à sa disposition, de la mer du Nord au Rhin, près de 300,000 hommes (2).

(1) Premier mari de l'impératrice Joséphine, et père du prince Eugène et de la reine Hortense.

(2) Jomini donne un état détaillé, en date du 11 août, de la position et des forces des corps coalisés postés de Dunkerque à Trèves, et qui montent à 154,000 hommes, dont 114,000 Autrichiens et 40,000 Hollandais, Anglais, Hanovriens et Hessois. Le corps prussien de

Les rangs des Français s'étaient grossis par l'effet de la levée des 300,000 hommes; mais l'insurrection vendéenne, les armements fédéralistes, la guerre contre l'Espagne et le Piémont, occupaient une partie considérable des armées républicaines, qui, sur presque tous les points, étaient encore inférieures en quantité et en qualité. Pour profiter de cette situation, les coalisés devaient en user promptement, car chaque jour les conscrits français s'aguerrissaient, et la Convention, par des mesures formidables, poussait au combat des masses qui allaient mettre de son côté l'avantage du nombre.

Si, à la tête des troupes européennes, se fût

Knobelsdorff avait quitté l'armée de Cobourg après le siége de Valenciennes pour aller rejoindre le roi de Prusse. Le même auteur porte à 120,000 hommes le nombre des soldats répandus en ce moment sur les deux rives du Rhin, sous Brunswick et Wurmser.

Un état daté du 10 août, et publié par Witzleben, diffère très-peu de celui de Jomini. Selon ce document, l'armée de Cobourg comptait 160,000 hommes, dont 114,000 Autrichiens et 46,000 Anglais, Hanovriens, Hessois et Hollandais.

Quant aux armées françaises, suivant le tableau souvent cité, elles comptaient 285,000 hommes, dont 120,000 aux armées du Nord et des Ardennes, 65,000 à l'armée de la Moselle et 100,000 à l'armée du Rhin.

Il y avait donc à peu près égalité apparente; mais, en réalité, les alliés disposaient de troupes plus considérables, car ils n'avaient à fournir d'autres garnisons que celles de Condé, de Valenciennes, et de trois ou quatre villes de Belgique, tandis que les républicains occupaient en force les places très-nombreuses et très-importantes qui couvrent notre frontière d'Huningue à Dunkerque. En outre un grand nombre de conscrits, figurant sur les états, n'avaient point encore appris à manier le fusil.

trouvé un homme de génie, il eût pris Paris pour objectif, et, laissant sur chacune de ses ailes 50,000 hommes pour observer les places fortes, il eût dirigé les troupes de Flandre sur Soissons, celles du Rhin sur Reims, et menacé la capitale de la France avec 180,000 hommes (1). L'effet produit par une pareille masse soumise à l'impulsion d'une main habile, alors que le fédéralisme n'était pas encore écrasé et que la Vendée se trouvait dans sa période ascendante, nul ne peut le connaître; les résultats eussent, suivant toute apparence, été considérables. Mais les chefs alliés étaient loin de pareilles hardiesses. Le souvenir fatal des échecs de l'année précédente les paralysait, autant que les ordres de leurs cabinets, décidés en ce moment à ne plus se mêler aux dissensions intestines de la France, et à laisser la révolution se détruire elle-même.

Toutefois Cobourg, s'il se montra incapable de former un plan hardi, en conçut un qui ne manquait pas de sagesse. Il aurait voulu que, pendant qu'il s'emparerait des places de la Sambre et de la Meuse, le roi de Prusse prît Sarrelouis et s'avançât le plus loin possible en Lorraine. De la sorte, les deux armées, rapprochées et maîtresses d'une excellente base d'opérations, auraient pu, l'année suivante, agir dans un étroit concert, et pousser plus

(1) Je ne fais ici que reproduire l'opinion de Jomini.

avant si, comme l'espérait le général autrichien, la France, alors épuisée par ses divisions intérieures, se trouvait hors d'état de prolonger plus longtemps sa défense.

Ces vues sensées ne furent pas agréées par les cabinets, dominés par leurs ambitions cupides. A l'armée du Nord, le duc d'York, fidèle aux instructions de son gouvernement, rappela qu'il avait été convenu que, Valenciennes prise, on assiégerait Dunkerque, cet objet constant de la convoitise britannique. Il était difficile d'imaginer une combinaison plus absurde, et Pitt, en ordonnant de la faire prévaloir, prouvait sa profonde incapacité en tout ce qui touchait à la stratégie. Pour satisfaire un intérêt exclusivement anglais, il perdait tout le fruit des débuts heureux de la campagne; il éloignait les armées alliées de Paris, en leur faisant prendre une direction excentrique, et tenter une entreprise dont le succès ne pouvait influer sur le résultat général de la guerre.

Le cabinet de Vienne n'était pas plus sage; il ne songeait qu'à se rendre maître de territoires qui, se trouvant entre ses mains au jour de la paix, lui serviraient d'indemnités pour ses sacrifices, et notamment de l'Alsace. Il lui importait aussi de ne pas mécontenter sa plus fidèle alliée, l'Angleterre. Le plan de Cobourg déplut fort à l'empereur, et ce général faillit perdre son commandement. François II

se borna, toutefois, à lui enjoindre de seconder le siége de Dunkerque, et à envoyer le général prince de Waldeck près du roi de Prusse pour demander à ce monarque de négliger la Lorraine, et de conquérir l'Alsace en unissant ses forces à celles de Würmser. Ainsi chacun ne voyait que son intérêt, et oubliait la cause commune.

C'était la quatrième fois que les coalisés laissaient échapper l'occasion favorable. Déjà lors de la fuite de la Fayette, après la défection de Dumouriez, le lendemain de la prise du camp de Famars, ils auraient pu obtenir d'éclatants succès. La fortune leur offrait une dernière chance propice; ils ne surent pas en profiter, et elle finit par se lasser. C'est du côté de la France qu'elle inclina désormais, et les coalisés payèrent par vingt ans de défaites et d'humiliations les fautes qu'un égoïsme étroit et aveugle leur avait fait commettre au début.

Toutefois Cobourg obtint qu'avant d'entreprendre le siége de Dunkerque, l'armée qui s'était emparée de Valenciennes essayerait de porter un dernier coup à l'armée française. Celle-ci, affaiblie par des détachements et des garnisons, ne comptait pas plus de 35,000 hommes, réunis au camp de César, près de Cambrai. Quoique séparée de Valenciennes par un petit nombre de lieues, elle n'avait rien osé pour soutenir cette place, et Custine venait d'être arrêté comme coupable de trahison. Son successeur, Kil-

maine, ne crut pas pouvoir attendre l'attaque d'un ennemi supérieur en nombre, et se retira en bon ordre au camp de Gaverelle, entre Douai et Arras, laissant ainsi la route de Paris ouverte aux alliés, dont les coureurs pénétrèrent jusque dans les vallées de la Somme et de la haute Oise. Cobourg eût pu alors marcher résolûment en avant, ou attaquer Kilmaine pour l'écraser, mais cela ne lui fut pas permis. Il fallut mettre à exécution le plan anglais, et les coalisés se divisèrent en deux corps, l'un, sous York, allant attaquer Dunkerque, l'autre, sous Cobourg, mettant le siége devant le Quesnoy.

Sur le Rhin, les préoccupations ambitieuses des divers cabinets paralysaient également les forces considérables qui, depuis la chute de Mayence, étaient réunies dans le Palatinat. Mais, pour bien comprendre les mobiles qui agissaient sur les monarques coalisés, il convient de revenir sur les événements qui s'étaient produits depuis trois mois en Pologne, et dont le contre-coup devait influer sur la conduite de la guerre contre la France.

CHAPITRE XVII.

SOMMAIRE. — Convocation de la diète polonaise. — Diète polonaise de 1793. — Traité de cession entre la Russie et la Pologne. — Négociation entre la diète et la Prusse. — Traité d'alliance entre la Prusse et l'Angleterre. — Négociations entre la Prusse et l'Autriche. — Traité d'alliance entre l'Autriche et l'Angleterre. — Mission de M. Lehrbach. — Différends entre l'Autriche et la Prusse. — Traité de cession entre la Pologne et la Prusse. — Traité d'alliance entre la Russie et la Pologne. — Fin de la diète de Grodno.

(AVRIL. — NOVEMBRE 1793.)

Convocation de la diète polonaise.

A la réception des déclarations russe et prussienne qui annonçaient le nouveau partage (8 avril), les confédérés de Targowitz avaient témoigné l'indignation la plus vive ; ils protestèrent que, fidèles au serment qui avait présidé à la confédération, ils ne consentiraient jamais à un nouveau démembrement du territoire polonais. Toutefois ils ne se laissèrent aller à aucun vote décisif, et, à la demande des puissances spoliatrices, d'avoir à convoquer une diète qui ratifierait les nouveaux changements de terri-

toire, ils cherchèrent à opposer une réponse dilatoire, malgré les ordres pressants qu'ils avaient reçus de Saint-Pétersbourg. Stanislas-Auguste n'était pas encore arrivé à Grodno ; il avait quitté Varsovie le plus tard possible (mars), avait voyagé lentement, et s'était arrêté à Byalistock, sous le prétexte d'une maladie véritable ou supposée. La confédération prétendait qu'en son absence elle ne pouvait convoquer une Diète. Sievers tint peu de compte de cette résistance sourde ; cependant, à l'instigation de certains confédérés, et pour leur épargner la honte de céder directement à ses injonctions, l'ambassadeur russe consentit à demander le rétablissement du Conseil permanent (18 avril), de cette institution funeste établie lors du premier partage, et abolie avec transport par la Diète patriotique de 1788. Une fois cet instrument de servitude remis en exercice, c'est à ses membres qu'incombait la honteuse mission de convoquer la Diète destinée à sanctionner la nouvelle ruine de la république.

Mais cette apparente concession ne suffit pas pour détruire toute opposition parmi les confédérés. Walewski, qui remplissait les fonctions de maréchal de la confédération depuis le départ de Félix Potocki pour Pétersbourg, méprisant les menaces qui lui furent adressées (20 avril), refusa de mettre aux voix la proposition de convoquer la Diète ; il quitta Grodno en protestant publiquement contre l'occu-

pation des provinces de la République, contre la réintégration du Conseil permanent, et des autres institutions votées par la Diète de 1772, qu'il indiquait comme « les véritables sources des maux de la patrie ». Son exemple était suivi par Rzewuski (1); le grand général, en prenant part à la confédération de Targowitz, avait été entraîné par son attachement aveugle pour les vieilles institutions polonaises, attachement qui l'avait conduit en Sibérie, lors du premier partage, et par la haine qu'il portait aux actes de la Diète de 1788, tous inspirés par un esprit novateur; il s'était amèrement trompé, et essayait de réparer son erreur par une inutile résistance.

L'ambassadeur de Russie, résolu à briser toutes les oppositions, mit immédiatement sous le séquestre les biens des deux récalcitrants, et menaça de prolonger et même d'aggraver les dangers que la présence des troupes faisait peser sur la malheureuse république.

Le vice-maréchal de la Confédération qui succédait à Walewski dans la présidence, Pulawski, portait un nom illustré lors de la confédération de Barr, mais il se montra infidèle aux glorieuses traditions de sa famille, et, sous son inspiration, la

(1) C'est par erreur que, dans le volume précédent, la retraite de Rzewusky a été indiquée comme la suite immédiate de ses tentatives de résistance à l'invasion prussienne; elle est en réalité postérieure de quelques semaines.

Confédération rétablit le Conseil permanent. Toutefois, en annonçant cette résolution au représentant de la czarine, Pulawski, comme vice-maréchal de la Confédération de la couronne, Zabiello, comme maréchal de la Confédération de la Lithuanie, par un dernier reste de pudeur, déclinèrent comme contraire au serment prêté toute participation du corps présidé par eux au démembrement, qu'ils qualifièrent « de désastre que nul pouvoir n'était en état de « détourner ».

Sur ces entrefaites, Stanislas-Auguste était arrivé à Grodno. Comme les âmes faibles qui se trouvent dans une situation difficile, il avait usé de tous les moyens dilatoires pour retarder le moment où il lui faudrait consentir à un nouveau partage. Forcé dans ses derniers retranchements par les menaces russes, il avait demandé humblement à Catherine la permission d'abdiquer; mais la czarine venait de répondre insolemment que le moment n'était pas opportun, que le roi « devait tenir en mains les « rênes de l'État pendant la crise présente, et qu'à « ce prix seulement elle lui assurerait plus tard un « sort heureux dans la retraite qu'il méditait. » Pour un homme aussi incapable d'une résolution énergique que Stanislas-Auguste, il n'y avait plus qu'à courber la tête.

Le premier acte du conseil permanent fut de prendre, au commencement de mai, les mesures né-

cessaires pour l'élection de la Diète qui devait sanctionner les récentes spoliations de la Russie et de la Prusse. Les universaux, qui convoquaient les diétines pour le choix des nonces, furent adressés à tous les palatinats restés Polonais après le premier partage, mais, par un honteux accord entre le Conseil et les représentants des puissances copartageantes, on empêcha ces actes de parvenir aux contrées qui devaient cesser de faire partie de la république. Les précautions furent prises d'ailleurs pour que les choix ne portassent que sur des hommes sûrs.

La généralité déclara incapables de voter et d'être élus tous ceux « qui n'avaient point accédé à la confédération de Targowitz, ou qui, après y avoir adhéré, avaient protesté contre quelques-unes de ses décisions, ou qui n'avaient pas fait leur renonciation à la diète de 1788, ou qui, à l'exemple des principaux chefs du parti patriotique, avaient à cette époque accepté le droit de bourgeoisie, ou fait partie, ou concouru à la formation d'une députation de remercîments pour la constitution du 3 mai. » Comme tout citoyen condamné par un tribunal était inéligible, plusieurs sentences furent cassées pour lever l'incapacité qui pesait sur certains individus qu'on voulait faire nommer; puis, pour justifier ces mesures exceptionnelles par une mesure générale « et faciliter le choix d'hommes vertueux et capa-

bles », un *sancitum* (1) de la généralité déclara que les personnes frappées par un jugement criminel pouvaient être élues nonces.

Dirigées par une faction qui avait abjuré toute pudeur, gardées à vue par les troupes russes, les diétines, dont on avait écarté l'élite de la nation, ne pouvaient faire que des choix agréés par la généralité. Mais, à l'honneur de la nature humaine, dès que les hommes sont rassemblés, si misérables qu'ils soient, la justice et le droit trouvent toujours quelques défenseurs, et dans cette Diète, élue sous de si honteux auspices, il se montra encore quelques âmes moins serviles que les autres pour résister à la violence, ne pas permettre qu'un grand acte d'iniquité s'opérât sans protestation, et forcer les souverains spoliateurs à faire éclater aux yeux du monde, en jetant un masque hypocrite, que la force seule leur permettait d'assouvir leur coupable ambition.

Dès les premières séances de la Diète (2) on put

(1) Nom donné aux décrets d'une confédération quand ils avaient force de loi.

(2) Je me suis servi, pour le récit des événements de la diète de 1793, du livre de Ferrand, qui contient presque toutes les pièces officielles, et du Moniteur qui donne sur les événements de Pologne, à cette époque, des renseignements nombreux et exacts. J'ai complété mon travail à l'aide de certaines révélations sur la politique des cours copartageantes, révélations inconnues jusqu'ici en France, et qu'on trouve soit dans le livre de M. de Sybel, soit dans les dépêches publiées par le docteur Hermann. J'ai aussi consulté les

Diète polonaise de 1793.

s'apercevoir que les confédérés rencontreraient une certaine résistance de la part de quelques nonces, hommes nouveaux qui n'avaient pas pris part aux événements des dernières années, et ne voulaient pas en assumer la responsabilité.

La généralité voulait que la Diète prêtât serment à la confédération de Targowitz, acte qui impliquait la suprématie de cette dernière sur les représentants de la nation. Mais l'assemblée s'opposa vivement à cette prétention. Le débat dura trois jours, et il fallut que l'ambassadeur russe eût forcé à se retirer cinq des nonces les plus récalcitrants pour que la Diète consentît à jurer fidélité « aux États de la Diète confédérée », formule qui changeait la nature et l'objet du serment. Après le vote de cette résolution et la mise en liberté des nonces arrêtés, l'assemblée consentit à prendre connaissance (20 juin) d'une note identique passée par les deux ministres de Russie et de Prusse; ils demandaient que la Diète donnât à une délégation d'hommes nommés par elle les pouvoirs nécessaires pour négocier un traité que ratifieraient le roi et la Diète, et par lequel les envahissements des puissances seraient sanctionnés.

La Diète ne se courba pas de prime abord sous cette injonction. Les membres qui la composaient pouvaient être classés en trois fractions :

correspondances conservées au ministère des affaires étrangères de France, mais elles ne sont pas très-intéressantes.

La première, qui avait à sa tête le maréchal de la Diète, Bilinski, se composait des hommes qui obéissaient servilement aux ordres de l'ambassadeur de Russie.

La seconde, très-nombreuse (1), dirigée par Kossachowski, comprenait le parti russe proprement dit, c'est-à-dire ceux qui ne voyaient pour la Pologne d'autre moyen de conserver les provinces qui lui restaient encore que de se soumettre vis-à-vis de la czarine à une espèce de vasselage. C'est l'opinion qui a prévalu vingt-cinq ans plus tard, et à laquelle les traités de 1815 ont donné une certaine satisfaction par l'établissement du royaume de Pologne, de cette combinaison éphémère, détruite presque entièrement après la défaite de l'insurrection de 1831, et dont nous avons vu disparaître récemment les derniers vestiges. Les membres du parti russe, au moins ceux qui n'obéissaient pas avec la dernière servilité aux ordres de l'ambassadeur de la czarine, se montraient donc disposés à ne pas consentir à un nouveau partage dans l'espoir de parvenir à désarmer Catherine par un appel à sa grandeur d'âme, et à la séparer de son allié, le roi de Prusse.

Enfin un troisième groupe, plus national que les autres, s'était formé surtout des nonces qui n'avaient pas encore pris part aux affaires publiques, et qui dé-

(1) Une dépêche prussienne évalue à 66 le nombre des adhérents de Kossachowski.

siraient ne pas partager la responsabilité du passé, ni être confondus avec les confédérés de Targowitz. Ils tenaient le roi pour leur chef; non pas certes que Stanislas-Auguste pût être regardé comme opposé ou résistant ouvertement à la prépotence russe; son élection, opérée sous de si honteux auspices, avait été l'attestation la plus éclatante de l'influence de la czarine, et sa conduite lors de la confédération de Barr, du partage de 1773 et de la dernière guerre, n'avait pas démenti la triste origine de sa fortune. Mais enfin il était roi, il avait adhéré à la constitution de 1791, il conservait même quelques rapports secrets avec les patriotes persécutés, et il essayait par des moyens détournés d'atténuer, s'il était possible, les malheurs de la patrie. Instruit, d'ailleurs, des divisions des puissances, du mécontentement du cabinet de Vienne et sourdement encouragé par lui, il ne désespérait pas de parvenir à mêler l'Autriche à la négociation, et à entraver ainsi un nouveau démembrement. Il pouvait donc être considéré dans cette assemblée asservie comme le dernier représentant de l'indépendance nationale.

La Diète, ainsi divisée, nourrissait l'espoir de séparer Catherine de Frédéric-Guillaume : elle fit une réponse différente aux deux notes identiques. A l'ambasseur russe, elle protestait de son dévouement et de sa soumission, assurait que « la Pologne ne méconnaissait pas que sa sûreté tenait à son étroite

union à la Russie », mais elle ajoutait qu'elle ne pouvait sanctionner un démembrement contraire à ses serments, et faisait appel à la magnanimité de la czarine pour « qu'elle daignât ne pas insister ». La pièce adressée à l'envoyé prussien était au contraire brève et sèche. Elle rappelait que, dans la déclaration émise par le cabinet de Berlin lors de l'entrée des troupes de Möllendorf, il n'avait été nullement question de faire des conquêtes, mais seulement de rétablir l'ordre; elle ajoutait que la Diète, présentant désormais toute garantie à cet égard, croyait pouvoir s'attendre à l'évacuation du territoire polonais par les soldats de Frédéric-Guillaume. En réponse à la demande de cession de certaines provinces, elle se bornait à envoyer copie de la note écrite à Sievers. En même temps, communication de toute cette correspondance était donnée aux autres agents étrangers dans l'espoir bien peu fondé d'exciter chez les cabinets européens quelque intérêt pour la malheureuse république.

Le lendemain même, les deux envoyés, russe et prussien, adressaient à la Diète une réponse identique : les intentions de leurs souverains étaient immuables, et la délégation devait être nommée immédiatement, si on ne voulait aggraver la situation de la Pologne. Comme la Diète tardait à se rendre à ces exigences, une nouvelle note non plus identique, mais collective, insistait sur la désignation immé-

diate de la délégation en témoignant une vive surprise des efforts faits pour séparer les intérêts des deux alliés, « intérêts combinés dans la sagesse des deux illustres souverains » (29 juin).

Cette communication porta à son comble l'agitation des nonces; les uns, arguant de la loi qui limitait à quinze jours seulement les pouvoirs de la diète extraordinaire, demandaient qu'on laissât arriver sans prendre aucune décision le 2 juillet, jour fatal où l'assemblée devait se séparer; d'autres, à l'instigation du roi, voulaient qu'on réclamât l'appui de la cour de Vienne. Il fut enfin décidé qu'une députation (on avait écarté le nom de délégation, qui rappelait les tristes négociations des années 1768 et 1775) serait nommée pour traiter avec la Russie seule, non pas d'une cession de territoire, mais d'une alliance étroite entre les deux États, et qu'en même temps des agents seraient envoyés près des cours étrangères pour leur demander d'intervenir en faveur de la Pologne, et d'obtenir l'évacuation par la Prusse et la Russie des provinces qu'elles voulaient s'approprier.

Sievers, irrité de ces résistances, passa des paroles aux actes : il donna ordre au trésorier de ne plus payer au roi aucun des revenus de la couronne, mit le séquestre sur les biens des deux maréchaux de la diète et de quelques-uns des nonces, et fit consigner dans leurs maisons plusieurs

des membres les plus rebelles de l'assemblée (2 juillet).

Ces violences ne firent qu'augmenter la résistance des députés. Ils déclarèrent que la Diète n'était pas libre; qu'il était inutile de tenir des séances tant que des nonces seraient prisonniers, et ils signèrent un pacte de garantie par lequel ils déclaraient que l'assemblée serait rompue à la première arrestation qui serait faite d'un de leurs collègues.

Bien que Bilinski n'eût osé ni inscrire ces protestations dans les registres de la Diète, ni en faire part officiellement à Sievers, celui-ci ne laissa pas que d'être inquiété par cette résistance inattendue. Le cabinet de Pétersbourg n'estimait pas que le moment fût encore venu d'anéantir la Pologne; il croyait utile de faire sanctionner le nouveau démembrement de la république par les représentants de la nation. Le diplomate russe jugea donc à propos de relâcher les nonces arrêtés; à la suite de cet acte de condescendance, la Diète nomma la députation, et rédigea les instructions destinées à ses membres (5 juillet). Elle les autorisait aux plus larges concessions pour éviter toute cession de territoire, et pour obtenir l'évacuation des provinces de la république occupées par les troupes russes. Ils devaient, se référant aux promesses de Catherine, travailler avant tout à conclure un

traité d'alliance établissant « l'union la plus intime des deux États ne faisant qu'une seule et même nation, et partageant à proportion de leurs moyens les avantages et les fardeaux l'un de l'autre dans toutes les circonstances ». Ils pouvaient consentir à la modification de tout ce qui, dans la constitution polonaise, ne convenait pas à la Russie et acquiescer à l'union douanière, si elle était réclamée. Ils solliciteraient l'intervention de la czarine pour obtenir de la Prusse des stipulations commerciales favorables à la Pologne. Enfin ils demanderaient que le chargé d'affaires d'Autriche à Varsovie assistât à toutes les conférences entre eux et l'ambassadeur russe. Cette dernière prétention était assez habilement motivée sur l'assurance mensongère donnée à plusieurs reprises par Catherine qu'elle n'agissait qu'avec le complet assentiment de la cour de Vienne.

Sievers ne se montra pas satisfait, et il adressa, le 11 juillet, à la diète une nouvelle note dépassant toutes les précédentes en insolence. Après avoir parlé « de l'indécence et du désordre » qui régnaient dans les séances de la diète depuis son ouverture, il enjoignait qu'on eût à nommer la députation suivant le mode suivi par la diète asservie de 1773, qui n'avait pas alors désigné elle-même les députés, mais confié ce soin au roi et aux maréchaux de la diète. « C'était un exemple qui devait être respecté malgré une faction tumultueuse et scandaleuse qui

a su le faire pervertir en un mode qui sentait trop le jacobinisme de la Diète du 3 mai. » En outre, conformément aux instructions de sa cour, qui ne voulait pas se servir plus longtemps d'un instrument usé, il demandait qu'il ne fût plus question, dans les pleins pouvoirs, de la confédération de Targowitz. Le diplomate russe se plaignait qu'on eût voulu faire prêter aux membres de la députation un serment contre la corruption, serment qu'il regardait « comme une offense personnelle » et comme une suspicion honteuse de l'assemblée contre ses membres. La note se terminait en disant qu'il fallait que dès le lendemain, 12 juillet, la députation fût définitivement organisée, faute de quoi l'ambassadeur se trouverait dans la douloureuse nécessité « d'écarter les boute-feux, les perturbateurs de la paix et de l'ordre, vrais ennemis de la patrie, seuls obstacles à la marche légale des délibérations de la Diète qui avait perdu quatre semaines à faire ce qu'elle aurait pu faire en quatre jours ».

Sievers ne disait pas un mot du silence gardé par l'assemblée à l'endroit de la négociation avec la Prusse. Il ne déplaisait pas à l'orgueilleuse Catherine d'être traitée différemment que son allié, et de voir les négociations suivre une marche qui faisait éclater sa prédominance en Pologne, en laissant Frédéric-Guillaume au second plan. La Cour de Berlin, de son côté, ne réclamait pas; elle avait la confiance que,

le moment venu, le traité de Pétersbourg recevrait sa pleine exécution, et qu'elle en recueillerait des résultats solides. Elle ne voyait donc point un grave inconvénient à laisser à la vanité féminine de Catherine une satisfaction sans grande influence réelle.

Les commissaires essayèrent d'agir conformément à leurs instructions. Ils refusèrent de signer le traité en dix articles que l'ambassadeur russe présentait tout rédigé, et qui consacrait l'abandon des provinces déjà occupées par les Russes, et ils lui remirent un mémoire adressé à la czarine pour faire appel à sa grandeur d'âme. Sievers refusa de transmettre cette pièce; en faisant connaître à la Diète cette résolution (15 juillet), il lui déclarait qu'un plus long silence ne ferait qu'aggraver la situation, et il lui enjoignait de munir la députation des pleins pouvoirs nécessaires pour signer le projet de traité, tel qu'il avait été dressé, et sans y apporter aucun changement.

Comme dans la séance même la Diète n'avait pas pris sa résolution, Sievers adressait le lendemain une nouvelle note; il y commandait d'un ton de maître de donner les pouvoirs dans la journée suivante; tout délai plus long serait considéré comme un refus d'aller plus avant et « une déclaration hostile ». En conséquence, on livrerait aux exécutions militaires les biens des membres de la Diète, ceux du roi et de toutes les personnes qui lui étaient atta-

chées par un lien quelconque. Les revenus de la république seraient saisis, et les troupes polonaises dorénavant sans solde seraient obligées de vivre aux dépens des habitants de la campagne.

Ces odieuses menaces, où l'abus de la force se montrait sans pudeur, soulevèrent de violentes réclamations au sein de la Diète. Le nonce Kimbar s'écria : « On nous menace de la Sibérie, eh bien, allons-y, notre vertu fera pâlir nos ennemis! » « Oui, allons en Sibérie ! » s'écrièrent alors quelques voix ; et le nonce menaça du sort mérité par les traîtres quiconque oserait sanctionner le décret.

Mais ce premier moment d'enthousiasme fut court. Le roi, toujours incapable d'une résolution énergique, prit la parole pour prouver, ce qui était trop évident, que la résistance était impossible, et que les nonces en se sacrifiant ne feraient qu'aggraver le sort de la patrie. Comme quelques autres alléguaient le serment prêté, à l'époque de la confédération, de maintenir l'intégrité de la république, l'évêque Kossakowski, et Masalski, évêque de Vilna, se chargèrent du triste rôle de lever les scrupules, en donnant à entendre que céder à la Russie était peut-être le moyen de se mettre en mesure de résister à la Prusse. Ils firent également valoir le refus que « la magnanime Catherine » opposait aux prétentions autrichiennes d'obtenir une part dans ce second partage de la Pologne. Après eux, le roi insista sur la

nécessité pressante : il prétendit que, parce que quatre millions de Polonais perdaient leur patrie, il fallait au moins la conserver aux trois millions et demi qui restaient. Il terminait en disant que la violence faite à la Diète était trop évidente pour qu'elle pût être rendue responsable des actes qu'on lui imposait. Sous l'impression de ces conseils timides, une majorité de 73 voix contre 20 donna à la députation le pouvoir de « conclure tel traité que ce soit avec l'ambassadeur de Russie et de signer tout ce qu'elle regarderait comme un avantage réel et durable pour la nation ».

Traité de cession entre la Russie et la Pologne.

Sievers accorda cinq jours pour examiner le texte proposé, et admit quelques modifications sans importance. Enfin, le 23 juillet, fut signé l'acte qui consacrait l'abandon à la czarine d'une nouvelle partie de la Pologne. La République cédait à la Russie tout le pays (1) récemment revendiqué par elle. C'était, suivant le préambule du traité, « une juste indemnité pour les frais et sacrifices que lui avait occasionnés son intervention en faveur de la République ». Par une dérision amère, la Pologne garantissait à la czarine non-seulement les provinces qu'elle

(1) Les provinces cédées étaient contenues entre la frontière russe et une ligne tirée de Drujia près la frontière de Semigalle, sur la rive gauche de la Dwina, se prolongeant par Narocz et Dombrowa, le long du palatinat de Vilna, par Stolpice, jusqu'à Nieswiesz, passant ensuite à Pinsk, puis à Kouniev, entre Wyszgrodek et Novagrobla, près des limites de la Gallicie, qu'elle suit ensuite jusqu'au Dniester en aboutissant à Jaborlik.

abandonnait, mais encore toutes les possessions russes en Europe. Catherine, de son côté, ce qui eût été plus sérieux si la promesse eût été plus sincère, garantissait à la Pologne « l'état actuel de ses possessions » (1).

L'impératrice comprenait dans cette garantie les changements que la Diète actuelle jugerait nécessaires à l'ancienne constitution. Dans tous les pays cédés, les deux Églises catholiques du rit latin et du rit grec étaient maintenues en possession de leurs propriétés et du libre exercice de leur culte.

Négociations entre la Pologne et la Prusse.

Le premier acte de ce drame odieux était terminé. Quelques nonces, en cédant aux prétentions russes et en traitant séparément avec l'ambassadeur de Catherine, s'étaient flattés bien à tort de diviser les deux cours de Berlin et de Pétersbourg, et d'assurer à leur patrie un appui puissant contre l'ambition de Frédéric-Guillaume. Ce vain espoir ne devait pas se réaliser. Le ministre de Prusse avait souffert sans la moindre réclamation que la négociation engagée collectivement fût divisée, et il n'avait entravé par aucune intervention intempestive celle qui avait été entamée séparément avec l'ambassadeur de Catherine. Mais, le lendemain du jour où le traité russe

(1) Telle est l'expression textuelle de l'instrument. Il est évident que, dans la pensée russe, elle ne s'appliquait pas aux provinces occupées déjà par les Prussiens, mais non encore cédées, et que la Pologne ne *possédait* déjà plus cette partie de son ancien territoire.

était signé, Buchholz remettait une note pour demander que la députation reçût des pouvoirs pour s'aboucher également avec lui. Cette exigence souleva dans la Diète l'irritation la plus vive : on allégua les garanties promises par le cabinet de Berlin non-seulement aux termes du traité de partage de 1773 (art. VI), mais surtout par celui de 1790, si vivement sollicité par Frédéric-Guillaume, et manifestement dirigé contre la czarine ; on y rappela l'approbation donnée à la constitution du 3 mai par le roi de Prusse, alors si peu favorable à la Russie, et ne songeant pas à accuser les patriotes polonais de jacobinisme.

Sur la proposition de Stanislas-Auguste, qui ne pouvait se détacher de la pensée qu'on trouverait en Catherine un appui contre la cour de Berlin, une note fut adressée à Sievers. Elle disait que la Pologne, fidèle à tous les traités antérieurs, n'avait donné aucun juste grief à la Prusse, qui était bien mal venue à se plaindre de « l'événement du 3 mai, accueilli par elle avec l'applaudissement le plus expressif », et la Diète exprimait l'espoir que l'équité et la grandeur d'âme de l'impératrice éloigneraient de la République les maux qui la menaçaient. En même temps le général Kossakowski, qui dans ces derniers temps avait rompu avec Sievers, et qui voulait s'assurer une influence prédominante dans son pays, partait pour Pétersbourg à l'effet de chercher à intéresser la czarine au malheureux sort

de la Pologne. Mais ces diverses démarches furent vaines. Dès le 27 juillet, l'ambassadeur russe répondait que le seul moyen d'obtenir des conditions moins dures dans le traité à intervenir avec la Prusse, c'était d'autoriser, sans perte de temps, la députation à traiter avec Buchholz. Comme dans la séance suivante la Diète n'avait pas obéi à cette injonction, Sievers réitérait le 30 son invitation. En même temps, Kossakowski était arrêté au milieu de sa route.

La Diète prit alors le parti de s'adresser directement au ministre de Prusse, pour lui demander si son maître se croyait, oui ou non, lié par le traité de 1790, et faire remarquer que la présence des troupes de Frédéric-Guillaume sur le territoire polonais contrastait singulièrement avec les rapports subsistants entre la République et lui (3 juillet).

La réponse était embarrassante à faire, et l'impudence humaine a des bornes. Aussi Buchholz, qui ne pouvait nier des faits authentiques, s'en tira-t-il par un faux-fuyant qui était un aveu même de l'iniquité de la conduite de sa cour. Il dit qu'il ne donnerait aucune explication tant que n'aurait pas commencé la négociation entre lui et la députation qui avait traité avec Sievers.

La Diète se décida alors à faire un pas en avant : elle autorisa la députation à négocier avec le ministre de Prusse, mais en ayant soin de ne s'occuper que de matières commerciales et en s'abstenant

« de toute discussion qui pourrait avoir rapport à une cession quelconque de territoire ».

Les conférences s'ouvrirent, mais la députation usait de tous les moyens dilatoires en son pouvoir. Après quelques jours écoulés sans aucun résultat, Sievers et Buchholz passèrent le même jour (10 août) une note rédigée en termes non pas identiques, mais peu différents, par laquelle ils demandaient la marche plus prompte de la négociation, sous peine « de suites funestes » pour la République, et en particulier pour « les malheureux innocents habitants des campagnes ».

Cette démarche n'eut aucune conséquence immédiate, et les conférences continuèrent à traîner en longueur. Sievers y était intervenu, et, pour donner à sa souveraine des allures protectrices vis-à-vis des Polonais, dont il avait encouragé dans une certaine mesure la résistance, il obtint que la Prusse cessât de comprendre dans sa revendication Zakroczyns et son territoire. La Diète persistait toujours dans son refus de rien céder à Frédéric-Guillaume; elle décréta (19 août) que quiconque ferait une proposition semblable serait considéré et puni comme traître à la patrie.

Le 28 août, les deux diplomates, irrités des obstacles qu'ils rencontraient, annoncèrent chacun par une note que, si on tardait plus longtemps à signer le traité, Möllendorf étendrait

l'occupation prussienne aux palatinats jusque-là respectés. Le lendemain et le surlendemain, nouvelles notes de Sievers ordonnant à la Diète d'avoir à donner les pouvoirs nécessaires pour en finir avant le 31. Celle-ci ne pliait pas; le parti de la résistance était assez fort pour soulever de violents orages et empêcher toute résolution. Exaspéré, Sievers écrit de nouveau le 2 septembre que l'assemblée contient « un germe de jacobinisme » qu'il faut déraciner; qu'elle doit sans aucun ajournement donner des pouvoirs précis à la députation pour signer le traité avec la Prusse, et que, pour assurer ce résultat, le général major de Rautenfeld va faire entourer le local des séances par deux bataillons de grenadiers et quatre pièces de canon. En entrant avec le maréchal de Lithuanie dans des détails par écrit sur les mesures qu'allait prendre le chef de la force armée russe, l'ambassadeur de Catherine annonçait que tous les spectateurs seraient éloignés de la salle, que l'Assemblée serait étroitement gardée, que Rautenfeld irait s'asseoir sur une chaise placée près du trône, et que douze officiers prendraient place sur les bancs occupés par les nonces; « du reste, » ajoutait Sievers avec la plus insultante et la plus lâche ironie, « tout membre de l'Assemblée aurait une entière liberté de parler. »

En présence de la force matérielle, la Diète céda, mais en protestant énergiquement. Les ins-

tructions données séance tenante à la députation commençaient par la déclaration faite devant l'Europe que l'Assemblée subissait une violence contraire aux traités et notamment à ce traité de 1790, « ardemment désiré par le roi de Prusse ». Elle ajoutait qu'elle ne donnait à la députation l'injonction de satisfaire aux exigences de Frédéric-Guillaume que sous la menace de voir le pays livré à une ruine complète, et alors que la salle des séances était entourée par des soldats. Enfin, se rattachant à un dernier moyen de retarder la ruine de la patrie, la Diète n'autorisait à procéder à la signature du traité de cession, qu'après celle du traité de commerce à conclure avec le cabinet de Berlin, et ces deux conventions devaient être garanties par la Russie. Elle demandait en outre qu'il fût stipulé que l'image de la Vierge vénérée à Czentochow fût rendue aux Polonais, que le primat, dont la ville archiépiscopale, Gnesne, devait être cédée, ne fût pas tenu d'y résider, et que, dans le cas où la maison Radziwill viendrait à s'éteindre, la maison de Brandebourg n'élevât aucune prétention sur sa succession, et ne s'opposât pas à la dévolution qui devrait s'en opérer au trésor de la République.

Sievers appuya ces réclamations polonaises. Il semblait qu'en en obtenant l'acceptation par la Prusse, il faisait prendre au cabinet de Pétersbourg le rôle de protecteur de la Pologne, et lui gardait

la haute main dans ce malheureux pays. L'ambassadeur russe se refusait donc à employer la force pour arracher à la Diète sa renonciation aux conditions qu'elle mettait au traité de cession, et s'opposait nettement à l'entrée des Prussiens dans les provinces qu'ils avaient jusque-là respectées. Buchholz, sans moyens matériels immédiats, fut obligé d'arrêter la négociation, et d'en référer à sa cour.

Ces nouvelles de Pologne arrivant au quartier général du roi de Prusse y trouvèrent les esprits peu disposés à rien concéder. Ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le dire, deux partis se disputaient l'influence sur l'esprit de Frédéric-Guillaume : d'une part, les hommes d'État de l'école du grand Frédéric, qui, sans souci des principes politiques, ne songeaient qu'à agrandir la Prusse et à affaiblir l'Autriche, et trouvaient très-impolitique de dépenser les forces du royaume dans une guerre contre la France ; de l'autre, les ennemis de la révolution qui regardaient l'anéantissement de la Convention comme un intérêt commun aux monarchies, et supérieur pour chacune d'elles à tout autre.

Traité d'alliance entre l'Angleterre et la Prusse.

Pendant le siége de Mayence, le roi de Prusse s'était montré tour à tour disposé dans l'un et l'autre sens. Il s'était rattaché plus étroitement à la coalition en concluant un traité avec l'Angleterre (14 juillet). Dans cet acte, les deux cours se disaient décidées à resserrer les liens qui les unissaient pour

agir dans un concert plus étroit, « en tout ce qui avait rapport à la guerre injuste et cruelle que les personnes exerçant le pouvoir en France avaient suscitée à plusieurs grandes puissances de l'Europe, en adoptant envers les autres des mesures également injustes et offensantes, et en se conduisant à leur égard d'après des principes incompatibles avec la sûreté et la tranquillité de tous les États indépendants et même avec l'existence de tout ordre social ». Les deux cours s'efforceraient « d'opposer une barrière suffisante aux dangers qui menaçaient l'Europe ». A cet effet « et pour l'accomplissement de l'objet juste et légitime d'une paix dans laquelle l'Europe pouvait trouver sa tranquillité et sa sûreté », elles promettaient d'employer leurs forces respectives suivant que les circonstances le permettraient pour poursuivre « une guerre aussi juste que nécessaire ». Elles s'engageaient réciproquement à ne poser les armes que d'un commun accord en obtenant la « restitution des conquêtes faites par la France sur l'une ou l'autre, ou même sur celle des puissances coalisées auxquelles elles jugeraient à propos d'étendre leur garantie ». Deux articles reproduisaient ceux qui avaient été insérés dans le traité anglo-russe du mois de mars pour entraver le commerce des Français, et faire appliquer aux neutres dans la présente guerre les principes restrictifs adoptés par le cabinet de Londres.

Mais tandis que, par un acte solennel, il semblait s'engager de plus en plus dans une lutte à outrance contre la République française, Frédéric-Guillaume témoignait à la garnison assiégée dans Mayence les égards qu'on accorde à des ennemis qu'on estime, et avec lesquels on est loin d'être irréconciliable. Lorsque l'un des généraux français, Meunier, officier savant et d'un rare mérite, succomba à ses blessures, les Prussiens s'associèrent aux honneurs funèbres qui lui furent rendus. Des deux côtés on faisait assaut de politesse, et on vit le prince royal et son frère, le prince Louis, assister à un déjeûner offert sur les glacis de la place par les représentants du peuple Merlin de Thionville et Rewbell, dont les opinions violentes étaient très-connues, bien qu'ils eussent été absents de la Convention pendant le procès de Louis XVI. Un cartel d'échange, portant en tête le nom de la République française, fut signé sans observations par les agents prussiens. Les choses allèrent assez loin pour que Cambon, dans un rapport (11 juillet) fait au nom du Comité de salut public, déclarât que « le roi de Prusse semblait animé de dispositions non éloignées de reconnaître le gouvernement que le peuple française allait se donner ».

La chute de Mayence augmenta la faveur auprès du roi de ceux de ses conseillers qui l'engageaient à se compromettre le moins possible dans la guerre contre la République. Un des motifs qui avaient

maintenu jusque-là Frédéric-Guillaume dans la coalition, c'était le désir de chasser les Français du sol allemand, et ce but était atteint par sa récente conquête.

Négociations entre la Prusse et l'Autriche.

Toutefois, quand, après la prise de Valenciennes, Cobourg proposa le plan de campagne dont nous avons parlé plus haut, ce projet, dicté bien plus par l'espoir de forcer la France à traiter que par la pensée de procurer des indemnités à l'Autriche, sourit au roi de Prusse, dont il flattait la haine toujours subsistante contre les Jacobins, et ce prince avait donné les premiers ordres pour en préparer l'exécution, quand arriva près de lui (6 août) un officier général autrichien, le prince de Waldeck, chargé de faire connaître les vues du cabinet impérial sur l'emploi des forces considérables (1) que les deux puissances avaient désormais disponibles sur les bords du Rhin. Le but qu'on se proposait à Vienne, bien différent de celui vers lequel tendait les propositions de Cobourg, était la conquête de l'Alsace. Pour atteindre ce résultat, divers plans étaient soumis au choix du roi de Prusse; mais celui vers l'exécution duquel penchait le cabinet impérial consistait dans une série d'opérations combinées que termineraient le siége et la prise de Strasbourg. L'empereur croyait pouvoir compter sur les dispo-

(1) Jomini les évalue à 120,000 hommes.

sitions favorables à sa cause d'une partie des habitants, surtout parmi les catholiques, et l'occupation d'une place aussi importante lui assurerait la possession d'une province de mœurs allemandes, arrachée naguère à l'empire, et la prépondérance dans le sud de l'Allemagne. Cette combinaison ne pouvait en conséquence convenir aux hommes d'État prussiens, qui entendaient bien que leur pays profitât de la guerre présente pour s'agrandir en Pologne, mais ne voulaient nullement aider à rien qui pût augmenter la puissance de l'État rival, l'Autriche. Aussi le roi Frédéric-Guillaume se prêta-t-il de très-mauvaise grâce à seconder les vues du cabinet de Vienne; il éleva des difficultés contre les différents plans d'attaque qui lui étaient proposés, ne décida rien, et resta dans l'inaction. Brunswick, se conformant à ses ordres, se borna à bloquer Landau, et à s'établir avec le gros de ses forces dans la position de Pirmasens sur la crête des Vosges, d'où il pouvait, suivant les occasions, se porter, soit sur l'armée de la Moselle alors campée derrière la Sarre, soit sur celle du Rhin qui gardait les lignes de Wissembourg.

Le général qui commandait les Autrichiens et les troupes de l'empire, et qui faisait face à l'armée du Rhin, Wurmser, ne voulut pas se résigner à l'inaction qu'adoptait le général prussien. Il appartenait à une de ces familles nobles d'Alsace qui, tout en se

soumettant à la France, n'avaient pas rompu tout lien avec l'Allemagne, et servaient indifféremment l'empereur ou le roi très-chrétien. Lui-même avait débuté dans la carrière des armes en combattant sous les drapeaux des Bourbons, puis il était passé sous ceux de la maison de Lorraine, mais en conservant des relations de parenté et d'amitié sur la rive gauche du Rhin. Il partageait donc les passions des émigrés et des soldats de Condé qui combattaient sous ses ordres, et haïssait la Révolution qui proscrivait ses amis et l'avait privé lui-même d'une partie de ses biens. Très-brave et très-impétueux, il osa avec ses seules forces attaquer les républicains, mais son audace, si elle n'eut pas les suites funestes qu'elle eût pu entraîner, n'aboutit qu'à des combats sanglants et sans résultats décisifs.

Peu après le prince de Waldeck, arriva au quartier général prussien un diplomate autrichien, le comte de Lehrbach, avec la mission d'obtenir le consentement de la Prusse à un système d'indemnité pour l'Autriche (1).

La négociation entre l'Autriche et l'Angleterre avait abouti, et dès le courant de juin on était d'ac-

(1) La mission de M. de Lehrbach a été diversement présentée par les historiens autrichiens et prussiens, et il n'est pas facile de dévoiler la vérité au milieu de leurs assertions contradictoires. Sans me flatter d'y avoir réussi, j'ai essayé cependant d'y parvenir par une étude attentive et impartiale des documents authentiques publiés par les deux partis.

Traité d'alliance entre l'Autriche et l'Angleterre.

cord sur les bases de l'alliance (1). Le traité qui la consacrait ne fut toutefois signé à Londres que le 31 août. Les articles ostensibles contenaient simplement la reproduction de ceux du traité anglo-prussien du 14 juillet relatifs au concert mutuel, à l'engagement de ne poser les armes qu'en obtenant la restitution des conquêtes des Français, et à l'adoption du système anglais pour entraver le commerce des républicains, et appliquer aux neutres les principes du cabinet britannique. C'est dans des articles secrets que furent consignés les arrangements convenus entre les deux cours : l'Autriche recevait, comme compensation de ses sacrifices pendant la guerre, une indemnité territoriale aux dépens de la France, à savoir, la Lorraine, l'Alsace, la Flandre; elle renonçait à toute prétention sur la Bavière, et l'Angleterre en échange lui garantissait la possession des provinces belges (2).

(1) Suivant une dépêche prussienne de Frédéric-Guillaume lui-même, en date du 2 septembre, publiée par Hermann, Lucchesini aurait appris de lord Yarmouth que dans le courant de juin une convention secrète entre l'Autriche et l'Angleterre avait été conclue. Quoi qu'il en soit de l'exactitude précise de l'information, il est certain que ces deux cours étaient dès l'époque indiquée tout à fait d'accord, bien que par des raisons que je n'ai pu découvrir l'acte public de l'alliance n'ait été signé qu'à la fin d'août.

(2) Le texte des articles secrets n'est pas connu, mais nous en empruntons le résumé à M. de Sybel. Il ne parle pas explicitement des conquêtes qui pourraient être faites dans la Flandre française; mais la prise de possession de Condé et de Valenciennes, faite au nom de l'Empereur et du consentement de l'Angleterre, semble la

Mission de M. de Lehrbach.

M. de Lehrbach avait pour mission de faire adhérer Frédéric-Guillaume au système d'indemnité convenu entre l'Angleterre et l'Autriche. Il devait poser en principe que cette dernière puissance avait droit à des acquisitions égales à celles de la Russie et de la Prusse, et par conséquent conserver les conquêtes à faire sur la France; il demandait au cabinet de Berlin de s'engager à ne pas poser les armes avant que les provinces désignées ne fussent aux mains de la coalition. A ces conditions, François II donnerait son adhésion au traité de partage du 23 janvier. En outre, il ne devait pas présenter le plan de l'échange bavaro-belge comme entièrement abandonné, dans la pensée que pour l'éviter Frédéric-Guillaume consentirait plus facilement à contribuer à la conquête de l'Alsace et de la Lorraine au profit de l'Autriche (1).

preuve que ces places faisaient partie de l'indemnité accordée à l'Autriche.

M. de Vivenot, dans son ouvrage sur Thugut, indique que les articles secrets du traité contenaient des stipulations financières dont l'effet était d'obliger l'Angleterre à fournir des ressources pécuniaires, moyennant certaines garanties; mais il ne donne aucun détail positif à cet égard.

(1) M. de Vivenot nie que M. de Lehrbach, pour amener Frédéric-Guillaume à consentir aux demandes de l'Autriche, ait donné à entendre que le projet d'échange bavaro-belge n'était pas absolument abandonné; mais il ne fournit pas de preuves tirées des pièces contemporaines à l'appui de cette assertion, et notamment il ne reproduit pas les instructions données au diplomate autrichien. Les historiens prussiens au contraire fondent leur dire sur des documents positifs et écrits au moment même, d'origine prussienne

Les hommes d'État prussiens savaient parfaitement que l'Angleterre avait obtenu la renonciation du cabinet impérial à toute prétention sur la Bavière; dans leur jalousie contre une puissance rivale, ils ne voulaient pas la voir s'agrandir de provinces importantes. Ils reçurent donc de mauvaise grâce ces propositions, et prirent pour texte de leurs récriminations l'attitude hostile que la cour de Vienne n'avait cessé de garder depuis un an dans les affaires de la Pologne, son refus d'adhérer au traité de Saint-Pétersbourg, les encouragements cachés qu'elle avait donnés aux résistances de la diète de Grodno. Ils y joignaient des déclamations hypocrites sur le danger qu'il y avait à changer la guerre de principes en guerre d'intérêt.

Sur ces entrefaites, arriva la nouvelle des difficultés que rencontrait à Grodno la diplomatie prussienne. L'émotion fut grande au quartier général de Frédéric-Guillaume; on vit ou on feignit de voir, dans la prétention émise par les Polonais de ne signer le traité de cession qu'après le traité de commerce, l'effet d'un concert entre la

il est vrai. Quoi qu'il en soit, que Lehrbach ait usé avec plus ou moins d'adresse d'un moyen diplomatique d'une loyauté contestable, ce fait ne me semble pas avoir l'importance qu'on lui donne de l'autre côté du Rhin. Ce qui est certain, c'est que la mission de ce personnage n'aboutit pas, et qu'à ce moment la Prusse, en possession des provinces qu'elle convoitait, ne voulait plus désormais se prêter à aucune combinaison pouvant accroître la puissance territoriale de l'Autriche.

Russie, l'Autriche et la Pologne pour contester à la Prusse la possession des palatinats promise pour prix du concours donné pendant la campagne de 1793. Excité par les hommes de l'école du grand Frédéric, et surtout par Lucchesini, qui avait alors près de lui une influence prépondérante, le roi s'arrêta à des résolutions bien peu conformes aux engagements pris deux mois auparavant avec l'Angleterre. Des instructions précises furent envoyées à Pétersbourg et à Grodno pour exiger que le traité de cession fût signé sans aucune des modifications demandées par les Polonais. Des ordres étaient donnés pour que de nouveaux régiments fussent mobilisés en Silésie et en Prusse, et que quelques troupes de l'armée du Rhin rétrogradassent vers la Franconie. Le cabinet prussien déclarait, dans une note (22 septembre) adressée à Lehrbach, que la situation présente ne pouvait se prolonger au-delà de la campagne de 1793, que la Prusse n'épuiserait pas ses dernières ressources dans une guerre qui ne l'intéressait pas directement, et que, si les autres puissances coalisées voulaient conserver son concours, elles devaient aviser à l'indemniser des dépenses qu'il était au-dessus de ses forces de supporter plus longtemps. Enfin, pour montrer clairement que dorénavant les affaires de Pologne avaient plus d'importance à ses yeux que celles de France, Frédéric-Guillaume se décida à quitter son armée du Rhin

pour prendre possession lui-même des provinces dont le traité du 23 janvier lui reconnaissait la souveraineté, et qu'occupait déjà Möllendorf. Il abandonna d'autant plus volontiers le théâtre de la guerre que ses troupes venaient de remporter un succès considérable. Une attaque dirigée contre la position de Pirmasens, par l'armée française de la Moselle, avait été repousséee complétement par le duc de Brunswick avec une perte pour les assaillants de 4,000 hommes tués ou pris, et de 22 pièces de canon.

Traité de cession entre la Pologne et la Prusse.

A peine le roi s'était-il éloigné, qu'il reçut de Pologne des nouvelles qui lui prouvèrent combien les craintes qu'on lui avait fait concevoir étaient exagérées, et lui donnèrent la preuve que la Russie n'avait nulle envie de rompre avec lui.

Se fiant à l'appui momentané que lui donnait Sievers, la Diète, après les instructions données à la députation pour traiter avec Buchhlolz, avait cru pouvoir respirer un moment. Elle en profita pour nommer une commission chargée de travailler aux modifications à apporter à la constitution. En même temps (15 septembre), à l'instigation de l'ambassadeur de Russie, qui voulait se débarrasser d'un instrument autrefois utile, mais maintenant usé, elle prononça la dissolution de la confédération de Targowitz, en en constituant une nouvelle qui devait durer jusqu'au 31 octobre. Ainsi les nonces, obligés de consentir à des mesures désastreuses, espéraient

en jeter tout l'odieux sur les hommes de Targowitz.

Le lendemain, la Diète adressait à toutes les cours de l'Europe une note où elle réfutait l'accusation de jacobinisme dont on s'était servi contre elle pour dépouiller la patrie; elle y rappelait « que la noblesse polonaise, de tout temps jalouse à l'excès de ses priviléges, ne saurait être taxée d'adhérer à ce système niveleur qui détruit toute distinction sociale ».

Mais les épreuves que la Diète était destinée à traverser n'étaient pas terminées. A Pétersbourg, si on avait pu espérer qu'en inquiétant la Prusse sur la prochaine conclusion du traité polonais, on l'amènerait à consentir plus facilement à une demande d'indemnités formée par l'Autriche, on n'avait nulle envie d'avoir une querelle avec elle. Sievers reçut l'ordre de refuser dorénavant tout concours aux réclamations polonaises, de marcher entièrement d'accord avec son collègue, comme il avait fait au début de la négociation, et de lui prêter au besoin l'appui matériel des troupes russes.

En conséquence, le 21 septembre, Buchholz passa à la Diète une nouvelle note : il s'y étonnait de trouver des obstacles renaissants dans une négociation où il avait déjà montré « tant de condescendance et tant d'intérêt pour la Pologne ». Il ajoutait qu'aucune négociation relative au commerce ne saurait être engagée qu'après l'échange des ratifications, et

qu'un refus de la part de la Diète pourrait avoir des conséquences fâcheuses.

Une note de Sievers, datée du même jour, vint corroborer les menaces de son collègue.

Cependant la Diète ne se décidait pas. L'ambassadeur russe, pressé d'en finir, fit arrêter quatre nonces qui s'étaient fait remarquer dans les séances précédentes par la vivacité de leur langage. Deux bataillons entourèrent le bâtiment où se tenait la séance, et quatre pièces de canon furent braquées contre les portes. En même temps, deux notes étaient remises à l'Assemblée; la première contenait une sommation d'avoir à signer purement et simplement le traité avec la Prusse; la seconde annonçait l'arrestation de quatre nonces « qui avaient effrontément avoué des principes de jacobinisme». Sievers ajoutait, avec une dérision dont l'insolence allait jusqu'à l'absurde, qu'il n'entendait d'ailleurs gêner en rien par cette mesure la liberté de la parole et celle des suffrages.

Malgré la présence dans la salle des séances du commandant de la force armée russe, Rautenfeld, la Diète redemanda par deux fois les nonces arrêtés, disant qu'elle ne pouvait délibérer en leur absence. Sievers répondit que cette demande était une offense nouvelle, et, comme la Diète appuyait sa réclamation sur les lois de la République, il répliqua «qu'il connaissait les lois citées, qu'il avait blanchi en les

respectant et en les faisant respecter, qu'il ne voulait pas rappeler à la Pologne combien elle les respectait peu; que la première des lois était de respecter la souveraine que les principes jacobins et ceux du 3 mai ne respectaient pas ».

A la lecture de ces lâches outrages, les nonces persistèrent à ne pas rompre le silence; le général moscovite déclara alors que nul ne sortirait de la salle avant que satisfaction n'eût été donnée aux demandes des puissances, et que, si ce moyen ne réussissait pas, il aurait recours aux dernières rigueurs.

Le silence continua, et la journée s'écoulait sans que les nonces parussent disposés à plier. Rautenfeld se leva enfin pour donner l'ordre aux soldats d'entrer dans la salle. A ce moment suprême, un nonce dévoué à la Russie, Ankwitz, proposa de considérer comme un consentement le silence de l'assemblée. Cette échappatoire fut adoptée. Trois fois, le maréchal demanda si la Diète consentait à la signature du traité par la députation, trois fois il ne reçut aucune réponse; il prononça donc qu'il n'y avait pas d'opposition, et que par conséquent la députation était autorisée à souscrire les articles qui lui étaient soumis. La déclaration par laquelle la Diète donnait son consentement à la conclusion du traité fut rédigée en termes qui faisaient connaître quelle violence elle subissait. Au sortir de la séance, un certain nombre de membres signèrent des protestations.

Vaine satisfaction que se donnaient des malheureux écrasés par un ennemi impitoyable.

Il est impossible, en lisant le détail des scènes odieuses dont la Diète polonaise fut le théâtre le 2 et le 24 septembre, de ne pas les comparer à celles qui s'étaient passées à Paris le 31 mai et le 2 juin précédents. En France, comme en Pologne, même emploi de la force pour entourer une Assemblée sans défense, même hypocrisie dans l'insistance mise pour obtenir un vote qui ne pouvait être refusé, même violence faite aux membres récalcitrants. Les jacobins et la czarine, à trois mois de distance, montrèrent un égal mépris du droit, et abusèrent également de leur puissance. Tant il est vrai que le despotisme use de moyens également odieux, qu'il soit exercé par un tyran ou par la populace.

Le 25 septembre, le traité avec la Prusse était signé.

Le 26, la Diète réclama les nonces arrêtés. Le Russe répondit par un refus, disant que les nonces avaient été conduits chez eux « où ils resteraient en liberté »; qu'il engageait la Diète « à s'occuper moins de formalités, et à procéder au gouvernement de la République en faisant taire une demi-douzaine d'hommes trop zélés qu'il aurait dû faire partir ».

Traité d'alliance entre la Russie et la Pologne.

Il restait à la Diète de Grodno, pour achever la triste tâche qui lui avait été imposée, de conclure avec la czarine le traité d'alliance annoncé dans le

traité de cession. Le roi, dans un long discours, développa les motifs qui rendaient indispensable à la République la plus étroite union avec la Russie. Il exposa que la Pologne, réduite au tiers de son ancien territoire, entourée de trois voisins qui l'avaient dépouillée, et qui, chacun séparément, étaient plus forts qu'elle, ne pouvait résister à leurs prétentions qu'en se soumettant à la protection de l'un d'eux. Il fit remarquer que l'Autriche était obligée dans ce moment même de renoncer à ses prétentions sur la Bavière, et que, si elle ne pouvait trouver une compensation en Lorraine et en Alsace aux agrandissements de la Russie et de la Prusse, elle demanderait une part en Pologne ; qu'il importait de s'assurer la protection de la czarine contre cette nouvelle prétention. Les raisons données par Stanislas-Auguste n'admettaient guère de réplique, et le traité qui transformait la situation de la Pologne en vrai vasselage fut signé le 15 octobre.

L'alliance conclue était seulement défensive, et les deux États se garantissaient réciproquement leur territoire, clause dérisoire qui mettait sur le même pied le spoliateur et la victime. Catherine se réservait le droit de faire entrer ses troupes en Pologne, de les y faire séjourner, d'y former des magasins et de laisser à leur garde le nombre de soldats jugé nécessaire. Il était dit, il est vrai, que ces actes ne s'opéreraient que de l'aveu de la République, mais

l'histoire des dernières années disait assez comment la Russie s'y prenait pour obtenir l'acquiescement de la Pologne à ses volontés. La République s'engageait à ne contracter aucune liaison avec les puissances étrangères, « à ne faire près d'elles aucune démarche essentielle, sans être d'accord avec la czarine ». La Russie garantissait la constitution et les lois cardinales de la Pologne, et aucun changement ne pourrait y être apporté que de son consentement. Les gentilshommes et les marchands russes en Pologne, et les gentilshommes et les marchands polonais en Russie, devaient jouir des droits et prérogatives accordés aux gentilshommes et aux marchands nationaux. Cette dernière clause était destinée à assurer insensiblement aux sujets de Catherine une influence croissante dans le gouvernement de la Pologne, et la plus grande part dans son commerce. Les Russes ne deviendraient aptes à posséder des emplois civils qu'après être devenus propriétaires fonciers dans la République. Grâce à cette stipulation, si l'état de choses établi par le traité d'alliance eût duré quelque temps, on eût vu promptement la Pologne inondée par les Moscovites. Toutefois, conformément aux traités du premier partage, les catholiques seuls pouvaient siéger au sénat et au ministère, et le nombre des nonces appartenant à d'autres religions était limité.

Après avoir par ce dernier acte scellé la ruine de la patrie, la Diète de Grodno donna encore quelques Fin de la diète de Grodno.

semaines à des mesures intérieures; elle cassa également tous les actes de la Diète de 1788, et ceux de la confédération de Targowitz. Obéissant à une invitation de l'ambassadeur de Russie, elle rendit une ordonnance en vertu de laquelle aucun Français ne pouvait entrer sur le territoire de la République que muni de l'attestation qu'il n'était pas jacobin, et n'y rester qu'en prêtant serment de fidélité à Louis XVII, et en promettant de n'entretenir aucune correspondance avec aucun club. Cette mesure était bien de nature à plaire à Catherine, car elle était tout à fait conforme à la politique adoptée par la czarine de cacher sous les dehors d'une haine ardente contre la Révolution son parti pris de ne rien faire pour la coalition.

Le dernier acte de la Diète fut le vote des nouvelles lois cardinales; elles avaient été rédigées de concert avec la Russie et n'apportaient que bien peu de modifications à l'état existant avant la Diète de 1788.

Le premier article posait en principe que la Diète était l'autorité suprême de la République, qu'elle seule avait le droit de mettre des impôts, de les employer à l'entretien de l'armée, de faire la paix ou la guerre, d'établir des magistrats, de les diriger, d'envoyer des ambassadeurs. Une autre disposition semblait une ironie sanglante après les événements qui venaient de se passer : elle interdisait, même à

la Diète, de céder aucune des possessions de la République, et déclarait ennemi de la patrie quiconque aurait contribué perfidement à un pareil acte. Les honneurs et les dignités ecclésiastiques étaient exclusivement réservées à la noblesse, qui conservait tous ses droits seigneuriaux et de propriété sur ses terres et sur les serfs qui en dépendaient. Le conseil permanent était conservé; la Constitution telle qu'elle était établie devait rester sainte et immuable, et aucune Diète, même à l'unanimité des voix, n'y pouvait apporter le moindre changement.

Le 23 novembre, la Diète terminait ses séances; assemblée plus malheureuse encore que coupable. Sans doute les membres qui la composaient eurent le tort d'accepter une nomination faite sans liberté et sous la menace des baïonnettes étrangères; mais, si beaucoup d'entre eux, fidèles à leur origine, se montrèrent de serviles esclaves de la force, un certain nombre d'hommes courageux, par une résistance désespérée, forcèrent la Russie et la Prusse à des actes qui ne permirent pas au monde d'ignorer de quelles iniquités se souillaient les prétendus défenseurs de la justice et du droit.

CHAPITRE XVIII.

SOMMAIRE. — Mesures énergiques de la Convention. — Combats de Luçon. — Commencement du siége de Lyon. — Défaite des Marseillais. — La flotte anglo-espagnole dans la Méditerranée. — Insurrection de la Corse. — Traité entre l'Angleterre et les deux Siciles. — Arrestation de MM. Maret et de Sémonville. — Toulon livré aux Anglais. — Siége de Dunkerque. — Bataille de Hondschoote. — Combats en Savoie. — Prise de Lyon. — Combats dans le comté de Nice. — Combats dans les Pyrénées. — Les Mayençais en Vendée. — Bataille de Torfou. — Nouveaux décrets de la Convention. — Bataille de Cholet.

(AOUT. — OCTOBRE 1793.)

Mesures énergiques de la Convention.

Tandis que la coalition perdait l'occasion favorable que lui offrait la prise de Mayence et celle de Valenciennes, tandis que ses généraux ne prenaient sur la frontière de Belgique que des mesures dictées par un esprit d'avidité aveugle et imprévoyant, que sur le Rhin les jalousies des cabinets de Vienne et de Berlin, réveillées par le second partage de la Pologne, maintenaient dans une hésitation stérile les

armées austro-prussiennes, la Convention, ou pour mieux dire le nouveau Comité de salut public, agissait aussi vigoureusement qu'efficacement pour résister à l'assaut qui lui était livré de toutes parts.

« Le mois d'août 1793, a dit un historien illustre (1), fut l'époque des grands décrets qui mirent toute la France en mouvement, toutes ses ressources en activité, et qui terminèrent à l'avantage de la Révolution sa dernière et sa plus terrible crise. » En effet, on voit pendant quelques semaines se succéder des décisions inspirées soit par la plus patriotique énergie, soit par la plus barbare cruauté, et parfois dans la même loi on lit des articles bien divers, les uns héroïques, d'autres sanguinaires, quelques-uns même simplement absurdes. Mélange monstrueux de bien et de mal, monuments subsistant pour attester à la postérité combien l'esprit pratique et la chimère présidaient tout à tour aux décisions de la terrible assemblée, maîtresse de la France pendant la période la plus tragique peut-être de son histoire.

Il n'entre pas dans le cadre du présent ouvrage de retracer tout ce qui a rapport au gouvernement intérieur, et notamment à l'établissement du maximum, de l'emprunt forcé, à l'unification de la dette et à la création du grand-livre. Parmi les mesures

(1) M. Thiers.

qui furent alors votées coup sur coup, nous n'avons à nous occuper que de celles qui, par leur nature, pouvaient influer sur la guerre et sur les relations extérieures.

Le 1er août, à la nouvelle de la prise de Valenciennes, Barrère faisait, au nom du Comité de salut public, un rapport où, prenant texte d'incendies qui avaient éclaté sur divers points du territoire, il dénonçait un vaste complot ourdi par l'Angleterre; il disait que Pitt entretenait en France des émissaires pour mettre le feu aux propriétés de la nation et pour assassiner les patriotes (c'était une allusion au meurtre récent de Marat par Charlotte Corday); il ajoutait que les Lyonnais avaient reçu de Londres 4 millions en numéraire. Il appuyait ces assertions de pièces sans authenticité trouvées dans le portefeuille d'un Anglais obscur (1).

A la suite de ce rapport, la Convention, se fondant sur la conduite du cabinet britannique et sur les dangers que la Vendée faisait courir à la patrie, vota une série de décrets conformes au système que Barrère, dans son odieux langage, appelait « de la médecine politique ». En voici les principales dispositions : « Au nom de l'humanité outragée, la Conven-

(1) Ces pièces, insérées au *Moniteur*, n° 213, sont absolument inintelligibles, et il est impossible d'en rien induire de positif; il est même permis de conjecturer qu'elles étaient entièrement supposées par quelqu'un qui voulait se faire valoir, comme cela arrive si souvent en matière de police.

tion dénonçait à tous les peuples, et même au peuple anglais, la conduite lâche, perfide, atroce du gouvernement anglais, soudoyant l'assassinat, le poison, l'incendie et tous les crimes pour le triomphe de la tyrannie et l'anéantissement des droits de l'homme.» Elle prononçait la confiscation des biens de toutes les personnes mises hors la loi, renvoyait Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire, ordonnait la déportation de tous les membres de la famille Capet, à l'exception des deux enfants de Louis Capet et des individus de cette famille en ce moment « sous le glaive de la loi » (le duc d'Orléans); elle consommait l'œuvre en ordonnant la destruction des tombeaux des rois à Saint-Denis et ailleurs; elle ordonnait l'arrestation de tous les nationaux des pays en guerre avec la République non domiciliés en France avant le 14 juillet, déclarait traître à la patrie tout Français qui placerait des fonds sur les banques des pays en guerre avec la République, et mettait en arrestation comme suspects ceux qui en possédaient déjà.

Puis, tandis qu'elle dénonçait au monde civilisé, sur des indices bien vagues, le gouvernement anglais comme incendiaire, elle ordonnait « de brûler les bois dans le pays insurgé de l'ouest, de saisir les bestiaux, de couper les récoltes »; elle confisquait les biens des rebelles, et décidait que les femmes, les vieillards et les enfants seraient conduits à l'inté-

rieur, gardant à l'égard des hommes un silence trop significatif. Dans la séance du 7 août, on annonça l'incendie de l'arsenal d'Huningue. A cette nouvelle, Garnier de Saintes proposait de décider que tout homme avait le droit d'assassiner Pitt. La Convention se bornait à décréter « qu'il était l'ennemi du genre humain ».

Il est facile de concevoir l'effet que produisaient au dehors des actes pareils, où l'atroce se mêlait à l'absurde, et quelle force ils donnaient aux hommes qui représentaient la France comme livrée à des énergumènes avec qui il était impossible de nouer les moindres relations.

Sous la pression des fédérés venus à Paris pour célébrer l'anniversaire du 10 août, la Convention vota en principe l'arrestation des suspects (1) et la levée en masse. Cette dernière mesure eut les conséquences les plus sérieuses pour la guerre, en portant l'effectif des troupes françaises à une élévation qu'elles n'avaient pu jusque-là atteindre, et qui leur assura l'avantage incontestable du nombre sur les armées de la coalition. Elle ne fut réglée dans tous ses détails que par un décret du 23 août dont voici les principaux articles :

Art. 1er. Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la Répu-

(1) La trop fameuse loi qui régla définitivement le sort des suspects ne fut rendue que le 17 septembre.

blique, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées.

Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront des armes et transporteront des subsistances; les femmes feront des tentes, des habits, et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront les vieux linges en charpie; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, la haine des rois et l'unité de la République.

Art 2. Les maisons nationales seront converties en casernes, les places publiques en ateliers d'armes, le sol des caves sera lessivé pour en extraire le salpêtre.

Art. 3. Les armes de calibre seront exclusivement confiées à ceux qui marcheront à l'ennemi; le service de l'intérieur se fera avec les fusils de chasse et l'arme blanche.

Art. 4. Les chevaux de selle seront requis pour compléter les corps de cavalerie; les chevaux de trait, autres que ceux employés à l'agriculture, conduiront l'artillerie et les vivres.

. . . .

. . . .

Art. 7. Nul ne pourra se faire remplacer dans le service pour lequel il sera requis; les fonctionnaires publics resteront à leur poste.

Art. 8. La levée sera générale; les citoyens non

mariés ou veufs sans enfants, de dix-huit à vingt-cinq ans, marcheront. . . . .

. . . .

Art. 12. Le bataillon qui sera organisé dans chaque district sera réuni sous une bannière portant cette inscription : Le peuple français debout contre les tyrans.

Le 16 août, en représailles d'une cédule royale par laquelle le cabinet de Madrid avait prononcé la saisie des biens des Français expulsés des États du roi catholique, la Convention ordonnait le séquestre des biens possédés par les Espagnols pour servir d'indemnité aux Français.

Un autre décret chassait de l'armée tous les nobles. Ils y étaient encore en nombre assez considérable, surtout dans les régiments de ligne, où une partie des officiers avaient conservé leurs grades. Cette mesure, inspirée par la défiance, un des vices les plus ordinaires et les plus funestes de la démagogie, pouvait avoir des résultats lamentables, car elle privait l'armée d'hommes expérimentés et braves. Heureusement pour la France, elle fut négligemment exécutée, et des généraux tels que Desaix, Davoust, Marmont, pour ne citer que les plus illustres, purent continuer à la servir.

Le 5 septembre, à la suite d'une pétition présentée à la barre par les coryphées de la commune de Paris accompagnés de leur cortége habituel d'hommes de

désordre, Barrère lit un rapport où il déclare au nom du Comité de salut public qu'il faut « mettre la terreur à l'ordre du jour ». La création d'une armée révolutionnaire de 7,200 hommes est votée, et cette troupe reçoit la mission de comprimer les contre-révolutionnaires, d'exécuter partout où besoin serait les lois révolutionnaires et les mesures de salut public décrétées par la Convention.

Le 6, tous les sujets des puissances en guerre avec la République sont mis en arrestation, à l'exception de ceux qui auraient fait leurs preuves de civisme. La peine de mort est portée contre ceux qui dégui-seraient leur nationalité véritable, entretiendraient des rapports avec l'ennemi et les émigrés, ou entreraient à l'avenir sur le territoire français.

Les actes répondaient aux votes, et partout la guerre était poussée avec la plus grande énergie; mais c'était surtout contre les ennemis intérieurs que la Convention déployait un acharnement extrême. La garnison de Mayence et une partie de celle de Valenciennes étaient dirigées en poste sur la Vendée, et on espérait bien, avec l'aide de ces soldats aguerris, réparer les désastres qui avaient signalé le mois de juillet. Les royalistes n'avaient pas d'ailleurs tiré profit des défaites de Westermann et de La Barrolière. C'était le moment de la moisson; les paysans étaient retenus à leurs champs pour en faire la récolte, et jusqu'aux premiers jours de septembre il Combats de Luçon.

n'y eut d'affaires importantes que deux attaques di rigées par les Vendéens contre Luçon (20 juillet, 14 août); toutes deux furent repoussées, la seconde avec des pertes considérables pour les royalistes.

Commencement du siége de Lyon.

Le 8 août, les hostilités commencèrent contre Lyon. Quelques bataillons de la garnison de Valenciennes étaient venus grossir le corps assiégeant, et les commissaires de la Convention précipitèrent contre la malheureuse cité les flots de la levée en masse des départements voisins; les paysans, alléchés par l'appât qu'offrait à leur avidité le sac prochain d'une ville célèbre par sa richesse, se ruèrent sur elle, en troupes indisciplinées, de l'Auvergne, du Vivarais, de la Bourgogne. Kellermann, qu'on accusait de modérantisme, était remplacé par un favori des clubs, le médecin Doppet, qui, sous les yeux des commissaires de la Convention, et particulièrement de Dubois-Crancé, conduisit le siége avec toute l'inflexibilité que pouvaient désirer les jacobins. De leur côté, les muscadins (1) ne se décourageaient pas, et, tenant intrépidement tête à l'orage, ils défendaient pied à pied les abords de leur ville. L'espérance d'être secourus par les Piémontais soutenait leur courage.

Les hostilités se poursuivaient avec une activité égale contre les insurgés de Provence. Carteaux, qui

(1) Sobriquet donné aux soldats lyonnais qui fut plus tard étendu à tous les royalistes.

avait reçu des renforts, attaqua à Septeme leur petite armée, la battit, et la poursuivit vivement; il acheva de la mettre en pleine déroute à Salon, où elle était retranchée (24 août). Après cet échec, Marseille ne pouvait résister. Ceux des habitants qui voulaient encore tenir en vinrent aux mains avec les partisans de la soumission, et eurent le dessus; mais, malgré ce succès, ils ne purent empêcher l'armée de la Convention d'entrer le lendemain dans la ville sans coup férir.

Défaite des Marseillais.

Cet événement ne terminait pas l'insurrection provençale. Toulon restait encore insoumis, et la présence d'une escadre anglaise dans la Méditerranée allait donner lieu à des événements imprévus et funestes pour la France.

La flotte anglo-espagnole dans la Méditerranée.

Au début des hostilités, le cabinet britannique avait été trompé par la marche rapide des événements, et la promptitude de la déclaration de guerre de la France. Ses marins si nombreux étaient dispersés dans les quatre parties du monde; les armements ne purent immédiatement se compléter, et il fallut avoir recours au moyen extrême de la *presse*. Aussi, dans le premier moment, les hardis corsaires français, trouvant la mer libre, purent-ils faire éprouver des pertes sensibles au commerce anglais. Cet état ne se prolongea pas longtemps, et bientôt trois escadres sortirent des ports de la Grande-Bretagne. La première, celle de l'amiral Gardner, se rendit aux

Indes occidentales; la seconde, sous lord Howe, était destinée à croiser dans la Manche et à observer la flotte française réunie à Brest et commandée par l'amiral Morard de Galles; enfin, à la tête de la troisième, lord Hood (1), qui passait pour le meilleur officier de la marine anglaise, fit voile pour la Méditerranée, à l'effet d'y joindre l'escadre espagnole, et de garantir contre les attaques de la flotte de Toulon les diverses puissances italiennes.

La présence dans la Méditerrannée des forces réunies de l'Angleterre et de l'Espagne eut de graves conséquences; la première fut l'insurrection de la Corse.

Insurrection de la Corse.

Cette île n'était possédée par la France que depuis vingt-cinq ans. En 1768, les Génois, ses antiques dominateurs, désespérant de réduire l'insurrection qui y était permanente, cédèrent à Louis XV tous leurs droits. Le chef du gouvernement créé par les révoltés, Pascal Paoli, était aussi distingué comme homme d'État que comme militaire. Il essaya de résister aux Français; mais, accablé par leurs forces supérieures, il fut contraint de leur abandonner sa patrie. Il se réfugia à Londres où le cabinet anglais, mécontent de voir une nation rivale étendre sa puis-

(1) Les deux flottes des lords Hood et Howe se composaient l'une et l'autre d'une vingtaine de vaisseaux de haut-bord. Les deux escadres françaises de Toulon et de Brest étaient à peu près de la même force.

sance dans la Méditerranée, le reçut honorablement et lui accorda une pension.

En 1789, Paoli, considéré comme une victime de l'oppression royale et le défenseur des droits d'un peuple, fut rappelé. Accueilli avec honneur par Louis XVI et par la Constituante, il retourna en Corse, où sa présence excita des transports de joie. Malgré son grand âge, il fut à la fois reconnu dans le grade de général de division, appelé au commandement militaire de l'île, et mis à la tête de l'administration départementale. Il cumula ainsi les pouvoirs civils et militaires. Pendant les premières années, sa conduite ne trahit aucun ressentiment contre la France ou la Révolution. Mais la République proclamée, et surtout Louis XVI exécuté, son attitude devint hostile. Toutefois il attendit pour dévoiler ses vrais sentiments que la Convention fût en lutte contre la seule puissance en état de soutenir le mouvement insurrectionnel corse, et n'éclata qu'après la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre; il avait, suivant toute apparence, conservé des intelligences avec Londres, et il put facilement préparer à une résistance ouverte les Corses qu'exaspéraient le cours forcé des assignats et les persécutions dirigées contre le culte. La Convention, inquiète de son attitude, le manda à la barre (2 avril); mais il n'était pas homme à se livrer à ses ennemis. L'annonce de la prochaine arrivée

d'une flotte anglaise et de sa réunion à une escadre espagnole l'encouragea dans sa rébellion. Entouré de l'ancien régiment de Salis qu'il s'était attaché, et qui, tout en perdant sa qualité de régiment étranger, était resté composé presque entièrement de Grisons, il convoqua à Corte, au centre de l'île, une consulte qui se réunit le 26 mai, et le choisit pour président. Cette assemblée rappela les députés corses qui siégeaient à la Convention, forma des troupes, et proscrivit les amis de la République, sans toutefois prononcer immédiatement la rupture avec la France. Bientôt l'île entière fut aux mains des insurgés, à l'exception des trois places maritimes de Calvi, de Bastia et de Saint-Florent. C'est dans ces villes que se réfugièrent quelques familles restées fidèles à la France, et parmi elles la famille Buonaparte, qu'attendaient de si hautes destinées (1).

Traité entre l'Angleterre et les Deux-Siciles.

La présence de l'escadre anglo-espagnole dans la Méditerranée eut encore pour effet de décider la cour de Naples à se joindre à la coalition, ce qu'elle

(1) M. Lanfrey, dans sa remarquable Histoire de Napoléon Ier, a établi évidemment, à mon avis, que jusqu'en 1793, époque où il revint sur le continent et attacha sans retour sa fortune à celle de notre pays, le jeune Napoléon Buonaparte était surtout préoccupé des destinées de son île natale, où, il est vrai, il figurait parmi les amis fidèles de la France. Cela explique comment un officier aussi distingué et aussi ambitieux ne parut sur le théâtre de la guerre que quinze mois après qu'elle eut éclaté. On retrouve la trace de ces premiers sentiments de patriotisme corse dans les mémoires dictés par le captif de Saint-Hélène au général Montholon.

n'avait osé faire jusque-là, intimidée qu'elle était par l'expédition française du mois de décembre précédent. Le 13 juillet, un traité était signé à Naples entre l'Angleterre et les Deux-Siciles. Le roi Ferdinand s'engageait à fournir à la coalition 6,000 hommes de troupes de terre, quatre vaisseaux de ligne, quatre frégates et quatre petits bâtiments de guerre, et à ne traiter avec la France que si elle offrait en même temps à la Grande-Bretagne la paix et la restitution des conquêtes qu'elle pourrait avoir faites. Si néanmoins le cabinet de Londres se décidait à continuer la guerre, les Deux-Siciles garderaient la neutralité. Le roi d'Angleterre, de son côté, promettait d'entretenir soit par lui-même, soit par ses alliés, des forces suffisantes pour s'assurer « une supériorité décidée dans la Méditerranée, et pourvoir par ce moyen à la sûreté des États de Sa Majesté sicilienne ».

La diplomatie britannique cherchait en même temps à entraîner la Toscane dans la coalition, non pas que ce petit État eût la moindre importance militaire, mais ses denrées contribuaient à l'approvisionnement du midi de la France, et il importait à la coalition d'interrompre des relations commerciales très-avantageuses à la République. Le gouvernement grand-ducal résista, il échangea avec les représentants de la Russie et de l'Angleterre une correspondance fort aigre, et maintint quelque temps

encore sa neutralité. Gênes refusait également de prendre parti dans une lutte où elle n'avait rien à gagner et tout à perdre.

Arrestation de MM. Maret et de Sémonville.

Un acte violent de l'Autriche témoignait au même moment de la ferme intention des coalisés de rompre tout rapport entre les neutres et la France. M. de Sémonville allait partir pour remplir l'ambassade de Constantinople ; il avait pour mission de pousser la Porte à entreprendre contre la Russie et l'Autriche une guerre qui eût été la plus favorable des diversions pour la Convention.

En se rendant à son poste, le diplomate français devait s'arrêter à Florence. Dans plusieurs conversations avec le représentant de la République en Toscane, le principal ministre du grand-duc, Manfredini, avait donné à entendre que l'Autriche n'était pas aussi éloignée de faire la paix qu'on pouvait le supposer. Quoique ces insinuations, venues d'un homme qui maintenait courageusement la neutralité de son cabinet et qui par conséquent désirait la fin des hostilités, ne présentassent pas une grande autorité, on voulut à Paris savoir à quoi s'en tenir, et Sémonville fut chargé, non pas d'entamer prématurément une négociation pacifique, mais seulement de « provoquer et de recevoir des ouvertures ». Il laisserait percer assez clairement le but de sa mission pour qu'il fût connu de la Prusse, ce qui, en éveillant les soupçons de cette puissance, jetterait un ferment de

division entre elle et l'Autriche; mais il n'oublierait pas « que la République n'avait que la guerre à traiter avec cette puissance ».

En même temps, Maret était nommé ministre à Naples, avec l'instruction de maintenir le roi Ferdinand dans la neutralité qui lui avait été imposée, l'année précédente, par la présence de la flotte française, et de ne négliger aucun des moyens propres à assurer à la France les dispositions favorables de la cour près de laquelle il allait résider (1).

(1) Tous ces détails sur les missions de Sémonville et de Maret sont tirés, soit des instructions qui leur furent données à leur départ, et qui sont conservées aux archives des affaires étrangères de Paris, soit de la délibération prise par le comité de salut public au sujet de l'envoi du premier de ces agents à Florence, telle qu'elle est insérée au registre des procès-verbaux déposé maintenant aux archives de l'empire. Mais dans une relation rédigée très-postérieurement, il est vrai, par le duc de Bassano, on lit les paroles suivantes : « La plus saine partie du gouvernement s'entendit pour faire une démarche auprès des seules puissances encore en état d'alliance avec la République, Venise, Florence, Naples. Les républicains tenaient à ne pas être désavoués du monde entier. On se crut assuré que si ces trois États mettaient pour condition à la continuation de leur alliance la sûreté de la reine et de sa famille, elle ne leur serait pas refusée. Le projet fut arrêté..... et je fus chargé de son exécution. »

Ces paroles perdent de leur valeur par suite du commentaire qui leur a été donné par M. le baron Ernouf dans une biographie du duc de Bassano, écrite à l'aide des papiers laissés par cet éminent personnage, et pleine de renseignements nouveaux. Suivant le consciencieux écrivain, « avant et surtout depuis le 31 mai, Maret n'avait été autorisé que verbalement et à voix basse à faire une telle concession : le mystère importait à la sûreté des ministres qui avaient approuvé la démarche de ceux des membres des comités qui en avaient eu connaissance. Parmi ces derniers, il en était qui voulaient bien avoir l'air d'ignorer ce secret, mais à condition qu'il resterait véritablement inconnu à d'autres, aux plus violents parmi

Les deux agents républicains s'étaient arrangés pour traverser de compagnie la Suisse et l'Italie. En passant par la Valteline sur le territoire des Grisons, ils furent arrêtés par des sbires autrichiens venus de la Lombardie, et on les incarcéra immédiatement dans la citadelle de Mantoue.

les violents, pour lesquels la découverte d'une nouvelle intrigue diplomatique eût été une bonne fortune. »

Réduite à ces termes, la révélation de Maret perd beaucoup de son importance, et il ne suffit pas de quelques propos vagues de personnes qui n'auraient osé soutenir publiquement leur dire pour avancer que le ministre de France à Naples était autorisé formellement à promettre la vie de la reine.

L'abbé de Mongaillard, dans son *Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI*, et après lui M. de Sybel, ont émis la conjecture que la crainte éprouvée par certains membres du second Comité de salut public, qui avaient fait partie du premier, de se voir compromis par la publication des instructions des deux agents arrêtés, les décida à hâter l'envoi de la reine devant le tribunal révolutionnaire.

Les pièces authentiques que j'ai eues sous les yeux ne permettent pas d'admettre cette version. L'arrestation a eu lieu le 25 juillet ; le 30 seulement l'ambassadeur de la République en Suisse, Barthélemy, a été instruit du malheur de ses collègues. Il a rendu compte de cet événement par une dépêche du 31 juillet, portée à Paris par un des gens mêmes de M. de Sémonville. Le rapport fait au Comité de salut public par le ministre des affaires étrangères n'est daté que du 6 août, et c'est le 1er de ce mois que fut voté le décret qui envoyait la reine devant le tribunal révolutionnaire.

M. A. Geffroy, écrivain très-versé dans l'histoire de la Suède pendant le dix-huitième siècle, et auteur d'un livre curieux sur Gustave III, publié postérieurement à l'impression de la première partie du présent ouvrage, a avancé, dans un article sur Mme de Staël (*Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1856) que, lors des négociations ouvertes entre la France et la Suède dans l'hiver de 1793, il avait été parlé de la liberté de la reine, mais il n'a pas donné de renseignements précis à cet égard. On ne trouve trace de rien de semblable aux archives des affaires étrangères.

En commettant un acte aussi contraire au droit des gens, le cabinet de Vienne se proposait un double but : il voulait empêcher les deux diplomates, dont on redoutait l'activité, d'arriver à leur poste et se saisir de leurs papiers (1); Sémonville surtout, qui pendant sa mission à Gênes s'était montré un agent de propagande actif en Milanais, était l'objet des défiances autrichiennes. Dès avant la chute de la royauté, quand ce diplomate avait été appelé par Louis XVI à l'ambassade de Constantinople, les coalisés étaient parvenus à obtenir de la Porte qu'elle refuserait de le recevoir. Ce n'était pas sans peine que cette opposition de la Turquie avait été vaincue, et qu'on avait reçu à Paris l'assurance que les difficultés élevées à Constantinople contre l'admission de Sémonville étaient levées. A Vienne, on soupçonnait véhémentement ce personnage redouté d'avoir essayé de nouer quelques relations avec les hommes naguère attachés au système de l'alliance française, et notamment avec Cobenzl, qui venait de tomber du ministère, et qui dut se justifier devant l'empereur des accusations portées contre lui à cette occasion. Le bruit se répandit par toute

(1) L'Autriche allégua, pour justifier la violation du territoire neutre des Grisons, un article d'une capitulation conclue en 1639, entre cette ligue et le roi d'Espagne en sa qualité de duc de Milan, où il était dit : que les Grisons n'accorderaient passage à aucun individu en guerre ouverte ou secrète avec la maison d'Autriche, ou qui voudrait lui porter dommage, mais au contraire aideraient la maison d'Autriche contre ses adversaires.

l'Europe que des pièces très-importantes et très-compromettantes pour beaucoup de personnes avaient été saisies entre les mains de Sémonville (1).

Toulon livré aux Anglais.

Pendant tout le temps des agitations qui se produisirent en Provence, du mois de mai au mois d'août, la flotte de lord Hood se tint rapprochée des côtes françaises, et croisa devant Marseille et Toulon. Quand les fédéralistes de ces deux villes virent leur cause perdue, et l'entrée des troupes de la Convention certaine, ils se résolurent à nouer des relations avec l'amiral anglais. Celui-ci, pour les rassurer sur les intentions de son gouvernement, publia une déclaration et une proclamation adressées aux deux cités insurgées : il promettait « que si le peuple de Provence se déclarait franchement et promptement en faveur du gouvernement monarchique, s'il consentait à laisser désarmer les vaisseaux et les forts, il recevrait de la part des troupes sous ses ordres tous les secours nécessaires. Aussitôt après le rétablissement en France de l'ordre et de la paix et le règne des lois, buts uniques du roi d'Angleterre, les forts, les vaisseaux, la rade et le port momentanément occupés seraient rendus ». Avant l'arrivée de ces pièces à Marseille, Carteaux était entré dans

(1) On a dit que Sémonville avait reçu de très-fortes sommes destinées à des actes de corruption, c'est une exagération ; il n'avait été mis à sa disposition pour dépenses secrètes que trois cent mille francs en traites sur Constantinople, et un certain nombre d'objets de prix destinés à être distribués en présents.

cette malheureuse ville. La seule imminence de cet événement avait jeté dans une grande perplexité les habitants de Toulon. En grande majorité ils s'étaient déclarés contre la Convention, et ils se voyaient prochainement sous le coup des vengeances jacobines, sans moyen de résister par leurs propres forces. Les réfugiés qui affluaient des autres parties de la Provence augmentaient encore leur terreur par le récit des malheurs qui en ce moment même fondaient sur leurs compatriotes.

La bourgeoisie toulonnaise avait professé naguère les opinions qui avaient triomphé en 1789, et elle ne s'était séparée de la cause de la révolution que depuis que des excès étaient venus la souiller. Mais à côté d'elle se trouvaient de nombreux fugitifs appartenant au parti royaliste. Dans le port mouillait la flotte de la Méditerranée; son chef, l'amiral Trogoff, et bon nombre des officiers, étaient restés au fond du cœur attachés à la cause des Bourbons. Les ennemis de la République, dirigés par un capitaine de vaisseau énergique et résolu, le baron d'Imbert, sentirent qu'ils étaient assez forts pour se rendre maîtres de la place, et accomplir le programme tracé par lord Hood.

Les assemblées primaires, convoquées par les chefs royalistes, éliminèrent les fonctionnaires dont les opinions leur portaient ombrage, et les remplacèrent par des hommes dévoués à la monarchie

(24 août). Malgré la résistance d'un certain nombre de personnes qui ne voulaient pas aller aussi loin, le drapeau blanc est arboré, et Louis XVII proclamé roi. L'amiral Trogoff et sa flotte suivirent le mouvement.

Le 28 août, la flotte anglaise entrait dans la rade et débarquait 3,000 marins qui prenaient possession de la ville et des forts. En même temps, Hood déclarait dans une pièce publique que « les sections de Toulon ayant proclamé Louis XVII leur légitime roi, et ayant juré de rétablir la monarchie telle qu'elle avait été acceptée en 1789 par le défunt roi, il prenait possession de Toulon comme un dépôt pour Louis XVII jusqu'au rétablissement de la paix ».

En vain le contre-amiral Saint-Julien essaye de conserver à la République les vaisseaux qui formaient sa division; il est abandonné par les commandants sous ses ordres, et obligé de s'enfuir avec quelques hommes restés fidèles à la France. 32 vaisseaux et un nombre considérable de frégates et de bâtiments plus petits (1), de magnifiques établissements maritimes et un matériel considérable tombèrent ainsi aux mains des Anglais.

Lord Hood ne disposait pas de forces suffisantes pour défendre une place de l'importance de Toulon

(1) Ces chiffres sont empruntés à un rapport de Barrère à la Convention nationale, lors de la reprise de Toulon; cette pièce est analysée plus bas.

contre les attaques probables des Français. Son premier soin fut de demander des secours partout où il pouvait espérer en trouver, à la flotte espagnole, à l'armée de Roussillon, aux Piémontais campés sur les Alpes maritimes, aux Napolitains même. Son appel fut entendu. L'amiral espagnol Langara entra promptement dans la rade avec 17 vaisseaux; 4,000 soldats de sa nation, 4,000 Napolitains ou Piémontais, deux régiments anglais tirés de Gibraltar, vinrent former la garnison de la place. En outre, les soldats de deux bataillons de volontaires en garnison à Toulon qui avaient pris parti pour l'insurrection formèrent, en se réunissant à quelques royalistes de l'intérieur ou émigrés, un régiment qui reçut le nom de Royal-Louis (1).

Lord Hood n'était pas autorisé à prendre aussi nettement parti qu'il le fit dans les divisions intérieures de la France, et à se prononcer en faveur de Louis XVII. Mais les circonstances étaient telles qu'il ne fut pas désavoué. La conquête de Toulon et la capture d'une partie considérable de la flotte française étaient des événements trop importants et trop favorables pour qu'il y eût lieu à hésitation; par ce fait le cabinet anglais se trouva entraîné plus loin qu'il ne l'avait voulu jusque-là. La nouvelle d'un pareil succès fut accueillie à Londres avec une

(1) Ces renseignements sont empruntés au *Tableau des guerres de la révolution*.

joie extrême et y fit naître les plus vives espérances. Immédiatement, sir Gilbert Elliot, un des whigs qui s'étaient rapprochés de Pitt, fut envoyé à Toulon pour y former, avec lord Hood et le général commandant les forces anglaises, O'Hara, une commission de gouvernement.

Siége de Dunkerque.

Cependant l'entrée de Carnot au Comité de salut public allait se faire sentir par l'impulsion vigoureuse imprimée par lui aux opérations de la guerre, particulièrement sur la frontière du Nord, où il avait assisté aux derniers événements en qualité de représentant du peuple.

Il est difficile d'imaginer rien de moins sensé que la conduite tenue en ce moment par les coalisés. Comme on l'a déjà vu, ils s'étaient partagés après la prise de Valenciennes en deux corps : l'un, sous Cobourg, assiégeant le Quesnoy ; l'autre, sous York, se dirigeant sur Dunkerque, dans le dessein de s'en emparer. En formant une pareille entreprise, Pitt et les hommes d'État anglais, si éminents à d'autres égards, firent éclater plus évidemment que jamais leur impéritie stratégique. C'était une faute énorme de diviser les forces de la coalition, et dans l'intérêt d'une seule puissance d'en employer une partie considérable à une opération aussi excentrique. Puisqu'on sacrifiait au désir d'occuper un port fameux par ses corsaires les avantages que l'on eût obtenus en poussant vigoureusement les Français après la

prise de Valenciennes, au moins aurait-il fallu que tout fût prêt et combiné pour amener un prompt succès, que l'état délabré de la place ne rendait pas difficile. Mais le plan fut aussi faiblement exécuté que mal conçu.

York ne marcha pas vite, et, le 24 août seulement, la ville fut sommée au nom du roi d'Angleterre. La forme de cet acte, qui indiquait la volonté arrêtée du cabinet anglais de s'approprier Dunkerque, ne laissa pas que de mécontenter à Vienne. 21,000 Anglo-Autrichiens furent destinés au siége, tandis que 16,000 Hesso-Hanovriens, sous le maréchal Freytag, eurent pour mission de le couvrir. 13,000 Hollandais (1) se trouvaient à Menin, à trois journées de marche, servant de lien, suivant le déplorable système des cordons, entre les assiégeants de Dunkerque et ceux du Quesnoy.

Les troupes d'York, travaillant dans un terrain humide et sablonneux, cheminaient lentement. Les assiégés, conduits par deux vigoureux officiers, le général Souham et son second, le colonel Hoche, résistaient énergiquement, et gênaient leurs ennemis par de fréquentes sorties. Toutefois, si l'attaque eût été dirigée à la fois par terre et par mer, la défense n'eût pu se prolonger longtemps. On l'avait compris

(1) Chiffres de Witzleben. Comparés à l'état du 10 août que nous avons analysé plus haut, ils paraissent trop faibles de quelques mille hommes.

en Angleterre, et on y armait une flottille qui sous les ordres de l'amiral Mac Bridge devait prendre part aux travaux du siége. Mais l'amirauté agit mollement ; la tranchée était depuis longtemps ouverte, et les marins anglais ne paraissaient pas. Quelques petits bâtiments français sortis du port de Dunkerque restèrent maîtres de la mer, et inquiétèren singulièrement les assaillants.

Du côté des républicains, au contraire, des mesures étaient activement prises pour la défense de la frontière du nord. 35,000 hommes de troupes aguerries quittaient les armées du Rhin et de la Moselle où elles étaient remplacées par les hommes de la levée en masse, et marchaient vers la Flandre.

Un nouveau général, qui sur le Rhin s'était fait une réputation de courage, Houchard, était (10 août) appelé au commandement de l'armée du Nord. Il ne tarda guère, après son arrivée, à acquérir la certitude que le mouvement excentrique du duc d'York avait pour but le siége de Dunkerque ; il se prépara à entraver cette opération. Pour y réussir, il réunit sur sa gauche la meilleure partie de ses forces. Son premier plan fut d'écraser d'abord les Hollandais à Menin, et ensuite en se portant vers Dixmude et Furnes de bloquer York entre les Français et la mer, position critique dont il fût difficilement sorti. Mais une première attaque dirigée contre le prince d'Orange donna lieu seulement à une affaire très-san-

glante et sans résultat (18 août). Sur ces entrefaites, le général républicain recevait l'instruction précise de marcher sur Dunkerque. « Nous ne pouvons douter, » écrivait Carnot le 28 août, « de la haute importance que Pitt attache à la conquête de Dunkerque et de Bergues...; il n'a pas d'autre moyen de soutenir son crédit chancelant et de consoler sa nation des frais énormes de la guerre et de la perte totale de son commerce... Sauvons ces deux villes, et la révolution la plus complète est inévitable en Angleterre... Portez des forces immenses vers Bergues et Dunkerque; que l'ennemi soit chassé de la Flandre maritime, qu'il en soit chassé à quelque prix que ce puisse être. » Cette dernière phrase résume tout le système qui allait désormais prévaloir et assurer de si grands succès aux armées républicaines : réunir en grandes masses les troupes disponibles pour frapper sur le point important un coup décisif. C'était précisément l'opposé du système des cordons auquel les généraux alliés restaient obstinément fidèles.

Bataille de Hondschoote.

En conséquence des ordres du Comité de salut public, le général républicain se décida à aborder de front les Hanovriens de Freytag (1). Le 6 sep-

(1) Les documents français s'accordent à ne donner à Houchard qu'une force de 30 à 35,000 hommes, non compris la garnison de Dunkerque. 25,à 30,000 seulement prirent part à l'affaire d'Hondschoote.

tembre, la position de Rexpoëde, occupée par une partie de ce corps d'armée, fut attaquée, prise et reprise avec un grand acharnement. Les Hanovriens finirent par se retirer en bon ordre sur Hondschoote, où le surlendemain Houchard les assaillait de nouveau, et les chassait sur Furnes. Ces engagements avaient été meurtriers et très-honorables pour les deux partis, car, si les coalisés avaient lutté courageusement quoique en nombre inférieur, les Français durent enlever de vive force des villages qui, situés dans une plaine marécageuse, entourés de digues élevées et abordables seulement par un petit nombre de chemins, étaient de véritables forteresses. Pendant ce temps, la garnison de Dunkerque, augmentée par une division venue à son secours, fit une sortie vigoureuse, à la suite de laquelle York se décida à lever le siége en toute hâte, abandonnant son attirail, et notamment un grand nombre de canons. Il ne lui restait pour ligne de retraite que la chaussée étroite qui conduit de Dunkerque à Furnes, et il pouvait tout redouter si les Français venaient à s'en emparer. Heureusement pour lui, Houchard ne poussa pas bien vivement son avantage; les Hanovriens arrivèrent à Furnes dans la soirée du 8, et les Anglo-Autrichiens d'York les y rejoignirent dans la matinée du 9. Négligeant d'attaquer ces troupes réunies, les républicains tombèrent avec des forces supérieures sur les Hollandais à Werwick et à Menin, leur

mirent hors de combat 2,000 à 3,000 hommes, et leur prirent 40 pièces de canon.

Toutefois les vainqueurs ne tirèrent pas de ces succès toutes les conséquences qu'on pouvait attendre. Cobourg, plus heureux qu'York, s'était rendu maître du Quesnoy (11 septembre), et deux jours plus tard des troupes françaises rassemblées à Landrecies, à Maubeuge et à Cambray, qui essayèrent tardivement de secourir la place dont elles ignoraient la reddition, furent repoussées avec perte. Après cet avantage (13 septembre), le général autrichien se mit immédiatement en mouvement pour aller au secours du duc d'York et du prince d'Orange. Houchard, intimidé, n'osa continuer son mouvement offensif, et, dans les manœuvres qu'il ordonna pour ramener sa troupe en arrière, une de ses colonnes (16 septembre) choqua à Courtray une de celles de Cobourg commandée par Beaulieu; les Français s'abandonnèrent là encore une fois à une de ces paniques comme ils en avaient éprouvé plusieurs depuis le commencement de la guerre, et ils laissèrent aux mains de l'ennemi des prisonniers et des canons.

Après cette malheureuse rencontre, les hostilités restèrent quelque temps suspendues. Le Comité de salut public se montra très-irrité de ce que Houchard n'eût pas tiré meilleur parti de sa victoire, et il fut arrêté ainsi que plusieurs officiers de son état-

major et notamment Barthélemy et Vernon, dont il passait pour suivre les inspirations.

La série d'affaires qui signala dans la Flandre maritime le commencement de septembre, et qui est connue dans l'histoire sous le nom de bataille de Hondschoote, marque un moment décisif dans les guerres révolutionnaires; celui où cesse l'infériorité évidente dont les troupes de la Convention avaient donné tant de preuves pendant la première partie de la campagne de 1793. Désormais elles sont de taille à lutter contre les coalisés, et le jour est prochain où leur supériorité deviendra incontestée. C'est aussi à cette époque qu'on voit apparaître à la tête des armées les premiers arrivés au commandement de cette génération qui devait, pendant plus de vingt ans, conduire nos drapeaux à la victoire : Jourdan, Moreau, Hoche, Macdonald. Jusqu'alors des hommes qui, par leur âge et leurs antécédents, appartenaient à l'ancien régime, avaient dirigé les bataillons républicains. A l'avenir, sur toutes les frontières, vont fixer les regards, des jeunes gens, contemporains de leurs soldats, pleins des mêmes illusions, animés des mêmes passions, exerçant sur eux un ascendant naturel qui avait manqué à des hommes plus avancés dans la vie. Union redoutable entre les membres d'un même corps, et que n'étaient pas de force à vaincre les disciples vieillis du grand Frédéric et les soldats sans ardeur des monarques étrangers.

Les armées de la Moselle et du Rhin, comme celles du Nord, reçurent l'ordre de prendre l'offensive; mais, ainsi qu'on l'a vu plus haut, leurs tentatives ne furent pas heureuses; l'armée de la Moselle surtout, en attaquant Brunswick dans la position de Pirmasens, essuya un grave échec.

Sur la frontière des Alpes, les insurrections lyonnaise et provençale avaient donné aux Sardes, qu'avaient rejoint quelques milliers d'Autrichiens, l'occasion favorable pour prendre l'offensive et pénétrer au cœur de la France. Si les coalisés avaient été dirigés par des généraux tant soit peu habiles, ils se fussent précipités vers la porte qu'au dedans les ennemis de la Convention faisaient tant d'efforts pour ouvrir. Mais la même incapacité apparaissait au Sud-Est et au Nord. Combats en Savoie.

La configuration géographique était tout à fait favorable aux ennemis de la République. Les Alpes forment un arc de cercle dont le centre est à peu près vers Turin; il était donc facile aux Piémontais de se porter plus vite que leurs adversaires sur un point quelconque de la circonférence, et d'y écraser les Français qui, dispersés sur une courbe plus étendue, menacés sur leurs derrières par les Lyonnais et les fédéralistes, ne pouvaient, sur le lieu attaqué, opposer que des forces inférieures.

Les coalisés avaient à choisir : si les considérations de politique générale l'emportaient dans leur

esprit, ils devaient répondre aux appels qui leur étaient adressés de la seconde ville de France, et y opérer la contre-révolution. L'armée des Alpes, chargée de défendre le nouveau département du Mont-Blanc, était singulièrement affaiblie par l'envoi des troupes dirigées contre les insurgés lyonnais et provençaux. En outre, les Sardes pouvaient compter sur le concours d'un grand nombre de Savoyards restés fidèles au descendant de leurs anciens ducs, ou irrités par les persécutions religieuses, par le cours forcé des assignats et par la réquisition. Presque tous les gentilshommes de la province étaient restés sous les drapeaux à la croix blanche, et on avait vu nombre de paysans, appartenant aux régiments provinciaux, aller, après la conquête, rejoindre leurs régiments au-delà des Alpes. Supériorité du nombre, disposition favorable des habitants, position militaire avantageuse, tout semblait assurer le succès d'une invasion de la Savoie, si on dirigeait sur ce point toutes les forces disponibles en Piémont.

Les alliés voulaient-ils, au contraire, plutôt satisfaire leur avidité que servir la cause royale, ils n'avaient qu'à marcher sur Toulon, et à consolider la conquête d'un des principaux arsenaux militaires de la France. L'armée républicaine qui, sous le nom d'armée d'Italie, couvrait le comté de Nice, était, comme celle des Alpes, affaiblie par des détache-

ments dirigés contre les mouvements de l'intérieur, et se trouvait hors d'état de résister à de nombreux ennemis. Mais ce qu'il ne fallait pas faire, et ce que firent les Austro-Sardes, c'était de tenter les deux entreprises à la fois, de diviser ses forces, et de n'avoir sur aucun point une supériorité incontestable.

En Savoie, les républicains furent contraints à la retraite, et les Piémontais, pénétrant dans la province par trois endroits, le Faucigny, la Tarentaise et la Maurienne, s'emparèrent sans grande difficulté des hautes vallées, mais ils ne se hâtèrent pas de déboucher des montagnes, et ne poussèrent pas vivement leurs premiers avantages. Les Français eurent le temps de recevoir des renforts; Kellermann, revenu de Lyon, saisit de nouveau le commandement de son armée; il manœuvra non sans habileté, prit sur plusieurs points l'offensive, et les Sardes intimidés par quelques échecs partiels repassèrent les Alpes vers le commencement d'octobre. Bien qu'ils n'eussent pas éprouvé de revers sérieux, ils n'osaient continuer la campagne; du moment où ils n'avaient pu rejeter et suivre les Français dans les plaines fertiles de la Bresse ou du Dauphiné, ils craignaient d'être surpris par les neiges qui les bloqueraient dans des vallées stériles, sans moyen de communication avec le Piémont dont ils tiraient leurs ressources.

Prise de Lyon.

Cette retraite fut promptement suivie de la chute de Lyon. Depuis deux mois, les habitants de la malheureuse cité n'avaient abandonné que l'une après l'autre, et à la suite de sanglants combats, les positions qui la couvraient. Cependant la résistance arrivait à son terme, et les commissaires des sections durent aller trouver les représentants du peuple pour traiter avec eux ; ils consentirent à la reddition de la ville à discrétion, et se contentèrent de l'assurance bien vague que les personnes et les propriétés des innocents seraient respectées (8 octobre). Le lendemain, de grand matin, Précy, à la tête de 2,500 hommes, débris héroïque de ses compagnons, essaya de se frayer un chemin vers la Suisse. Bientôt la colonne, assaillie par des forces supérieures, fut anéantie ; le chef et quelques rares soldats purent seuls, à travers mille périls, se soustraire à la mort. Au même moment, une division républicaine occupait Lyon avec le plus grand ordre. Couthon, Collot-d'Herbois et Fouché n'exercèrent que quelques jours plus tard les implacables vengeances de la Convention.

Combats dans le comté de Nice.

Les efforts tentés par les Piémontais dans le comté de Nice, pour se mettre en communication avec Toulon, n'eurent pas plus de succès que leurs efforts pour reconquérir la Savoie. Une grande attaque fut préparée contre les positions républicaines. On la fixa au 8 septembre, jour de la nativité de la Vierge et fête nationale en Piémont, depuis qu'à

pareille date, en 1708, le prince Eugène avait infligé une sanglante défaite aux troupes de Louis XIV, en les forçant à lever le siége de Turin. Le vieux Victor-Emmanuel quitta sa capitale pour venir prendre part à une victoire; il n'assista qu'à un échec. Dumerbion, qui avait succédé à Brunet après l'entrée des Anglais à Toulon, sut vigoureusement repousser l'ennemi. Cette tentative, renouvelée quelques jours plus tard, n'eut pas une meilleure issue, et l'armée française, bien qu'affaiblie par les forces envoyées en Provence, se maintint dans ses positions jusqu'à ce que l'hiver vînt mettre un terme aux hostilités.

Combats dans les Pyrénées.

En Roussillon, les Espagnols conservaient leur supériorité, sans obtenir cependant de résultats décisifs. A la suite de la prise de Bellegarde, Riccardos assaillit les Français (17 juillet). Il en résulta un combat sanglant où les républicains conservèrent un faible avantage; néanmoins ils ne purent empêcher leurs adversaires d'entreprendre le siége de Villefranche que son commandant rendit sans presque essayer de la défendre. Pendant les deux mois qui suivirent, de nombreux combats furent livrés avec des fortunes diverses.

En septembre, les Français tentèrent une attaque générale, et remportèrent, le 17, un premier succès à Peyretortes, qui eut pour résultat de remettre Villefranche en leur pouvoir; mais Riccardos répara promptement cet échec, en infligeant, le 22, aux ré-

publicains, dans les champs de Truillas, une défaite complète. Heureusement pour ceux-ci, ils reçurent le lendemain de leurs revers des renforts qui, en leur assurant la supériorité numérique, empêchèrent l'habile et valeureux général espagnol de tirer parti de sa victoire.

Aux Pyrénées occidentales, durant tout le cours de la campagne, il y eut de fréquentes et sanglantes rencontres, souvent heureuses pour les Espagnols, mais pas de choc décisif, et aucune des deux armées n'avança sensiblement dans le pays ennemi.

Les Mayençais en Vendée.

Pendant l'automne de 1793, les Vendéens essuyèrent des revers dont ils ne se relevèrent jamais. A la suite de leurs échecs devant Luçon, les hostilités avaient langui pendant quelques semaines, et le conseil supérieur de Châtillon s'était occupé à établir les premiers fondements d'un gouvernement et d'une administration. Les républicains attendaient, pour reprendre l'offensive, l'arrivée de 16,000 Mayençais et d'une partie de la garnison de Valenciennes. Ils comptaient, non sans raison, sur la force nouvelle que leur apporterait le concours de troupes aussi solides.

Le 2 septembre, un grand conseil fut tenu à Saumur pour arrêter le plan à suivre; onze représentants et neuf généraux y assistaient; la levée en masse qui s'opérait activement au même moment dans l'ouest mettait à leur disposition une foule considérable

mais peu redoutable, car elle se composait de recrues qui n'étaient ni bien armées, ni instruites. Néanmoins les deux armées des côtes de La Rochelle et des côtes de Brest allaient désormais compter cent mille hommes, et on pouvait, avec de pareilles forces, obtenir un grand résultat.

A la réunion de Saumur, la discussion fut vive, et une division qui devait avoir de graves conséquences se manifesta entre les républicains. Le commandement de l'armée des côtes de La Rochelle, enlevé à Biron, avait été confié à un héros des clubs, Rossignol; déjà se trouvaient employés contre les Vendéens des hommes de la même espèce, Santerre, Ronsin, pour ne citer que les plus connus. Entre ces généraux improvisés et les militaires de profession, il y avait une incompatibilité d'humeur qui éclata à Saumur. Le sujet de la discussion fut la direction à donner aux Mayençais. Les Jacobins voulaient les réunir à l'armée de Rossignol, et faire partir les principales attaques de Saumur; les militaires demandaient, au contraire, que cette troupe d'élite fût envoyée à Nantes pour être mise aux ordres de Canclaux, et donner ainsi à ce général, vieil officier, le principal rôle dans la campagne prochaine. Les représentants flottaient entre les deux projets; enfin le parti militaire l'emporta; mais il resta de ce débat un levain d'inimitié qui ne tarda pas à produire son effet pendant le cours des opérations qui suivirent.

Bataille de Torfou.

Il fut décidé que l'armée des côtes de Brest, grossie par les Mayençais et venant de Nantes, serait chargée de l'attaque principale; dès qu'elle aurait pénétré un peu avant dans le pays, les divisions de l'armée des côtes de La Rochelle partant d'Angers, de Saumur, de Niort, de Luçon et des Sables, marcheraient par un mouvement concentrique sur Cholet où devait s'opérer la jonction de toutes les forces républicaines. Cette manœuvre n'était pas heureusement conçue, car les Vendéens occupant l'intérieur du cercle pouvaient porter leurs forces sur un point, et écraser partiellement les républicains. C'est ce qu'ils ne manquèrent pas de faire en infligeant près de Chantonnay un grave échec à la division de Luçon. Cependant les autres colonnes s'avançaient et mettaient à exécution les décrets d'extermination de la Convention, et « de ce jour l'incendie des villages éclaira la marche des républicains » (1). Les Mayençais commencèrent par pousser devant eux le corps de Charette qui s'offrit le premier à leurs coups, et le rejetèrent au-delà de Clisson; mais les chefs de la grande armée accoururent au secours de leur camarade, et 40,000 Vendéens se trouvèrent bientôt réunis à Torfou. Le combat s'engagea entre eux et les terribles Mayençais. Les royalistes avaient une supériorité considérable de nombre, et le

(1) Phrase de Napoléon dans ses mémoires.

terrain très-accidenté favorisait le feu meurtrier de leurs tirailleurs. Les républicains, malgré la bravoure qu'ils déployèrent et l'énergie de leur chef, le célèbre Kléber, furent repoussés mais non défaits. Ils battirent en retraite sans être entamés (19 septembre). C'était néanmoins pour les Vendéens un triomphe plus grand qu'aucun de ceux qu'ils avaient remportés. Jusque-là la guerre de l'Ouest avait été faite presque exclusivement par des bataillons de gardes nationaux; les hommes qui les composaient étaient ou des volontaires, ou des recrues appartenant à la grande levée du mois de mars; ils l'emportaient à peine sur leurs adversaires en instruction militaire et en discipline. Quelques-uns d'entre eux étaient enflammés par les passions patriotiques et révolutionnaires, mais un plus grand nombre avait été arraché du sein de leur famille. Les Vendéens leur étaient donc moralement supérieurs, car tous jusqu'au dernier étaient animés par les plus puissants mobiles : la religion, la croyance politique, l'amour du foyer. A Torfou, les conditions de la lutte étaient nouvelles; les royalistes se trouvèrent en présence de vieux soldats commandés par des chefs du premier mérite; les avoir vaincus, même en ayant l'avantage du nombre, c'était une grande preuve de force.

Au même moment, la division de Saumur, commandée par deux généraux chers aux clubs de Paris,

Ronsin et Santerre, et celle d'Angers aux ordres de Duhoux, étaient également défaites, la première à Coron (18 septembre), la seconde à Beaulieu (19 septembre). La grande armée royale achevait son succès en mettant en complète déroute (21 septembre) une division de l'armée des côtes de Brest qui se trouvait à Montaigu, et Charette faisait éprouver un sort semblable à la division des Sables (22 septembre).

Sur tous les points de la circonférence, les républicains étaient repoussés, et plusieurs de leurs corps formés par les recrues de la levée en masse étaient dispersés.

Nouveaux décrets de la Convention.

A ces fâcheuses nouvelles, la fureur de la Convention fut d'autant plus ardente qu'au même moment elle apprenait des événements non moins funestes : le combat de Menin mettant à néant les résultats de la bataille de Hondschoote, l'échec de l'armée de la Moselle à Pirmasens, celle de l'armée des Pyrénées orientales à Truillas. Mais l'irritation de la terrible assemblée se manifesta non par du découragement, mais par un redoublement de violence. C'étaient surtout les royalistes de l'intérieur qui étaient désignés aux vengeances populaires.

« C'est donc à la Vendée, » s'écriait Barrère dans un de ses rapports (1er octobre), « que vous devez porter toute votre attention, toutes vos sollicitudes ; c'est à la Vendée que vous devez déployer toute l'im-

pétuosité nationale, et réunir tout ce que la République a de puissance et de ressources.

« Détruisez la Vendée; Valenciennes et Condé ne seront plus au pouvoir de l'Autrichien.

« Détruisez la Vendée; l'Anglais ne s'occupera plus de Dunkerque.

« Détruisez la Vendée; le Rhin sera délivré des Prussiens.

« Détruisez la Vendée, et l'Espagne se verra harcelée, conquise par les Méridionaux, joints aux soldats victorieux de Mortagne et de Cholet.

« Détruisez la Vendée, et une partie de cette armée de l'intérieur va remplacer cette courageuse armée du Nord, si souvent trahie, si souvent désorganisée.

« Détruisez la Vendée; Lyon ne résistera plus, Toulon s'insurgera contre les Espagnols et les Anglais, et l'esprit de Marseille se relèvera à la hauteur de la révolution républicaine.

« Enfin, chaque coup que vous porterez à la Vendée retentira dans les villes rebelles, dans les départements fédéralistes, dans les frontières envahies. La Vendée et encore la Vendée! voilà le chancre politique qui dévore le cœur de la République française; c'est là qu'il faut frapper! »

En conséquence, le 1er octobre, l'assemblée décrétait qu'au 20 du même mois, c'est-à-dire en moins de trois semaines, la guerre de Vendée devait être finie. Les commissaires et les généraux qui avaient

pris part au conseil de Saumur étaient en grande partie remplacés; Canclaux, Dubayet, Grouchy, étaient mis de côté comme nobles; les troupes destinées à combattre la Vendée ne devaient plus former qu'une seule armée, sous le nom d'armée de l'Ouest (1), et le commandement en était décerné à Léchelle, ancien maître d'armes, qui était arrivé avec une rapidité extrême aux sommets de la hiérarchie militaire, en ayant pour recommandation unique au choix de la Convention la violence de ses opinions.

Le 9, sur la fausse nouvelle qu'un des représentants du peuple, fait prisonnier à Toulon, avait été pendu par les Anglais, deux décrets étaient rendus : l'un prohibait les marchandises britanniques, et portait contre ceux qui en feraient le commerce la peine de vingt ans de fers; l'autre aggravait le décret du 6 septembre qui avait ordonné la détention des sujets anglais, en prescrivant la confiscation de leurs biens. Ces dispositions étaient étendues quelques jours plus tard (16 octobre) aux sujets de toutes les puissances en guerre avec la France, à la suite d'un discours de Robespierre où les États coalisés étaient tous traités en termes également injurieux.

Enfin, le Comité de salut public se décidait, le

(1) Les deux armées des côtes de Cherbourg et des côtes de Brest continuaient de subsister, mais cette dernière dut opérer sur un territoire plus restreint.

10 octobre, à faire un pas décisif qui assurait la durée de sa dictature et la rendait encore plus absolue. Un décret, adopté sur le rapport de Saint-Just, déclarait que le gouvernement provisoire de la France serait révolutionnaire jusqu'à la paix. Le Comité de salut public aurait désormais sous sa surveillance immédiate le conseil exécutif provisoire, les ministres, les généraux, les corps constitués, à la charge de venir rendre compte à la Convention tous les huit jours. Il présenterait au choix de l'assemblée les généraux en chef qu'elle nommerait. Il résultait de cette loi, sans que cela fût exprimé positivement, que la constitution votée quelques semaines auparavant restait indéfiniment suspendue, et de fait elle reposa éternellement dans l'arche où on l'ávait pieusement renfermée (1).

En même temps, les vengeances révolutionnaires suivaient leur cours. Marie-Antoinette, le duc d'Orléans, les Girondins étaient traduits devant le tribunal révolutionnaire dont les sections venaient d'être

(1) Deux décrets, l'un du 28 brumaire (18 novembre), l'autre du 14 frimaire (4 décembre), complétèrent le décret du 10 octobre, et réglèrent les détails du gouvernement révolutionnaire, ainsi qu'on appelait la dictature du Comité de salut public.

Un décret voté le 12 germinal an II (1er avril 1794) décida la suppression du Conseil exécutif, fit disparaître les ministres, qui depuis plusieurs mois n'étaient plus que les commis du Comité de salut public, et les remplaça par douze commissions dont les membres devaient être nommés par la Convention sur la présentation du Comité.

augmentées (loi du 26 septembre), et 73 députés, signataires d'une protestation contre le 31 mai, étaient mis en état d'arrestation (3 octobre). A peu de jours de distance, Marie-Antoinette (16 octobre), vingt-deux Girondins (31 octobre), le duc d'Orléans (3 novembre), les généraux Brunet (14 novembre) et Houchard (16 novembre), portaient leur tête sur l'échafaud (1).

Bataille de Cholet.

En Vendée, la nomination de Léchelle fut suivie de près par une attaque générale. Secondé par des lieutenants tels que Kléber et Marceau, et par les redoutables Mayençais, le nouveau chef fut plus heureux que ses prédécesseurs. Les colonnes républicaines, exécutant les ordres impitoyables de la Convention, s'avancèrent en portant avec elles la destruction et l'incendie. Après plusieurs combats heureux, les divisions parties des divers points de la circonférence se réunissent à Cholet dont elles s'emparent. De leur côté les Vendéens ont concentré leurs forces ; seul, Charette manque à l'appel ; d'un caractère difficile et jaloux, il n'a jamais montré la même abnégation que les autres chefs royalistes. A la suite de la victoire de Torfou, il a eu avec ses collègues des altercations, et l'irritation qu'il en a ressentie

(1) Je n'ai fait mention que des plus considérables parmi les membres de l'armée qui furent alors suppliciés ; un bien plus grand nombre d'officiers, généraux de division ou de brigade, ou même occupant un rang inférieur, furent alors victimes des vengeances ou des défiances révolutionnaires.

lui a fait commettre la faute impardonnable et funeste par ses conséquences de ne pas leur venir en aide au moment d'une crise décisive.

Les deux armées, fortes à peu près également de 35 à 40,000 hommes, se rencontrèrent dans les landes de Cholet. Le combat fut acharné, mais enfin les républicains finirent par remporter une victoire éclatante que décidèrent surtout les intrépides Mayençais de Kléber. La déroute des Vendéens fut complète; Lescure, d'Elbée et Bonchamps furent mortellement blessés (1); l'armée vendéenne se retira en désordre sur la Loire, abandonnant aux vainqueurs presque toute son artillerie.

Les républicains crurent, bien à tort, qu'ils avaient porté le dernier coup à la rébellion, et quelques fragments du rapport des représentants du peuple édifieront complétement sur leurs espérances : « Nous pouvons dire qu'il n'existe plus de Vendée, bien que tous les rebelles ne soient pas exterminés; une solitude profonde règne dans le pays qu'ils occupaient. On ferait beaucoup de chemin avant de rencontrer un homme et une chaumière, car à l'exception de Cholet, de Saint-

(1) Lescure fut blessé dans un des combats qui précédèrent la bataille, et mourut quelques semaines plus tard, pendant la campagne d'outre-Loire. Bonchamps ne survécut que quelques jours. Quant à d'Elbée, transporté à Noirmoutiers dont Charette venait de s'emparer, il était encore entre la vie et la mort, quand les républicains reprirent l'île et le fusillèrent.

Florent et de quelques petits bourgs où le nombre des patriotes excède de beaucoup celui des contre-révolutionnaires, nous n'avons laissé derrière nous que des cendres et des monceaux de cadavres. Nous allons poursuivre cette bande fugitive et épouvantée partout où elle sera. »

Les républicains se trompaient. La lutte, en changeant de théâtre, allait devenir plus implacable et plus sanglante. Dès avant la funeste issue de la bataille de Cholet, la pensée de transporter la guerre de l'autre côté du fleuve avait été émise par plusieurs chefs, et notamment par Bonchamps. Suivant lui, le moment était venu de combattre dans un pays non encore épuisé, et où, grâce à l'esprit qui animait la population, l'armée catholique et royale trouverait de nombreuses ressources.

Il importait aussi de se rapprocher des côtes de Normandie et de Bretagne, bien mieux situées que celles du Poitou pour recevoir les secours du gouvernement anglais. Au mois d'août, pour la première fois, un émissaire de Pitt, Tinténiac, gentilhomme breton émigré, parvint, à travers mille périls, jusqu'aux chefs de la Vendée, et leur remit les dépêches qui l'accréditaient, et qu'il avait cachées en les mettant en guise de bourres dans ses pistolets. Les ministres du roi Georges, profondément ignorants de ce qui se passait dans l'Ouest de la France,

l'avaient chargé de savoir si les insurgés étaient des royalistes purs, ou des monarchiens de 91 comme les Toulonnais, ou des républicains fédéralistes comme les Girondins de Caen. Il devait s'informer de leur nombre, de leurs ressources, de leurs relations avec les autres provinces, et leur offrir des secours, en les priant d'indiquer le lieu qui leur paraîtrait convenable pour un débarquement. Les Vendéens répondirent qu'ils étaient royalistes, qu'ils avaient grand besoin d'auxiliaires ; ils promettaient d'amener 50,000 hommes pour se joindre à une armée qui prendrait terre, soit aux Sables, soit à Paimbœuf, soit à Saint-Gilles. Ce qu'ils sollicitaient avec instance, c'était que l'expédition fût commandée par un Bourbon, et composée en grande partie d'émigrés. Ils affirmaient qu'une semblable entreprise aurait pour effet de soulever toute la Bretagne. Tinténiac repartit, et, lors de la bataille de Cholet, les Vendéens n'avaient pas eu de nouveaux rapports avec l'Angleterre.

Avant cette désastreuse affaire, Bonchamps n'avait pu faire adopter le projet de traverser la Loire, mais il avait du moins obtenu que le passage en fût assuré par l'occupation de Saint-Florent et de Varades, bourgs placés en face l'un de l'autre sur chacune des rives. Après la défaite, non-seulement l'armée vaincue, mais encore une multitude inoffensive de vieillards, de malades, de blessés, de femmes et

d'enfants, fuyant les violences de l'armée républicaine, se dirigea vers le fleuve en demandant instamment qu'il fût franchi. Les chefs étaient divisés; les uns pensaient qu'il fallait rester en Vendée, se disperser, et faire la guerre de partisans; les autres, au contraire, insistaient pour qu'on suivît le plan de Bonchamps alors expirant. Mais, en présence des sentiments qui animaient la foule, toute délibération devint inutile, et il fallut céder au torrent. Le passage de 80,000 personnes de tout sexe et de tout âge eût pu devenir une opération désastreuse, si les républicains eussent harcelé les royalistes, mais les vainqueurs étaient épuisés par leur succès même, et les Vendéens purent aborder sans obstacle la contrée où ils espéraient trouver les ressources que leur refusait leur pays (18 et 19 octobre).

CHAPITRE XIX.

SOMMAIRE. — Siége de Maubeuge. — Bataille de Watignies. — Les lignes de Wissembourg forcées. — Invasion de l'Alsace par Wurmser. — Reprise des lignes de Wissembourg. — Siége de Toulon. — Prise de Toulon. — Campagne des Vendéens sur la rive droite de la Loire. — Prise de Collioure. — Événements militaires dans les colonies.

(SEPTEMBRE — DÉCEMBRE 1793.)

Siége de Maubeuge.

Pendant que les armées républicaines obtenaient dans l'Ouest des résultats considérables, elles éprouvaient au Nord des fortunes diverses. Victorieuses en Flandre, elles étaient vaincues en Alsace.

Le successeur de Houchard à l'armée du Nord était un jeune officier qui s'était distingué dans les dernières affaires, et qu'attendait un glorieux avenir, Jourdan. Les troupes qu'il avait à sa disposition, accrues par des renforts venus du Rhin, de la Moselle, de l'intérieur, ne montaient pas à moins de 58,000

hommes (1) en y comprenant l'armée des Ardennes qu'on venait de mettre sous ses ordres. Même avec ces forces considérables, le nouveau général ne se crut pas en mesure d'entreprendre aucun mouvement décisif, ses soldats ne lui paraissaient pas encore suffisamment aguerris, et il avait à pourvoir à de nombreuses garnisons. Il se borna donc à répartir son armée en six camps.

Cet éparpillement eût pu avoir des conséquences funestes si les alliés, qui disposaient de troupes à peu près égales (2), avaient été habilement conduits et eussent réuni leurs forces sur un seul point. Les coalisés n'avaient pas des vues si hardies; néanmoins l'échec subi devant Dunkerque donnait du poids à l'opinion de Cobourg naguère méconnue. On en revenait à l'idée d'attaquer les places de la Sambre; une fois qu'on en serait maître, la position deviendrait très-menaçante pour les Français, car

(1) Chiffre donné par le tableau déjà cité.

(2) Witzleben et Jomini diffèrent peu dans l'appréciation qu'ils donnent des forces des coalisés.

Le premier auteur produit des états remontant au milieu d'octobre et attribuant à l'armée autrichienne 120 à 180,000 combattants, à l'armée anglo-hesso-hanovrienne 18,000, et aux Hollandais 12,000 : en tout entre 150 et 160,000 hommes.

Le second donne aux alliés 138,500 hommes, mais postérieurement à la bataille de Watignies, et ne paraît pas tenir compte de 8,000 hommes environ, formant les garnisous des trois places conquises et de Bruxelles.

Dans les deux états sont compris 20 à 22,000 Autrichiens placés entre Namur et Trèves, et faisant face à la droite de l'armée de la Moselle.

les alliés pourraient passer de la vallée de cette rivière dans celle de l'Oise en tournant les sources de la Somme, et se trouver ainsi dans le bassin de la Seine et à une petite distance de Paris, sans avoir devant eux aucune place forte. C'était un vieux plan cher aux états-majors autrichiens; il remontait au temps glorieux du prince Eugène, et cet habile général, l'honneur des armées impériales, cherchait à le mettre à exécution en prenant Landrecies, lorsque Villars, par sa victoire de Denain, vint renverser tous ses projets.

Cobourg entreprit donc le siége de Maubeuge; ses vues en cette occurrence, sans être celles d'un homme de génie, étaient raisonnables, et si, déjà maître du Quesnoy, de Valenciennes et de Condé, il eût réussi à prendre les deux places de Maubeuge et de Landrecies avant l'hiver, il se fût trouvé dans une bonne position stratégique pour le début de la campagne de 1794. Mais ces combinaisons, sensées dans des guerres ordinaires, où les intérêts des cabinets sont seuls en question, n'étaient plus à leur place dans une lutte qui mettait en mouvement les passions d'un grand peuple. L'action rapide d'armées organisées de longue main contre les forces encore mal ordonnées de la révolution eût seule pu amener un résultat favorable à la coalition. Tout délai était avantageux pour la France, et lui donnait le temps de réussir, de discipliner et d'aguerrir ses soldats.

Déjà même au 1er octobre 1793, il était trop tard pour qu'elle pût être vaincue.

Cobourg n'eut pas le génie de réunir toutes ses forces contre Maubeuge; il en rassembla seulement la moitié : 55,000 hommes environ dont 43,000 Autrichiens et 12,000 Hollandais avec lesquels il comptait venir facilement à bout des 25,000 Français campés autour de la place. Il laissa le reste de son armée, Anglais, Hessois, Hanovriens, Autrichiens, éparpillés en cordon de Valenciennes à la mer.

Le 27 septembre, le général autrichien forçait le passage de la Sambre, et bientôt l'investissement de Maubeuge et de son camp retranché fut complet. La situation de la garnison, chaque jour plus étroitement resserrée, ne tarda pas à devenir critique.

Bataille de Watignies.

Le Comité de salut public, inquiet de ce qui se passait, sur ce point si rapproché de Paris, y envoya Carnot pour qu'il assistât, de sa personne, aux mesures à prendre pour sauver la place menacée. Sous son impulsion, Jourdan tira des camps de Gaverelle, de Lille et de Cassel ainsi que de l'armée des Ardennes, une force de 50,000 hommes (1), à la

(1) Chiffre donné par Barrère dans un rapport à la Convention où la garnison de Maubeuge est évaluée en outre à 15,000 hommes. Les Français avaient donc un avantage numérique d'une dizaine de mille hommes. Jomini adopte cette évaluation.

Witzleben porte à 69,000 hommes l'armée de Jourdan, chiffre qu'il ne justifie pas et qui paraît exagéré.

tête de laquelle il assaillit le corps autrichien qui couvrait le blocus.

Cobourg laissa devant la place une partie considérable de ses forces, notamment les Hollandais qui, dans cette circonstance critique, ne se montrèrent pas disposés à le seconder, et le général autrichien se trouva ainsi en nombre très-inférieur sur le champ de bataille. Néanmoins une première journée fort sanglante n'amena aucun résultat; sur plusieurs points les Français furent repoussés, et perdirent de l'artillerie. Mais, le lendemain, ils revenaient à la charge avec un acharnement extrême, et emportaient la position importante de Watignies.

Ce succès, qui avait pour résultat de séparer l'aile gauche de Cobourg de son centre, l'intimida et le décida à ordonner la retraite. Le siége fut levé, et les Autrichiens repassèrent la Sambre en bon ordre. Les pertes, à peu près égales, s'élevèrent à 3,000 hommes environ de chaque côté. Par une singularité remarquable, les vainqueurs ne conquirent aucun trophée, tandis que les vaincus emmenèrent avec eux quelques pièces de canon dont ils s'étaient rendus maîtres.

En somme, le succès remporté par Jourdan eut des conséquences considérables. Matériellement, les alliés étaient contraints à abandonner une entreprise importante, et l'époque avancée de l'année ne leur permettait plus guère de rien tenter de capital

pendant les derniers jours de la campagne. Moralement, l'œuvre commencée à Hondschoote était poursuivie, la réputation des armées françaises, fortement compromise par les mauvais succès précédents, était relevée. A Watignies, les républicains montrèrent une opiniâtreté qu'ils n'avaient point encore déployée; sans se laisser décourager par la résistance vigoureuse qu'ils rencontraient, ils se ruèrent avec une fureur croissante sur l'ennemi jusqu'à ce qu'ils l'eussent contraint à évacuer ses positions. Là, plus encore qu'à Hondschoote, éclata la transformation qui s'opérait rapidement dans les armées de la Convention.

Après ce succès, le Comité de salut public enjoignit à Jourdan « de porter un coup décisif et de chasser entièrement dans cette campagne l'ennemi du territoire de la république. » Mais Jourdan résista : il affirma que ses troupes avaient encore grand besoin d'être disciplinées; qu'elles étaient mal vêtues, mal nourries, mal armées, et que les chances de succès étaient faibles. Son opinion finit par prévaloir, et on lui permit de prendre ses quartiers d'hiver en détachant toutefois 10,000 hommes en Vendée, et 10,000 à l'armée de la Moselle. Cobourg, de son côté, ne tenta nulle entreprise considérable, et, jusqu'au printemps, aucun des combats assez nombreux dont la frontière du Nord fut le théâtre ne mérite d'être cité dans une histoire générale.

A ne considérer que les résultats matériels de la campagne qui se terminait en Flandre, les coalisés avaient obtenu de véritables avantages. Au commencement de 1793, les Français étaient maîtres de la Belgique entière; ils s'avançaient jusqu'à Aix-la-Chapelle, et menaçaient la Hollande. A la fin d'octobre, non-seulement ils étaient rejetés derrière leurs frontières, mais trois de leurs places étaient tombées aux mains de l'ennemi. Toutefois, pour l'observateur attentif, les avantages des alliés étaient précaires. Vainqueurs dans tous les combats au début, ils terminaient par deux graves échecs, et le résultat des batailles d'Hondschoote et de Watignies donnait l'assurance qu'ils rencontreraient, lors de la reprise des hostilités, des adversaires désormais aguerris et redoutables.

Les lignes de Wissembourg forcées.

Sur le Rhin, le sort des armes était moins favorable à la France. Avant son départ, le roi de Prusse put assister aux premières opérations qui avaient lieu en conformité de ses ordres. Une attaque, dirigée contre l'armée de la Moselle (28 septembre), réussit; les républicains battus durent se retirer derrière la Sarre, tandis que les Prussiens, maîtres désormais du passage des Vosges, se trouvèrent en mesure de seconder la tentative que Wurmser projetait contre les lignes de Wissembourg (1).

(1) Appelées aussi lignes de la Lauter.

Au moment de quitter son armée pour se rendre en Pologne, Frédéric-Guillaume donna pour instruction à Brunswick de contribuer au blocus de Landau, et de soutenir le mouvement en avant des Autrichiens, en ayant soin toutefois de ne pas engager ses troupes trop à fond, et d'en conserver toujours ainsi la libre disposition, si les événements exigeaient leur présence sur un autre théâtre.

Brunswick était bien l'homme qu'il fallait pour suivre cette politique cauteleuse. Très-ennemi de l'influence autrichienne, il s'était toujours montré opposé à l'alliance des deux grandes puissances allemandes. Il était d'ailleurs surtout préoccupé de conserver sa renommée militaire, en évitant un échec personnel; calcul aussi faux que méprisable, car, s'il obtint quelques succès pour les troupes prussiennes, les malheurs qu'éprouvèrent les généraux autrichiens, en grande partie par suite de son défaut de concours, amenèrent l'insuccès final de la campagne, et sa réputation, déjà fort entamée par les événements de l'année précédente, en reçut une nouvelle atteinte.

Le résultat favorable que produisit, dès l'abord, l'accord établi plus en apparence qu'en réalité entre les deux armées allemandes, prouve ce qu'eût pu obtenir une confiance mutuelle et sans arrière-pensée.

Wurmser avait formé un plan bien conçu : tan-

dis qu'il attaquerait de front les lignes de Wissembourg, Brunswick, maître des défilés des montagnes, tournerait la gauche des Français, et un petit corps autrichien, sous le prince de Waldeck, venant de la rive allemande du Rhin, et traversant le fleuve au-dessus de Lauterbourg, menacerait leur droite. Les républicains, ainsi assaillis de toutes parts, essuieraient infailliblement un désastre.

A ce moment même, l'armée républicaine était en proie à une grande confusion. Depuis quelques mois plusieurs chefs s'étaient succédé à sa tête. Le général en exercice, Carlenc, venait d'être rapidement élevé, par le caprice des représentants du peuple, du rang de simple capitaine, au sommet de la hiérarchie militaire. Il était absolument incapable. Wurmser attaqua les lignes le 13 octobre, et il n'eut pas de peine, après un combat sur quelques points assez vif, à forcer son adversaire à opérer sa retraite en désordre. Le principal honneur dans cette affaire revint aux émigrés du prince de Condé qui s'emparèrent de 17 pièces de canon. Si le duc de Brunswick avait alors poussé vigoureusement les Français, ou si le corps de Waldeck, privé de la présence de son chef qui reçut dans le combat une blessure grave, ne s'était arrêté dans son mouvement offensif, les républicains, pris doublement en flanc, pouvaient essuyer un complet désastre. Heureusement pour eux ni l'une ni l'autre de ces deux

attaques ne fut vigoureusement menée, et ils se retirèrent jusqu'à Haguenau, en déroute, perdant des armes et des drapeaux, mais assez peu d'hommes (1).

Invasion de l'Alsace par Wurmser.

Bien que Wurmser n'eût pas su tirer de sa victoire tout le parti possible, il avança vivement et contraignit les Français à se réfugier jusque sous le canon de Strasbourg. L'ardeur naturelle au vieux général alsacien était encore doublée par l'accueil qu'il recevait dans son pays natal. Les ennemis de la révolution y étaient nombreux ; la noblesse privée de ses priviléges, la bourgeoisie des villes irritée par le maximum et la réquisition, les catholiques en majorité dans la province, et très-zélés, surtout dans les Vosges, accueillirent les impériaux avec enthousiasme. Dans les campagnes, les paysans, qui ne savaient que l'allemand, voyaient des compatriotes dans les soldats qui parlaient la même langue qu'eux. Arrivé à Haguenau, Wurmser, exalté par la présence de ses amis, de ses parents, accourus à sa rencontre, voulait presser la campagne, et assurer son succès définitif. Il demandait à Brunswick d'occuper les défilés de Saverne, et de couper ainsi les républicains de leur principale ligne d'opérations. Il se flattait de résultats d'autant plus grands, qu'il recevait de Strasbourg des offres de concours

(1) Jomini n'évalue les pertes qu'à un millier d'hommes. Vivenot dit que les Français laissèrent aux mains des Impériaux 31 canons, 12 drapeaux et 750 prisonniers.

bien faites pour hausser ses espérances. Des membres du département et de la municipalité, des officiers de la garde nationale, envoyaient vers lui deux députés pour lui offrir de prendre possession de la ville au nom de Louis XVII. Le général autrichien connaissait trop les vues ambitieuses de son gouvernement pour oser acquiescer purement et simplement à une pareille proposition; il se borna à dire qu'il en référerait au conseil aulique, mais il aurait voulu précipiter le mouvement en avant.

Brunswick ne se prêta pas à l'accomplissement de ce désir : inspiré à la fois par sa circonspection naturelle et par la crainte de voir les Autrichiens en possession d'une place aussi importante que Strasbourg, il opinait à terminer la campagne en s'emparant de Landau et du fort Vauban. Wurmser agit donc seul; il porta son quartier général à Brumpt, au-delà de Haguenau, et tenta, mais en vain, d'occuper Saverne.

Tandis que les alliés, en proie à des divisions jalouses, laissaient s'écouler un temps précieux, les républicains agissaient avec leur impitoyable énergie. Les représentants en mission près de l'armée du Rhin, Saint-Just et Lebon, deux des plus cruels parmi les conventionnels, aussitôt qu'ils eurent connaissance de la conspiration tramée à Strasbourg, la noyaient dans le sang de soixante-dix

des principaux habitants de l'Alsace, qu'ils envoyaient à l'échafaud.

Wurmser reçut enfin les instructions du conseil aulique, et, pour s'y conformer, il mit à néant les institutions établies depuis 1789, destitua les nouveaux fonctionnaires, restaura l'ordre de choses antérieur, et publia une proclamation bien peu faite pour répondre aux désirs des royalistes, dont les chefs tombaient en ce moment même victimes des rapports entretenus avec les Autrichiens.

« Alsaciens, s'écriait-il, jetez vos regards sur les autres peuples d'Allemagne; voyez comme ils se réjouissent de pouvoir vous nommer de nouveau leurs frères. Réjouissez-vous avec eux. Il n'est pas un de vous, pas un, je le sais, qui se refusera au bonheur d'être Allemand. »

Ce langage devait blesser ceux des royalistes alsaciens qui n'avaient pas abjuré tout patriotisme français. En même temps, les populations rurales étaient refroidies dans leurs bonnes dispositions premières par la conduite indisciplinée des soldats alliés, et surtout par les violences des troupes légères autrichiennes recrutées parmi les populations à demi barbares qui confinaient à la Turquie.

Cependant le fort Vâuban capitulait après quinze jours de tranchée ouverte (14 novembre). Landau, après avoir supporté sans fléchir un bombardement, restait bloqué, et une tentative d'escalade nocturne

dirigée par les Prussiens contre Bitche échouait complétement (16-17 novembre).

Après cet échec, Brunswick se décida à un mouvement de retraite, sous le prétexte de se tenir plus à portée du corps qui bloquait Landau. En réalité, en agissant ainsi, il obéissait aux ordres venus de Berlin. Après un voyage dans les provinces polonaises récemment annexées, Frédéric-Guillaume était rentré dans sa capitale. Là, plus que jamais, il subissait l'influence des personnages qui trouvaient la continuation de la guerre désastreuse pour la Prusse. Mais, après les engagements formels et récents pris vis-à-vis de la Russie et de l'Angleterre, il était difficile de retirer brutalement son concours. Le supplice de Marie-Antoinette venait de rendre plus odieux et plus impossible que jamais tout arrangement avec les Jacobins. Le cabinet de Berlin se bornait, d'une part, à élever la prétention de ne plus combattre à ses frais; de l'autre, à vouloir que les opérations militaires fussent menées de façon à ce que l'Autriche n'y trouvât pas son profit, et que l'armée prussienne ne fût pas compromise.

En conséquence, Lucchesini était envoyé à Vienne avec mission d'exiger de l'empereur un subside de 30 millions d'écus, ou l'engagement de la Silésie autrichienne jusqu'à remboursement de pareille somme. Si ces demandes n'étaient pas accueillies, Frédéric-Guillaume se contenterait de fournir le con-

tingent qu'il devait tant comme membre de l'empire qu'en vertu du traité du 7 février 1792 (1).

Ces exigences étaient également communiquées aux cours de Londres et de Pétersbourg; il était en même temps enjoint à Brunswick de persévérer dans son système de prudence.

Conformément à de tels ordres, le général prussien porta ses troupes en arrière, vers Kayserslautern, en ne prévenant Wurmser qu'une fois le mouvement commencé. C'était une manœuvre déloyale; car, en ramenant son armée sur la partie occidentale des Vosges, à la hauteur de Landau, il compromettait singulièrement l'aile droite des Impériaux qui, sur le versant oriental, avaient passé la Motter, et se trouvaient aux environs de Strasbourg, près de vingt lieues plus au midi que les Prussiens.

A ce moment même, étaient appelés au commandement des armées républicaines de la Moselle et du Rhin deux généraux destinés à figurer parmi les plus illustres représentants de la jeune génération militaire, Hoche et Pichegru, et leur présence allait donner à la guerre une face toute nouvelle.

Le premier n'était âgé que de vingt-cinq ans; sergent aux gardes françaises, en 1789, il avait franchi rapidement les échelons de sa carrière en prenant une part active aux deux premières campa-

(1) En tout 27,500 hommes, 20,000 promis par le traité, 7,500 représentant le contingent de l'électeur de Brandebourg.

gnes de la Révolution. Il devait à sa conduite pendant le siége de Dunkerque d'être mis à la tête de l'armée de la Moselle. Le second, un peu plus avancé dans la vie, ne s'était encore distingué nulle part. Sous-officier d'artillerie dans l'ancienne armée, il était parvenu à se faire élire commandant d'un bataillon de volontaires ; mais les hasards de la carrière militaire le tinrent éloigné du champ de bataille et confiné dans la garnison de Strasbourg. Là il s'était fait remarquer par la violence de ses opinions ; il fixa ainsi sur lui l'attention de Saint-Just qui lui fit confier la direction de l'armée du Rhin. Quand il arriva aux sommets de la hiérarchie militaire, le nouveau général n'avait pas plus de titres à cette situation élevée que les Léchelle, les Rossignol et les Carteaux. Mais, dévoré d'une ambition ardente, il avait étudié son art en silence, et, quand la fortune le servit, il se trouva à la hauteur du rôle qu'elle lui donnait.

Les deux nouveaux chefs républicains n'étaient point hommes à languir dans l'inaction, et à ne pas reprendre l'offensive à l'aide des troupes détachées vers eux par les armées du Nord et des Ardennes. Le jour même où Brunswick se retirait dans la position redoutable de Kayserslautern, Hoche commençait un mouvement offensif ; le but qu'il se proposait était d'obéir aux ordres qu'il recevait de Paris d'avoir à débloquer Landau, dont on craignait chaque jour d'apprendre la reddition. Après une série de

combats, les Prussiens, favorisés par la situation des lieux, repoussèrent les attaques réitérées des républicains, et les forcèrent à se retirer avec une perte de 3,000 hommes (28-30 novembre). Le prudent Brunswick, satisfait de son succès, ne poursuivit pas les vaincus.

Reprise des lignes de Wissembourg.

Au même moment Pichegru prenait l'offensive, et, à la suite d'un combat heureux, rejetait Wurmser derrière les lignes de la Motter (18 novembre). Pendant les trois semaines qui suivirent (19 novembre, — 8 décembre) il assaillit incessament, mais sans grand succès, les nouvelles positions des Impériaux. Toutefois la lutte aguerrissait ses jeunes recrues, soutenues dans leur fatigue par la passion patriotique, tandis que leurs adversaires, toujours sur la défensive, étaient chaque jour plus épuisés et plus abattus.

Sous le coup même de l'échec de Kayserslautern, Hoche montra qu'il était de la race des grands capitaines. Sans se décourager, il résolut de porter une partie de ses troupes au-delà des Vosges, de tourner la ligne occupée par les Autrichiens, en débouchant au nord de la Motter, et de les forcer à l'évacuer. C'était, en sens inverse, la manœuvre que Brunswick eût dû exécuter lors de la prise des lignes de Wissembourg, et qui aurait eu alors des conséquences aussi funestes pour les Français qu'elle allait en produire pour les Impériaux.

Quand Hoche apparut sur la droite de Wurmser,

celui-ci, attaqué de front et de flanc, soutint courageusement plusieurs combats. Si les Prussiens eussent voulu franchement le seconder, ils eussent contenu l'armée de la Moselle et maintenu l'équilibre, mais ils restèrent immobiles dans leurs positions de Kayserslautern, et Brunswick n'envoya au secours de ses alliés qu'un corps très-insuffisant. Hoche occupa donc de vive force les points importants de Freischweiler et de Werdt, et le général autrichien, qui dès lors se trouvait tourné, dut abandonner les lignes de la Motter, et se replier sur celles de la Lauter (23 décembre).

Dans les opérations nombreuses qui signalèrent ces quelques semaines, les Français n'échappèrent pas aux inconvénients qu'entraîne toujours la division du commandement; plus d'une fois le général de l'armée de la Moselle et celui de l'armée du Rhin ne tombèrent pas d'accord; mais dans les conseils de la République régnait un esprit de décision qui ne permit pas à ces dissentiments d'avoir les funestes conséquences produites au même moment par les mêmes causes dans les armées alliées. Les représentants du peuple près de l'armée de la Moselle, Lacoste et Baudot, sans craindre de déplaire à Saint-Just et à Lebas, représentants près l'armée de la Moselle et tous deux protecteurs de Pichegru, investirent Hoche, le 24 décembre, du commandement en chef des deux armées.

Le jeune général ne perd pas de temps, et presse l'ennemi fatigué par une série de combats continuels, découragé par ses échecs précédents, et glacé par l'intempérie de la saison. L'arrivée du corps prussien de Hohenlohe Ingelfingen, qui vint tardivement au secours de ses alliés, ne put rétablir le combat. Les Français, brûlant du feu que leur chef a fait passer dans leur âme, méprisaient les rigueurs de l'hiver, et la nouvelle de la prise de Toulon ajoutait à leur ardeur l'émulation d'égaler leurs frères d'armes; ils se ruèrent sur les positions ennemies avec l'ardeur naturelle à leur race, accrue encore par le patriotisme le plus exalté, et, aux cris de Landau ou la mort, qui depuis quelques jours leur servait de ralliement, ils enlevèrent les positions ennemies (26 décembre).

« Point d'hésitation, s'écriait Hoche en racontant à un de ses amis cette journée, une des plus glorieuses de celles dont s'enorgueillirent les armées de la République. Dès le premier moment l'armée avance toujours, et toujours l'ennemi recule jusqu'au camp de Gastelberg, hauteur considérable, sur laquelle il place sept batteries. Grande faute qu'ils firent, car ils furent resserrés sur-le-champ, étant placés comme au centre de deux tiers de cercle, forme que je fis prendre à l'armée. Entre eux et nous, enceinte de ravins, haies épaisses, larges fossés : voilà ce qu'il fallait franchir, exposés au plus

grand feu. La charge, amis! et nous passons. A nous leurs canons et leurs équipages; le lendemain, à nous Lauterbourg et encore des canons; partout des magasins d'armes et de fourrages, et Landau est libre, et nous sommes en avant de Worms. »

L'affaire se fût terminée pour les alliés par le plus complet désastre, si le duc de Brunswick, qui assistait en personne à l'affaire, n'avait, en protégeant la retraite, déployé des qualités dignes du plus célèbre élève du grand Frédéric, qualités dont il donna des preuves si rares pendant les guerres de la Révolution.

A la suite de la reprise des lignes, suivie immédiatement du déblocus de Landau, la mésintelligence, qui n'avait cessé d'exister entre les deux généraux alliés, atteignit les dernières limites. Wurmser, accusant Brunswick d'être la cause principale de ses revers, voulut lui rendre le mal pour le mal, et laisser peser sur lui seul les conséquences de l'échec. Il repassa donc le Rhin (1) avec le reste de son armée à Manheim, abandonnant le général prussien en présence des Français triomphants. Celui-ci, sans chercher à défendre les nombreux magasins rassemblés dans le Palatinat, ne trouva de sûreté que dans les environs de Mayence.

(1) Vivenot évalue à 18,000 hommes la perte des Impériaux dans les affaires qu'ils soutinrent pendant cette invasion de l'Alsace.

Ce qui ajoutait à l'amertume de la défaite, c'est qu'à la suite des vaincus se retirait une multitude d'Alsaciens compromis par l'accueil qu'ils avaient fait aux alliés (1). Un nombre très-considérable d'habitants de Haguenau et des Vosges fuyaient ainsi la guillotine, et allaient trouver la misère. C'est le souvenir de cet épisode déchirant de la guerre qui a inspiré à Gœthe le début de son poëme célèbre de *Hermann et Dorothée* (2).

Hoche s'avança jusqu'à Worms, mais ne poursuivit pas vivement ses ennemis; les républicains étaient exténués de fatigue, et il ne jugea pas à propos de leur imposer de nouveaux travaux. Cette prudente réserve qui, à la suite d'une audacieuse offensive, décelait le grand général, servit de texte

(1) Barrère, dans un de ses rapports, évalue à 25,000 le nombre des émigrés alsaciens. Baudot va plus loin et donne le chiffre certainement exagéré de 40,000. « Les deux tiers des habitants du Bas-Rhin, dit-il, ont émigré, et il est impossible d'exprimer le degré de fanatisme et de préjugés qui souille ce beau territoire. » Vivenot, dans son *Histoire du duc Albert de Saxe*, donne le chiffre encore plus élevé de 50,000.

(2) Le poëme de Hermann et Dorothée, une des productions les plus estimées de Gœthe, fut composé en 1797 et publié en 1798. Il est plein d'allusions aux faits contemporains, et nous aurons plus d'une fois occasion d'en faire des citations.

Le poëte n'avait pas à apporter dans sa composition l'exactitude d'un historien, et n'a pas cherché à préciser minutieusement l'époque à laquelle se passent les événements qu'il a chantés. On pourrait même les fixer à l'été suivant, époque où les Français arrivèrent sous les murs de Mayence, mieux qu'à l'hiver de 1794, car l'héroïne Dorothée est une fugitive venant du Palatinat et non d'Alsace, et l'action se passe dans la belle saison.

aux accusations portées par Saint-Just et Lebas quand ils voulurent perdre l'homme qui, malgré eux, avait été appelé au commandement des deux armées réunies.

La garnison autrichienne du fort Vauban ne prolongea pas une défense inutile, et capitula le 19 janvier.

Ainsi, sur le Rhin, les républicains terminaient la campagne en réparant les revers du début. A la capitulation de Mayence, à la perte des lignes de la Lauter, à l'invasion de l'Alsace, succédaient l'éclatant succès de Wissembourg et la retraite précipitée sur le territoire allemand des armées prussienne et autrichienne. Les armées françaises de l'Est, plus encore que celle de Flandre, retrouvaient le prestige perdu par suite de leurs premiers échecs.

Au Midi, les troupes de la Convention triomphaient également, et Toulon était repris.

Dans les premiers jours de septembre, l'armée de Carteaux fut dirigée sur le port rebelle; elle chassa les coalisés des gorges d'Ollioules (7 septembre), et s'avança pour faire le siége, en même temps qu'une division de l'armée d'Italie sous le général Lapoype se dirigeait au nord-est de la place; mais ces deux corps, séparés l'un de l'autre par les hauteurs du mont Faron, ne pouvaient communiquer entre eux; rien d'ailleurs n'avait été préparé pour l'attaque d'une ville bien fortifiée, défendue

Siége de Toulon.

par une garnison de 17,000 hommes (1), et assurée de ses communications avec la mer où les escadres alliées naviguaient sans rencontrer aucune résistance. Trois mois s'écoulèrent sans qu'aucune mesure sérieuse pût être prise. Au peintre Carteaux succéda le médecin Doppet, tout aussi ignorant du métier des armes. Le chef de bataillon qui commandait l'artillerie de siége, le jeune Napoléon Bonaparte, s'épuisait à rassembler les moyens matériels nécessaires pour pousser vigoureusement l'attaque; il proposait un plan excellent : « Ce qui importe, disait-il, c'est de s'emparer du promontoire du Cairo, d'où on dominera la rade, et d'où on peut la rendre intenable; si cette position tombe aux mains des Français, les coalisés préféreront évacuer la place et brûler les vaisseaux et les établissements français, que de courir la chance d'exposer une garnison nombreuse à subir une capitulation dont une des premières conditions serait de restituer intactes à la France la flotte et tout le matériel naval (2). » Un

(1) Chiffre donné par Pitt dans un de ses discours. Suivant la relation d'un agent prussien renfermé dans Toulon, relation dont M. de Sybel donne l'analyse, la garnison de Toulon se décomposait ainsi au mois de septembre :

6,500 Espagnols, 2,400 Anglais, 4,300 Napolitains, 1,600 Piémontais, 1,600 royalistes français, en tout 16,300 hommes.

A la fin du siége, l'armée républicaine était forte de 35,000 hommes médiocrement organisés.

(2) Le plan de Bonaparte fut développé à la séance du club des Jacobins du 30 septembre. Comment ce fait, constaté par le *Moniteur*, peut-il s'expliquer? Les rapports de Bonaparte avec les Jaco-

pareil plan décelait déjà le génie politique de son auteur, car il était inspiré, non par des considérations techniques, mais par une connaissance précoce des passions humaines. Un des plus grands esprits qui aient étonné le monde faisait ainsi un début digne de lui dans l'art où il excella, d'appliquer aux choses de la guerre le don qu'il avait reçu du ciel de discerner et de juger avec justesse les mobiles qui agissent sur les âmes et fixent leurs décisions.

Les avis de Bonaparte ne furent point d'abord écoutés; le siége traîna en longueur, et la face des choses ne changea que quand un troisième général, Dugommier, plus expérimenté que ses prédécesseurs, vint prendre le commandement (20 novembre).

Très-heureusement pour les républicains, les divisions qui existaient à Toulon entre les représentants des diverses puissances eurent pour effet d'empêcher la garnison d'entreprendre aucune expédition au dehors dans les premiers moments du siége, alors que l'armée française était peu nombreuse et composée seulement de troupes médiocres. En Provence, aussi bien qu'en Flandre et en

bins, rapports mis si nettement en lumière par M. Lanfrey dans son histoire de Napoléon, étaient-ils si intimes que le premier soin du jeune officier, à son arrivée devant Toulon (qui eut lieu le 22 septembre suivant l'historiographe de sa jeunesse, M. de Couston), fût de leur écrire pour leur communiquer ses plans? Il y a là une curiosité historique à éclaircir.

Alsace, ce défaut d'accord des coalisés eut des conséquences funestes pour leur cause.

Les Anglais et les Espagnols ne s'entendaient ni sur le but à atteindre, ni sur la conduite à tenir. Pour les premiers, le point important, c'était de porter à la marine française un coup mortel, et de rester en possession, au moins jusqu'à la paix, du matériel considérable que contenait Toulon. Les Espagnols, alliés bien plus loyaux des royalistes, voyaient au contraire avec déplaisir tout ce qui pouvait atteindre la puissance navale de la France; ils savaient qu'à un moment donné ils ne trouveraient que là un appui efficace contre les vues ambitieuses de l'Angleterre sur le continent américain, et contre ses prétentions à la souveraineté des mers. Ils demandaient donc que la flotte leur fût remise en dépôt, alléguant que leur souverain, en sa qualité de Bourbon, était le représentant naturel du roi de France. Les Anglais se refusaient absolument à cette prétention; ils répondaient, non sans raison, que c'était avec eux que les Toulonnais avaient traité, et qu'ils n'étaient en aucune façon obligés de se dessaisir du gage alors mis entre leurs mains.

Les deux cabinets avaient également des vues différentes quant à l'attitude à tenir dans les affaires intérieures de la France, et en particulier au gouvernement de la place qu'ils occupaient. La

bourgeoisie toulonnaise penchait pour la monarchie constitutionnelle, mais un grand nombre de royalistes purs s'étaient réunis dans la ville depuis qu'elle avait secoué le joug de la Convention. Les Espagnols appuyaient les prétentions de ces derniers, et insistaient pour le rétablissement du culte catholique; les Anglais, au contraire, par suite des habitudes de liberté qui leur étaient propres, par éloignement pour le papisme, se montraient favorables aux royalistes constitutionnels.

Au début de la guerre, la haine traditionnelle nourrie au-delà du détroit contre la maison de Bourbon, le mauvais succès de la campagne de 1792, attribué en grande partie à la confiance placée dans les émigrés, la méfiance qui s'en était suivie à l'égard de leurs vanteries, avaient inspiré au gouvernement anglais la volonté de ne pas prendre parti dans les discordes civiles des Français, mais on ne tarda pas à revenir de cette politique. La prise de Toulon, les mouvements de la Vendée, sur laquelle on possédait enfin en Angleterre des renseignements positifs, démontraient surabondamment l'appui que le parti royaliste pouvait donner à la coalition, et la nécessité de ne pas lui ôter toute espérance. Lord Hood avait fait, lors de la prise de possession de Toulon, un pas décisif dans ce sens. Sans aller aussi loin que lui, le gouvernement britannique se décida (29 octobre) à publier une proclamation royale qui faisait connaître

aux populations françaises la ligne qu'il entendait suivre désormais.

La pièce, longue, embarrassée, décelait avec quelle hésitation le cabinet de Saint-James s'engageait dans une voie nouvelle. Elle établissait d'abord les causes qui avaient entraîné l'Angleterre à la guerre : attaque non provoquée des Français; devoir de défendre ses alliés; nécessité d'obtenir pour ses amis et pour soi-même une juste indemnité, et d'établir la sécurité de ses sujets aussi bien que de ceux des autres États européens. Chaque jour il était devenu plus évident que l'état intérieur de la France était un obstacle à la conclusion de la paix, et quand une ville importante témoignait sa confiance au roi de la Grande-Bretagne, et que de toutes parts se manifestait la volonté d'échapper à la tyrannie présente, il importait de faire connaître les intentions de l'Angleterre « à la partie bien pensante du peuple de France (1) ». Les espérances de réformes n'avaient abouti qu'à une longue série de crimes à l'intérieur et de provocations à l'extérieur. Sans vouloir imposer une constitution à la France, le roi George se croyait en droit de demander l'établissement d'un gouvernement capable d'entretenir les relations accoutumées d'amitié avec les autres puissances; il serait alors possible de traiter à des con-

(1) The well disposed part of the people of France.

ditions équitables et modérées, non pas telles que les justifieraient les risques et les sacrifices imposés par la guerre, mais telles que les exigerait l'indispensable nécessité de la sécurité de l'Angleterre et de la tranquillité future de l'Europe. La pièce se terminait par la promesse d'amitié, de secours et de protection à tous ceux qui, en se déclarant pour le gouvernement monarchique, secoueraient le joug de l'anarchie. Le roi d'Angleterre les conviait à se réunir sous l'étendard d'une monarchie héréditaire, sans décider, dans ce moment critique, de quelles modifications cette espèce de gouvernement était susceptible.

Il n'était question dans cette pièce, bien moins explicite que la proclamation de lord Hood, ni de Louis XVII, ni des Bourbons, et elle était rédigée de façon à ne pas ôter toute espérance aux royalistes constitutionnels et aux partisans modérés des principes de 89. Il ressortait d'ailleurs clairement de certaines expressions que l'Angleterre se réservait de garder quelques-unes des conquêtes faites ou à faire par les alliés.

Ces paroles s'adressaient aussi bien aux royalistes de l'Ouest qu'à ceux du Midi, et les commissaires du roi à Toulon crurent nécessaire de les expliquer et de les commenter de façon à dissiper certaines inquiétudes qu'elles avaient excitées parmi la population de la ville assiégée. En conséquence,

le 20 novembre ils publiaient, au nom de George III et par son ordre, une déclaration par laquelle ils assuraient qu'en conformité des pièces publiées par lord Hood, au moment de son entrée à Toulon, et des déclarations faites par les habitants, la place, avec la flotte et les matériaux qui s'y trouvaient, serait rendue aussitôt après la signature d'un traité stipulant la restitution des conquêtes faites par la France, une juste indemnité pour les dépenses accomplies et les pertes éprouvées, et des sécurités suffisantes pour l'avenir; enfin ils déclaraient que le Roi ne voulait pas imposer une forme de gouvernement à la France, mais seulement obtenir la paix qui dépendait du retour dans ce pays d'un système régulier; que leur souverain n'hésitait pas à dire que « le rétablissement de la monarchie en la personne de Louis XVII et des légitimes héritiers de la couronne » lui semblait le meilleur moyen d'atteindre ce but; que le système monarchique était le plus propre de tous à assurer à la fois à un grand pays les avantages de l'ordre et ceux de la liberté; et que, soumise à de sages modifications qui pouvaient être légalement faites après que la tranquillité serait revenue, cette forme de gouvernement terminerait les malheurs de la France, et ferait renaître la paix entre elle et les autres puissances.

Ce langage était clair : le rétablissement des Bourbons, avec quelques modifications toutefois à l'an-

cien régime, et un traité assurant aux coalisés certains avantages matériels, tel était le but que poursuivait désormais le cabinet britannique.

Ces promesses ne suffisaient pas aux royalistes de Toulon; ils auraient voulu que le comte de Provence vînt s'installer dans leur ville en qualité de régent. Ils envoyaient au prince une adresse en ce sens qu'ils communiquaient aux chefs de la garnison. Cette démarche ne fut pas envisagée de même par les Espagnols et par les Anglais; les premiers, tout en disant qu'ils ne pouvaient convenablement se prononcer sur la question de la régence sans connaître la pensée de leur roi, approuvaient explicitement l'envoi d'une députation à Monsieur « comme la preuve des sentiments dont les Toulonnais étaient animés pour la personne sacrée de leur souverain Louis XVII, et de leur obéissance à celui qui doit gouverner pendant sa minorité ». Les Anglais, au contraire (28 novembre), tout en louant l'attachement des Toulonnais « pour leur jeune monarque et pour l'auguste personnage, objet de leurs vœux », disaient que la question de la régence ne pouvait être décidée que par un accord des coalisés et se refusaient « à appeler M. le comte de Provence à Toulon pour y exercer les fonctions de régent, parce que ce serait destituer S. M. britannique, avant l'époque stipulée, de l'autorité qui lui avait été confiée dans cette ville ». En réalité, le cabinet de

Saint-James était décidé à empêcher l'arrivée du frère de Louis XVI dans la place occupée par les soldats de George III. A l'appel des royalistes, Monsieur avait quitté sa résidence de Hamm en Westphalie; il se dirigea vers la Provence; mais quand ce prince, dans le cours de son voyage, traversa le Piémont, il fut, à l'instigation de l'Angleterre, retenu à la cour de Turin par le roi son beau-père.

Cependant l'attaque de Toulon, qui languissait depuis trois mois recevait une vigueur nouvelle sous l'impulsion de Dugommier. Lorsqu'il prit le commandement de l'armée assiégeante, le découragement était grand, et les représentants du peuple Barras et Fréron, se fondant sur la difficulté que présentait l'approvisionnement des troupes alors que la mer n'était pas libre, proposaient (11 frimaire, 1er décembre) au Comité de salut public l'évacuation de la Provence, et la retraite derrière la Durance. Les Anglais se trouveraient ainsi obligés de pourvoir, pendant l'hiver, à la subsistance d'une contrée improductive, et il serait temps, la belle saison venue, de reprendre l'offensive (1).

Prise de Toulon.

Le nouveau général ne partageait pas ces vues pusillanimes, et il se prépara à exécuter le plan de

(1) Barrère, en donnant connaissance à la Convention de la lettre qui contient cette proposition, déclara qu'elle était le résultat d'un faux matériel commis pour nuire aux représentants du peuple: mais Napoléon, dans ses mémoires, en affirme l'authenticité.

Bonaparte en occupant le point désigné par lui comme dominant la rade; mais les Anglais en avaient compris l'importance, et l'avaient fortement retranché en lui donnant le nom de petit Gibraltar. Il fallut diriger contre cette position, devenue redoutable, une attaque en règle, et elle ne fut enlevée de vive force que le 17 décembre; en même temps la division de gauche s'emparait du fort Faron. La place se trouvait ainsi menacée sérieusement de deux côtés à la fois.

Un conseil tumultueux fut tenu immédiatement entre les chefs de la garnison, et les divisions qui existaient entre les Espagnols et les Anglais y éclatèrent ouvertement. Ces derniers, comme l'avait prévu Bonaparte, étaient décidés à évacuer la ville et le port dans le plus bref délai, avant que les républicains eussent eu le temps d'établir au petit Gibraltar des batteries qui rendraient toute retraite impossible; ils entendaient, en se retirant, brûler les vaisseaux qui n'étaient point armés, et les approvisionnements de toute nature qu'ils ne pourraient emporter. De la sorte, l'expédition de Toulon aurait au moins pour résultat de détruire une partie importante du matériel des Français, et de porter à leur marine un coup dont elle se relèverait difficilement. Les Espagnols combattaient cet avis intéressé; ils savaient que la ruine de la puissance navale de la France leur serait funeste; ils portaient un intérêt

sincère à la cause royale, et ils insistaient pour qu'on essayât au moins, par une capitulation, d'assurer le sort des infortunés Toulonnais qui s'étaient fiés à la protection des deux puissances. Mais les Anglais voulaient éviter à tout prix une négociation avec les assiégeants, car ceux-ci n'eussent pas manqué de faire figurer comme la première des conditions l'obligation de rendre intacts les vaisseaux et le matériel. La ténacité britannique l'emporta, et l'évacuation fut décidée.

Alors, dans la nuit du 18 au 19 décembre, commença une scène d'horreur. 12,000 infortunés échappant aux vengeances de la Convention se pressaient en désordre sur les chaloupes qui les conduisaient vers les bâtimens coalisés. Ce sinistre embarquement, opéré au milieu d'une nuit pluvieuse d'hiver, était éclairé par les flammes qui consumaient les établissements maritimes et les vaisseaux français restés dans le port. Les boulets républicains qui arrivaient jusqu'au quai ajoutaient au désastre des malheureux fugitifs.

Le 19 au matin, la place était vide d'étrangers, et les flottes alliées s'éloignaient emmenant seulement avec elles 3 vaisseaux et 9 frégates. Peu d'instants après, les soldats de Dugommier entraient dans la ville ; l'incendie allumé par les Anglais était, à ce moment même, combattu énergiquement par les forçats, qui profitaient de leur liberté recouvrée au

milieu du désordre pour travailler à cette œuvre patriotique. Le feu fut éteint à grand'peine ; 10 vaisseaux, les magasins et les approvisionnements avaient péri ; 15 vaisseaux plus ou moins endommagés furent reconquis à la République, mais la destruction de tout le matériel rendait difficile de les armer avant un laps de temps considérable (1).

En quittant Toulon, l'escadre anglaise cingla vers la Corse où elle débarqua les troupes britanniques qu'elle avait à bord. Elles étaient destinées à aider les habitants de l'île à chasser les Français des trois places qu'ils y occupaient encore.

Les coalisés se séparèrent très-mécontents les uns des autres. Les Espagnols dénonçaient hautement la conduite avide des Anglais. Non-seulement ils blâmaient l'abandon d'une place qui pouvait être encore défendue, mais ils leur reprochaient d'avoir laissé peser sur les soldats du roi catholique toutes les difficultés de l'évacuation, et exposé plusieurs milliers de ceux-ci à être faits prisonniers ; ils accusaient leurs alliés d'avoir tellement encombré leurs bords de matériel pris dans les arsenaux

(1) Sur les 32 vaisseaux qui se trouvaient dans le port de Toulon, lors de l'entrée des Anglais, 4 étaient rentrés, au commencement du siége, dans les ports français de l'Océan, du consentement des Anglais eux-mêmes ; ils étaient montés par 6,000 marins dont la turbulence et les sentiments patriotiques inquiétaient les assiégés qui s'en débarrassèrent, en les renvoyant comme prisonniers sur parole. 3 vaisseaux furent emmenés par les coalisés, 10 brûlés, et 15 retombèrent aux mains des Français.

français que les réfugiés n'y avaient pu trouver place, et que les vaisseaux de l'amiral Langara avaient dû presque exclusivement les recueillir. Ces plaintes, qui ravivaient de vieilles haines entre les deux marines, n'étaient pas sans influence sur les cabinets; elles compromettaient une alliance contre nature, contractée sous la pression de circonstances impérieuses, et qui devait se rompre à la première éclaircie.

Les Anglais profitèrent de la prédominance incontestée que leur donna, dans la Méditerranée, l'occupation de Toulon, pour essayer d'arracher à la neutralité les petites puissances italiennes. Ces États ne pouvaient rien militairement, mais leur marine marchande approvisionnait utilement le midi de la France qui souffrait, comme tout le reste du pays, d'une crise alimentaire très-grave. Le gouvernement toscan, qui avait d'abord résisté, finit par plier sous des menaces réitérées (octobre). Il accéda à la coalition, renvoya le chargé d'affaire français, et interdit tout commerce avec la République.

Gênes ne voulut pas suivre un pareil exemple, et les marins anglais se vengèrent de cette attitude indépendante par un acte odieux. Une frégate française, la *Modeste*, et deux autres petits bâtiments mouillaient à Gênes, se croyant en sûreté dans un port neutre. Trois vaisseaux anglais y entrèrent, s'approchèrent des navires républicains qui étaient sans défiance,

les assaillirent à l'improviste, et s'en emparèrent de vive force.

Quant à Venise, plus éloignée de la France, avec laquelle elle n'avait pour ainsi dire aucun commerce, le refus qu'elle opposa à la proposition de prendre parti dans la guerre n'amena pour elle aucune conséquence immédiate; elle continua de s'engourdir dans une tranquillité qui, quelques années plus tard, devait être bien cruellement troublée.

La Convention célébra la prise de Toulon comme un grand triomphe, et la joie fut d'autant plus grande à Paris qu'on y apprenait à peu près au même moment et la reprise des lignes de Wissembourg, et une défaite décisive des Vendéens qui, on l'espérait du moins, terminerait cette guerre, embarras si cruel pour la République. Mais il convient ici de reprendre le récit des événements de l'Ouest au point où il est resté plus haut.

Campagne des Vendéens sur la rive droite de la Loire.

Après le passage de la Loire, les Vendéens se trouvaient dans une position affreuse. Bonchamps, le chef le plus capable de les diriger, n'était plus. « La mort de Bonchamps vaut une victoire pour nous, écrivaient les représentants du peuple à la Convention; car il est, de tous les chefs des brigands, celui en qui ils avaient le plus de confiance, qu'ils aimaient le mieux, et qu'ils suivaient le plus volontiers. »

Une responsabilité bien lourde pesait donc sur Henri de la Rochejacquelein que les Vendéens ve-

naient de mettre à leur tête. Il fallait nourrir, diriger, défendre contre les attaques de l'ennemi une multitude de 80,000 personnes dont plus de la moitié était hors d'état de porter les armes. Dans cette situation critique, le jeune général de l'armée catholique et royale ne manqua pas de résolution; profitant du répit que lui laissaient les républicains exténués par leur victoire même, il marcha sur Laval (23 octobre), écrasa le peu de soldats qui essayèrent de défendre cette ville, et put s'y établir. Le pays environnant était dévoué à la cause royale; il y existait déjà des bandes nombreuses qui se livraient à une guerre de chicane; elles accoururent au nombre de plusieurs milliers d'hommes se joindre à leurs coreligionnaires d'outre-Loire.

Cependant les républicains avaient franchi le fleuve. La haine existant entre les militaires de profession, et les chefs improvisés que les Jacobins avaient imposés à l'armée, entretenait un funeste esprit de division qui eut de cruelles conséquences, quand les troupes de la Convention essayèrent de chasser les royalistes de Laval; leurs attaques furent décousues, tandis que leurs adversaires, enflammés par l'ardeur que leur communiquait M. Henri, comme ils appelaient familièrement leur général, non-seulement repoussèrent les Mayençais, mais les mirent dans une complète déroute, et les poussèrent jusqu'à Château-Gontier, en s'emparant de canons

qui remplacèrent les pièces perdues quelques jours auparavant.

La bataille de Laval est certainement un des événements militaires les plus glorieux pour les vainqueurs, et on trouverait difficilement l'exemple d'un héroïsme comparable au leur. Une armée complétement battue, forcée de quitter son pays natal, et de mettre un fleuve entre elle et ses ennemis triomphants, son artillerie perdue, ses généraux principaux tués, remportant sous la conduite d'un chef de vingt-deux ans, dix jours après sa propre défaite, un succès complet sur des troupes aussi aguerries que les Mayençais commandés par des généraux tels que Kléber et Marceau, ce sont là les actes auxquels pensait Napoléon, quand il appelait la guerre de Vendée une guerre de géants.

Après ce succès éclatant, les Vendéens auraient pu repasser la Loire sans être inquiétés; mais un autre avis prévalut. On comptait sur l'insurrection prochaine de la Bretagne et sur le secours de l'Angleterre. En conséquence, après quelques jours passés à Laval, et employés à rétablir l'ordre dans ses rangs, l'armée royale se dirigea sur Fougères, point intermédiaire entre Rennes et la côte.

Là, tandis que les Vendéens achevaient de se réorganiser, arrivèrent deux émigrés porteurs d'une lettre de Dundas, par laquelle le secrétaire d'État anglais annonçait que tout était disposé pour débar-

quer des troupes sur le point qu'indiqueraient les royalistes ; Saint-Malo ou Granville étaient désignés comme des lieux convenables pour une semblable opération.

Dans les provinces de l'Ouest, la haine de l'Anglais, conséquence des longues guerres maritimes, était plus vivace que dans nulle autre : les chefs vendéens partageaient ce sentiment qui apporta toujours un obstacle sérieux dans tous leurs rapports avec Londres. Ils auraient voulu voir les ministres du roi George subordonner toutes leurs démarches aux convenances des partisans des Bourbons, et ils criaient à la trahison quand le cabinet anglais agissait dans un intérêt anglais. Avec la naïveté des hommes de parti, ils trouvaient non-seulement naturel, mais juste, que la Grande-Bretagne mît au service de leur cause, et sans en tirer profit, l'or et le sang de ses enfants.

Les promesses du collègue de Pitt furent donc accueillies avec une certaine défiance, et les deux émissaires ne contribuèrent pas à les dissiper, car ils les partageaient et faisaient remarquer que le gouvernemenf britannique empêchait à ce moment même les émigrés réunis à Jersey de se rendre individuellement en France.

Toutefois la situation était trop grave pour que les chefs royalistes se montrassent difficiles. Ils en-

voyèrent à Dundas un mémoire dans lequel ils affirmaient qu'ils n'avaient d'autre intention que de remettre le roi sur le trône, sans s'occuper du mode de gouvernement qu'il lui plairait d'établir. Ils demandaient instamment l'envoi d'un prince ou tout au moins d'un maréchal de France pour prendre le commandement, et faire cesser les compétitions particulières; ils sollicitaient des renforts de troupes réglées, surtout en artilleurs et en ingénieurs; ils représentaient qu'ils étaient dénués de munitions, d'effets militaires et d'argent. Ils indiquaient Granville comme le point vers lequel ils allaient marcher, et où il convenait de diriger les secours promis (10 novembre).

En conséquence, laissant en arrière les non-combattants, 30,000 Vendéens se présentèrent sous Granville; mais la place était trop forte pour être enlevée par un coup de main. Les assaillants attaquèrent néanmoins avec vigueur (13 et 14 novembre), et ils eussent réussi peut-être à entrer dans la ville, en suivant la plage à marée basse, s'ils eussent été maîtres de la mer; mais les Anglais ne paraissaient pas, et trois chaloupes canonnières de la République couvrirent le rivage de leur mitraille. L'assaut échoua, et le moral de l'armée vendéenne fut gravement atteint par cet échec. Les soldats demandaient à grands cris le retour en Vendée, et, comme il arrive dans les revers, ils accusaient de

trahison non-seulement l'Angleterre, mais encore quelques-uns de leurs propres chefs.

Pendant ce temps, l'énergie républicaine faisait des efforts dignes d'être comparés à ceux de l'énergie royaliste. Les troupes, maltraitées à Laval, s'étaient ralliées, et sous le commandement d'un général cher aux Jacobins, de Rossignol, revenaient à la charge, mais elles étaient de nouveau cruellement battues dans une suite d'engagements à Pontorson (16 novembre), à Dol (19 novembre), à Antrain (21 novembre).

Après ces nouveaux succès, les royalistes étaient maîtres de se porter où il leur convenait. Les chefs hésitaient entre deux partis : ou se rapprocher de la mer pour tâcher de recevoir les secours des Anglais, ou répondre aux appels de la Bretagne en marchant sur Rennes pour y rallier les nombreux royalistes de la province. Mais les soldats, accablés de misère, ne parlaient que de repasser la Loire, et il fallut obéir à un mouvement irrésistible. On se dirigea sur Angers avec l'espoir, cette ville prise, de pouvoir facilement traverser le fleuve, et toucher le rivage si désiré de la Vendée.

C'était renoncer à toute réunion avec l'expédition anglaise. Elle était prête cependant; 5,000 Anglais, 2,000 émigrés, 5,000 Allemands à la solde du cabinet de Londres avaient été embarqués partie à Jersey, partie à Spithead, sur 60 transports escortés

par 20 vaisseaux de ligne. Le vent contraire et la tempête empêchèrent de mettre à la voile avant le 1er décembre; le 2, la flotte était en vue des côtes de France; le chef de l'expédition, lord Moira, chercha vainement à reconnaître les signaux convenus avec les royalistes. Il ne tarda pas à être instruit de leur échec; il jugea inutile de rester plus longtemps exposé aux caprices d'une mer inhospitalière, et il rentra dans les ports britanniques.

Cependant l'armée vendéenne se dirigeait sur Angers; elle avançait lentement, retardée qu'elle était par une multitude inoffensive qui ne pouvait être abandonnée, car la guerre avait pris un caractère d'acharnement impitoyable; pas de quartier, d'aucun côté; ni vieillards, ni femmes, ni enfants, n'étaient épargnés. « Il y a encore des hommes humains, avait dit Rossignol, et, en temps de révolution, c'est un défaut, selon moi. »

Les républicains eurent le temps de préparer la défense de la ville menacée, et quand les Vendéens se présentèrent devant la vieille enceinte de murailles qui la couvre, ils furent vigoureusement reçus. Les royalistes étaient peu propres à la guerre de siége, et ils échouèrent là comme à Nantes et à Granville. Ils se retirèrent désespérés et en désordre par la route du Mans, la seule qui leur fût ouverte.

Rossignol avait été remplacé dans son commandement par le jeune et héroïque Marceau. Sous un

tel chef, l'armée républicaine s'était vite remise de ses derniers échecs, et fut promptement au dos des Vendéens. Ceux-ci entraient à peine au Mans qu'ils y furent attaqués. Après un combat acharné, et qui se continua jusque dans les rues de la ville, ils furent défaits (13 décembre). Le désastre fut complet, et amena les conséquences les plus fatales, surtout pour la foule désarmée des royalistes (1); poursuivis avec un acharnement sans miséricorde, exposés aux intempéries d'une saison rigoureuse, les malheureux débris de la Vendée expiraient sur les routes les uns après les autres. Après avoir traversé Laval, La Rochejacquelein parvint cependant à s'emparer d'Ancenis, et put un moment espérer ramener sur la rive gauche de la Loire les quelques milliers de compagnons qui restaient autour de lui. Là, accompagné de son chef d'état-major, Stofflet, et d'un petit nombre d'officiers, il passa le fleuve en batelet pour aller saisir sur l'autre rive quelques grandes barques qui y étaient amarrées; mais immédiatement après une chaloupe canonnière républicaine vint intercepter le passage. En même temps, les Vendéens, privés de leur chef, réduits à 10,000 dont 6,000 au plus

(1) Mme de La Rochejacquelein, dans ses mémoires pathétiques, ne porte pas à moins de 15,000, le nombre des Vendéens de tout sexe et de tout âge qui succombèrent pendant ou immédiatement après cette fatale journée.

en état de combattre, ne disposant plus que de 7 canons, étaient obligés de fuir à l'approche des colonnes ennemies. Atteints enfin à Savenay par Marceau et Kléber, les derniers restes de la grande armée catholique et royale furent complétement anéantis. Le petit nombre de ceux qui ne périrent pas pendant ou après le combat se dispersa au hasard. Les uns repassèrent isolément la Loire, les autres restèrent sur la rive droite, et se joignirent aux bandes de chouans qui, pendant plusieurs années encore, ne cessèrent de faire une guerre de partisans très-active.

« Il n'y a plus de Vendée, » écrivait le farouche Westerman, après la victoire. « Elle est morte sous notre sabre libre avec ses femmes et ses enfants. Je viens de l'enterrer dans les marais et les bois de Savenay. Suivant les ordres que vous m'aviez donnés j'ai écrasé les enfants sous les pieds des chevaux, massacré les femmes qui, au moins pour celles-là, n'enfanteront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher. J'ai tout exterminé. . . . . Mes hussards ont tous à la queue de leurs chevaux des lambeaux d'étendards des brigands. Les routes sont semées de cadavres. Il y en a tant que, sur plusieurs endroits, ils font pyramide. On fusille sans cesse à Savenay, car, à chaque instant, il arrive des brigands qui prétendent se rendre prisonniers. Kléber et Marceau ne sont pas là, nous ne faisons pas

de prisonniers. Il faudrait leur donner le pain de la liberté, et la pitié n'est pas révolutionnaire (1). »

Ainsi finit cette grande Vendée qui, six fois en huit mois, détruisit les armées lancées contre elle par la Convention : en avril, lors de la première insurrection ; en juin, à la prise de Saumur ; en juillet, par l'extermination des colonnes de Westermann et de Santerre ; en septembre, en repoussant une première fois les Mayençais ; en octobre, en les battant à Laval ; en novembre, en remportant un dernier succès à Dol et à Antrain.

Cependant tout n'était pas fini dans l'Ouest. Pendant longtemps une partie considérable de l'armée française devait consumer, dans une guerre fratricide, des forces qui eussent été bien plus utiles contre l'étranger, et des milliers d'hommes tombèrent encore un à un dans d'obscures escarmouches.

La joie que causèrent à Paris les succès obtenus presque en même temps sur la Lauter, à Toulon et à Savenay, fut légèrement troublée par les revers qu'éprouva au même moment l'armée des Pyrénées orientales.

Succès des Espagnols en Roussillon.

Après la bataille de Truillas, en septembre, Ricardos ne put tirer grand parti de sa victoire ; les Français recevaient incessamment des hommes de la levée en masse qui réparaient leurs pertes, et jus-

(1) Cette lettre de Westermann a été publiée par le baron Poisson dans son livre : *l'Armée et la garde nationale.*

qu'en novembre, les Espagnols se bornèrent à repousser les attaques dirigées contre eux ; à cette époque quelques renforts leur arrivèrent, et notamment un corps de 6,000 Portugais que la cour de Lisbonne mettait en campagne, par suite d'un traité d'adhésion à la coalition signé entre elle et l'Angleterre, le 26 septembre précédent. Ricardos commença alors une série d'opérations qui se termina par trois défaites complètes des Français : la première à Villelongue, (7 décembre), la seconde à Banyuls (12 décembre), la troisième sous Collioure, que suivit presque immédiatement la reddition du fort Saint-Elme, de Port-Vendre et de Collioure (21 décembre). Le représentant du peuple Fabre mourut glorieusement en cherchant à se frayer un chemin hors de cette dernière place, à la tête d'une colonne.

A la suite de ces échecs, où elle avait perdu plus de 100 canons, l'armée française se retira sous Perpignan dans le plus grand désordre. Les Espagnols, malgré leur éclatante victoire, n'étaient point assez forts pour entreprendre le siége d'une place aussi considérable. Ils prirent donc leurs quartiers d'hiver, n'ayant obtenu pour prix de la supériorité presque constante de leurs armes pendant cette campagne que la possession de quelques places de second ordre.

Le tableau des événements militaires de cette année mémorable serait incomplet si ceux qui eurent

Événements militaires dans les colonies françaises.

les colonies pour théâtre étaient passés sous silence.

Depuis le commencement de la révolution, les Antilles françaises étaient en proie aux désordres les plus graves, suite de l'animosité subsistante entre les différentes races. Saint-Domingue, la plus importante de toutes, était tombée d'un état très-florissant dans un désordre inextricable et sanglant : 40,000 blancs divisés eux-mêmes en colons et en petits blancs ou non propriétaires, 35,000 mulâtres, 500,000 nègres, animés les uns contre les autres d'une haine ardente et réciproque, se disputaient à main armée le pouvoir. Les agents envoyés successivement par la métropole pour rétablir l'ordre augmentèrent encore le mal en prenant des partis différents dans ces querelles, et en employant successivement, et quelquefois même simultanément, dans des vues opposées, les forces dont ils disposaient.

Durant le cours de ces luttes, la ville du Cap fut saccagée par les nègres, et, à la suite de ce tragique événement, les colons livrèrent aux Anglais de la Jamaïque le môle Saint-Nicolas (septembre 1793), position militaire d'une grande importance, ainsi que quelques autres districts.

Une attaque dirigée contre la Martinique, par les troupes britanniques, fut vigoureusement repoussée; mais la petite île de Tabago et les pêcheries de Saint-

Pierre et Miquelon, tombèrent aux mains de nos ennemis.

Aux Indes orientales, où une paix récente venait de coûter au sultan de Mysore, Tippo-Saëb, la moitié de son empire, les troupes, dès lors inoccupées, de la compagnie n'eurent pas de peine à s'emparer de Pondichéry et des autres petits comptoirs, derniers vestiges des efforts faits par Dupleix et Labourdonnaie pour donner l'empire de l'Inde à la France.

CHAPITRE XX.

SOMMAIRE. — Politique de l'Angleterre à l'égard des neutres. — Politique de la Convention à l'égard des neutres. — Résistance du Danemark aux propositions des coalisés. — Traité entre la Suède et le Danemark. — Différends entre la France et les États-Unis. — Différends entre l'Angleterre et les États-Unis. — Entraves apportées au commerce dés Hambourgeois.

(AVRIL 1793 — AVRIL 1794.)

Politique de l'Angleterre à l'égard des neutres.

Pendant que la guerre sévissait avec tant de fureur entre les principales puissances de l'Europe, les rapports entre les belligérants et les États restés neutres n'étaient pas faciles. Des atteintes nombreuses étaient portées aux droits de ces derniers, droits de tout temps mal définis et presque toujours menacés.

Ainsi que l'occasion s'est déjà présentée de le dire, le cabinet britannique avait poursuivi avec

persévérance la conclusion de traités d'alliance dans lesquels il insérait soigneusement les doctrines oppressives de la liberté des mers que depuis longtemps il voulait faire prévaloir. Sans doute, la plupart des coalisés n'admirent l'application du principe anglais qu'eu égard au caractère particulier de violence qu'avait la guerre contre les révolutionnaires; les non-belligérants n'en avaient pas moins à subir des vexations que tous n'étaient pas assez forts pour empêcher.

Le cabinet de Saint-James fit connaître au monde, par des actes officiels, la ligne de conduite qu'il entendait suivre en matière de droit maritime. Le plus important fut un règlement émanant (8 juin) du roi Georges et spécifiant la conduite à tenir en certains cas particuliers à l'égard des neutres. Il aggravait les entraves déjà si grandes que l'Angleterre prétendait apporter à leur commerce. Tout bâtiment chargé de blé ou de farine à destination de France devait être arrêté et envoyé dans un port anglais d'où il ne serait relâché qu'après achat de la cargaison pour le compte du gouvernement britannique, ou caution donnée qu'elle serait envoyée dans un port ami. Tout navire qui chercherait à entrer dans un port bloqué serait pris et vendu. Une exception était faite toutefois en faveur des bâtiments danois et suédois avec les gouvernements desquels existait des traités spéciaux : pour une pre-

mière fois, ils seraient seulement empêchés d'entrer, et ne seraient saisis que lors d'une seconde tentative. Quant aux ports déclarés bloqués (on désignait ainsi évidemment ceux dont le blocus n'était pas effectif), les vaisseaux qui se dirigeraient vers ces points seraient capturés, sauf le cas où ils auraient quitté leur pays avant d'avoir connaissance de la déclaration de blocus.

Quelques mois plus tard, un ordre du conseil britannique (6 novembre) interdisait tout commerce entre les colonies françaises et les neutres.

Politique de la Convention à l'égard des neutres.

Les procédés de la Convention n'étaient guère meilleurs envers les non-belligérants. Livrée à une politique sans mesure, elle ne restait pas fidèle aux principes libéraux soutenus par la monarchie en matière de droit maritime. Un premier décret, conforme, il est vrai, aux traditions de la politique française, fut rendu le 11 avril 1793 : il déclarait que les marchandises neutres trouvées sur les bâtiments ennemis seraient restituées à leurs propriétaires. Mais l'assemblée républicaine ne tardait pas à se laisser entraîner dans une voie tout opposée (9 mai), et permettait à ses marins d'arrêter les navires neutres chargés soit de marchandises ennemies, soit de comestibles, quand ils se dirigeraient vers les ports ennemis. Les marchandises ennemies étaient déclarées de bonne prise, mais les comestibles appartenant aux neutres seraient payés à leurs propriétaires

et les navires neutres relâchés. La loi cesserait son effet dès que les puissances en guerre avec la France déclareraient libre le commerce des comestibles appartenant aux neutres, et celui des marchandises ennemies sous pavillon neutre.

Le 20 septembre, un décret vint interdire le cabotage aux bâtiments étrangers aussi bien que l'importation de toute marchandise ne provenant pas directement du pays du navire importateur.

L'établissement du maximum fut encore un nouveau sujet de vexation; l'exportation des objets de première nécessité ne fut permise (29 septembre) qu'au navire qui en avait importé pour une valeur équivalente. (Décret du 16 vendémiaire — 7 octobre et ordonnance du 17 brumaire — 7 novembre.)

C'était là porter au commerce neutre les coups les plus cruels.

Résistance du Danemark aux propositions des coalisés.

Parmi les États qui ne prenaient pas part à la guerre, il en était trois surtout : le Danemark, la Suède et les États-Unis, qui, en conséquence des rapports maritimes qu'ils entretenaient avec la France, étaient particulièrement atteints par les mesures restrictives que multipliaient à l'envie les puissances belligérantes. Il s'ensuivit de sérieuses contestations.

Le règlement britannique du 8 juin porta le premier un tort grave au commerce des deux puissances scandinaves; mais, dans le cas particulier,

elles ne se trouvaient pas, vis-à-vis de l'Angleterre, dans une situation identique.

La Suède, dans deux traités conclus successivement avec l'Angleterre, le 21 octobre 1661 et le 16 février 1666, avait compris les provisions de bouche parmi les objets de contrebande de guerre ; elle n'avait donc pas lieu de se plaindre alors que des vaisseaux de commerce chargés de semblables denrées éprouvaient un traitement moins dur que celui que le droit des gens, universellement admis en Europe, permet d'infliger aux navires contrebandiers. La cour de Stockholm ne put en conséquence que donner une réponse approbative à la communication qui lui fut faite des mesures prises par l'Angleterre.

Il n'en fut pas de même du Danemark. Cette puissance avait signé avec la Grande-Bretagne, le 4 juillet 1780, une convention pour spécifier ce que les deux puissances entendaient par le mot contrebande de guerre, et il avait été réglé que, sous cette dénomination, on ne comprendrait ni le fer non ouvragé, ni les planches de sapin, ni le blé, ni la viande, ni rien en un mot de ce qui touche à la sustentation de la vie.

En communiquant à la cour de Copenhague l'ordre du cabinet du 8 juin, l'Angleterre ne laissa pas que d'être embarrassée pour justifier une violation flagrante d'un acte public récemment conclu. Il

demandait donc au Danemark d'accepter, sans se plaindre, la mesure prise en considération de l'intérêt que toute nation civilisée devait porter au succès de la coalition, et du caractère particulier que présentait la guerre actuelle en l'absence d'un gouvernement régulier en France, et, par les mêmes raisons, il exprimait le désir de voir interdire aux armateurs français la faculté de conduire leurs prises dans les ports danois et norwégiens.

L'homme d'État remarquable qui dirigeait le cabinet de Copenhague, M. de Bernstorff, s'était mêlé activement, quelques années auparavant, aux négociations relatives à la neutralité armée; il mettait son honneur à maintenir les principes qu'il avait naguère contribué à faire prévaloir dans toute l'Europe, et à la défense desquels il croyait sa considération politique attachée. Il ne se laissa pas intimider, et répondit à la communication anglaise par une note digne et fière (21 juillet). Il y revendiqua le droit établi pour ses nationaux de faire le commerce des vivres avec les puissances en guerre contre la Grande-Bretagne, et celui de recevoir les bâtiments français avec leurs prises dans les ports des deux royaumes soumis au sceptre du roi Christian. Il concédait seulement qu'elles ne pourraient y être vendues. Il maintint également que son gouvernement ne regarderait comme bloqués « que les ports vis-à-vis desquels se trouverait une force supérieure ».

Mais cette noble protestation du faible en faveur du droit contre le fort qui le violait ne put empêcher les Anglais d'user de leur prépondérance maritime. Un nombre considérable de navires danois fut conduit dans les ports britanniques, et fort peu d'entre eux reçurent le prix promis en échange de la cargaison confisquée.

Ce fut bientôt le tour de la Russie d'essayer d'entraîner le Danemark et la Suède dans des mesures contraires à la neutralité. Par des notes adressées aux cours de Stockholm (30 juillet), et de Copenhague (10 août), le cabinet impérial annonçait que la czarine faisait sortir de ses ports une flotte de 15 vaisseaux de ligne destinée à croiser dans la mer Baltique et dans celle du Nord, pour intercepter le commerce « des rebelles français ». Il ajoutait que depuis que les grandes puissances de l'Europe s'étaient réunies contre une nation régicide, la neutralité n'avait plus d'excuses, puisque les États les plus faibles n'avaient rien à craindre en prenant parti contre la France. « Si certaines cours n'étaient pas en état de faire des efforts efficaces et décisifs, elles devaient concourir au même but par d'autres moyens en leur pouvoir, et nommément par l'interruption de tout commerce et de toute communication avec les perturbateurs du repos public. » L'impératrice se croyait d'autant plus en droit de proposer cette mesure qu'elle l'avait adoptée dans ses États, malgré

le préjudice passager qu'ils en éprouvaient. « Elle avait trop bien senti les inconvénients auxquels l'intérêt général serait exposé, si l'on fournissait à l'ennemi commun la facilité d'alimenter et de prolonger les troubles au moyen d'un libre transport de vivres ou de munitions navales, pour balancer sur le sacrifice de quelques profits momentanés, le moindre de ceux qu'exigeait une aussi grande cause. » La conclusion était qu'on demandait aux deux États scandinaves de refuser des convois de guerre aux bâtiments de leur nation destinés pour la France, et de prescrire à tous ceux qui feraient voile pour d'autres ports de subir la visite des vaisseaux de guerre russes. Il était sous-entendu que les navires non convoyés qui se dirigeraient vers la France, seraient traités conformément à l'ordre du cabinet anglais du 8 juin. Le texte de la pièce établissait nettement que le caractère tout particulier de la guerre était l'unique raison pour la Russie de déroger aux principes qu'elle avait naguère énergiquement soutenus, et que le cas présent ne tirait pas à conséquence pour l'avenir.

Le ministre de Prusse à Copenhague appuyait aussi les prétentions britanniques par une note (21 juillet) où il déclarait que le roi son maître ne voulait « s'écarter en rien des principes que les circonstances avaient fait adopter à la cour de Londres, relativement au commerce des nations neutres avec

la France pendant la guerre actuelle ». Le ministre des Pays-Bas passa un office analogue à M. de Bernstorff (19 août).

La cour de Copenhague opposa à ces demandes une ferme attitude. Dans sa réponse à la Russie elle disait qu'elle voyait « avec le plus grand regret combien les principes émis par la czarine différaient en ce moment des siens ». Tout en promettant de ne pas accorder de convois aux bâtiments danois qui iraient en France, elle maintint résolûment les principes, naguère communs, relativement au blocus effectif et au libre commerce des grains par les neutres. Le ministre danois terminait en disant que, puisque la czarine refusait le seul juge qu'elle pouvait reconnaître, à savoir le droit des gens universel et particulier, il faisait appel à l'équité de Catherine, et à l'amitié réciproque dont le Danemark avait donné une preuve « en ne réclamant pas pour la liberté de sa navigation l'appui qui lui était dû par les traités les plus solennels, et qui avaient été proposés par l'impératrice elle-même ».

Il était difficile à un petit royaume de défendre plus nettement ses droits en présence de puissances prépondérantes, et il donna une nouvelle preuve de sa neutralité, en fournissant aux corsaires français un moyen détourné de vendre leurs prises dans les ports danois et norwégiens. Toutefois la cour de Danemark, en tolérant à Copenhague la présence d'un

agent de la Convention, n'osa pas lui reconnaître un caractère public.

La Suède ne montra pas autant de décision, et le prince régent, sans adhérer aux demandes de la czarine, se borna à une réponse évasive où les formules banales d'amitié couvraient mal l'indécision de la volonté.

L'Angleterre et la Russie s'inquiétèrent médiocrement des protestations scandinaves : elles appliquèrent à la France les principes du blocus fictif, et le cabinet de Londres ajouta encore à la dureté de ses procédés vis-à-vis des neutres, par l'ordre donné en mars 1794 aux commandants de bâtiments anglais d'amener dans les ports britanniques, pour y être interrogé, tout bâtiment chargé de provisions de bouche ou de provisions navales.

Traité entre la Suède et le Danemark

Bien que leur faiblesse leur rendît difficile de protéger leurs sujets contre tant de vexations dont ils étaient l'objet, les deux puissances scandinaves eurent le courage de proclamer leurs principes. A cet effet, elles conclurent, le 27 mars 1794, un traité d'alliance par lequel elles s'engageaient à respecter et à faire respecter à l'égard de leurs sujets les principes de la neutralité qu'elles entendaient garder, tels qu'ils étaient établis par les traités respectifs avec les différentes puissances, ou, en l'absence de traités, par le droit des gens universel reconnu par toute l'Europe. Pour atteindre ce but, chacun des

deux États réunirait une escadre de 8 vaisseaux de ligne et d'un nombre proportionné de frégates. Ils déclaraient en outre la mer Baltique une mer fermée, et par conséquent interdite aux bâtiments de guerre des belligérants éloignés.

En concluant ce traité, la Suède, qui s'était montrée moins ferme que le Danemark dans la défense des droits des neutres, mais qui, en réalité, était plus hostile à la coalition, espérait obtenir de nouveau ces subsides français dont l'absence laissait un si grand vide dans ses finances embarrassées, et renouer la négociation entamée l'année précédente avec la France; mais le Comité de salut public ne jugea pas utile de payer un acte aussi peu décisif, et cette fois encore rien ne fut conclu.

Différends entre la France et les États-Unis.

Au moment où la guerre éclata, une autre puissance neutre (1), plus capable de se faire respecter, souffrait également des violences des belligérants. Les États-Unis, très-nouvellement maîtres d'eux-mêmes, n'avaient de rapports importants qu'avec trois autres peuples, l'Angleterre, l'Espagne et la France. Depuis la guerre de l'indépendance, les relations avaient été bonnes avec la dernière de ces puissances, difficiles avec les deux autres. La jeune république se trouvait

(1) En tout ce qui a trait aux rapports des États-Unis avec l'Europe, j'ai suivi presque exclusivement les deux excellents volumes de M. Cornelis de Witt intitulés : *Histoire de Washington et Thomas Jefferson*.

arrêtée dans son développement et dans son commerce, au Nord par la possession britannique du Canada, au Sud par les Florides, antique colonie de l'Espagne, à l'Ouest par la Louisiane, cédée au cabinet de Madrid par la France, lors de la paix de Paris en 1763. Ces contrées, où se trouvaient les embouchures du Saint-Laurent et du Mississipi, étaient fermées à tout négoce par suite du système prohibitif qui dominait en Europe, et c'était au loin seulement que les Américains trouvaient à échanger les produits toujours croissants d'un sol chaque jour plus cultivé. En outre, le traité de 1783 avec l'Angleterre n'avait pas résolu un certain nombre de points litigieux, et, à la fin de 1791 seulement, le cabinet de Saint-James consentit à mettre le dernier sceau à l'abandon de ses droits en accréditant un plénipotentiaire près des États-Unis.

Les raisons ne manquaient donc pas qui auraient pu décider la République à prendre parti contre des ennemis naturels et pour une ancienne alliée; mais le grand homme qui présidait aux destinées de la Confédération, Washington, pensait que la neutralité était la seule politique qui convînt à sa patrie. Il ne se départit pas en 1793 des règles qu'il avait fixées quelques années auparavant, et il se montra résolu à se tenir en dehors de la lutte qui allait commencer.

Mais la violence des divers belligérants ne laissa

pas que de rendre cette attitude difficile. Le 6 avril 1793, débarquait à Charlestown un nouveau ministre de France, le citoyen Genest, naguère chargé d'affaires en Russie. Il professait les opinions les plus violemment révolutionnaires, et les instructions qu'il avait reçues étaient d'accord avec ses sentiments. Rédigées au moment où les succès éphémères de l'automne de 1792 avaient exalté jusqu'à la démence les espérances révolutionnaires, elles enjoignaient de proposer à l'Amérique de s'unir à la France pour insurger les colonies espagnoles, notamment la Louisiane, et pour s'emparer du Canada au profit des États-Unis.

Les Américains étaient divisés en deux partis : l'un, le parti fédéraliste, s'appuyait sur ce qui restait d'éléments aristocratiques dans les anciennes colonies anglaises, et défendait la souveraineté des états particuliers; l'autre, le parti républicain, avait des tendances démocratiques et centralisatrices. Le premier n'envisageait qu'avec une certaine frayeur la révolution française, et désirait le maintien de la neutralité; le second, au contraire, se montrait très-sympathique aux nouvelles doctrines, et, comme les hommes qui le composaient avaient conservé de vives rancunes contre la mère patrie, il n'était pas éloigné de venir au secours de la Convention dans la lutte redoutable qu'elle soutenait.

En présence de ces opinions opposées, Genest se

conduisit sans aucune prudence. Oubliant que le président et ses conseillers, à la seule exception du secrétaire d'État Jefferson, étaient peu disposés à prendre parti dans la guerre, il entra en rapports étroits avec les plus exaltés du parti républicain, il négligea les relations officielles que son caractère diplomatique lui faisait cependant un devoir d'entretenir, et se servit, dans les rares occasions où il eut à correspondre avec le gouvernement près duquel il était accrédité, de formes inconvenantes; il recourut à des mesures blâmables pour arriver à l'organisation dans l'Ouest de corps francs destinés à envahir la Louisiane et le Canada; il arma des corsaires dans les ports américains contrairement aux lois de la neutralité, et finalement entra en lutte ouverte avec le cabinet de Philadelphie. En même temps, pour arriver à l'accomplissement de ses projets belliqueux, il se servit des clubs, des assemblées populaires, des polémiques dans les journaux, moyens qu'autorisait la libre constitution des États-Unis, mais que réprouve incontestablement le droit des gens.

Washington fit parvenir à Paris des plaintes qui furent accueillies. Les États-Unis étaient une république, et le Comité de salut public tenait à garder vis-à-vis d'eux les formes qu'il violait impudemment à l'égard des monarchies; il ne se souciait pas d'ailleurs de se faire une querelle inutile avec un des seuls pays dont le commerce restait encore ou-

vert à la France. Genest, dénoncé à la Convention par Robespierre lui-même (17 novembre), comme fédéraliste et brissotin, fut non-seulement destitué, mais décrété d'accusation. Un nouveau ministre, Fauchet, fut envoyé aux États-Unis, et y arriva au mois de février 1794, en ayant pour instruction de respecter les lois de la neutralité, et notamment de faire désarmer les corsaires français qui avaient été armés dans les ports américains.

Le juste mécontentement causé par la conduite de Genest n'était pas le seul grief du cabinet de Philadelphie contre la France. Le décret rendu le 9 mai 1793 par la Convention pour autoriser la saisie des marchandises ennemies ou des comestibles à destination des ports ennemis, trouvés à bord des bâtiments neutres, était absolument contraire au traité conclu en 1778 entre le cabinet de Versailles et les États-Unis, car cet acte consacrait les principes que le pavillon couvre la marchandise, et que les armes et les munitions sont seules contrebande de guerre. Le ministre américain réclama ; la Convention fit d'abord droit à sa plainte (23 mai), puis elle revint sur cette décision (28 mai), la rétablit (1er juillet), et finalement déclara (27 juillet) que les bâtiments américains seraient soumis au décret du 9 mai. Le cabinet de Philadelphie, tout en ne cessant de s'élever contre cette violation d'une convention diplomatique, ne jugea pas à propos d'appuyer ses plaintes par des actes.

Les procédés violents de l'Angleterre vis-à-vis des neutres excitèrent un mécontentement bien plus vif aux États-Unis, et faillirent amener une rupture éclatante entre les deux puissances. L'ordre du conseil du 8 juin qui atteignait le commerce des grains fait par les neutres avec la France, frappait très-directement une branche de négoce florissante de l'autre côté de l'Atlantique. Aussi cette mesure souleva-t-elle une irritation profonde que porta à son comble l'acte du 6 novembre, interdisant le commerce entre les neutres et les colonies françaises. Le parti républicain, resté profondément ennemi de la Grande-Bretagne, proposait de prendre contre elle l'attitude la plus hostile, de séquestrer les créances, de prohiber les produits anglais, et d'interrompre les rapports commerciaux entre les deux pays. La chambre des représentants se laissa aller à voter ces mesures violentes que le Sénat eut la prudence de repousser. On se borna à ordonner la levée de 80,000 hommes de milice, à mettre l'embargo sur les navires en partance, à donner ordre au ministre accrédité à Londres de réclamer contre l'acte du 6 novembre.

Différends entre l'Angleterre et les États-Unis.

Une rupture semblait imminente; cependant le sage Washington, bien informé que le cabinet de Saint-James, engagé dans une guerre sérieuse avec la France, ne désirait nullement se mettre un nouvel adversaire sur les bras, ne voulut pas rompre

sans tenter un dernier effort. Il se décida à envoyer à Londres un des hommes les plus considérables de l'Union, John Jay, qui, en sa qualité de fédéraliste, était disposé à ne pas pousser les choses à l'extrême. Ce personnage éminent quittait l'Amérique au mois d'avril 1794, avec l'instruction d'obtenir des indemnités pour les vexations subies, d'assurer l'exécution du traité de 1783, et de conclure un traité de commerce. Sa mission eut des résultats importants dont il y aura lieu de rendre compte plus tard.

Entraves apportées au commerce de Hambourg.

Il ne faut pas omettre, en parlant des entraves apportées par les belligérants aux droits des neutres, celles qu'eurent à subir les armateurs de Hambourg. Cette ville n'avait pas interrompu ses rapports avec la France; elle s'appuyait, pour agir ainsi, sur un décret rendu par l'empereur en 1746, qui lui conservait la liberté du commerce et de la navigation, même avec les pays ennemis, à l'exception de la contrebande de guerre; mais un *inhibitoire* de l'empereur vint comprendre le blé parmi les marchandises probibées, et il fut très-sévèrement mis à exécution, malgré les efforts faits pour s'y soustraire par les Hambourgeois, très-attachés à ces derniers restes des franchises des villes anséatiques, très-peu jaloux de remplir leurs obligations fédérales, et généralement favorables aux idées nouvelles.

CHAPITRE XXI.

SOMMAIRE. — Attitude belliqueuse de la Convention. — État de l'armée française au commencement de 1794. — Politique de Pitt. — Commencement de la session du parlement britannique en 1794. — Politique des diverses puissances. — La Hollande. — La Sardaigne. — L'Espagne. — La Russie. — La Prusse demande une indemnité pour continuer la guerre. — Politique de l'Autriche. — Démission de Brunswick. — Négociations entre la Prusse, l'Autriche, la Diète et les États Germaniques. — Négociation entre la Prusse et l'Angleterre. — La Prusse rappelle ses troupes. — Plan de campagne dressé par Mack. — Traité de subsides entre l'Angleterre, les Pays-Bas et la Prusse. — Suite de la session parlementaire de 1794 en Angleterre. — Violence de la Convention à l'égard de l'Angleterre. — Décret défendant de faire des prisonniers anglais.

(NOVEMBRE 1793 — MAI 1794.)

L'hiver avait mis fin aux hostilités, et quelques mois restaient aux belligérants pour se préparer à de nouveaux combats. C'était le moment pour les coalisés non-seulement de refaire leurs forces matérielles amoindries par une lutte acharnée de dix-

Attitude belliqueuse de la Convention.

huit mois, mais encore de resserrer les nœuds disjoints qui réunissaient les cabinets.

Les derniers événements de l'année, le déblocus de Maubeuge, la reprise de Toulon, et par-dessus tout les éclatants succès remportés par les républicains en Alsace, avaient profondément affecté les puissances européennes. Les espérances conçues au début de la guerre et ravivées par les succès des premiers mois de 1793 se trouvaient renversées. Il n'y avait pas à en douter, on avait à combattre un ennemi terrible qu'on pouvait difficilement se flatter d'écraser, et l'issue de la lutte était douteuse.

Quelque vif que fût le désir nourri par certains hommes d'État de voir se terminer une guerre dont ils n'auguraient rien de bon, nul d'entre eux n'était fondé à espérer une paix prochaine. Les meneurs de la Convention se montraient plus que jamais violents dans leurs actes et dans leurs paroles, et la mort seule de Marie-Antoinette, nouveau défi jeté aux rois ses parents, eût suffi pour démontrer que le Comité de salut public entendait continuer une guerre à outrance. En toute occasion ses organes se faisaient un devoir de proclamer cette politique. Le 17 novembre 1793, Robespierre fit, au nom du Comité, un long rapport sur les relations extérieures de la République ; il fut grossièrement injurieux pour toutes les puissances en guerre avec la France. Pitt, « l'infâme Pitt », aussi coupable envers l'Angleterre

dont il avait violé mille fois la constitution, qu'envers la France, voulait faire rétrograder le siècle vers la barbarie et le despotisme. La Prusse et l'Autriche ressemblaient à deux brigands se battant pour partager les dépouilles d'un voyageur assassiné avant de courir à une autre proie; le Stathouder était moins le prince des Bataves que le sujet de sa femme; le roi de Naples se montrait digne du sang des Bourbons en embrassant leur cause. Le redoutable orateur tenait, à l'égard du Danemark et de la Suède, un langage plus modéré; il louait Bernstorff, « l'habile ministre, d'avoir rejeté avec dignité les insolentes sommations des coalisés », et il savait gré au duc de Sudermanie, « plus sage que Gustave III », de s'être renfermé dans la neutralité. Mais c'était seulement pour les deux républiques des États-Unis et de Suisse que l'orateur réservait sa bienveillance; il les proclamait les deux fidèles alliées de la République française.

A la suite de ce rapport, la Convention décréta que « la République entendait se montrer terrible envers ses ennemis, généreuse envers ses alliés et juste envers tous les peuples; qu'elle ferait jouir les puissances neutres de la neutralité; que, dans toute occasion, elle manifesterait aux cantons suisses et aux États-Unis d'Amérique ses sentiments d'équité, de bienveillance et d'estime, et observerait les traités qui les liaient mutuellement. »

Quelques semaines plus tard (5 nivôse—25 décembre), Robespierre, faisant un nouveau rapport sur le gouvernement révolutionnaire, rapport qui concluait à l'envoi très-prochain devant le tribunal révolutionnaire du maire de Strasbourg, Dietrich, de Biron, de l'adjudant-général Barthélemy et de Custine fils, trouvait moyen d'y injurier les rois et d'insérer la phrase suivante : « Pour nous, nous ne ferons la guerre qu'aux Anglais, aux Prussiens, aux Autrichiens et à leurs complices; c'est en les exterminant que nous répondrons aux libelles; nous ne savons haïr que les ennemis de la patrie. »

Le 22 janvier (3 pluviôse), Barrère, dans une de ses carmagnoles (c'était le nom vulgaire donné aux rapports qu'il faisait à la Convention pour lui rendre compte des événements au nom du Comité de salut public), s'exprimait en termes qui confirmaient à quel degré le Comité était éloigné de toute idée de transaction avec l'étranger :

« Qui ose parler de paix? » s'écriait-il; « ceux qui espèrent ajourner la contre-révolution à quelques mois, à quelques années, en donnant aux étrangers, aux tyrans, le temps de se restaurer, le temps de sucer les peuples, de refaire leurs approvisionnements, de recruter leurs armées.

« Qui ose parler de paix? Brunswick, Cobourg, Pitt, Hood et Ricardos. . . . .

« Il faut la paix aux monarchies, il faut l'énergie guerrière à la République.

« Il faut la paix aux esclaves, il faut la fermentation de la liberté aux républicains.

« Il faut la paix aux gouvernements, il faut toute l'activité révolutionnaire à la République française.

« La mort vaut mieux qu'une paix honteuse ou insuffisante. Une guerre désastreuse vaut mieux qu'une paix factice. Ni paix, ni trêve, ni armistice aux tyrans coalisés. Voilà le mandat patriotique que les républicains sincères et les vrais amis de la liberté vous ont donné. »

Enfin, un dernier incident vint donner à la coalition la mesure de l'abîme qui existait entre elle et la République française. Le Comité de salut public, par un reste de prudence, avait conservé comme ministre près des cantons suisses un diplomate de l'ancienne école, homme honorable et modéré, M. Barthélemy. Neveu du célèbre auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, il avait dû son entrée dans la diplomatie aux relations d'amitié existant entre son oncle et le duc de Choiseul. Il avait depuis lors parcouru lentement et hiérarchiquement les divers grades de sa carrière. Les révolutionnaires trouvaient avantage à laisser à Berne un homme d'un caractère sûr et étranger à tous les événements intérieurs de la France; il ne pouvait inspirer aux Suisses aucune méfiance, et plus que

personne il était capable de les maintenir dans la politique de neutralité qu'il était si désirable de leur voir suivre. Connu et apprécié en Europe, il pouvait être appelé à servir d'intermédiaire entre la révolution et les rois, le jour où une transaction serait possible, et ses instructions étaient loin de lui interdire de prêter l'oreille aux ouvertures qui pourraient lui être faites.

Cette situation n'était pas ignorée des cabinets étrangers. Ce n'est pas à Barthélemy directement cependant, mais à un de ses secrétaires, Bacher, momentanément détaché à Bâle pour y veiller au maintien de la neutralité, que furent faites les propositions suivantes par des voies détournées (1) : La République française serait reconnue; il y aurait une trêve de deux ans au bout de laquelle, si la Constitution était établie en France et le gouvernement organisé, il serait possible de traiter de la paix et de conclure un traité que ratifierait la nation.

Le 1er février (13 pluviôse), Barrère rendait compte à la Convention de cette ébauche de négociation dont connaissance venait d'être donnée au Comité de salut public, et il la rejetait bien loin.

(1) Les dépêches de Bacher n'indiquent pas qui fit les ouvertures, et sont très-peu explicites. Il n'est nullement prouvé que ces propositions émanassent du cabinet de Vienne, et ne fussent pas faites par un officieux sans mission. Voir la note 2 à la fin du volume.

La République n'avait nul besoin d'être reconnue ; la trêve ne servirait qu'à donner aux Rois le temps de remplir leurs trésors, de recruter leurs armées, et d'exciter en France la guerre civile.

Cela était net, et coupait court, pour le moment, à tout espoir de pacification. Toutefois, dans ce long factum, l'orateur du Comité de salut public avait eu occasion de répudier à plusieurs reprises la politique de propagande et de conquête que la Convention avait proclamée, lors de l'enivrement passager où l'avaient jetée les succès éphémères de l'automne de 1792.

Une tentative de négociation pacifique, essayée à la fin de 1793, à Copenhague, n'eut pas non plus de résultat positif. Le ministre d'Espagne près la cour de Danemark entra, à cette époque, en rapports secrets avec Grouvelle qui représentait la République dans ce pays. Bernstorff, le ferme défenseur des droits des neutres, désirait vivement attacher son nom à la conclusion de la paix. Il facilitait les rapports de l'Espagnol et du Français, et donnait à ce dernier l'assurance que la cour de Madrid approuvait les démarches de son agent. Néanmoins, ces vagues pourparlers, prolongés pendant plusieurs mois, n'avaient pris aucune consistance, quand la révolution du (1) 9 thermidor vint rendre moins

(1) J'ai eu entre les mains les dépêches de Grouvelle, rendant compte de cette affaire ; une dépêche prussienne, datée du 25 juin

difficiles les relations entre l'Europe et la République.

État de l'armée française au commencement de 1794.

Le gouvernement révolutionnaire ne s'endormait pas d'ailleurs, et mettait à profit le temps que lui laissaient les rigueurs de l'hiver pour se préparer à rentrer dans la lutte avec des forces plus nombreuses et mieux organisées. Trois opérations également bonnes et importantes étaient menées à bien dans les armées républicaines, et devaient leur assurer désormais la supériorité du nombre et celle de l'organisation : l'incorporation et l'instruction de tous les hommes de la levée en masse ; l'amalgame en demi-brigades des troupes de ligne et des bataillons de garde nationale, projet arrêté depuis un an, mais retardé dans son exécution par les nécessités de la guerre ; la répartition des nouvelles demi-brigades en brigades et en divisions qui, pendant toute une campagne, resteraient composées des mêmes troupes et dirigées par les mêmes chefs. Quand ces diverses mesures furent accomplies, et elles ne le furent que dans le courant de l'année 1794, l'armée française obtint une supériorité décidée sur celles de la coalition. Il avait fallu deux ans pour atteindre ce résultat.

En un sujet si grave et où la vérité a été si souvent dénaturée par les déclamations d'un patriotisme aveugle, il convient d'étudier les faits de la

1794 et publiée par Hoffmann, parle de cette négociation comme étant connue des cours de Vienne et de Naples.

façon la plus précise, et de distinguer les quatre périodes successives que traversa l'armée française pour arriver à cet état redoutable qui la rendit capable de conquérir l'Europe.

La première comprend toute la campagne de 1792. Les forces françaises se composaient à cette époque :

1° Pour près de moitié, de troupes de ligne restées bonnes, malgré l'ébranlement que leur avait fait éprouver le départ d'un grand nombre d'officiers ;

2° Des bataillons de volontaires levés en 1791, qui, sans avoir toutes les qualités de vieux corps, comptaient cependant une année de service et compensaient, dans une certaine mesure, ce qui leur manquait en solidité, par la nature belliqueuse des hommes qui s'y étaient enrôlés ;

3° Des bataillons formés au commencement de la guerre et surtout au moment où la patrie fut proclamée en danger (juillet 1792), et qui, pour la plupart, organisés à la hâte dans les grandes villes, étaient généralement composés d'éléments impurs et très-indisciplinés.

Une armée ainsi recrutée ne valait sans doute pas les armées étrangères, mais, sous le commandement d'un chef habile, elle était en état de soutenir un premier choc dans la campagne de l'Argonne, d'opérer l'invasion rapide de Mayence et de Francfort, et même, quand elle avait une supériorité numérique incontestée, de gagner à Jemmapes

une bataille rangée; mais elle n'avait pas la consistance nécessaire pour résister aux grandes épreuves de la guerre, et, quand vinrent les revers, au printemps de 1793, elle se désorganisa avec une grande facilité.

La seconde période est désastreuse; elle s'étend du mois d'avril au mois de septembre 1793. Ce fut surtout à l'incapacité des coalisés que la France dut alors de ne pas éprouver de plus grands malheurs. Ce moment ne saurait être trop étudié par ceux qui veulent se convaincre qu'on ne fait pas bien la guerre avec des recrues. La levée des 300,000 hommes jetés pêle-mêle au printemps de 1793 dans les bataillons de volontaires affaiblis par la désertion, et dans les troupes de lignes décimées par les pertes de la campagne précédente, ne produisit d'abord que de déplorables résultats. Pendant quatre mois, les républicains sont battus à peu près partout; en Flandre par les Autrichiens, sur le Rhin par les Prussiens, dans le comté de Nice par les Piémontais, aux Pyrénées par les Espagnols, à l'intérieur par les Vendéens. Les conséquences de ces défaites réitérées eussent pu devenir décisives, si les généraux ennemis avaient su profiter de leurs succès, et surtout si les cabinets ne s'étaient pas divisés. Sans doute la Révolution française était la conséquence de causes trop puissantes et trop diverses pour qu'il soit permis de supposer qu'elle pouvait être

anéantie par la force, mais le cours des événements eût pu être singulièrement entravé et retardé.

La troisième période comprend la fin de la campagne de 1793. Les succès y sont balancés. Dans les trois derniers mois cependant, la supériorité croissante des armées républicaines est attestée successivement par les batailles de Hondschoote, de Watignies, la reprise de Toulon, et surtout par les événements militaires qui, en décembre, chassèrent les armées allemandes d'Alsace. Grâce à l'aptitude remarquable que le Français possède de se former à la vie militaire, aptitude développée encore par l'ardeur patriotique des recrues, quatre mois suffirent pour transformer en soldats, sinon à toute épreuve, au moins pleins d'élans au jour de bataille, les conscrits de la levée du mois de mars 1793, encadrés dans les débris de l'ancienne armée et des bataillons de volontaires. Mais qu'on ne l'oublie pas, ce laps de quatre mois, pendant lequel la République obtint des résultats que tous les hommes compétents s'accordent à regarder comme exceptionnels, c'est plus de temps qu'il n'en faut à notre époque, avec les chemins de fer et le télégraphe électrique, pour obtenir des résultats décisifs.

Enfin, au printemps de 1794, commencent les jours brillants des armées républicaines. Les chefs sont jeunes, enfants de leurs œuvres, pleins d'ardeur

et de confiance dans leur propre force et dans celle de la cause qu'ils défendent, en pleine communauté d'âge et de sentiments avec ceux qu'ils mènent au combat. Les demi-brigades (1) se forment; leurs cadres sont excellents, car ils se composent d'officiers et de sous-officiers formés dans les rangs de l'armée de Louis XVI, ou tirés des volontaires de 1791 et de 1792 qui, en 1794, comptaient déjà deux ou trois ans de service de guerre. Les hommes de la réquisition de mars venaient de s'aguerrir par une campagne des plus rudes, et les recrues de la levée en masse, formées pendant l'hiver, étaient au printemps suffisamment instruites pour figurer convenablement dans les rangs où elles étaient si bien entourées. Si donc les armées républicaines n'avaient pas à cette époque acquis le degré suprême de vigueur qu'elles atteignirent plus tard; si elles ne possédaient pas une inébranlable fermeté, qualité exclusive des vieilles bandes, on peut dire néanmoins que c'est dans les campagnes de 1794 qu'elles

(1) Cette opération capitale fut très-lente à s'accomplir. Suivant le tableau publié par M. Camille Rousset dans son livre *sur les Volontaires*, les premières demi-brigades formées le furent au commencement de 1793, et les dernières en messidor an III (juillet 1795). Dans le premier volume de la seconde partie du présent onvrage, j'avais cru pouvoir avancer que les bataillons volontaires s'étaient élevés à 517. Ce chiffre est encore au-dessous de la vérité. M. Rousset, qui a eu entre les mains les pièces authentiques, affirme qu'il n'y eut pas moins de 725 bataillons de volontaires, même après la réforme des corps provisoires.

surent définitivement conquérir la puissance morale sur les troupes de la coalition, puissance conservée par les Français pendant près de vingt ans. Qu'on ne se méprenne pas ici sur le sens de mes paroles : je ne prétends nullement que, durant cette période, les Français aient été constamment vainqueurs ; ils ont au contraire perdu un grand nombre de batailles, et plusieurs campagnes même ont été malheureuses dans leurs résultats. Ce que je veux dire, c'est que de 1794 à 1814, les troupes républicaines et impériales, en abordant leurs adversaires, avaient la confiance de leur être supérieures, et que le sentiment contraire existait chez ceux-ci (1).

C'est aussi dans le cours de l'année 1794 que les armées de la Convention atteignirent le chiffre le plus élevé. La levée en masse s'était opérée plus promptement et moins difficilement que la réquisition de 300,000 hommes. C'est un fait digne de fixer l'attention de l'historien. Sans doute une part dans ce résultat doit être attribuée à la force du gouvernement révolutionnaire, plus intense en août qu'en mars, et aux moyens terribles dont usait l'impitoyable Comité de salut public ; mais le simple bon sens indique que la terreur n'aurait pas suffi pour obtenir ces efforts gigantesques, si la très-grande

(1) Il y aurait peut-être une exception à faire pour les campagnes de la Péninsule, où les Anglais furent si constamment heureux sous l'habile conduite du duc de Wellington.

majorité des Français n'avait pas été chaque jour davantage plus décidée à défendre passionnément l'indépendance de la patrie et les conséquences de la révolution. On peut s'étonner que l'enthousiasme de la nation n'ait pas été refroidi par l'odieux spectacle qu'amenait à l'intérieur la politique sanguinaire de la Convention. Il n'est pas impossible cependant d'expliquer ce phénomène.

Les scènes de carnage, qui déshonoraient le gouvernement du Comité de salut public, ne se produisaient en somme que sur un petit nombre de points du territoire, soit dans les villes, à Paris, à Lyon, à Marseille, à Toulon, à Orange, à Arras, à Bordeaux, à Strasbourg, soit dans dix ou douze départements de l'Ouest, où les conditions politiques étaient entièrement différentes de celles du reste du pays. La population de la France était composée en grande majorité, plus à cette époque encore qu'aujourd'hui, de populations rurales. Les paysans vivaient loin des lieux où se passaient tant d'horreurs, ils les ignoraient, et, quand sonna l'heure de la réaction, ce furent les sections de Paris, de la ville révolutionnaire par excellence, qui se soulevèrent exaspérées par les massacres qui, depuis dix-huit mois, souillaient leurs regards. Mais si les habitants de la campagne ne sentaient que faiblement le joug effroyable que le régime de la Terreur imposait aux citadins, ils touchaient du doigt les avantages

acquis en 1789; ils jouissaient avec transport de l'abolition des droits féodaux, et, disons-le aussi à regret, ils tiraient profit de l'inique confiscation des biens de l'église et de ceux des émigrés (1). Quand on songe à l'effet encore produit aujourd'hui, après 80 ans écoulés, sur nos villageois par le souvenir des institutions de l'ancien régime, à l'irritation qu'ils manifestent lorsque, pour exciter leurs passions, on en agite devant leurs yeux le fantôme ridicule et impuissant, il est facile de concevoir à quel état d'excitation atteignirent leurs pères, quand il s'agissait de défendre, contre un anéantissement alors possible, des conquêtes si chères, si nouvelles, et encore si contestées.

Lors de la levée du mois de mars, le sol national n'était pas encore envahi, et les mouvements royalistes ne s'étaient point manifestés. Au mois d'août, l'étranger avait franchi sur plusieurs points la frontière; les ennemis de la révolution étaient menaçants dans le Midi, dans l'Ouest, et les masses populaires

(1) Il ne faut pas s'exagérer l'avantage que les populations rurales trouvèrent dans l'acquisition des biens nationaux, ni voir dans cette mesure la cause principale de la grande division du sol français. En réalité, la plus grande part des propriétés confisquées fut achetée à vil prix et en bloc, par des spéculateurs peu scrupuleux. Ce ne fut que plus tard et successivement que beaucoup de ces terres se vendirent en détail. Le morcellement était déjà considérable en 89, et la révolution ne fit qu'accélérer, et dans une proportion beaucoup moins rapide qu'on ne le croit généralement, un mouvement naturel.

sentaient le danger. Telles sont, à mon avis, les causes qui produisirent le mouvement si vif de patriotisme qui signala l'automne de 1793.

Au mois de germinal an II (avril 1794), les armées républicaines comptaient 720,000 hommes (1) présents sous les drapeaux. Comme au printemps précédent, les forces de la République n'étaient que de 200,000 hommes environ, et que le feu de l'ennemi, la maladie, la désertion, avaient fait, pendant le cours de la campagne de 1793, des vides considérables dans leurs rangs, on peut évaluer sans exagération entre 6 et 700,000 hommes le nombre des soldats que la Convention rassembla, arma et instruisit dans l'espace d'une année. C'est, je crois, le plus prodigieux effort que jamais nation ait fait pour défendre son indépendance, et ce qui doit ajouter à l'admiration inspirée par une telle énergie, c'est qu'au même moment, dans l'ouest, en Provence, à Lyon, aux armées émigrées, un nombre de Français qu'il est impossible d'évaluer exactement, mais qui dépassait certainement 100,000, combattaient pour la cause royale.

Après avoir raconté rapidement les efforts faits

(1) Ce chiffre, tiré des états officiels reproduits par le *Tableau des guerres de la révolution*, ne comprend ni les marins montant les vaisseaux de la Convention, ni les soldats employés dans les colonies. C'est en vendémiaire an III (octobre 1794) que les troupes de la République atteignirent leur effectif le plus élevé, 749,000 hommes. Voir à la fin du volume la note 3 sur la force des armées républicaines.

par la France sous l'impulsion d'un gouvernement vigoureux, il convient d'examiner la politique et la situation des puissances qui lui faisaient la guerre, et de faire connaître leurs ambitions, leurs jalousies, leur défaut de concert. En rencontrant d'un côté une volonté forte et tendant à un but unique, de l'autre les vues les plus divergentes, on s'explique ce qui d'abord paraît tenir du miracle, comment un seul peuple a pu résister heureusement à toutes les monarchies Ce sont là des leçons que ne sauraient trop méditer tous ceux qui veulent se rendre compte de la faiblesse inhérente à toute coalition.

Politique de Pitt.

Par la force des choses, l'Angleterre se trouvait, de toutes les puissances, la plus engagée dans la lutte, où elle s'enfonçait chaque jour avec plus d'acharnement. En moins d'un an, la politique du cabinet de Saint-James s'était complétement modifiée. Au début de la guerre entre la France et les puissances allemandes, Pitt s'était longtemps flatté de l'espoir de garder longtemps la neutralité ; il n'était descendu qu'avec grand regret dans l'arène. En commençant les hostilités, il avait restreint le but de la guerre à la nécessité de repousser les tentatives ambitieuses de la Convention, d'obtenir des indemnités pour le passé, des sûretés pour l'avenir. Il déclinait soigneusement alors toute liaison avec les royalistes, qu'il croyait sans force. Mais les événements avaient marché ; l'insurrection de la Vendée

était devenue formidable, et Toulon avait été livré. L'expérience le prouvait donc; les partisans de la monarchie étaient des auxiliaires puissants qu'il eût été insensé de dédaigner, et l'Angleterre, que sa position géographique et sa puissance maritime mettaient en communication facile avec les côtes françaises, se trouvait mieux placée que toute autre puissance, pour nouer des rapports avec les partisans des Bourbons. Aussi, le cabinet de Saint-James qui, au début, s'était prononcé plus vivement qu'aucun autre pour ne consulter, dans la conduite de la guerre, que l'intérêt des belligérants, était entraîné à se faire le champion le plus zélé de la cause royale, tandis que l'Autriche et surtout la Prusse, qui avaient commencé par se proclamer les vengeresses de la royauté outragée, ne pensaient plus qu'à tirer avantage des événements de la guerre. Ce changement d'attitude du gouvernement anglais, très-réel au fond, ne s'accusait pas cependant aussi nettement que nous l'exprimons ici, et ses allures embarrassées entre les deux politiques contribuèrent beaucoup, surtout pendant la campagne de 1793, à donner aux opérations militaires une indécision et une incohérence qui eurent des suites funestes.

L'opinion publique continuait, de l'autre côté du détroit, à appuyer la politique belliqueuse du ministre, et les scènes sanglantes dont la France était incessamment le théâtre inspiraient une horreur

qui était tout au profit du cabinet. Le parti démocratique ne se décourageait cependant pas ; les clubs continuaient à s'agiter et à s'entendre. Leurs représentants, venus de divers points des trois royaumes, se réunissaient au nombre de 160, à Edimbourg (19 novembre). Cette assemblée prit le nom de Convention britannique des délégués du peuple associés pour obtenir le suffrage universel et les parlements annuels ; elle imita autant que possible les allures de l'Assemblée française. Sur un point cependant l'attitude de ces révolutionnaires différa de celle de leurs amis de Paris, et cet indice est suffisant pour montrer la profondeur de l'abîme qui existait entre eux. Au moment où en France on renonçait à l'ère chrétienne, abolissait le dimanche, et célébrait la fête ridicule de la déesse de la Raison, la Convention écossaise ouvrait et fermait ses séances par une prière, et ne siégeait pas le jour du Seigneur.

Au bout de quelques jours le gouvernement commença à s'inquiéter des discours révolutionnaires tenus dans ces réunions ; elles furent dissoutes par les magistrats (5 décembre), et trois des principaux orateurs, traduits devant le jury, furent condamnés à quatorze ans de déportation. En même temps, des jugements sévères étaient prononcés contre les propagateurs d'écrits séditieux, et notamment contre Palmer, ministre unitaire, et Thomas Muir, avocat à Glascow. Les ef-

forts de l'opposition dans les deux Chambres furent impuissants à obtenir la révision du procès de ces deux derniers personnages qui durent aller subir leur peine à Botany-Bay.

Commencement de la session du parlement britannique de 1794.

Le 21 janvier 1794, Georges III, en ouvrant la session, exposa nettement la politique ministérielle. Il dit que le pays était engagé dans une lutte d'où dépendait le maintien de la constitution, des lois, de la religion, et la sécurité de toute la société civile. Il se félicita d'ailleurs du succès de la campagne, et rappela les Provinces-Unies protégées, les Pays-Bas autrichiens reconquis, Mayence repris, la puissance maritime de la France gravement atteinte par l'occupation momentanée de Toulon, les conquêtes faites en Asie et en Amérique. Il affirmait qu'il fallait persévérer dans la guerre, car le système qui prévalait de l'autre côté de la Manche était incompatible avec le bonheur de l'Angleterre et la tranquillité des nations. En communiquant aux Chambres les déclarations faites en son nom à Toulon, le roi affirmait qu'elles étaient l'expression de la politique que son gouvernement entendait suivre.

Un pareil discours donnait à l'opposition de grandes facilités pour le combattre, et elle pouvait en prendre texte pour constater quels changements s'étaient opérés depuis moins d'une année dans le langage du cabinet, et combien il s'était plongé plus avant au fort de la lutte.

Aux Communes, Fox et Sheridan établirent sans peine que les vues du ministère s'étaient bien modifiées, depuis l'époque encore récente où il soutenait que la guerre n'avait pour cause que la défense des intérêts britanniques. Ils prouvèrent aussi que les hostilités ne tournaient pas si heureusement qu'on voulait bien le dire : sans doute les débuts avaient été favorables, et jusqu'à l'automne les coalisés avaient eu des succès. Mais, depuis, que de revers! A Dunkerque, à Maubeuge, en Vendée, en Alsace, à Toulon. Pour peu que les choses continuassent à aller aussi mal, la situation deviendrait pire qu'elle n'était au début de la guerre, déplorable condition pour traiter si on tardait plus longtemps à le faire. Les hésitations du ministère, qui voulait à la fois consommer des conquêtes pouvant servir d'indemnités, et rétablir Louis XVII, étaient la cause principale des échecs d'une guerre dirigée d'une façon incohérente, comme il était inévitable du moment où ceux qui la conduisaient tendaient à la fois vers deux buts divergents. La conclusion était qu'il fallait négocier avec les hommes, quels qu'ils fussent, qui détenaient le pouvoir en France, sans mettre pour condition à la paix la restauration peut-être impossible de la royauté, alors que les coalisés n'étaient pas d'accord sur les conditions auxquelles un événement aussi considérable pourrait s'opérer.

A ces raisonnements, Pitt en opposait un sans ré-

plique : l'impossibilité d'avoir des rapports diplomatiques dans le moment actuel avec la Convention, et il appuyait son opinion par des citations tirées des discours que prononçaient à la tribune de cette Assemblée des membres du Comité de salut public, discours qui décelaient chez leurs auteurs la ferme volonté de n'entendre à aucune ouverture pacifique. Interrogé s'il croyait impossible de conclure jamais aucune transaction avec les jacobins, le chancelier de l'échiquier répliquait qu'il ne serait ni prudent ni raisonnable de donner une réponse définitive, mais que, dans les circonstances présentes, il aimerait mieux poursuivre la guerre, quelque désastreuse qu'elle pût être, que conclure la paix avec les hommes qui gouvernaient la France. Des décrets de la Convention (1) défendaient de traiter avec tout ennemi qui n'aurait pas évacué le territoire de la République, et punissaient de mort quiconque proposerait de négocier avec une puissance qui n'aurait pas préalablement reconnu l'indépendance de la nation française, l'unité et l'indivisibilité de la République fondée sur la liberté et l'égalité. Pour arriver à la paix, fallait-il renoncer aux conquêtes déjà faites? fallait-il abandonner ses alliés? fallait-il souscrire à toutes les lois des révolutionnaires français et à leurs actes pires que leurs paroles? « Quelque ex-

(1) Ceci n'est qu'un extrait du discours de Pitt, il n'y a de textuel que les phrases dont je cite en bas des pages le texte anglais.

travagant qu'ait été leur langage, bien plus extravagante avait été leur conduite (1). » Toujours le parti le plus violent l'avait emporté. « Nous sommes appelés, s'écriait-il, à voir le phénomène moral et politique d'un peuple puissant et civilisé, se transformant en une horde de bandits, rejetant tous les liens qui retiennent les hommes en société, déployant une valeur sauvage, inspirée par une ardeur sanguinaire, érigeant les rapines et la destruction en système, et mettant au service de ses détestables projets tous les talents qu'il doit à son état avancé de civilisation, tous les raffinements de l'art, toutes les découvertes de la science..... Il semble conspirer pour extirper de la surface de la terre tout honneur, toute justice, toute humanité, toute religion. Il ne nous reste qu'à résister jusqu'au jour où la Providence, bénissant nos efforts, aura assuré l'indépendance et les intérêts de l'Europe (2). »

(1) To whatever pitch of extravagance they may have reached in what they have said, they have always outstript it by what they have done.

(2) We are called in the present age to witness the political and moral phenomenon of a mighty and civilized people formed into an artificial horde of banditti, throwing off all the restraints which have influenced men in social life, displaying a savage valour directed by a sanguinary spirit, forming rapine and destruction into a system, and perverting to their detestable purposes all the talents and ingenuity which they derived from theiz advanced stage of civilization, all the refinements of art, and the discoveries of the science.

. . . .

Seemingly engagedto exterminate from the face of the earth

Il ne pouvait d'ailleurs y avoir aucun doute sur le résultat du vote : 277 voix contre 59 rejetèrent l'amendement proposé par Fox pour demander au roi de s'efforcer de faire la paix, autant toutefois que le permettrait la prudence, mais sans que la forme de gouvernement prévalant en France pût y apporter aucun obstacle.

A la chambre des lords, les mêmes arguments furent reproduits par les orateurs des deux partis, et le seul incident qui signala la discussion de l'adresse fut l'adhésion très-explicite donnée par le duc de Portland à la politique ministérielle. L'amendement de l'opposition fut rejeté par 99 voix contre 12.

Dans les premiers mois de cette session, toutes les propositions émanant de l'opposition furent rejetées à de très-fortes majorités. Tel fut le sort des motions faites pour demander au roi de faire la paix, à la chambre haute, par les lords Stanhope et Lansdowne (23 janvier), et (17 février), à la chambre basse, par M. Whitbread (6 mars).

Les whigs ne furent pas plus heureux quand ils dénoncèrent comme une violation du bill des droits (10-21 février — 14 mars) le débarquement sur

all honour, humanity, justice and religion. In this state, can there be any question but to resist, where resistance alone can be effectual, till such time, as by the blessing of Providence upon our endeavours, we shall have secured the independence of this country, and the general interest of Europe.

le sol anglais de quelques troupes hessoises, sans l'autorisation du parlement, et quand l'un d'eux, Fitzpatrick, ami particulier du général La Fayette, proposa une adresse au roi pour déclarer que la captivité de ce personnage et de ses trois compagnons était une honte pour la coalition, et demander que des démarches fussent faites près de la cour de Berlin pour obtenir leur délivrance. Il ne fut pas difficile de prouver qu'aucune règle du droit des gens n'autorisait à priver de leur liberté des hommes qui n'étaient que des réfugiés, et non des prisonniers de guerre, et à qui on ne pouvait reprocher aucun fait dont fût juge légitime la puissance qui les retenait. Fitzpatrick appuya sa demande, non-seulement sur le caractère honorable des victimes et surtout de La Fayette, mais aussi sur la déclaration royale adressée aux Toulonnais, le 29 octobre; il rappela qu'elle avait promis protection et appui à tous ceux qui se prononceraient pour la cause de la monarchie constitutionnelle, cause que La Fayette et ses compagnons n'avaient cessé de défendre.

Pitt répondit avec une certaine modération : sans vouloir discuter la question de savoir si la Prusse avait agi dans l'exercice de son droit, et si les prisonniers méritaient l'intérêt qu'on leur témoignait, il se renferma dans la thèse très-soutenable que cette affaire était absolument étrangère à l'Angleterre, qui n'avait aucun motif pour s'en mêler; son

argumentation fut plus faible quand il prétendit que la déclaration du 29 octobre n'était pas applicable à La Fayette. Fox combattit vivement cette assertion, et affirma que rien n'était plus fait pour éloigner de la coalition les royalistes constitutionnels que la façon barbare dont était traité l'un des plus éminents d'entre eux. Burke, qui répliqua, fut bien loin d'imiter la prudence de Pitt. Il se fit l'interprète des passions des plus violents torys; selon lui, La Fayette n'avait que le sort qu'il méritait, et l'orateur gardait sa pitié pour les personnes emprisonnées ou exilées par le fait du général. Il se fit l'écho des plus odieuses calomnies colportées par le parti de l'émigration, et son discours, indigne d'un pareil homme, ne fut qu'une longue diatribe contre un ennemi vaincu et prisonnier, qu'il alla jusqu'à qualifier d'horrible scélérat (horrid ruffian). La proposition de Fitzpatrick fut rejetée par 153 voix contre 46 (17 mai).

Plus faible encore fut la minorité qui, quelques jours plus tard, demandait qu'un vote de blâme fût infligé au ministère au sujet des événements dont Dunkerque et Toulon avaient été le théâtre (10 avril). C'est dans cette discussion que M. Jenkinson, en défendant le ministère, alla jusqu'à dire que l'état des affaires lui paraissait tel qu'il était très-possible aux armées coalisées de marcher sur Paris; cette parole, si peu justifiée par les événements posté-

rieurs, fut souvent reprochée à celui qui l'avait prononcée, et servit de texte, pendant sa longue carrière, à d'innombrables plaisanteries.

Le ministère, au contraire, obtenait le vote de tous les bills qu'il présentait.

Le traité accordant un subside à la Sardaigne fut approuvé (31 janvier), malgré l'opposition de Fox qui signalait la voie dangereuse où entrait le gouvernement, en s'imposant l'obligation de ne traiter qu'à la condition de la restitution des contrées enlevées aux alliés. C'était s'interdire une guerre avantageuse, puisque les conquêtes de l'Angleterre seraient compensées par les pertes subies par les autres coalisés.

A cette occasion, la politique de la guerre à outrance fut défendue passionnément par un jeune homme qui parla alors pour la première fois, et qu'attendait une brillante renommée, Georges Canning. Fils d'une actrice, il s'était distingué dès l'enfance par des facultés précoces, et l'aristocratie anglaise, fidèle à la règle pleine de sagesse de faire une place à tout homme doué de talents supérieurs, s'empressa de lui donner entrée au parlement. Dans son discours de début (maiden speech), le jeune orateur se fit l'interprète des passions ardemment conservatrices qui animaient contre la France révolutionnaire une partie considérable de l'Angleterre. « Puisque je rencontre des bêtes féroces, s'écria-

t-il, pour prouver que tout moyen devait être employé contre la Convention, je me défends comme on doit le faire contre des bêtes féroces (1)! »

Les forces nationales de l'armée, qui ne montaient qu'à 32,000 hommes (2), furent portées à 60,000 (3 février). Dans la discussion qui eut lieu à cette occasion, Pitt prononça une parole qui prouve que son opinion sur les forces de l'ennemi s'était singulièrement modifiée ; il reconnut qu'on avait à faire « à une nation armée », et Fox tira grand parti de cet aveu dans sa réplique pour démontrer dans quelle guerre terrible on était engagé.

Les plans financiers de Pitt furent aussi approuvés sans difficultés. Les revenus ordinaires (permanent taxes) étaient évalués à 13,994,000 livres sterling (350 millions de francs environ) : les charges ordinaires (charges on the consolidated found) à 11,797,000 de livres (294 millions de francs environ). Restait donc un excédant de dépense de 2,197,000 livres (près de 55 millions de francs); mais les dépenses extraordinaires s'élevaient bien plus haut et atteignaient le chiffre d'environ 19,940,000 livres (près de 500 millions). Les frais de la guerre n'entraient, il est vrai, que pour 13,210,000 livres

(1) If wild beasts he found them, as against wild beasts, he must defend himself.

(2) Non compris les troupes à la solde de la compagnie des Indes, ce qui explique la différence entre ce chiffre et celui qui est mentionné dans le volume précédent, p. 50.

(330 millions environ) dans cette somme. Le surplus représentait le remboursement de bons de l'échiquier (billets à terme, semblables à nos bons du trésor) et d'autres dépenses d'ordre qui ne faisaient que modifier la nature de la dette sans l'atténuer, puisqu'il y était pourvu par des dettes nouvelles. Pour établir l'équilibre entre les recettes et la dépense si complétement détruit par les charges de la guerre, le chancelier de l'échiquier comptait sur quelques recettes accidentelles, sur l'émission de bons de l'échiquier, et sur un emprunt de 11 millions de livres (275 millions de francs). Conformément à la règle, base du système financier de Pitt, de ne pas contracter de dettes sans pourvoir par de nouvelles ressources au payement des intérêts et de l'amortissement, de nouvelles taxes étaient établies sur différentes denrées. A l'aide d'un budget ainsi réglé, l'Angleterre devait entretenir 250,000 hommes sous les armes, à savoir : 85,000 marins, 40,000 étrangers, 60,000 hommes de troupes nationales régulières, et 65,000 miliciens, chargés de la défense du pays. Pour alléger les charges imposées par cette dernière institution, le gouvernement fut autorisé à organiser des compagnies de volontaires dont les frais seraient supportés par les propriétaires qui les lèveraient, ou par des souscriptions libres.

Un bill, qui autorisait le gouvernement à former

des régiments composés de Français, à les employer sur le continent européen, dans les îles normandes, et, à si besoin était, les débarquer dans la Grande-Bretagne, souleva une violente mais inutile résistance de la part de l'opposition. Elle appuya particulièrement sur cet argument, bien conforme aux idées d'intolérance religieuse alors dominantes en Angleterre, que l'emploi d'une troupe composée de catholiques serait dangereuse pour la liberté. Sheridan, plus libéral, tira cette conséquence, que, si le bill passait, il serait impossible de maintenir les lois qui opprimaient les nationaux restés fidèles à la foi romaine, alors que leurs coreligionnaires seraient admis en grand nombre et en armes dans le royaume. Puis, combattant le projet ministériel par une raison plus forte : « Si les Français à notre service sont pris et mis à mort par leurs compatriotes, appliquerez-vous la loi du talion aux soldats républicains qui tomberont en votre pouvoir? » — « Oui! » s'écria Burke sans hésiter. — « Grand Dieu! reprit l'orateur, songez que de vos paroles dépend la vie de millions d'hommes! que vous introduisez ainsi par toute l'Europe le système des sacrifices humains, et que, désormais, c'est la corde au cou, comme partie de leur équipement, que les malheureux soldats devront aller au combat (1)! »

(1) Good heaven, consider that the lives of millions may depend

Burke prit la parole à deux reprises pour expliquer l'implacable monosyllabe sorti de ses lèvres, et, dans un langage éloquent et amer, il se prononça plus que jamais pour une guerre d'extermination. « Vous craignez, dit-il, d'enflammer la colère des Jacobins. Enflammer un Jacobin! mais autant parler de mettre le feu à l'enfer (1). »

. . . .

« Il s'agit bien de l'Escaut! Il s'agit de combattre et de détruire le pouvoir sauvage d'une bande désespérée de pillards, de meurtriers, de tyrans, d'athées, avec qui la guerre est un état relatif de repos et de tranquillité. Traiter avec eux est impossible. Personne en France n'est sûr de sa tête pour le lendemain, et l'idée qu'il existe là une autorité stable est ridicule. Chaque parti, semblable aux ombres chinoises, danse un instant devant vous, s'éloigne dans une succession rapide, et il n'en est plus question. Cet ennemi malfaisant et rusé fait la guerre à l'aide de moyens désespérés et inconnus; il faut lui opposer des mesures vigoureuses, sans précédents, puissantes comme celles que vous discutez aujourd'hui. . . . .

upon that single word; that you will introduce a system of human sacrifice all over Europe, by such a measure; that you send these poor infortunate beings into the field with halters round their necks as a part of their accoutrements.

(1) Inflam a Jacobin! you may as well talk of setting fire to hell.

« Je me réjouis du plan proposé d'armer Français contre Français, et j'approuve du fond du cœur les principes sur lesquels il est fondé. La guerre ne doit pas plus longtemps se borner au but vain d'opposer une barrière au pouvoir sauvage et sans frein de la France ; elle doit tendre à la seule fin raisonnable qu'elle puisse avoir, la destruction complète de la horde scélérate qui a fait naître la lutte (1). »

Le langage tenu par Dundas, pour défendre la proposition du cabinet, ne fut guère moins violent, et la chambre, en votant le bill à une très-grande majorité (2), prouva une fois de plus qu'elle en-

(1) As to the Scheldt being the object of the war, you may as well talk of a chamber pot being the object. It is to resist and destroy the savage power of a desperate gang of plunderers, murderers, tyrants, and atheists, with whom a state of war is a state of comparative respite and security. To treat with them is impossible. No one in France can answer for his head to morrow. An idea of permanent authority is completely ridiculous. Each faction represents so many ombres chinoises who after dancing a while before our eyes pass away in quick succession, and are heard of no more. This cunning and malignant enemy makes war on principles desperate and unknown; she must therefore be opposed by vigorous and unprecedented measures, strong and comprehensive like the present. . . . .

. . . .

I rejoice in the proposed plan of arming France against France, and most heartily approve the principles on which it is maintained. The war must no longer be confined to the vain attempt of raising a barrier to the lawless and savage power of France; but must be directed to the only rational end it can pursue, namely, the entire destruction of the desperate horde which gave it birth.

(2) Elle fut à la seconde lecture de 130 voix contre 28.

tendait appuyer le ministère dans sa lutte à mort contre les Jacobins.

Si à l'intérieur Pitt ne rencontrait que des obstacles facilement vaincus, à l'extérieur sa politique se heurtait à des difficultés sérieuses, et la coalition ébranlée menaçait à tout instant de se rompre. Peu de puissances restaient fermes dans l'alliance, et les diplomates britanniques, en cherchant à en maintenir le faisceau, avaient à remplir une rude tâche. Politique des diverses puissances.

Il n'y avait d'assuré à toute épreuve que le concours de deux petits États menacés dans leur existence, la Hollande et la Sardaigne. Le parti stathoudérien, qui tenait le pouvoir aux Pays-Bas, savait très-bien que la victoire des républicains français serait celle de leurs coreligionnaires néerlandais abattus, mais non anéantis, et il regardait l'Angleterre comme sa plus sûre protectrice. Il demandait seulement comme indemnité aux sacrifices que lui causait la guerre une rectification de frontières du côté des Pays-Bas autrichiens, et notamment la restitution des petits territoires cédés quelques années auparavant à Joseph II. La Hollande.

Le cabinet de Turin, qui avait déjà perdu deux provinces, ne se faisait pas non plus illusion sur les dangers que lui faisait courir la propagande française. La Sardaigne.

L'Espagne restait aussi fidèle à la cause monar- L'Espagne.

chique. Il existait cependant au-delà des Pyrénées des hommes qui regardaient la guerre contre la République comme déplorable, et leur opinion avait trouvé un interprète près du roi d'Espagne en la personne du comte d'Aranda. Dans une réunion du conseil d'État, ce personnage représenta combien la lutte avec la France et l'alliance avec l'Angleterre étaient opposées aux intérêts permanents de l'Espagne. Il dépeignit le trésor vide, et le pays fatigué des sacrifices en hommes et en argent qui lui étaient imposés. Il fit pressentir quelle situation funeste serait celle de l'État, si quelques-uns des coalisés, infidèles à l'alliance, faisaient une paix séparée, et si la monarchie se trouvait la dernière à supporter le choc d'une nation redoutable. Il termina en prédisant les plus grands malheurs si on s'obstinait dans une voie funeste.

A ces arguments puissants, le comte de l'Alcudia répondit par d'autres plus forts encore peut-être. Il dit que la paix était impossible tant qu'à Paris le pouvoir serait aux mains de révolutionnaires méconnaissant toute règle; que l'honneur de l'Espagne lui ordonnait de rester fidèle à ses alliances librement conclues, et de continuer une guerre glorieuse jusqu'alors pour ses armes. Il fallait attendre pour traiter le moment peut-être peu éloigné où, en France, le gouvernement serait exercé par des hommes plus modérés, et épargner aux représentants

du roi la honte d'apposer leur signature à côté de celles de Robespierre, de Saint-Just et de Collot-d'Herbois.

Le roi se décida pour la politique de son favori, et, irrité de l'âpreté qu'Aranda avait apportée dans la discussion, il l'exila à l'Alhambra. Godoï, plus que jamais maître de la politique du cabinet de Madrid, se prépara à soutenir une seconde campagne.

La coalition ne pouvait faire grand fond sur la Russie. La czarine, en 1794 comme en 1793, devait borner son concours à de vaines paroles, et, tout en blâmant ouvertement la lenteur que le comte d'Artois mettait à aller combattre avec ceux qui servaient sa cause, elle ne lui fournissait d'autre assistance que l'argent nécessaire à ses besoins personnels. L'âge ni le succès n'avaient amorti l'insatiable ambition de Catherine; elle rêvait de nouvelles conquêtes, sans tenir compte de l'état d'épuisement de son empire. Son favori, Zouboff, désireux de jouer complétement le rôle de Potemkin, encourageait ces passions avides. C'était vers la Turquie que se dirigeaient les visées de l'impératrice, et, dans l'espoir de donner à la Russie le Danube pour frontière, elle songeait à recommencer contre le sultan la guerre qu'elle avait été obligée, à son grand regret, d'interrompre deux ans auparavant. A cette époque, les menaces de l'Angleterre et de la Prusse,

La Russie.

et le rapprochement qui s'était opéré entre cette dernière puissance et l'Autriche, avaient été les principales causes qui avaient arrêté les troupes moscovites dans le cours de leurs succès. Il importait donc qu'aucune de ces trois monarchies ne cessât d'être occupée par la guerre avec la France, et la diplomatie russe travaillait ardemment à cette œuvre, cachant sous un faux zèle pour les principes une cupidité sans bornes.

A Vienne, les agents de la czarine suivaient la politique qui avait si bien réussi vis-à-vis de la Prusse, lors du partage de la Pologne; ils offraient au cabinet autrichien de lui abandonner la Bosnie et la Servie pour prix du consentement donné à la conquête par Catherine de la Bessarabie, de la Moldavie et de la Valachie. A Londres, ils s'efforçaient d'obtenir que le cabinet britannique, en compensation d'avantages commerciaux, cessât de se montrer protecteur pour la Porte. Ils représentaient le sultan comme un allié de la France, et voulaient faire croire qu'en l'attaquant et en envoyant à cet effet une flotte dans la Méditerranée, la Russie combattait encore contre l'ennemi commun. Ce qui donnait à ces représentations une certaine valeur, c'est que le représentant de la France à Constantinople, Descorches, faisait de grands efforts pour décider le sultan, en déclarant la guerre à l'Autriche, à opérer une diversion très-utile aux armées

républicaines, et qui pouvait le devenir bien davantage, si elle coïncidait avec une prise d'armes des patriotes polonais et une rupture entre la Russie et la Suède.

La Prusse demande une indemnité pour continuer la guerre.

Mais c'était surtout à Berlin que l'habileté de Catherine avait à s'exercer. La Prusse montrait chaque jour moins de zèle pour la coalition, et il y avait lieu de craindre qu'elle ne cessât promptement de lui donner un concours actif. Sans doute Frédéric-Guillaume n'en était pas encore venu à adhérer à l'avis de ceux de ses conseillers qui opinaient pour une prompte paix avec la France; sa haine contre les Jacobins était toujours ardente, mais, en présence de son trésor vide, il s'était décidé à ne plus guerroyer à ses frais.

Il y avait là pour tous les coalisés un juste sujet de souci, car la redoutable armée prussienne était un secours à ne pas dédaigner. Catherine, la première, agit avec une ardeur inspirée par la crainte de voir un voisin puissant libre de ses mouvements et mis en état de faire payer sa connivence à la guerre avec la Turquie. Elle envoya donc le comte de Nassau à Berlin avec la mission de rappeler très-nettement au roi de Prusse que, si le traité signé quelques mois auparavant à Pétersbourg lui assurait de nouvelles provinces en Pologne, il l'obligeait à ne pas faire de paix séparée avec la France tant que la révolution n'était pas vaincue.

Presque en même temps arrivaient à Berlin le comte de Lehrbach et lord Malmesbury, le premier envoyé par l'Autriche, le second par l'Angleterre, pour obtenir le concours actif de la Prusse dans la campagne qui allait s'ouvrir. Malmesbury était cet habile diplomate qui, sous le nom de sir James Harris, avait joué un rôle si important à la Haye en 1787. Il était un des principaux whigs qui, par éloignement pour la révolution française, s'étaient récemment ralliés au ministère tory.

Mais Frédéric-Guillaume tenait bon. Il faisait remarquer que les trois quarts du trésor amassé (1) par le grand Frédéric étaient dépensés; qu'une nouvelle année de guerre achèverait de l'épuiser; que la Prusse était trop chargée d'impôts pour qu'on pût songer à mettre de nouvelles taxes, et qu'il n'était pas dans les traditions du cabinet de Berlin d'avoir recours à l'emprunt. Oubliant ses engagements formels et récents avec la Russie et l'Angleterre, il ajoutait qu'il s'était engagé vis-à-vis de l'Autriche à prendre part à une seconde campagne, et non à une troisième, et à la condition que l'empereur donnerait son adhésion au

(1) Suivant une dépêche de lord Malmesbury, le trésor du grand Frédéric montait, quand il mourut, à 76 millions d'écus de Prusse (282 millions environ); l'expédition de Hollande avait coûté 10 millions d'écus, les préparatifs militaires des années 1790 et 1791, 35 millions, et les deux campagnes contre la France 15 millions : donc il n'aurait dû exister en caisse, à la fin de 1793, que 16 millions. Mais certaines rentrées avaient porté le reliquat à quelques millions plus haut.

traité prusso-russe de partage du 23 janvier. Il déclarait toutefois que sa haine pour la révolution était toujours la même, qu'il était disposé à mettre en ligne cent mille hommes contre elle, mais à la condition qu'on lui en fournît les moyens. Pour cela, il lui fallait un subside de 22 millions de thalers (un peu plus de 81 millions), qui lui seraient payés, trois par l'Autriche, neuf par l'Angleterre, et dix par l'Empire.

Politique de l'Autriche.

Il est facile de concevoir l'effet que de pareilles prétentions causèrent à Pétersbourg comme à Londres; mais c'était surtout à Vienne qu'elles devaient émouvoir. L'Autriche supportait sans contredit le poids principal de la lutte. Pour entretenir les nombreuses armées qu'elle avait mises sur pied depuis deux ans, elle avait dû épuiser ses peuples par de nombreuses levées, affaiblir son crédit par l'émission de papier-monnaie, et ouvrir à l'étranger des emprunts onéreux. Les souffrances des populations commençaient à être grandes, et les ressources à manquer. Des embarras de tout genre menaçaient à l'intérieur; la Hongrie témoignait du mécontentement, et, ce qui était particulièrement amer, c'est que précisément la province la plus menacée, la Belgique, se montrait la moins soumise et la moins disposée à prendre sa part des charges qui cependant avaient pour principale origine les dangers suspendus sur cette riche contrée. Malgré les craintes qu'inspirait à la plus grande partie des habitants

des Pays-Bas autrichiens une nouvelle invasion française, ils n'étaient nullement disposés à faire les sacrifices nécessaires en hommes et en argent pour seconder les efforts de l'Empereur. Les Statistes, si rudement éprouvés après Jemmapes, se montraient de moins en moins traitables, et, dans une assemblée tenue en présence du prince Charles, l'un d'eux avait été jusqu'à dire « qu'il préférait aux vexations actuelles le système des Carmagnoles ».

En présence des difficultés qui assiégeaient le cabinet de Vienne, un certain nombre de ceux qui avaient part au gouvernement aspiraient à voir la fin d'une guerre peu heureuse jusque-là et bien lourde à soutenir. Les derniers événements militaires ne permettaient pas d'espérer des succès et des conquêtes. Cet épuisement des forces autrichiennes dans une entreprise sans issue était d'autant plus regretté par certains politiques, que sur d'autres points elles auraient pu être employées d'une façon bien profitable. Déjà le second partage de la Pologne s'était opéré au profit exclusif de la Prusse et de la Russie; il fallait éviter un échec du même genre, si, comme tout semblait l'annoncer, une nouvelle guerre éclatait prochainement entre la czarine et le sultan; il y avait intérêt à y prendre part, car en cas de succès l'Empereur était assuré d'obtenir une augmentation de territoire. Ces considérations touchaient fortement les hommes nombreux encore

dans les hauts postes de l'État qui, fidèles aux traditions ambitieuses de Joseph II, préféraient suivre l'intérêt purement autrichien à servir la cause générale des monarchies et des aristocraties européennes. Thugut lui-même, quoique arrivé aux affaires par l'appui du parti ennemi de la révolution, n'était pas éloigné de cette manière de voir. Mais la force des choses donnait l'avantage aux ennemis ardents des Jacobins et à leurs chefs, les Collorédo. Il était trop évident qu'on ne pouvait espérer traiter avec la France, et les horreurs dont elle était le théâtre prouvaient de reste que le moment de transiger avec elle n'était pas venu. La mort de la reine était un sanglant affront à la maison d'Autriche, et le jeune empereur, plus que personne, était désireux d'en tirer vengeance. Les insolences que Barrère vint débiter à la tribune, en réponse à de vagues tentatives de pourparlers, démontraient d'ailleurs surabondamment que la guerre était une inévitable nécessité.

Dans ces conditions, la conservation de l'alliance prussienne était de la plus haute importance. Mais, d'une part, les exigences du cabinet de Berlin, de l'autre la jalousie qu'inspiraient les agrandissements acquis par l'héritier du grand Frédéric, la juste défiance qu'inspirait sa conduite ambiguë pendant la dernière campagne, s'opposaient au rétablissement de l'accord si nécessaire à la coalition.

Sur le Rhin, l'irritation entre les états-majors de

Démission de Brunswick.

Brunswick et de Wurmser était arrivée au degré suprême. Des deux côtés on publiait des écrits contradictoires sur les événements de la malheureuse invasion de l'Alsace, et il s'ensuivit un duel entre le général autrichien Hotze et un officier prussien, le major Kampf.

Toutefois ce différend très-grave entre les chefs des deux armées n'eut pour conséquence immédiate que la retraite de l'un et de l'autre. Dès le 6 janvier, Brunswick donnait la démission de son commandement dans une lettre acerbe. Il y accusait la méfiance, l'égoïsme et l'esprit de cabale d'avoir fait échouer les deux dernières campagnes. Accablé du malheur d'être enveloppé dans les fautes d'autrui, il sentait, disait-il, que l'innocent serait confondu avec le coupable dans les jugements de la critique. Il prévoyait que la troisième campagne n'offrirait pas de résultats plus avantageux, et que les mêmes raisons continueraient à diviser les coalisés; il se retirait donc, et sa lettre se terminait par ces réflexions, qui résumaient à merveille les causes des revers éprouvés : « Lorsqu'une grande nation telle que la nation française est conduite aux grandes actions par la terreur des supplices et l'enthousiasme, une même volonté, le même principe devrait présider aux démarches des puissances coalisées; mais, lorsqu'au lieu de cela chaque armée agit seule, pour elle-même, sans aucun plan fixe, sans

unité, sans principe et sans méthode, les résultats en sont tels que nous les avons vus à Dunkerque, à la levée du blocus de Maubeuge, au sac de Lyon, à la destruction de Toulon, et à la levée du blocus de Landau. »

La conclusion qui manquait, mais qui était sous-entendue, était que le parti le plus sage pour la Prusse était de se retirer d'une guerre où elle n'avait aucun profit à attendre. Le moment n'était pas venu de suivre ouvertement cet avis, et un autre des lieutenants du grand Frédéric, le vieux Möllendorff, vint prendre le commandement des Prussiens sur le Rhin. En même temps Wurmser était rappelé (17 janvier) et remplacé par le maréchal Browne.

Négociations entre la Prusse, l'Autriche, la diète et les États germaniques.

Il était beaucoup moins facile de s'entendre sur la satisfaction à donner aux prétentions pécuniaires de Frédéric-Guillaume. La cour de Vienne déclarait qu'elle était hors d'état de contribuer à l'entretien de l'armée prussienne. Le cabinet de Berlin demanda alors qu'en attendant une détermination définitive, il fût pourvu à l'entretien de ses troupes par les États de l'empire. Bien que peu satisfaite de pareilles exigences, l'Autriche avait un trop grand besoin de secours pour s'opposer à cette nouvelle demande, et elle se décida à agir près des États de l'empire pour les amener à payer le subside sollicité d'eux. Mais, en même temps, elle accueillait avec complaisance un autre plan qui, s'il eût été exécuté,

eût mis le cabinet de Vienne à même de se passer de la Prusse, tout en affermissant la prédominance de l'empereur dans l'empire. Il s'agissait d'imiter les mesures énergiques de la Convention, en ordonnant une levée en masse des habitants des cercles; idée peu sensée, car il n'était pas plus possible aux vieux gouvernements de l'Allemagne d'exciter parmi leurs inertes sujets un enthousiasme égal à celui qui poussait les Français aux frontières, que d'employer les moyens extrêmes dont la Convention usait pour obtenir l'obéissance à ses volontés.

Le 20 janvier, un décret de la commission impériale proposait à la Diète de s'occuper des mesures à prendre pour la défense de la patrie menacée, et d'examiner si, eu égard à la nouvelle manière de combattre de l'ennemi, il n'y aurait pas lieu de décréter l'armement général de toutes les provinces frontières.

Quelques jours plus tard, le représentant de l'électeur de Brandebourg à la Diète soumettait à cette assemblée un mémoire où, après avoir exposé les sacrifices très-lourds faits par la Prusse pour « la patrie commune », il annonçait que, depuis quelques mois, le cabinet de Berlin avait fait connaître à ses alliés l'impossibilité où il était de prendre plus longtemps part à la guerre si on ne lui accordait pas de subsides; que, vu « l'incertitude des négocia-

tions ouvertes à ce sujet », il ne pouvait continuer plus longtemps de subvenir à l'entretien de ses troupes, et qu'il fallait que des mesures provisoires fussent prises pour l'assurer. Il demandait donc qu'à partir du 1er février la Diète payât à son maître un subside mensuel de 1,149,603 florins; en attendant qu'elle eût pris ses conclusions, les six cercles antérieurs (Bavière, Souabe, Franconie, Haut et Bas-Rhin et Westphalie) se chargeraient de « la livraison en nature de 82,154 portions et de 46,966 rations, à condition d'être dédommagés en argent par les quatre autres cercles après la décision de la Diète ». Si ces demandes n'étaient pas accueillies, la majeure partie des troupes prussiennes cesseraient de prendre part à la guerre, « au grand dommage de la patrie allemande ».

En même temps, Frédéric-Guillaume entamait une négociation directe avec l'électeur de Mayence, en sa qualité d'archi-chancelier de l'empire. Il envoyait près de ce prélat un diplomate habile et destiné à jouer plus tard un rôle considérable, M. de Hardemberg, avec la mission de transmettre les propositions et les menaces déjà faites à la Diète. L'archevêque effrayé convoqua les assemblées des six cercles antérieurs pour le 1er mars.

Les deux propositions, la prussienne aussi bien que l'autrichienne, déplaisaient aux États de l'empire, qui, pour la plupart, ne se voyaient qu'à leur

grand regret impliqués dans la guerre. Ils n'avaient cessé de témoigner, à bien peu d'exceptions près, que de la mauvaise volonté pour la cause générale depuis le commencement des hostilités. Dans la dernière campagne, la moitié des contingents seulement était entrée en ligne, et, sur la somme de 1,700,000 florins à laquelle se montaient les mois romains, il n'avait guère été payé plus d'un million. Beaucoup d'États se disaient dans l'impossibilité de fournir ni hommes ni argent ; quelques-uns même avaient été jusqu'à demander des consultations à des professeurs de Gœttingue et de Heidelberg sur la question de savoir si la guerre engagée était réellement une guerre d'empire, subordonnant leur concours à la réponse qui leur serait faite.

Certains petits États, il est vrai, étaient sous la dépendance soit du cabinet de Vienne, soit de celui de Berlin ; mais la majorité restait flottante et disposée à s'appuyer tantôt sur la Prusse pour résister à l'Autriche, tantôt sur l'Autriche pour résister à la Prusse. Les propositions différentes des deux grandes cours trouvèrent donc un médiocre accueil.

Le cercle de Souabe seul, menacé directement par les Français, montra quelques dispositions belliqueuses. Sous l'impulsion de son directeur, le duc de Wurtemberg, très-partisan à ce moment de la politique autrichienne, il complétait son contingent et prenait

la résolution de mettre sur pied une milice provinciale, et même d'adresser à tous les habitants un appel aux armes. Mais cette ardeur trouvait peu d'imitateurs; la majorité des gouvernements, aussi bien que les peuples, répugnait à la mesure héroïque de la levée en masse. En vain l'Autriche faisait appel aux sentiments patriotiques, et rappelait les sacrifices faits par elle depuis deux ans dans une guerre si intéressante pour l'Allemagne. La Prusse voyait du plus mauvais œil un plan qui, s'il eût été exécuté, l'empêcherait de trouver le subside sur lequel elle comptait pour entretenir ses troupes, et donnerait une nouvelle force à la prépondérance impériale dans l'empire. Elle s'efforçait donc de traverser par tous les moyens en son pouvoir le projet du cabinet de Vienne, et adressait des instructions en ce sens à tous ses représentants en Allemagne, annonçant que la levée en masse aurait pour résultat le rappel des troupes prussiennes.

L'égoïsme des petits États trouvait son compte à suivre la direction venue à cet égard de Berlin. L'électeur palatin demandait qu'on négociât pour établir la neutralité de l'empire; d'autres disaient que la levée en masse était une mesure sans résultats possibles; que le peuple allemand n'était pas arrivé au degré de passion nécessaire pour la faire réussir; qu'elle devenait infiniment dangereuse pour la paix intérieure; que c'était là d'ailleurs une affaire

qui regardait chaque État en particulier et nullement l'empire.

Mais, si la proposition de décréter une levée en masse trouvait peu d'échos, les demandes pécuniaires ne rencontraient pas une moins vive résistance tant à la Diète que dans les cercles antérieurs. Les États de l'empire faisaient remarquer que le roi de Prusse s'était lancé de son plein gré dans la guerre contre la France ; ils ajoutaient qu'épuisés déjà par des sacrifices précédents, ils préféraient, s'il fallait en faire de nouveaux, entretenir des troupes à eux que de payer les soldats d'un roi puissant, aujourd'hui protecteur, demain oppresseur peut-être. L'ambition du neveu du grand Frédéric excitait une défiance générale; on disait que, pour prix de ses services, il demanderait la sécularisation à son profit de plusieurs évêchés, et même la cession de certaines villes impériales. L'accueil distingué fait à Mayence par les fonctionnaires prussiens à trois commissaires français envoyés pour apurer les comptes de la garnison française et négocier un échange de prisonniers, ajoutait à l'inquiétude générale, et il ne suffisait pas pour la dissiper des déclarations les plus formelles du cabinet de Berlin qu'il ne voulait porter aucune atteinte aux droits des membres de l'empire. Les États ecclésiastiques, qui se sentaient menacés dans leur existence même par un projet dont plusieurs fois déjà il avait été question

au profit de l'ambition prussienne, témoignaient un grand trouble, et, bien qu'en apparence l'Autriche ne se montrât pas défavorable à la demande de Frédéric-Guillaume, les États qui obéissaient à son influence, et notamment le Wurtemberg et les autres petits États de Souabe, ceux-là même qui parraissaient disposés à effectuer la levée en masse, refusaient de se rendre aux désirs de Frédéric-Guillaume.

Dans ces dispositions des États allemands, il n'était pas facile d'aboutir à une résolution pratique et vigoureuse. Cependant lord Malmesbury, chargé de retenir à tout prix la Prusse dans la coalition, ne se montrait pas inactif. Il était autorisé à présenter à Berlin une combinaison qui devait satisfaire à l'avidité de la Prusse, et rétablir l'union commune. Il offrait (5 février) de fournir, en échange d'une armée de cent mille hommes, un subside de 5 millions de livres sterling (125 millions). Cette somme serait divisée en cinquièmes payés, deux par l'Angleterre, un par les Pays-Bas, un par l'Autriche; le dernier resterait à la charge de la Prusse. Bien que sur ce point la cour de Berlin élevât quelques difficultés d'exécution, la négociation eût abouti si l'Autriche se fût montrée aussi disposée que l'Angleterre et la Hollande à consentir aux exigences de Frédéric-Guillaume. Mais le cabinet de Vienne (28 février) se refusa absolument à aucun sacrifice d'argent, et allégua comme justification de cette conduite la pénurie

Négociations entre la Prusse et l'Angleterre.

trop réelle du trésor, en se défendant de tout mauvais vouloir contre la Prusse.

La Prusse rappelle ses troupes.

Cette nouvelle causa à Berlin la plus vive irritation ; on y était déjà mécontent de l'accueil peu favorable fait par les États de l'empire aux demandes qui leur étaient soumises. On accusait l'Autriche de fomenter leurs résistances, et on disait que l'empereur était particulièrement irrité par la tentative de négociations avec les six cercles antérieurs. Quand fut connu le refus du cabinet impérial d'adhérer au projet du 12 février, Frédéric-Guillaume donna ordre (11 mars) à Möllendorff de faire marcher ses troupes en arrière, à l'exception des vingt mille hommes commandés par Kalkreuth, qui, aux termes du traité de février 1792, devaient servir d'auxiliaires à l'Autriche.

En même temps, il adressait à l'empire (13 mars) une déclaration où, en rappelant avec une amertume extrême les sacrifices faits par lui pour la cause commune, il annonçait à ses co-États sa détermination. Dans cette pièce, il se prononçait avec véhémence contre l'idée d'une levée en masse, « mesure inutile contre un ennemi qui s'avance en masses énormes, avec une fureur enragée, avec des connaissances militaires et une artillerie formidables ; mesure dangereuse quand on veut tirer le particulier de son ménage, le mettre sous les armes vis-à-vis d'un ennemi qui peut si facilement devenir son sé-

ducteur, inconséquente parce qu'on ne peut la combiner avec les opérations et l'entretien d'une armée disciplinée ».

A Vienne, on s'était préparé à cette défection. Le parti belliqueux disait qu'après tout il n'y avait jamais eu plus de 60,000 Prussiens engagés, qu'outre les 20,000 hommes de Kalkreuth, on pouvait en réclamer 7,000 comme contingent de l'Électeur de Brandebourg dans l'armée de l'Empire; qu'il ne restait à combler qu'un déficit de 33,000 soldats, et qu'on pourrait y parvenir, et au-delà, par l'organisation réelle d'une armée de l'Empire qui atteindrait, si chaque État faisait son devoir, à un effectif de 108,000 hommes.

Aussitôt que l'envoyé de Brandebourg eut fait connaître à la Diète la résolution de Frédéric-Guillaume, le représentant de l'Empereur proposa la formation d'une armée constitutionnelle de l'Empire (Reichsverfassungsmässige irgend Reichsarmee) dont le commandement serait donné au duc Albert de Saxe-Teschen.

Plan de campagne dressé par Mack.

Mais, si loin du théâtre de la guerre on cherchait à se faire illusion sur les conséquences de la défection prussienne, il n'en était pas de même au quartier général du prince de Cobourg. A la suite des revers qui avaient signalé les derniers mois de 1793, l'attention de la cour de Vienne s'était de nouveau fixée sur Mack. On remarquait qu'au commence-

ment de la campagne, alors qu'il remplissait les fonctions de chef d'état-major, l'armée autrichienne n'avait eu que des succès, et que, depuis sa retraite après l'affaire de Famars, la guerre avait cessé d'être heureuse. Le parti qui prévalait à Vienne savait d'ailleurs que, depuis ses rapports avec Dumouriez, Mack professait qu'il fallait s'attaquer au gouvernement révolutionnaire lui-même, chercher à le renverser, et ne pas perdre son temps à faire des conquêtes insignifiantes. Ces idées étaient celles des Colloredo et de Mercy, et lui valaient leur puissant appui. Il fut donc appelé dans l'hiver de 1794 à présenter ses vues pour la campagne prochaine. En conséquence il dressa un plan qui fut adopté dans un conseil tenu à Bruxelles où siégeaient le prince de Cobourg, le duc d'York, le prince héréditaire d'Orange, l'archiduc Charles, MM. de Mercy et de Metternich, lord Elgin, Clerfayt et quelques autres généraux.

Reprenant les choses au point où il les avait laissées au mois de mai précédent, Mack abandonnait le système de la guerre d'intérêt, qui avait si mal réussi pour revenir à la guerre de principes. Le but était d'atteindre Paris, et de frapper ainsi la Convention d'un coup mortel. Le principal rôle était destiné à l'armée anglo-hollando-autrichienne des Pays-Bas, qu'on espérait porter à 200,000 hommes au début de la campagne. Elle devrait agir con-

formément au vieux plan de campagne autrichien que Cobourg avait si malheureusement tenté de mettre à exécution pendant l'automne précédent, et qui consistait à pénétrer en France par les sources de l'Oise en tournant celles de la Somme, et à avancer sur Paris par Laon et Soissons. A cet effet, elle s'emparerait de Landrecies, Cambray, Maubeuge, Avesnes et Bouchain. Cette base d'opération assurée, on marcherait sur la capitale de la Révolution. Pendant ce temps, 140,000 hommes répandus de la Meuse au Rhin resteraient sur la défensive (1). Pour l'exécution de

(1) Le plan de Mack a été imprimé, mais cette pièce, publiée en Allemagne, est devenue rare, et n'existe pas, je crois, en France. Je n'ai pu me la procurer. Je reproduis donc l'analyse qu'en a donnée Witzleben, et je le ferais avec toute sécurité, parce que cet auteur est en général exact, et que son dire est confirmé par plusieurs des pièces qu'il produit subséquemment, si Jomini, écrivain également très-digne de confiance, et qui paraît avoir eu aussi entre les mains le plan de Mack, ne le présentait différemment et ainsi qu'il suit :

Le but est toujours d'arriver à Paris, mais le mouvement devait être très-prompt. La Flandre serait inondée et n'exigerait que peu de troupes pour sa défense; le flanc droit des coalisés se trouverait ainsi couvert; un corps resterait en observation devant Philippeville, Avesne, Maubeuge et Givet, tandis que le gros de l'armée, en s'emparant de Landrecies, compléterait la base d'opérrtions des alliés déjà maîtres de Valenciennes, de Condé et du Quesnoy, puis s'avancerait résolûment en avant. Möllendorff et ses Prussiens marcheraient sur Trèves, puis sur la Meuse, et enfin, opéreraient leur jonction avec Cobourg dans la vallée de l'Oise, non loin de Laon. En même temps un corps d'armée, composé d'une troupe d'élite autrichienne, et de 12,000 Anglais ou Hessois, serait débarqué dans l'ouest de la France pour servir de noyau aux royalistes, et tenter une puissante diversion.

On voit que ce plan est supérieur à celui que reproduit Witzle-

ces projets Mack exigeait 340,000 hommes: 200,000 en Flandre, 140,000 de la Meuse au Rhin. Comme les forces coalisées ne se montaient qu'à 270,000 combattants, il demandait que les 70,000 soldats nécessaires fussent fournis, 20,000 par l'Angleterre, 10,000 par la Hollande, 10,000 par la Bavière et la Saxe, et 30,000 par l'Autriche et la Prusse.

Ce plan avait le grand défaut de ne pouvoir s'accomplir qu'en un laps de temps considérable, alors que les coalisés n'en avaient plus à leur disposition. S'il avait été mis à exécution l'année précédente, après l'affaire de Famars, ou même après la prise de Valenciennes, quand les troupes de la Convention étaient découragées par des revers, que les hommes de la réquisition n'étaient pas instruits, que la levée en masse n'était pas opérée, que la Vendée était dans sa période ascendante, et Lyon comme Marseille en révolte ouverte, les résultats obtenus eussent pu être considérables; mais les choses avaient bien changé de face en quelques mois; les républicains étaient au moins égaux en nombre à leurs adversaires; ils s'étaient aguerris, et il n'était pas facile de les repousser sous Paris. Lyon et Toulon avaient succombé, et, si la Vendée existait

ben, et indique une intelligence plus grande de la nécessité qu'il y avait d'agir avec décision et vivacité.

L'abbé de Pradt, dans sa brochure intitulée : *De la Belgique depuis* 1789 *jusqu'en* 1794, qui contient de curieux renseignements, expose le plan de Mack comme Jomini.

encore et éloignait des troupes nombreuses du théâtre de la guerre, ses bandes, privées de leurs meilleurs chefs, ne formaient plus d'armées capables de tenter une grande opération militaire. Le moment opportun était passé, et l'occasion perdue, comme il arrive d'ordinaire, ne devait plus se retrouver.

Après le conseil tenu à Bruxelles, Mack se rendit à Londres pour y communiquer son plan au cabinet britannique. Là il trouva l'appui le plus décidé, et une promesse formelle de concours. 5,000 Anglais et 5,000 Hanovriens allaient renforcer l'armée à la fin de mars ; ils seraient suivis par 5,000 Brunswickois ; en outre, le corps de lord Moïra devenu inutile en Vendée, et retenu en Angleterre par la crainte de quelques démonstrations révolutionnaires à l'intérieur, serait porté à 20,000 hommes par de nouvelles levées, et envoyé en Flandre aussitôt que possible. Enfin le gouvernement britannique négociait avec l'archevêque de Cologne, évêque de Munster, pour prendre à sa solde un corps de 5 à 6,000 hommes.

Les espérances que pouvaient faire concevoir les dispositions actives de la cour de Londres furent singulièrement diminuées par la mollesse que montraient les autres coalisés. Ni la Hollande, ni la Saxe, ni la Bavière, ne témoignaient un grand empressement à fournir les troupes qui leur étaient demandées ; l'Autriche, épuisée par les efforts de l'année précédente, obligée de diriger ses ren-

forts vers l'Italie sérieusement menacée par une invasion française, ne pouvait envoyer beaucoup de soldats à l'armée de Flandre.

Mais le fait le plus grave était la défection prussienne, qui laissait dans les rangs déjà trop faibles des coalisés un vide de 30 à 40,000 hommes. La nouvelle de cet événement fatal surprit le quartier général autrichien (mi-mars) à la veille de la reprise des opérations militaires. Il y jeta un trouble extrême. Comment tenter une entreprise vigoureuse, si la gauche de l'armée était découverte et exposée aux attaques de l'armée française de la Moselle? Frédéric-Guillaume, il est vrai, promettait d'opérer la retraite de ses troupes avec lenteur, mais ce n'était là qu'un palliatif. Cobourg consterné écrivit à Vienne pour demander que le concours de la Prusse fût obtenu à tout prix; il offrait sa démission si son avis n'était pas suivi, car il prévoyait dans ce cas de grands malheurs. En même temps, l'archiduc Charles partait au plus vite pour Vienne, et le commissaire anglais près le quartier général de Cobourg pour Londres, afin d'exposer aux deux cabinets les conséquences funestes que ne pouvait manquer d'avoir l'éloignement des soldats de Frédéric-Guillaume, et l'importance qu'il y avait à faire tous les efforts possibles pour les retenir. L'archiduc arriva à Vienne au moment où l'empereur se disposait à se diriger vers la Flandre. Très-animé contre la révolution,

désireux de faire une campagne où il pourrait acquérir de la gloire, le jeune souverain, alors entièrement sous l'influence du parti des Colloredo, se montrait disposé à pousser la guerre à outrance, sans se préoccuper de la retraite des Prussiens. Il tint peu de compte des représentations de son frère, et il partit pour Bruxelles où il arriva le 10 avril.

Mais tandis que la haine jalouse des deux cours allemandes mettait en grand péril tout le succès de la campagne, le cabinet de Londres, étranger à leur rivalité, agissait avec énergie, et par une résolution vigoureuse retenait Frédéric-Guillaume dans le camp des alliés.

Traité de subsides entre l'Angleterre et la Prusse.

Malmesbury, sûr des intentions de son cabinet, ne se laissa pas ébranler par le refus de l'Autriche de contribuer pour sa part au subside prussien; il n'hésita pas à continuer les négociations sans s'inquiéter de la cour de Vienne, et, comme les parties se trouvaient réduites à l'Angleterre, aux Provinces-Unies et à la Prusse, le siége des négociations fut transporté au point plus central de la Haye (21 mars), où le diplomate anglais et Haugwitz se rendirent immédiatement. En même temps Malmesbury obtenait que l'ordre fût donné à Möllendorf de ne pas rétrograder plus loin que Cologne.

L'affaire fut vivement menée, et le 19 avril était signé le traité entre l'Angleterre et les Provinces-Unies d'une part, et la Prusse de l'autre. Frédéric-

Guillaume s'engageait à entretenir une armée de 62,400 hommes, y compris le secours qu'il était tenu de fournir d'après le traité qui le liait aux puissances maritimes. Ces troupes devaient être mises en action le 24 mai. L'Angleterre et la Hollande payeraient un subside mensuel de 50,000 livres sterling (1,250,000 francs) du 1er avril à la fin de l'année, et donneraient en outre 300,000 livres (7,500,000 francs) pour l'entrée en campagne et 100,000 livres (2,500,000 francs) pour les frais de retour. Elles fourniraient le pain et le fourrage à raison d'une livre douze schellings (37 francs 50 centimes) par homme et par mois. Les troupes devaient être employées, « d'après un concert militaire entre les puissances contractantes, là où il serait jugé convenable aux intérêts des puissances maritimes ». Mais elles devaient rester réunies sous le commandement d'un chef prussien. Les conquêtes seraient faites au nom des puissances maritimes et resteraient à leur disposition. Le traité pouvait être renouvelé.

L'article qui stipulait que l'armée prussienne agirait là où il serait jugé convenable aux intérêts des puissances maritimes, d'après un concert militaire, n'était pas net, et le cabinet de Berlin sut tirer parti plus tard de cette rédaction vicieuse. Dès le commencement de la négociation, la pensée du gouvernement anglais, pensée qu'il n'avait pas dissimulée à Berlin, avait toujours été de faire opérer les

Prussiens concurremment avec Cobourg, et Malmesbury avait reçu de lord Grenville l'instruction formelle de stipuler que « les troupes payées par les puissances maritimes devraient être employées dans les Pays-Bas » ; mais Haugwitz sut écarter une disposition aussi précise; soit qu'il ait obéi à une arrière-pensée perfide et voulu ménager à son gouvernement le moyen d'éluder ses engagements, soit qu'il fût sincère, il fit remarquer les inconvénients que pouvaient présenter le contact des deux armées autrichienne et prussienne déjà très-peu amies l'une de l'autre, inconvénients que la présence simultanée de l'empereur et du roi à la tête de leurs soldats ne manquerait pas de rendre plus sensibles. Il paraissait douteux d'ailleurs que l'armée du duc Albert de Saxe-Teschen fût en état de couvrir à elle seule la ligne du Rhin. Ce qui donnait une certaine force à ces raisonnements, c'est que les hommes d'État et les généraux autrichiens ne se souciaient guère non plus de voir les troupes autrichiennes et prussiennes agir sur le même théâtre, et que Cobourg, dans un entretien récent avec Malmesbury, s'était prononcé pour que Möllendorf fût occupé à repousser les attaques des armées républicaines de la Moselle et du Rhin. Haugwitz parvint donc à faire insérer au traité la phrase évasive que nous avons citée (1).

(1) Les écrivains défavorables à la Prusse ont vu dans l'insertion de l'article en question une perfidie préméditée. Ce jugement

Par une convention particulière, l'Angleterre et les Provinces-Unies stipulaient que la part du subside à la charge de la République devait être de 30,000 livres sterling (750,000 francs) dans la contribution mensuelle, et de 100,000 (2,500,000 francs) dans les frais de mise en action et de retour. Il était dit expressément que, si la guerre n'était pas terminée à la fin de l'année, il y aurait lieu pour les deux gouvernements de s'entendre à l'effet de renouveler la convention.

Ces deux traités furent communiqués aux Chambres anglaises, et il s'ensuivit une vive discussion.

Suite de la session du parlement anglais en 1794.

Pitt, en demandant aux Communes leur approbation, dissimula à peine le mécontentement que lui causait l'attitude de la Prusse; mais il déclara que l'appui de cette puissance était nécessaire pour la bonne conduite de la guerre, et que le seul moyen de le conserver était de payer le subside.

sévère est inspiré par la manière déloyale dont, à quelques semaines de là, le cabinet de Berlin tenait ses engagements. Néanmoins, il est juste de faire remarquer que lord Malmesbury n'était nullement novice dans l'art de négocier, et qu'il était très en garde contre les dispositions peu sincères de la Prusse. Il est donc très-vraisemblable qu'en signant une clause dont la rédaction était contraire à ses instructions, il crut les objections contre l'action commune dans les Pays-Bas trop fortes pour prendre un parti définitif. D'ailleurs, dans les récriminations très-vives qu'il adressa plus tard à Haugwitz au sujet de l'interprétation abusive donnée au traité par la Prusse, il se plaignit, non pas de la rédaction du traité, ni de la conduite du négociateur prussien à la Haye, mais de ce qu'après des promesses formelles faites quelques semaines plus tard à Maëstricht par Haugwitz, comme nous le verrons plus bas, Möllendorff eût nettement refusé au mois de juin de marcher vers les Pays-Bas.

Fox répondit avec vigueur, et n'eut pas de peine à démontrer tout ce que le traité avait de mauvais. Où s'arrêterait-on dans la voie où on entrait? Faudrait-il payer l'Autriche, l'Espagne, tous les autres ennemis de la France? Quelle confiance d'ailleurs pouvait-on avoir dans le roi de Prusse? N'était-ce pas lui qui avait commencé les hostilités, et qui, après y avoir impliqué ses alliés, refusait de les aider plus longtemps à moins d'être payé? Y avait-il dans l'histoire politique moderne rien de comparable à ce mélange de fraude, de perfidie et de bassesse (1)? N'était-ce pas encore une faute grave de ne pas confier à un général anglais le commandement de troupes qui coûtaient si cher, et qui devaient être employées dans l'intérêt anglais, mais de les laisser entre les mains d'un prince d'un caractère peu sûr? Malgré ces raisonnements, 134 voix contre 33 approuvèrent la politique ministérielle.

A la Chambre haute, la discussion fut également animée. Lord Grenville, qui parla au nom du ministère, déclara que nul sacrifice ne devait être épargné pour terminer une guerre dont dépendait non pas seulement l'existence du gouvernement, mais celle de toute société civile. Les orateurs ministériels furent même plus violents, et lord Auckland déclara que la guerre devait être poursuivie « usque ad in-

(1) Fraud, perfidy and meanness.

ternecionem ». En vain les lords Lansdowne et Lauderdale reproduisaient les raisonnements de Fox; 75 voix contre 6 prouvaient que la presque unanimité de l'aristocratie anglaise était prête à donner son concours le plus efficace à la politique à outrance de Pitt (30 avril).

Dans les discussions qui suivirent, l'ardeur des passions conservatrices éclata pareillement, et le cabinet trouva un appui fidèle dans les sentiments de la majorité. La suspension de l'*habeas corpus*, de cette loi protectrice de la liberté individuelle, liberté si chère à nos voisins, fut demandée par le ministère, qui s'appuya, pour justifier cette mesure exceptionnelle, sur les manœuvres séditieuses de différentes sociétés populaires, et notamment sur l'attitude de la Convention tenue à Édimbourg. L'opposition ne compta qu'une trentaine d'adhérents à la Chambre des communes (1), et que sept à la Chambre des lords (16-22 mai).

Quelques jours après, nouveau succès du ministère. Le duc de Bedford à la chambre haute, et Fox à la chambre basse, firent une proposition identique. Elle avait pour but de déclarer qu'il était du devoir des ministres de travailler à conclure une paix modérée, en s'abstenant surtout de toute intervention dans les affaires intérieures de la France, et qu'en

(1) Il y eut plusieurs votes où le chiffre des voix fut à peu près le même.

tout cas, il était désirable que le roi fît connaître explicitement ses vues, car, si son intention était de ne pas se mêler du gouvernement intérieur de la France, rien ne pouvait plus contribuer à amener la fin des hostilités que cette déclaration ; si au contraire il prétendait s'immiscer aux affaires de ses voisins, il était essentiel de dire en quoi consistait cette intervention.

Les deux propositions ne furent appuyées que par un très-faible nombre d'adhésions.

Violence de la Convention nationale à l'égard de l'Angleterre.

Aux violences du parlement, la Convention répondait par des violences plus grandes. Les sentiments haineux des républicains étaient accrus par ceux que leur témoignaient les chefs des conservateurs anglais, et en toute occasion le Comité de salut public manifestait qu'il regardait la Grande-Bretagne comme l'ennemie la plus acharnée de la révolution, Pitt comme son adversaire le plus dangereux. Il aurait voulu lancer sur l'Angleterre les forces considérables réunies dans l'Ouest. Après Savenay, il se flatta que c'en était fait des insurgés bretons et vendéens ; certains préparatifs furent faits pour traverser la Manche; mais, en présence des forces encore redoutables que les royalistes montraient des deux côtés de la Loire, il fallut renoncer à toute pensée semblable, et se contenter d'envoyer Billaud-Varenne à la tribune (1er floréal — 20 avril) pour y faire un rapport qui n'était qu'une longue déclamation en faveur des ver-

tus républicaines. L'Angleterre ni l'Autriche n'y étaient pas épargnées :

« Il faut, s'écriait l'orateur, que les deux maisons d'Autriche et de Bourbon s'écroulent jusque dans leurs fondements pour construire de leurs débris un temple à la paix qui soit indestructible.

« Et toi aussi, tremble, perfide Albion ; l'heure de ta décadence n'est pas éloignée. Tu n'as eu jusqu'à ce jour que l'audace de tes crimes. Ta faiblesse est démontrée par la lâcheté de tes moyens. »

A la suite de cette diatribe la Convention décrétait « qu'appuyée sur les vertus du peuple français, elle ferait triompher la république démocratique, et punirait sans pitié ses ennemis ».

Dans une carmagnole du 17 floréal (6 mai) Barrère qualifiait « l'esclave autrichien du titre du plus féroce ennemi de la république ». Le lendemain, 18 floréal (7 mai), Robespierre, qui venait d'envoyer à l'échafaud Danton et Chaumette, et avec eux ceux qui dans la Convention et la Commune de Paris lui faisaient ombrage, vint prendre acte de son triomphe en proposant à l'assemblée de décréter que le peuple français reconnaissait l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, et qui est resté célèbre comme la pièce où le sanguinaire conventionnel a mis le plus à nu sa pensée, il parla des autres peuples et des rois avec le plus profond mé-

pris : « Le peuple français, s'écria-t-il, semble avoir devancé de deux mille ans le reste de l'espèce humaine; on serait même tenté de le regarder au milieu d'elle comme une espèce différente. L'Europe est à genoux devant les ombres des tyrans que nous punissons. En Europe, un laboureur, un artisan est un animal dressé pour les plaisirs d'un noble; en France les nobles cherchent à se transformer en laboureurs et en artisans, et ne peuvent pas même obtenir cet honneur.

« L'Europe ne conçoit pas qu'on puisse vivre sans rois, sans nobles; et nous, que l'on puisse vivre avec eux.

« L'Europe prodigue son sang pour conserver ses chaînes, et nous pour les briser.

« Nos sublimes voisins entretiennent gravement l univers de la santé du roi, de ses divertissements, de ses voyages; ils veulent absolument apprendre à la postérité à quelle heure il a dîné, à quel moment il est revenu de la chasse; quelle est la terre heureuse qui à chaque instant du jour eut l'honneur d'être foulée par ses pieds augustes; quels sont les noms des esclaves privilégiés qui ont paru en sa présence, au lever, au coucher du soleil.

« Nous lui apprendrons, nous, les noms et les vertus des héros morts en combattant pour la liberté; nous lui apprendrons dans quelle terre les derniers satellites des tyrans ont mordu la poussière; nous lui

apprendrons à quelle heure a sonné le trépas des oppresseurs du monde. . . . .

. . . .

« Sous la monarchie, les vertus domestiques ne sont que des ridicules : mais les vertus publiques sont des crimes. La seule vertu est d'être l'instrument docile des crimes du prince ; le seul honneur, d'être aussi méchant que lui. Sous la monarchie, il est permis d'aimer sa famille, mais non sa patrie. Il est honorable de défendre ses amis, mais non les opprimés. La probité de la monarchie respecte toutes les propriétés, excepté celles du pauvre ; elle protége tous les droits, excepté ceux du Peuple.

« Voici un article du Code de la monarchie :

« Tu ne voleras pas, à moins que tu ne sois le roi, ou que tu n'aies obtenu pour cela un privilége du roi ; tu n'assassineras pas, à moins que tu ne fasses périr d'un seul coup plusieurs milliers d'hommes. . . . .

. . . .

« Mais c'est en Angleterre où le machiavélisme a poussé cette doctrine royale au plus haut degré de perfection.

« Je ne doute pas qu'il y ait beaucoup de marchands à Londres qui se piquent de quelque bonne foi dans les affaires de leur négoce ; mais il y a à parier que ces honnêtes gens trouvent tout naturel que les membres du parlement britannique vendent pu-

bliquement au roi Georges leur conscience et les droits du peuple, comme ils vendent eux-mêmes les produits de leurs manufactures.

« Pitt déroule aux yeux de ce parlement la liste de ses bassesses et de ses forfaits ; tant pour la trahison, tant pour les assassinats des représentants du peuple et des patriotes, tant pour la calomnie, tant pour la famine, tant pour la corruption, tant pour la fabrication de la fausse monnaie : le sénat écoute avec un sang-froid admirable, et approuve le tout avec soumission.

« En vain la voix d'un seul homme s'élève avec l'indignation de la vertu contre tant d'infamies ; le ministre avoue ingénument qu'il ne comprend rien à des maximes si nouvelles pour lui, et le sénat rejette la motion.

« Stanhope, ne demande point acte à tes indignes collègues de ton opposition à leurs crimes ; la postérité elle-même te le donnera, et leur censure est pour toi le plus beau titre à l'estime de ton siècle même.

« Que conclure de tout ce que je viens de dire? Que l'immoralité est la base du despotisme, comme la vertu est l'essence de la république. »

Ces paroles méritent d'être remarquées, moins à cause de leur valeur intrinsèque qu'en raison de l'importance prédominante qu'exerçait alors en France celui qui les prononçait. Robespierre, cette

fois, comme dans toutes les occasions où il a eu à parler des rois coalisés, s'exprime dans les termes les plus injurieux, et il est impossible d'apercevoir dans le discours du 18 floréal aucun effort pour modérer son langage, et préparer le rétablissement de rapports pacifiques. C'est là une preuve suffisante, à mon sens, pour rejeter l'idée émise par certains historiens qu'à ce moment Robespierre, rêvant la dictature, penchait pour un arrangement avec l'Autriche.

Nulle preuve sérieuse n'a été donnée à l'appui de cette dernière opinion, car ce n'en est pas une que la présence vers cette époque au quartier général des alliés en Flandre, puis à Londres, d'un personnage équivoque qui prétendait s'appeler le comte de Montgaillard, et qui se disait autorisé à proposer la paix en prenant pour base le *statu quo ante bellum*. En réalité, cet homme était un de ces doubles espions qu'emploient les puissances belligérantes pour connaître leurs pensées réciproques, et il cherchait à se faire valoir.

A mon avis, Robespierre était loin d'avoir les vues profondes qu'après coup l'esprit de parti a cherché à lui attribuer. C'était une intelligence d'une portée très-moyenne, absorbée par les luttes intestines, nullement dirigée vers les affaires extérieures. Il avait un petit nombre d'idées étroites et qui ne lui étaient pas propres; elles appartenaient à Rousseau

dont il était le médiocre disciple en philosophie, en politique, comme en littérature. Ce n'est pas par l'esprit qu'il a dominé son parti, c'est par le caractère, c'est par une volonté forte au service d'une passion unique, le désir d'exterminer les ennemis de la révolution; dans ce nombre, il mettait naïvement au premier rang non-seulement ses rivaux personnels, mais tous ceux qui, à un titre quelconque, lui portaient ombrage ou excitaient son envie. S'il fut considéré comme le chef des Jacobins et de la Montagne, si c'est sur sa tête que retombent avec justice les malédictions prononcées par les contemporains comme par la postérité contre cette époque de crimes si expressivement nommée la Terreur, ce n'est pas parce que ses vues furent profondes, c'est parce qu'il s'avança avec plus de résolution et de persévérance qu'un autre dans la voie sanglante où les révolutionnaires s'étaient engagés.

Décret défendant de faire des prisonniers anglais.

Un acte bien plus grave que des déclamations de tribune vint, peu de jours après, montrer à quel degré de haine aveugle la Convention en était arrivée à l'égard de l'Angleterre. Un décret du 7 prairial (26 mai) ordonna qu'il ne serait plus fait de prisonniers anglais ou hanovriens. Il fut rendu à la suite de la tentative d'assassinat dirigée contre Collot d'Herbois par un nommé Ladmiral. A cette occasion, le rapporteur Barrère, Couthon, Collot d'Herbois, Robespierre, s'efforcèrent de faire considérer

le cabinet britannique comme l'instigateur de l'acte, et rivalisèrent de violence contre l'Angleterre, qu'ils représentèrent comme un repaire de scélérats; l'Autriche ne fut guère mieux traitée (4-7 prairial, 23-26 mai).

Le duc d'York répondit au vote odieux de la Convention par un ordre du jour digne du général d'une nation civilisée : il rappela à son armée qu'épargner les vaincus, c'était l'honneur du soldat; que, dans les guerres précédentes, les deux nations s'étaient considérées comme des ennemis aussi généreux que braves, et que les blessés des deux partis avaient reçu un traitement égal de la part du vainqueur. Il terminait en disant qu'il ne pouvait croire que les Français, malgré leur état actuel de délire (present infatuation), oubliassent assez leur caractère militaire pour se conformer à un décret aussi injurieux pour eux que honteux (disgraceful) pour leur gouvernement. Il espérait que son armée reporterait son indignation sur la Convention seule, et que ce sentiment serait partagé par tout Français conservant une étincelle d'honneur ou d'esprit militaire.

CHAPITRE XXII.

Sommaire. — Conspirations en Pologne. — Soulèvement de la Pologne. — Kosciusko chef de l'insurrection. — Bataille de Raslavice. — Insurrection de Varsovie. — Insurrection de Vilna. — Efforts de Kosciusko pour établir un gouvernement. — La Prusse intervient en Pologne. — Prise de Cracovie. — Troubles à Varsovie.

(septembre 1793 — juillet 1794.)

Avant de commencer le récit de la campagne de 1794, il faut retourner en Pologne et parler des événements qui s'y produisirent au printemps de cette année, et qui eurent une influence réelle sur le sort de la coalition. Conspirations en Pologne.

A la suite de la diète de Grodno, un calme apparent régna quelques mois. Sievers fut rappelé par la Czarine. Le prétexte de sa disgrâce fut futile ; la diète, annulant une décision contraire de la confédération

de Targowitz, avait autorisé le port de la décoration concédée à certains militaires pendant la campagne de 1792. Catherine s'indigna, et sous ses menaces Stanislas-Auguste dut donner ordre de lacérer comme non avenu le décret qui avait déplu à la « magnanime » impératrice. En même temps, Sievers, accusé de mollesse dans cette affaire, fut remplacé par le général Igelstrom, qui réunit, à partir de ce moment, le caractère diplomatique et le commandement des troupes. Cet officier se trouva ainsi le véritable roi de l'infortunée Pologne.

Le parti patriotique était loin cependant d'avoir désespéré de la cause nationale. Pendant les premiers mois de l'année 1793, des associations secrètes s'étaient formées à Varsovie et avaient étendu leurs ramifications dans le royaume. La réduction opérée dans l'armée sur les injonctions moscovites y excitait une grande fermentation, et jetait la plus grande partie des officiers dans les rangs de ceux qui préparaient une nouvelle prise d'armes au nom de l'indépendance nationale.

Les yeux des patriotes étaient fixés sur les membres éminents de la diète de 1788, alors réfugiés en Saxe, sur Ignace Potocki, sur Kolontay, et surtout sur Kosciusko, qui, au milieu des revers de la dernière campagne, avait seul obtenu quelques succès, et se trouvait ainsi désigné comme chef de toute insurrection nouvelle.

Dès le mois de septembre 1793 une députation fut envoyée à Leipsick où il résidait; elle lui représenta que le moment était favorable, que la France occupait une partie considérable des forces de la Prusse; que l'Autriche dissimulait à peine le mécontentement que lui causait le dernier partage; qu'on devait compter sur les secours de la Suède et de la Turquie pour combattre l'ambition moscovite. Ils ajoutaient que l'armée et la noblesse frémissaient d'indignation, et que la population des campagnes était réduite au désespoir par les exactions des Russes. Kosciusko, ému par ces paroles, se rapprocha de la frontière pour mieux juger par lui-même de l'état du pays, et un de ses plus fidèles compagnons, Zajonczeck, pénétra, déguisé, jusqu'à Varsovie. Il en rapporta des renseignements défavorables; les personnes sur le concours efficace desquelles on pouvait compter se réduisaient à une poignée de zélés patriotes et à un certain nombre d'officiers; il fallait encore quelques mois pour que la conspiration pût s'étendre, et pour préparer à un soulèvement la masse inerte des campagnes. Convaincu par ce rapport et par ce qu'il avait appris lui-même, Kosciusko jugea que le moment n'était pas venu; il recommanda vivement aux patriotes de travailler de toutes leurs forces à préparer l'insurrection, tandis que lui-même, pour donner le change, irait passer l'hiver en Italie.

L'apparition de Kosciusko sur la frontière fut vite connue, et donna une vive impulsion au mouvement de la révolte ; son nom volait de bouche en bouche comme celui du libérateur désigné de la patrie, et bientôt, dans la petite noblesse, dans la bourgeoisie des villes, le nombre devint grand de ceux qui n'attendaient qu'un signal pour voler aux armes. Les chefs ne croyaient pas encore devoir le donner ; ils voulaient attendre que les hostilités entre la France et la coalition, interrompues par l'hiver, eussent repris leur cours, et que la rupture qui semblait imminente entre la Turquie et la Russie eût éclaté.

Kosciusko se flattait d'obtenir l'appui du Comité de salut public. Au mois de février 1793, il avait fait un voyage à Paris. C'était le moment où Lebrun, Danton et quelques autres nourrissaient l'espoir de former une ligue entre la Turquie, la Suède et les patriotes polonais. Le héros de Dubienka avait donc recueilli quelques vagues promesses sur lesquelles il faisait plus de fond peut-être qu'il n'était raisonnable. Il n'était pas chimérique toutefois de prévoir de prochaines hostilités entre la Porte et la Czarine. Deux ambassades envoyées réciproquement à Pétersbourg et à Constantinople n'avaient fait qu'aigrir les rapports. Deux armées russes de 60,000 hommes chacune se rassemblaient, la première en Ukraine sous Dolgorouki, la seconde en Crimée sous Souvaroff, et on parlait d'embarquer cette dernière

sur la flotte de la mer Noire de façon à [commencer immédiatement la guerre sous les murs de Constantinople. Dans ces circonstances, il importait à la Czarine de réduire au moindre nombre possible les troupes qui occupaient la Pologne, et, pour que cela fût praticable, il était nécessaire que l'armée polonaise, dont le soulèvement était toujours à redouter, ne comptât plus qu'un très-petit nombre de soldats. Dans le courant de l'hiver, l'ordre vint de Pétersbourg de demander que l'armée de la couronne ne se composât plus que de 9000 hommes et celle de Lithuanie de 6000. Cette réduction devait être terminée le 15 mars.

Soulèvement de la Pologne.

Le conseil permanent se prépara à obéir et à licencier les corps les plus connus par leurs sentiments patriotiques. C'était là un coup redoutable pour les conjurés; s'ils laissaient s'accomplir la dissolution des régiments sur lesquels ils fondaient leurs espérances, un de leurs moyens d'action les plus puissants leur échappait. Cela les décida à précipiter l'accomplissement de leurs projets; mais, comme il arrive souvent dans des circonstances semblables, avant même que le signal fût donné, l'ardeur des soldats devança l'ordre des chefs. La brigade de cavalerie commandée par Madalinski était un des corps désignés pour être licenciés; elle refusa nettement d'obéir; quittant ses quartiers entre le Bug et la Narew, elle traversa la Vistule; et, sans ménager le

territoire prussien, qui depuis le dernier partage s'étendait jusqu'aux portes de Varsovie, elle se dirigea vers le sud.

A la nouvelle de cette levée de boucliers, Kosciusko qui était de retour en Saxe n'hésita pas. Il se rendit à Cracovie que les Russes venaient d'évacuer, car Igelstrom, en apprenant le soulèvement de Madalinski, s'était hâté de réunir autour de Varsovie les troupes dont il disposait, et qui s'élevaient à plus de 20,000 hommes.

Kosciusko chef de l'insurrection.

A peine le héros de Dubienka eut-il apparu que la population et la petite garnison polonaise reconnurent son autorité. Le jour même de son arrivée, il fit dresser un acte d'insurrection que couvrirent bientôt des milliers de signatures. Cette pièce commençait par exposer les trop justes griefs de la Pologne contre la Russie et la Prusse, et établissait un gouvernement provisoire.

Kosciusko était nommé chef unique et suprême de la force armée; en cette qualité, il l'organiserait et conférerait les grades; il nommerait au conseil suprême national dans lequel il siégerait lui-même, et qui aurait la direction des finances, de l'administration et de la justice. Ce gouvernement provisoire devait durer jusqu'à ce que le territoire polonais eût été délivré, et l'intégrité des frontières assurée. Il lui était expressément interdit d'établir par aucun acte une constitution nationale.

La nouvelle des événements de Cracovie se répandit avec rapidité, et bientôt tous les régiments polonais cantonnés à proximité, ainsi qu'un grand nombre de nobles, de bourgeois et de paysans, vinrent se ranger sous les drapeaux de l'insurrection.

Bataille de Raslavice.

Kosciusko, après quelques jours passés à ébaucher une première organisation, sortit de la ville pour marcher au secours de Madalinski dont la troupe, bien que grossie dans sa marche, était vivement poursuivie par un corps russe. Les deux Polonais opérèrent leur jonction; leurs forces, composées de sept bataillons d'infanterie et de vingt-six escadrons de cavalerie, se montaient à 5 ou 6,000 hommes de troupes régulières; ils avaient réuni en outre autour d'eux quelques milliers de paysans armés de faulx pour la plupart, et leur artillerie se composait de onze pièces (1).

La petite armée russe était à peu près égale en force (7 bataillons, 13 escadrons, deux régiments de cosaques et 14 canons); mais son chef Denisow l'avait divisée en deux colonnes. Kosciusko rencontra la première, commandée par Tormasow, près de Raslavice, et il eut le temps de l'écraser, et de lui prendre plusieurs canons avant que la seconde pût arriver à son secours (4 avril).

(1) Ces chiffres sont empruntés à la relation rédigée pour la Czarine par le quartier-maître général russe Pistor.

Insurrection de Varsovie.

Ce combat, dans lequel les paysans armés de faulx firent merveille, eut un immense retentissement dans le pays, et donna une impulsion puissante à la révolte. A Varsovie surtout, la nouvelle du succès des Polonais, grossie par la renommée, excita une extrême fermentation, et le 19 avril, jour du jeudi saint, une insurrection formidable éclata. La garnison polonaise, forte de 3 à 4,000 soldats, y joua le principal rôle, et fut vigoureusement soutenue par la population. Les chefs russes, bien qu'ils disposassent d'environ 8000 hommes, se laissèrent intimider par la violence de l'attaque, et ne surent pas prendre de bonnes dispositions; leurs détachements, assaillis séparément, furent chassés de la ville ou obligés de se rendre. La moitié de l'effectif fut tué ou prisonnier.

En apprenant le soulèvement de Madalinski, le cabinet de Berlin avait établi sur toute la frontière polonaise de Memel à Cracovie un cordon de troupes chargé de garantir son territoire de toute insulte; mais nulle part il n'avait réuni un corps suffisant pour contribuer efficacement à la répression de l'insurrection dont il ne mesura pas d'abord toute l'importance. Seulement une colonne d'un millier d'hommes environ aux ordres du général Wolski entra à Zakroczin, poussa son avant-poste jusqu'aux portes de Varsovie pendant l'insurrection, manœuvra sous les murs de la ville sans y entrer, et

échangea quelques coups de feu avec les Polonais. Ce petit corps servit de refuge au général Igelstrom (18 avril) qui, séparé de ses troupes, s'échappa en forçant le passage avec un très-petit détachement.

Après l'expulsion des Russes quelques scènes de désordres et de pillage se produisirent, et on massacra inhumainement un certain nombre de prisonniers; mais au bout de quelques heures (19 avril) un conseil provisoire fut établi pour veiller au gouvernement de la ville, en attendant l'arrivée de Kosciusko qu'on espérait prochaine.

Pendant toute cette crise, l'attitude de Stanislas-Auguste fut plus misérable encore que sa conduite passée. Son intelligence, qui était grande, lui faisait comprendre les maux sans nombre qu'allait entasser sur la Pologne la colère de la Russie, et vraisemblablement aussi celle de la Prusse; il prévoyait que le dernier jour de la République était proche; mais il était également incapable soit de prendre la résolution héroïque de s'ensevelir sous les ruines de la patrie, soit de rester fidèle à la Czarine, conduite qui aurait eu au moins le mérite de la netteté, et par laquelle il aurait pu peut-être sauver avec sa couronne quelques derniers lambeaux de l'indépendance nationale. Il resta passif pendant le combat. A un officier envoyé par le général Wolski pour savoir quel parti il prenait, il répondit que la nation et lui ne faisaient qu'un, que les Russes étaient leurs seuls

adversaires, et qu'il se flattait que les Prussiens n'agiraient pas en ennemis.

Après la victoire, les insurgés lui donnèrent l'assurance qu'il serait respecté, mais déclarèrent en même temps qu'ils obéiraient à Kosciusko. Le roi, contredisant une fois de plus son attitude récente, répliqua qu'il avait constamment suivi la majorité de la nation, qu'il augurait de son union présente des conséquences heureuses; qu'il recommandait surtout d'éviter de tomber dans des désordres et des violences qui pourraient faire confondre les Polonais avec les Jacobins. Il se mit à porter de nouveau les ordres proscrits par la confédération de Targowitz, et assista au Te Deum chanté en signe de victoire le jour de Pâques. Ces marques d'adhésion ne suffirent pas pour rassurer de la crainte de le voir s'enfuir, et quatorze membres de la municipalité, revêtus du titre honorable d'aides de camp, reçurent en réalité la mission de le surveiller à tour de rôle.

Insurrection de Vilna.

Vilna imita promptement (23 avril) l'exemple de Varsovie. La garnison russe fut nuitamment surprise et faite prisonnière presque sans combat. Mais cet événement, que suivit immédiatement l'insurrection de la Lithuanie, ne s'accomplit pas sans un acte sanglant de vengeance. Le général Kossakowski, cet agent avide et brutal de la Czarine, ce promoteur ardent de la confédération de Targowitz, fut immé-

diatement traduit devant une commission militaire qui le condamna, puis on le pendit revêtu de son uniforme russe avec cette inscription : « Volonté de la nation. » Cette scène cruelle eut un contre-coup à Varsovie. Quatre des principaux partisans de la Russie, l'évêque de Livonie, frère du général Kossakowski, le grand général de la couronne Ozarowski, le petit général de Lithuanie Zabiello, et le maréchal du conseil permanent (1) Ankwicz, furent en quelques heures interrogés, jugés et exécutés. On avait écrit sur leurs potences : « Traîtres à la patrie. » (9 mai.) Quelques jours après, l'intendant de police Rogozinski subissait le même sort.

Efforts de Kosciusko pour établir un gouvernement.

Kosciusko avait été entièrement étranger à ces actes sanguinaires, dont l'effet le plus certain était de donner du poids à l'opinion que désirait accréditer Catherine, en répétant que les patriotes polonais ne différaient pas des Jacobins. Les Russes de Denisow interceptaient soigneusement les communications entre Varsovie et le général polonais, et, chose incroyable si elle n'était attestée par les témoignages contemporains les plus formels, il apprit seulement le 10 mai que la capitale avait expulsé la garnison russe.

Pendant le temps qui s'écoula entre la victoire de Raslavice et le moment où Kosciusko connut la fuite

(1) On se rappelle que, dans la langue administrative polonaise, le titre de maréchal répondait à celui de président.

d'Igelstrom, le général polonais ne se crut pas assez fort pour marcher en avant, et il resta aux environs de Cracovie; il s'y occupa à étendre l'insurrection, à organiser les forces qu'il avait sous la main et celles qui venaient le joindre des parties les plus éloignées de la République; il adressa à la Suède, au Danemark, à la Porte, aux États-Unis et à la France un manifeste dans lequel il dénonçait en termes amers la conduite oppressive de la Russie et de la Prusse à l'égard de la Pologne, et proclamait la ferme volonté des insurgés de reconquérir leur liberté ou de mourir. Il leva des contributions, forma des magasins, et ordonna d'abord l'appel aux armes d'un cinquième de la population, puis quelques jours plus tard (30 avril) (1), la levée en masse. Mais il ne rencontrait pas tout le concours qu'il était en droit d'attendre.

Sans doute, dans les membres de la petite noblesse (schlachta), « les nobles à la charrue », comme les nommaient avec dédain les magnats, dans l'armée, dans la bourgeoisie du très-petit nombre de villes que contenait alors la Pologne, l'enthousiasme patriotique était ardent; mais les magnats étaient divisés : quelques-uns témoignaient un complet dévouement à la cause nationale, d'autres au contraire ne voyaient pas sans terreur une insur-

(1) Cette mesure fut régularisée, le 6 juin, par une des premières ordonnances du Conseil national.

rection dont l'issue fatale leur paraissait certaine, et qui n'aurait pour effet que de faire peser sur le pays un joug plus lourd, après que leurs biens auraient été détruits par le pillage et leurs serfs décimés par la mort.

Enfin les paysans, qui formaient les neuf dixièmes de la nation, ne montraient nulle ardeur; ils étaient plutôt favorables qu'hostiles à la cause nationale, mais ils étaient loin d'être atteints par cet enthousiasme qui, au même moment, précipitait à la frontière les flots pressés de la population rurale de la France. Il n'est pas nécessaire, à la vérité, qu'un homme soit en possession de droits très-étendus pour être attaché à sa patrie, mais encore faut-il qu'il jouisse des droits civils. Ce n'était pas le cas des paysans polonais, attachés à la glèbe, misérables, et rongés par une espèce de lèpre appelée plique. Quels que fussent leurs maîtres, leur état ne pouvait guère empirer, et, quelque faibles que fussent leurs efforts, on doit s'étonner qu'ils aient encore été si considérables.

Kosciusko rendit, le 7 mai, une ordonnance qui avait pour objet d'améliorer leur condition. Mais cette mesure tardive ne pouvait agir très-efficacement sur une classe engourdie par un long abaissement.

Il résultait de ces diverses circonstances que Kosciusko, quand il apprit le succès du soulèvement de Varsovie, ne comptait pas autour de lui plus de

9,000 hommes. Peu de jours après (11 mai), il nomma les membres du Conseil suprême national qui, au nombre de huit conseillers et de trente-deux suppléants, allèrent à Varsovie où ils ouvrirent leurs séances (30 mai). Les huit conseillers se partagèrent les différents ministères; Kolontay était chargé des finances et de la présidence du conseil, et Ignace Potocki des affaires étrangères. Ces deux auteurs de la constitution du 3 mai devaient légitimement exercer une influence prédominante dans le nouveau gouvernement.

La direction de la révolution polonaise se trouvait ainsi aux mains d'hommes d'opinion modérée qui voulaient conserver au mouvement un caractère exclusivement national, et prévenir tout ce qui pourrait les faire confondre avec les Jacobins, ainsi que voulait y arriver Catherine. Kosciusko était entièrement de ce sentiment; il souhaitait que rien n'altérât la pureté de la cause qu'il servait, et sur le succès de laquelle il ne se faisait pas beaucoup d'illusions. Il savait trop quelle était la puissance des cabinets copartageants, et son seul espoir était d'arriver à les diviser et à n'avoir sur les bras que la Russie, tâche encore bien lourde pour un peuple désorganisé. Il évitait donc avec soin tout ce qui pouvait amener un conflit avec les Prussiens, et il essaya même de nouer des négociations avec le cabinet de Berlin, en prenant pour base le renoncement définitif aux provinces perdues, et

le maintien de l'état territorial actuel de la République rendue à son indépendance. Il se flattait en même temps de trouver dans l'Autriche un appui qui pourrait devenir efficace.

La Prusse intervient en Pologne.

Il lui fallut bientôt renoncer à ces rêves. Les premiers succès des Polonais causèrent à Berlin la plus vive impression; la nouvelle en arriva précisément au moment où les négociations avec l'Angleterre aboutissaient au traité de la Haye, et la Prusse, rattachée par de nouveaux liens à la coalition, semblait devoir agir désormais avec vigueur contre la France; mais les événements dont la Pologne était le théâtre changeaient complétement la situation. Immédiatement, dans les conseils de Frédéric-Guillaume, on en apprécia les conséquences; la Russie, abandonnant ses projets ambitieux contre la Porte, allait cette fois porter tout son effort contre la Pologne et l'anéantir définitivement. Ne fallait-il pas alors avoir une nouvelle part au butin, et se la faire la plus grande possible au détriment de la Russie et de l'Autriche? car il était à prévoir qu'à Vienne on allait profiter de la circonstance pour réclamer de nouveau une indemnité aux dépens de la Pologne. Pour peser dans la balance de tout son poids, il importait de ne pas compromettre ses forces sur le Rhin, et de faire bon marché de l'engagement pris la veille moyennant écus. C'était sur la Vistule que le roi de Prusse avait besoin de ses soldats pour écraser

la révolte et occuper la partie du pays qu'il désirait acquérir, Cracovie surtout, si convoitée par l'Autriche, et qu'il y avait tant d'intérêt à ne pas lui laisser prendre. Frédéric-Guillaume, plus honnête que son entourage, répugnait à une politique aussi déloyale qu'intéressée; il rappelait que quelques jours le séparaient à peine de celui où il avait promis pour de l'argent de fournir à la coalition des secours efficaces, et qu'il y aurait un odieux manque de foi à ne pas tenir sa parole. Il haïssait d'ailleurs profondément les révolutionnaires, et il ne renonçait pas facilement à l'idée de commander une armée qui leur infligerait une sanglante leçon. Mais il était faible, il finit par céder et par se décider à aller (14 mai) prendre le commandement de 50,000 hommes qu'il venait de réunir sur la frontière de Pologne.

Malgré le moment de répit qui avait suivi la délivrance de Varsovie, Kosciusko n'avait pu réunir en quelques semaines que des forces peu considérables. Paralysé par l'inertie des paysans et par la mauvaise volonté d'un certain nombre de magnats, occupé d'établir un gouvernement, de contenir les exaltés, et de conserver à la Révolution un caractère modéré, le chef de l'insurrection polonaise ne s'était pas senti assez fort pour écraser les débris de Denisow et d'Igelstrom qui se trouvaient encore en Pologne. Cependant il était parvenu à rassembler 17,000 hommes, médiocrement armés, avec lesquels il se

préparait à assaillir Denisow, quand 40,000 à 50,000 Prussiens, divisés en plusieurs corps, entrèrent en Pologne (fin de mai).

Au moment où les Polonais atteignirent le général russe entre Cracovie et Sieracz, celui-ci venait de faire sa jonction avec les troupes conduites par Frédéric-Guillaume en personne, et Kosciusko, au lieu d'avoir affaire à un ennemi faible, se trouva en présence de forces plus considérables que les siennes. Il attaqua néanmoins, et le choc fut rude, mais les Polonais durent céder à des adversaires plus nombreux (8 juin) (1).

Tandis que les armées des patriotes éprouvaient cet échec au sud-ouest, elles n'étaient pas plus heureuses au sud-est. La Czarine n'avait pu, dès le début, envoyer en Pologne autant de troupes qu'elle l'eût désiré. Il est toujours difficile au gouvernement russe de réunir une armée importante, parce que les énormes distances de ce vaste empire rendent les mouvements de troupes fort pénibles, et de plus, en ce moment, il était impossible de laisser découvertes les frontières de Turquie, non plus que celles de Finlande, car les différends avec le Sultan, qui auraient infailliblement amené la guerre sans l'insurrection de Pologne, n'étaient pas aplanis, et l'attitude peu amicale du cabinet de Stockholm donnait lieu de

(1) Cette date est celle que donne le témoin oculaire ; Sybel dit le 6 juin.

craindre qu'il ne profitât des embarras de la Czarine pour lui déclarer la guerre.

Cependant un premier corps russe, fort de quelques milliers d'hommes, était entré en Pologne par la Volhynie, et Zajonczeck, qui commandait de ce côté, les rencontra près de Chelm. Il fut battu par eux (10 juin), et forcé de se retirer sur Lublin.

Pendant ce temps, les membres du Conseil suprême répondaient aux agressions de la Prusse par un manifeste où les griefs de la République contre la cour de Berlin étaient dénoncés à la Pologne et au monde. Ils terminaient en déclarant « nulles les usurpations » de Frédéric-Guillaume, les ratifications forcées de la prétendue Diète de Grodno, et déclaraient regarder les districts cédés « comme parties intégrantes de la République et leurs habitants comme des concitoyens » (12 juin).

Prise de Cracovie.

La défaite de Kosciusko eut immédiatement une conséquence grave. Les Prussiens vainqueurs envoyèrent contre Cracovie un corps de 2,000 hommes. La place était loin d'être forte; néanmoins, si le commandant avait été un homme vigoureux, il aurait pu opposer quelque résistance. Mais celui à qui était confié la défense de la ville, Wienawski, était un jeune homme sans expérience que troublaient des circonstances difficiles. En l'appelant à ce poste important, Kosciusko lui avait remis un pli cacheté qu'il ne devait ouvrir que s'il était menacé d'un siége.

Cet écrit contenait l'ordre, dans le cas d'une attaque des Prussiens, de remettre la place en dépôt aux mains des Autrichiens dont la frontière était voisine. A l'ouverture de l'enveloppe, Wienawski s'empressa d'offrir à l'officier qui commandait les troupes de l'Empereur, dans la partie voisine de la Gallicie, de le laisser entrer dans la place; mais celui-ci était sans instruction, et il n'osa prendre sur lui une démarche aussi hardie. Ce fait est une preuve que la Cour de Vienne, occupée surtout des graves difficultés que lui suscitait la guerre avec la France, était loin d'être fixée sur la conduite à tenir en Pologne. Wienawski perdit alors la tête et il n'essaya pas de se défendre; il capitula, sous la seule condition que la garnison sous ses ordres se retirerait en Autriche (15 juin). Sa faiblesse lui fut imputée à trahison.

Frédéric-Guillaume remportait ainsi facilement un succès de conséquence. Rien n'était définitivement arrêté entre les puissances copartageantes quant au sort réservé à la malheureuse Pologne. L'Autriche jusqu'alors ne prenait aucune part à la guerre contre les insurgés, et son attitude restait équivoque. Entre la Russie et la Prusse, les rapports étaient meilleurs, puisque les armées des deux puissances agissaient de concert; mais les cabinets n'étaient pas encore tombés d'accord sur le partage de la proie, et c'était pour le roi de Prusse un avantage considérable que

d'être maître d'une ville aussi importante que Cracovie, et dont la possession lui tenait si à cœur.

Troubles à Varsovie.

A Varsovie, les partis étaient en présence et très-divisés. Le pouvoir restait aux mains des membres du Conseil suprême amis de Kosciusko, Ignace Potocki, Kolontay et leurs collègues. C'étaient tous des hommes d'opinion modérée, très-décidés à se sacrifier à la cause nationale, mais convaincus de la difficulté de l'entreprise, ne voulant pas la compliquer d'une révolution sociale, très-désireux de n'être pas confondus avec les Jacobins français, et pensant qu'il ne fallait pas se mettre à dos toute l'Europe monarchique.

Ils avaient à résister aux exaltés; ceux-ci, ardents, aventureux, adeptes fervents des idées françaises, ignorants des difficultés du gouvernement, voulaient pousser les choses à l'extrême, et tirer une vengeance éclatante de tous les chefs de la confédération de Targowitz. On accusait Kolontay de n'être pas sans intelligences avec ce parti remuant.

Enfin, les chefs de la révolution polonaise avaient à lutter contre des adversaires qui, pour ne pas se déclarer ouvertement, n'en demeuraient pas moins redoutables. C'étaient les amis du roi, imitateurs de l'adhésion hypocrite de ce prince au mouvement national qu'ils détestaient. Ils blâmaient sourdement tous les actes du gouvernement, en décriaient les membres, et semaient sous leurs pas des difficultés nombreuses.

Un incident sanglant ne tarda pas à mettre ces divisions au jour. Peu de jours après les échecs de Kosciusko et de Zajonczek, les exaltés formèrent dans les rues de Varsovie des rassemblements tumultueux qui murmuraient hautement des lenteurs de la procédure dirigée contre les partisans de la Russie incarcérés lors des événements d'avril. Les portes des prisons furent enfoncées, et quatre des malheurèux tirés ainsi hors de leurs cachots, le prince Czetwertynski, l'évêque de Vilna Massalski, et deux autres plus obscurs, furent pendus. Ignace Potocki et Kolontay s'étaient vainement efforcés de les arracher à leur malheureux sort; mais ils empêchèrent du moins qu'il ne fût partagé par quelques autres qui en étaient menacés (29 juin).

Au moment où ces événements se produisaient, Kosciusko, qui, après sa défaite, avait battu en retraite sans être trop vivement pressé par l'ennemi, se trouvait à dix lieues de Varsovie. La nouvelle des scènes de meurtre dont cette ville venait d'être le théâtre l'affligea. Il comprenait trop bien quelle force en recevraient les accusations de jacobinisme répandues dans toute l'Europe par les agents prussiens et russes contre la révolution polonaise. Il se décida donc à sévir, et donna ordre d'arrêter et de mettre en jugement les principaux auteurs du meurtre des quatre prisonniers. Il ne tarda pas, d'ailleurs, à rentrer lui-même à Varsovie avec son

armée qu'avait rejoint Zajonczek, après une retraite heureuse. 22,000 Polonais, dont 9,000 seulement, il est vrai, de troupes réglées (1), se trouvaient ainsi réunis pour défendre cette capitale. La place était munie d'une nombreuse artillerie, et, bien que les retranchements qui la couvraient fussent loin d'être achevés, elle pouvait opposer une résistance sérieuse aux Prusso-Russes, qui d'ailleurs ne tardèrent pas à paraître, sous les ordres du roi de Prusse (13 juillet).

Mais il ne faut pas nous éloigner plus longtemps des frontières de France, et, suivant l'ordre de notre récit, nous allons raconter les événements militaires qui signalèrent, au printemps de 1794, la lutte acharnée de la Convention et de l'Europe.

(1) Chiffre du témoin oculaire. Sybel parle de 47,000 hommes, dont 17,000 hommes de troupes de ligne, 15,000 paysans, et 15,000 habitants de la ville armés.

CHAPITRE XXIII.

SOMMAIRE. — Dispositions des armées belligérantes au commencement de la campagne de 1794. — Combats auprès de Landrecies. — Nouveau plan de campagne de Mack. — Bataille de Tourcoing. — Bataille de Pontachin. — Les Autrichiens renoncent à l'offensive. — Combats sur la Sambre. — Négociations entre l'Angleterre et la Prusse. — Nouveaux combats sur la Sambre. — Bataille de Fleurus. — Évacuation de la Belgique. — Combats dans les Vosges. — Premières tentatives de négociations entre la Prusse et la République française. — Dispositions des puissances italiennes. — Traité d'alliance entre l'Autriche et la Sardaigne. — Commencement de la campagne de 1794 sur les Alpes. — Commencement de la campagne de 1794 sur les Pyrénées. — Continuation de la guerre civile en Vendée. — Combat naval du 1er juin. — Conquête de la Corse par les Anglais. — Événements militaires dans les colonies.

(AVRIL — JUILLET 1794.)

Quand la saison permit de reprendre les hostilités contre la France, la coalition semblait raffermie par l'heureux succès de la négociation de la Haye, et une nouvelle et formidable attaque menaçait la France.

Dispositions des armées belligérantes au commencement de la campagne de 1794.

C'était l'Autriche qui faisait le plus vigoureux effort; elle ne comptait guère moins de 400,000 hommes sous les armes (1), dont près de 300,000 allaient être engagés. La Prusse avait promis de mettre en ligne 62,000 soldats; les Anglais et les troupes à leur solde, unis aux Hollandais, devaient former une masse à peu près égale. Les troupes de l'Empire, si tous les États avaient rempli leurs devoirs fédéraux, auraient atteint 50 à 60,000 hommes; mais il ne fallait compter que sur la moitié, d'une qualité très-médiocre. En joignant à ces masses les troupes piémontaises, espagnoles et portugaises, on pouvait

(1) Chiffre donné par M. de Vivenot, qui évalue ainsi les troupes en campagne :

Dans les Pays-Bas,	87,000	hommes.
Sur le Rhin,	85,000	—
En Piémont,	40,000	—
Renforts prêts à se mettre en route.	70,000	—
Total.	282,000	hommes.

Ces chiffres ne concordent pas, il est vrai, avec d'autres que donnent soit cet auteur lui-même, soit un rapport du prince de Cobourg publié par M. de Witzleben. Cette dernière pièce évalue les Autrichiens présents en France au commencement de la campagne à 114,000, et M. de Vivenot, à un endroit subséquent, ne porte qu'à 55,000 hommes les troupes réunies sur le Rhin.

Suivant toute apparence, ces différences de chiffres s'expliquent par des différences de dates entre les états, car peu de jours suffisent pour changer complétement les effectifs, lors des mouvements nombreux qui précèdent une entrée en campagne. Il est probable que, dans le courant du printemps, 30,000 Autrichiens furent envoyés du Rhin en Flandre.

évaluer de 450,000 à 500,000 le nombre des coalisés qui allaient se ruer sur la France.

La Convention se préparait à opposer à ce choc redoutable des forces supérieures. L'armée du Nord et celle des Ardennes, qui se mouvaient dans une même sphère d'action, comptaient 261,000 soldats (1) dont 160,000 étaient disponibles.

Jourdan, accusé de ne pas avoir su profiter de sa victoire de Watignies, avait été remplacé par Pichegru, qui devait à la faveur de Saint-Just la confiance du Comité de salut public.

L'armée de la Moselle était forte de 74,000 hommes, mais Hoche n'était plus à sa tête. L'implacable Saint-Just n'avait point oublié l'affront que ses collègues Lacoste et Baudot lui avaient infligé quand, au grand avantage de la chose publique, ils avaient subordonné Pichegru à Hoche, et le succès éclatant remporté par le jeune vainqueur de Wurmser et de Brunswick n'avait pas désarmé le ressentiment du redoutable conventionnel. Il gardait au fond de son cœur l'amer souvenir de son humiliation,

(1) Les chiffres donnés de l'effectif des différentes armées sont empruntés aux états précédemment cités, émanant du ministère de la guerre et portant la date de germinal an II; ils comprennent pour chaque armée toutes les troupes se trouvant dans l'étendue d'un même commandement, et par conséquent les garnisons et les autres détachements qui ne prenaient pas une part active à la campagne. Le chiffre des hommes en ligne était donc bien moins élevé, comme nous aurons occasion de le signaler plus d'une fois.

et sa vengeance ne tarda pas à éclater. Il était impossible d'arrêter Hoche au milieu des soldats témoins et instruments de sa gloire; pour l'éloigner, on l'appela au commandement de l'armée d'Italie. A peine arrivé à son nouveau quartier général, il est saisi et conduit dans les prisons de Paris, où on le laissa captif sans oser lui faire son procès. Jourdan lui succéda à l'armée de la Moselle.

L'armée du Rhin, forte de 100,000 hommes, avait pour nouveau chef un personnage qui devait rester obscur, le général Michaud.

65,000 hommes divisés entre les deux armées des Alpes et d'Italie sous Dumas et Dumerbion menaçaient le Piémont, tandis que Dugommier avec 55,000 soldats, aux Pyrénées-Orientales, et Müller avec 46,000, aux Pyrénées-Occidentales, devaient contenir les Espagnols. 112,000 hommes occupés en Vendée complétaient, avec les quelques milliers restés à l'intérieur, les 720,000 défenseurs réunis sous les drapeaux, au mois de germinal an II (mars-avril 1794).

Dans les plans des coalisés, le principal rôle était destiné à l'armée de Flandre; elle comptait 166,000 hommes (1), 114,000 Autrichiens, 11,000 Anglais, 25,000 hommes à la solde de l'Angleterre (Hano-

(1) Chiffre donné par Witzleben, et comprenant les garnisons considérables de Luxembourg, de Trèves et des places conquises en France.

Hufer évalue les Autrichiens à 117,000 hommes.

vriens, Hessois, Badois (1), émigrés), et 16,000 Hollandais. C'était à cette masse imposante qu'il était réservé de mettre à exécution la principale partie du plan de Mack. Les places de Tournay, d'Ostende, d'Ypres, de Menin et de Charleroy, démantelées par Joseph II, avaient été pendant l'hiver entourées de fortifications suffisantes pour opposer quelque résistance, et servir de bases aux opérations futures.

Aux termes du traité de la Haye, Möllendorff devait avoir sous ses ordres 62,000 Prussiens, et de plus 5,000 Saxons. Loin que ce chiffre ait été atteint, le général prussien ne commanda jamais à plus de 55,000 combattants (2).

Enfin, l'armée de l'Empire que le duc Albert de Saxe-Teschen commandait sur le Rhin était loin d'atteindre l'effectif des 108,000 hommes auquel elle fût montée si tous les États de l'Empire avaient tenu consciencieusement leurs obligations fédéra-

(1) Par un traité du 20 septembre 1793, le margrave de Bade s'était engagé, moyennant subside, à fournir 750 hommes au cabinet britannique.

(2) Il est difficile de fixer le chiffre des soldats de Möllendorff pendant cette campagne. Les états fournis par la Prusse, après le 24 mai, époque à laquelle elle s'était engagée à avoir tout son contingent en ligne, donnent une force de 70,000 hommes, plus les Saxons, et les obligations du traité de la Haye se trouvent ainsi dépassées. Mais M. de Vivenot accuse formellement les Prussiens de mauvaise foi en cette circonstance; il affirme que les états produits étaient inexacts, et que Möllendorff n'a jamais eu sous ses ordres plus de 55,000 hommes, y compris les Saxons. M. de Sybel confirme implicitement cette grave accusation en n'attribuant pas un chiffre plus fort à l'armée prussienne.

les. En réalité, elle ne dépassait pas 80,000 soldats, dont 55,000 Autrichiens et 25,000 hommes des troupes de l'Empire, y compris les émigrés du prince de Condé.

L'Empereur arriva le 16 avril au quartier général de son armée de Flandre. Il amenait avec lui une suite nombreuse où figuraient Thugut, et le prince de Waldeck, officier distingué qui passait pour le confident militaire du ministre. François II disposait effectivement de 140 à 150,000 (1) hommes avec lesquels il s'apprêtait à être le principal acteur dans la campagne qui s'ouvrait. Au centre, le corps principal, fort de 67,000 hommes, devait pour

(1) Ce chiffre est celui de M. de Sybel, et il est bien plus faible que celui que nous avons emprunté plus haut à M. de Witzleben, mais il ne comprend pas les garnisons.

M. de Witzleben donne des forces coalisées actives au moment de l'entrée en campagne deux tableaux très-différents. Suivant le premier, emprunté à un écrit de Mack, qui peut être suspect d'avoir diminué les forces alliées, le corps de Clerfayt était de 25,000 hommes, le corps principal de 65,000 hommes, le corps de Kaunitz de 23,000. Il n'est pas parlé de corps reliant Clerfayt au corps principal.

Suivant la seconde évaluation, tirée du journal militaire autrichien, l'armée principale comptait 80,000 hommes, Clerfayt 31,000, et Kaunitz 27,000.

Ni dans l'une ni dans l'autre énonciation ne sont compris les garnisons et les petits corps de Beaulieu et de Blankenstein postés dans le Luxembourg et le pays de Trèves.

Jomini donne des chiffres peu différents : 133,000 hommes pour toute l'armée assaillante, non compris les corps de Beaulieu et de Blankenstein; mais il grossit le centre, qu'il porte à 90,000 hommes, tandis qu'il n'attribue que 18,000 hommes à l'aile droite et 25,000 à l'aile gauche.

première opération attaquer Landrecies. Les deux ailes, au contraire, resteraient sur la défensive; celle de droite, forte de 28,000 hommes, sous Clerfayt, couvrait la Flandre; elle était reliée au centre par un cordon de 10,000 hommes. A l'aile gauche, Kaunitz avec 27,000 hommes observait Philippeville et Maubeuge, et défendait Charleroy et le cours de la Sambre. A l'extrême gauche, Beaulieu et Blankenstein protégeaient avec 8 à 10,000, le premier Luxembourg, le second Trèves.

Les Français destinés à combattre l'armée coalisée étaient au nombre de 178,000 hommes (1), et par conséquent plus nombreux que leurs adversaires; mais le plan de campagne adopté par Carnot ne leur permettait pas d'user complétement de cet avantage. Il consistait à opérer sur les deux ailes ennemies. A la gauche, 71,000 hommes (2) devaient marcher sur la Flandre maritime, s'emparer d'Ypres et de Menin. Ils se dirigeraient ensuite, s'il était possible, sur Gand et Bruxelles. A la droite, 83,000 hommes, soutenus par les 24,000 hommes de l'armée des Ardennes, s'efforceraient d'occuper Namur, puis Liége, de façon à couper les communications des coalisés avec l'Allemagne. Les armées de la Moselle

(1) Chiffres de Jomini, différents de ceux que j'ai donnés plus haut; suivant toute apparence, ils ne se rapportent pas exactement à la même date.

(2) Chiffres de Jomini.

et du Rhin garderaient la défensive, et se contenteraient de contenir les Prussiens et l'armée de l'Empire.

Combats autour de Landrecies.

Les forces ainsi disposées de part et d'autre, l'Empereur prit le premier l'offensive, et, à la tête des troupes du centre, il força le passage de la Sambre, et investit Landrecies, sans rencontrer une trop forte résistance (17-20 avril); il séparait ainsi en deux l'aile droite des Français, qui s'étendait des environs de Douay à Maubeuge. Une première tentative des républicains (21 avril) pour délivrer la place fut repoussée avec perte. Ce premier échec ne les découragea pas, et quelques jours après, obéissant au plan envoyé par le Comité de salut public, Pichegru mit ses soldats en mouvement sur toute la ligne; tandis que son centre et sa droite cherchaient à débloquer Landrecies, lui-même, à la tête de sa gauche, marchait contre Clerfayt dans la Flandre maritime.

L'attaque dirigée contre Cobourg échoua complétement; sur plusieurs points les Français furent repoussés avec pertes, et notamment une de leurs divisions fut écrasée à Troisville (26 avril), laissant aux mains des alliés 35 canons. Une nouvelle tentative des républicains n'eut pas plus de succès (29 avril), et, le 30, la garnison de Landrecies se rendait prisonnière de guerre. Dans cette série d'affaires malheureuses, les Français perdirent 143 ca-

nons et 17,000 hommes (1); la perte des alliés ne monta pas à 5,000 soldats.

En Flandre, les Français furent plus heureux. Pichegru, à la tête de forces supérieures (29 avril), infligeait à Clerfayt un grave échec près de Mouscron, et lui prenait 32 canons. Il s'emparait ensuite de Menin, malgré la vigoureuse défense de la garnison, qui, composée en grande partie d'émigrés, se fit jour les armes à la main.

Après la prise de Landrecies, s'il se fût trouvé à la tête des coalisés un général hardi, il eût tenté de marcher sur Paris, car aucune place forte ne se trouvait plus sur son passage. Mais des considérations de plus d'un genre empêchèrent l'Empereur de tenter une entreprise qui présentait bien des chances douteuses. La droite des Français était battue, mais non détruite; elle menaçait toujours le flanc gauche des alliés; en outre, les succès de Pichegru en Flandre devaient inspirer une certaine circonspection. On n'avait d'ailleurs aucune nouvelle annonçant que les Prussiens eussent pris une vigoureuse offensive, et les Autrichiens, pleins d'une défiance trop justifiée, ne se fiaient pas à eux pour contenir les troupes réunies par la Convention sur la Sarre et sur le Rhin.

Les nouvelles que l'on recevait de l'insurrection polonaise étaient d'ailleurs tous les jours plus graves,

(1) Chiffres de Witzleben, contenant la garnison et les pièces prises à Landrecies.

et Thugut, préoccupé de ne pas laisser les autres puissances s'agrandir tandis que l'Autriche n'augmentait pas son territoire, faisait remarquer qu'un troisième partage était probable, et que, si l'Empereur ne voulait pas éprouver le même déboire que l'année précédente, et prétendait à une part dans les arrangements qui se préparaient, il importait qu'il conservât à l'ouest de l'Empire des forces assez importantes pour contraindre à compter avec lui. Il y avait donc des raisons sérieuses pour ne pas s'engager jusqu'à la garde dans la guerre de France, et surtout pour éviter les chances d'un désastre. Ces idées avaient dans l'entourage de l'Empereur des partisans très-accrédités près de lui, et qu'animait une vive passion contre Cobourg, et surtout contre Mack, accusé de ne pas se préoccuper de l'intérêt autrichien, et d'attacher une trop grande importance à l'alliance prussienne. François II n'était ni par l'intelligence, ni par le caractère, en état de faire prévaloir une volonté ferme au milieu de tendances et d'intrigues opposées. Plein de haine contre la révolution, il aurait bien voulu marcher en avant pour l'anéantir, mais il hésitait en présence des objections que plusieurs de ses conseillers intimes opposaient à tout projet hasardeux. La présence du monarque au quartier général, loin d'être un avantage, ne faisait donc qu'augmenter l'indécision qui n'avait cessé de régner dans les conseils de la coalition depuis le début de

la guerre; aussi les succès réels obtenus au commencement de la campagne n'amenèrent-ils aucun résultat sérieux en présence d'un ennemi actif et déterminé, que n'abattaient pas les revers et qui savait pousser ses avantages.

En effet, les Français, profitant de l'inaction des coalisés, reprenaient vigoureusement l'exécution de leurs plans un moment entravés, et Pichegru reçut l'ordre d'opérer de nouveau sur les deux ailes de l'ennemi. Il dirigerait lui-même la gauche des républicains portée à 90,000 hommes (1) par un renfort tiré du centre, et s'avancerait dans la Flandre maritime; au centre, il ne resterait que 20,000 hommes sous le général Ferrand chargé de couvrir Guise. Enfin, à droite, le général Desjardins opérerait sur la Sambre avec 56,000 (y compris l'armée des Ardennes), et chercherait à couper les coalisés de leur base d'opérations, l'Allemagne; mais Carnot n'avait pas jugé cette force suffisante pour atteindre le but proposé, et il conçut une idée féconde qui devait décider du succès de la campagne, et valoir à son auteur un de ses titres les plus sérieux de gloire. Comptant à bon droit sur l'inertie prussienne, il ordonna (30 avril) au général Jourdan de marcher avec 50,000 hommes de son armée sur Namur ou Liége; 16,000 hommes tirés de l'armée du Rhin

(1) Chiffres de Jomini.

viendraient renforcer celle de la Moselle affaiblie par un détachement aussi important.

Le plan des Français avait un défaut capital : c'était de diviser leurs forces en deux corps, considérables, il est vrai, mais toutefois inférieurs à la masse des troupes coalisées. En effet, si Cobourg avait eu plus de décision, il pouvait réunir sur le point choisi par lui une force prépondérante, et écraser la partie de l'armée française sur laquelle il se serait jeté. Si c'était du côté de la Sambre qu'il portait ses coups, comme il pouvait, avant l'arrivée de Jourdan, avoir sur ce point une immense supériorité, il avait de grandes chances de détruire le corps de Desjardins; si, au contraire, c'était Pichegru qu'il se décidait à combattre, il rencontrerait sans doute une force plus capable de résistance; mais les conséquences d'un succès étaient incalculables, dans le cas où on parviendrait à acculer les républicains à la mer.

C'est de ce côté qu'il fut décidé, au quartier général impérial, de diriger les principales forces, mais tardivement, et sur la nouvelle que Clerfayt, après avoir essuyé un grave échec à Courtray (11 mai), s'était replié sur Thielt. L'Empereur marcha alors à son secours avec le gros de ses troupes, tandis que Kaunitz un peu renforcé devait contenir sur la Sambre la droite des Français.

Mack dressa alors un plan qu'il appela pompeuse-

ment plan de destruction. Il consistait à isoler la gauche des républicains de ses communications avec Lille, et de les contraindre à combattre adossés à la mer, ce qui, en cas de revers, les forçait à se rendre ou à périr dans les flots. Nouveau plan de Mack.

Les républicains se trouvaient ainsi postés : 12,000 hommes de la division Michaud entre Dunkerque et la Lys ; 50,000 hommes des divisions Moreau et Souham à Courtray ; 27,000 hommes des divisions Bonnaud et Osten aux environs de Lille (1).

Les forces des alliés étaient un peu moins considérables (2). Elles se divisaient en six colonnes disposées en demi-cercle de Saint-Amand à Thielt,

(1) Chiffres de Jomini, adoptés sans difficulté par Witzleben.

(2) Il est assez difficile de fixer le nombre des combattants qui prirent part des deux côtés à la série de combats livrés, au milieu de mai, entre la Lys et la Sambre.

Jomini évalue les Français à 70,000, et Wetzleben à 80,000. Ni l'un ni l'autre ne justifie son chiffre.

Quant aux coalisés, les appréciations des deux auteurs sont très-différentes, bien qu'ils soient à peu près d'accord sur les cadres présents à ces journées (95 bataillons et 133 escadrons, suivant Jomini ; 80 bataillons, 37 compagnies et 114 escadrons, suivant Witzleben ; la différence de l'évaluation de la cavalerie paraît tenir à ce que Jomini compte comme ayant pris part au combat un détachement de 10 escadrons anglais qui étaient près du champ de bataille et ne furent pas engagés). Mais l'écrivain suisse porte le nombre des combattants coalisés à 90,000, tandis que l'officier allemand les réduit à 62,000. Il est vrai que celui-ci ajoute que les effectifs étaient très-faibles. Il y a là une différence énorme, et qui dépasse la proportion qui sépare souvent les appréciations d'historiens appartenant à des nations différentes, mais consciencieux comme ceux dont nous parlons.

Il faudrait avoir en main des documents originaux pour pronon-

qui devaient se diriger concentriquement sur Tournay. En occupant ce point, les coalisés séparaient de Lille et du corps de Bonnaud le gros de l'armée républicaine, et pouvaient l'acculer ensuite à la côte.

cer entre eux. Voici cependant les raisons qui me font pencher à croire que la vérité est entre les deux assertions :

Les forces coalisées présentes à la bataille peuvent se décomposer ainsi :

70	bataillons autrichiens, ou plus exactement 61 bataillons et 37 compagnies;
11	bataillons hanovriens;
14	bataillons anglais et hessois;
95	bataillons.
79	escadrons autrichiens;
12	escadrons hanovriens;
42	escadrons anglais ou hessois.
133	

Dans un rapport de Cobourg, en date du 15 juillet, publié par Witzleben, l'armée autrichienne est représentée comme ayant encore 87,000 combattants, divisés en 93 bataillons, 95 compagnies et 155 escadrons. En évaluant les escadrons à 130 hommes, on arrive à trouver pour la cavalerie 20,000 hommes; reste 67,000 hommes pour l'infanterie, ce qui donne à chacun des 117 bataillons d'infanterie (quatre compagnies séparées étant, suivant l'usage autrichien, égales à un bataillon), près de 600 hommes. Or, à Tourcoing, il y avait 70 bataillons et 79 escadrons autrichiens, ce qui porterait l'armée autrichienne à 52,000 combattants, et ce chiffre est modéré, puisqu'il a pour base l'état de l'armée autrichienne, telle qu'elle se trouvait après les sanglantes affaires livrées pendant les mois de mai et de juin.

M. de Witzleben n'évalue qu'à 4,000 hommes les 11 bataillons et les 12 escadrons hanovriens présents à la bataille. Or il résulte d'états produits par le même auteur qu'au mois de mai l'effectif des bataillons hanovriens était de 800 hommes et celui des escadrons de 125; soit en tout près de 10,000.

Quant aux 14 bataillons et aux 37 escadrons anglais ou hessois, en prenant pour base d'évaluation les mêmes états, c'est-à-dire

Le 17 mai, le mouvement commença sur toute la ligne; mais les diverses colonnes, comme il arrive souvent, ne purent marcher d'un pas égal. La première, celle de Clerfayt (16,000 hommes) (1) à l'extrême droite, fut retardée par les Français dans sa marche; la seconde, celle de Busch (4,000 Hanovriens), fut repoussée; au centre, Otto (10,000 hommes) et Yorck (8,000 hommes) occupèrent sans grande difficulté Tourcoing et Roubaix. A la gauche, Kinsky (10,000 hommes) et l'archiduc Charles (14,000 hommes) s'avancèrent également, en poussant devant eux jusque sous les murs de Lille les troupes de Bonnaud. Bataille de Tourcoing

Au moment où se dessinaient ces manœuvres menaçantes pour l'armée française, Pichegru s'était éloigné momentanément pour inspecter les troupes réunies sur la Sambre, également soumises à son commandement. En son absence, le général Souham exerçait l'intérim; il réunit en conseil de guerre trois généraux qui avaient sa confiance et qui étaient des-

6 à 700 hommes pour les bataillons anglais, 400 pour les bataillons hessois, 100 hommes pour les escadrons anglais et hessois, on obtient un total de plus de 10,000 hommes.

On arrive ainsi à donner à l'armée coalisée une force de 70,000 hommes, à peu près égale à celle des Français. Je reconnais que ces chiffres sont fondés sur des raisonnements et non sur des faits; mais, jusqu'à ce que des documents positifs aient établi le contraire, je me crois autorisé à dire qu'aucune des deux armées en présence à Tourcoing n'avait une supériorité marquée.

(1) Chiffres de Witzleben, qui, comme je viens de le dire, paraissent trop faibles.

tinés à jouer un rôle considérable dans les guerres futures, Moreau, Reynier et Macdonald. Ils étaient les uns et les autres à cet âge heureux où l'émulation n'est pas devenue de l'envie (1), et ils n'avaient qu'un but, le succès de la cause commune, sans souci de savoir qui en recueillerait la gloire. Exempts des passions jalouses qui exerçaient une si funeste influence dans les conseils de la coalition, ils arrêtèrent des mesures bien conçues. Tandis que Moreau, se dévouant à une tâche périlleuse et ingrate, retarderait avec des forces inférieures la marche de l'ennemi, la masse des républicains se précipiterait sur son centre à Tourcoing, et l'écraserait : Bonnaud devait se diriger sur le même point, laissant à la faible division Osten le soin de contenir Kinsky et l'archiduc Charles.

Ce plan réussit complétement; Otto et le duc d'Yorck, accablés par des forces infiniment supérieures, furent, après une courageuse défense, mis dans la plus complète déroute, laissant 60 pièces de canon et 1 500 prisonniers aux mains des Français. Pendant ce temps, Moreau reculait pas à pas devant Clerfayt, et l'empêchait de venir au secours de ses

(1) Il n'est pas sans intérêt de remarquer que tout ce groupe, Pichegru, Moreau, Macdonald, Reynier, se signala par son opposition à l'établissement de l'Empire. C'est à l'armée du Nord de 1794, bien plus qu'à l'armée du Rhin, que se forma ce faisceau d'amitiés dont la résistance ne fut pas la moindre difficulté qu'eut à vaincre l'ambition de Napoléon.

camarades. Quant à Kinsky et à l'archiduc Charles, ils restèrent dans une inaction qui a donné lieu à des interprétations très-diverses (1).

Les Français ne surent pas profiter de leur victoire.

(1) Le judicieux Jomini s'exprime en ces termes : « On ne connaît pas encore la cause de cette inaction; les uns l'ont attribuée à la mésintelligence; les autres au défaut d'ordre, ce qui pour être vraisemblable, n'en est pas moins étonnant. »

Witzleben dit également que les causes de cette inaction sont encore profondément obscures. Il penche cependant à adopter l'opinion d'un écrivain militaire estimé en Allemagne, Dittfurt, auteur d'une histoire des troupes hessoises, dans les Pays-Bas, de 1792 à 1795 (die Hessen in den Niederlanden von 1793 bis 1795), pendant les campagnes de 1792 à 1794. Ce dernier parle d'un état maladif du prince et d'une crampe qui, pendant le combat, l'aurait privé de connaissance; mais il ajoute que la haine contre le duc d'Yorck et l'envie contre Mack ont pu contribuer à l'inaction des autres généraux. Sa conclusion est que le mal est venu de l'absence d'unité de commandement dans l'armée alliée.

M. de Sybel va bien plus loin. Dans sa passion anti-autrichienne, il accuse formellement le prince de Waldeck, très-influent près de l'Empereur, et par suite, Thugut, dont il était le représentant au quartier général, d'avoir voulu et amené la perte de la bataille de Tourcoing, afin de convaincre François II de l'impossibilité de continuer la guerre en Belgique, et de la nécessité de porter son attention exclusive sur les affaires de Pologne. Des imputations d'une telle gravité doivent être appuyées par des preuves positives, et non par des déductions plus ou moins ingénieuses. On peut admettre jusqu'à un certain point que sur le champ de bataille la jalousie des généraux leur fasse oublier leur devoir et négliger ou exécuter de mauvaise grâce un ordre qui aura pour effet de rehausser la gloire de leur rival; mais préméditer froidement la défaite des troupes de sa nation et de ses alliés pour se faire un argument, en faveur de son système, d'un pareil désastre, c'est un crime si odieux qu'il dépasse de beaucoup ceux que l'histoire peut trop souvent reprocher aux hommes mêlés au gouvernement des affaires humaines; pour admettre une assertion pareille, il faudait qu'elle fût fondée sur autre chose qu'une conjecture (Vermuthung).

Pichegru, qui revint le lendemain de la bataille, resta trois jours immobile.

Bataille de Pentachin.

Pendant ce temps, les coalisés réparèrent le désordre que la défaite avait mis dans leurs rangs. Le 22 mai, le général républicain tenta une attaque qui fut repoussée. Cette affaire, qui est connue sous le nom de bataille de Pontachin ou de Tournay, et où la plus grande partie des deux armées eut à combattre, fut extrêmement sanglante, et ne produisit que des résultats négatifs, les vainqueurs épuisés n'ayant pu retirer aucun avantage de leur succès.

Les Autrichiens renoncent à l'offensive.

Ces combats réitérés et meurtriers jetaient le trouble dans les conseils de l'Autriche (1). Il était clair que le plan de destruction était mis à néant, et avait le même sort que le plan d'invasion essayé au début de la campagne. C'était pour le parti ennemi de la Révolution l'anéantissement des espérances conçues deux mois auparavant; il voyait par conséquent son crédit auprès de l'Empereur recevoir la plus cruelle atteinte. Les politiques pure-

(1) Il n'est pas de point plus chaudement controversé entre les auteurs allemands que ce qui se passa au quartier général de l'Empereur après les batailles de Tourcoing et de Pontachin. J'ai discuté, dans la note n° 4 à la fin du volume, les diverses opinions, et exposé les raisons qui m'ont déterminé à présenter les faits d'une certaine façon. En l'absence d'un document émanant d'un des témoins oculaires, je ne puis affirmer absolument la vérité de mon récit, car j'ai dû me borner, en présence de versions contradictoires, à dire ce qui me semblait vraisemblable.

ment autrichiens, au contraire, se trouvaient en position de faire prévaloir leurs conseils.

Toutefois il ne leur était guère plus facile qu'à leurs adversaires de démêler une situation bien compliquée. Depuis un mois, le sang coulait à flots, avec des chances diverses, mais sans avantage marqué pour personne. Dans cette lutte à peu près égale, la situation des deux ennemis n'était pas la même : la France disposait de moyens d'action plus puissants que la coalition; ses armées étaient rapprochées de leurs bases d'opération; les échecs n'abattaient pas plus le moral de ses soldats que les pertes ne diminuaient l'effectif de ses bataillons. Les flots de la levée en masse comblaient instantanément les vides faits par le feu de l'ennemi et par les maladies. Les conscrits républicains s'aguerrissaient d'ailleurs, et devenaient peu à peu les égaux, pour ne pas dire les supérieurs, des vieux soldats qui leur étaient opposés. Les armées de la coalition, au contraire, se recrutaient difficilement; elles étaient éloignées de leurs ressources et les divisions intestines les minaient. L'Autriche avait sans doute dans ses provinces intérieures 70,000 hommes disponibles, mais les événements prenaient en Pologne une tournure qui ne permettait pas au cabinet de Vienne de rester désarmé en présence des ambitions prussienne et russe. Que faire alors? Il était évident qu'on devait renoncer à l'offensive; mais pouvait-on même espérer

défendre la Belgique contre un ennemi chaque jour plus menaçant, et user dans une lutte, dont l'issue malheureuse était probable, les dernières ressources de la monarchie? Les provinces des Pays-Bas valaient-elles un pareil sacrifice? Ne montraient-elles pas une mauvaise volonté que même la cruelle expérience de l'année précédente n'avait pu apaiser? N'étaient-elles pas géographiquement séparées du reste de la monarchie, et dès avant la révolution n'avait-on pas eu la pensée de les troquer contre des possessions plus rapprochées? C'étaient l'Angleterre et les Provinces-Unies qui étaient intéressées à empêcher la conquête de la Belgique par les Français. Il leur appartenait de pourvoir à la défense d'un territoire dont le sort les touchait de si près.

Les affaires de Pologne étaient bien faites d'ailleurs pour éveiller toute l'attention du cabinet de Vienne; il était évident qu'un troisième partage se préparait; il ne fallait point être dupe comme on l'avait été dix-huit mois auparavant. La Russie, prise au dépourvu, demandait le secours des troupes autrichiennes pour écraser la révolte; la Prusse se préparait très-sérieusement à envahir la malheureuse république, à s'y faire une large part, et à s'attribuer Cracovie et son district, possession qui convenait si fort à l'Autriche. Frédéric-Guillaume, en renonçant au commandement de son armée du Rhin

pour se rendre à celle de la Vistule, montrait clairement de quel côté il entendait porter son principal effort, et le peu de fonds qu'il fallait faire sur l'appui de Möllendorff, qui, depuis le commencement de la campagne, n'avait pas quitté les environs de Mayence.

Toutes ces raisons étaient alléguées pour justifier une retraite sur la Meuse; mais il en était d'autres bien plus puissantes qui empêchaient qu'un semblable projet, tout en traversant la tête des hommes d'État autrichiens, pût être mis à exécution.

Était-il possible à une armée qui n'avait pas éprouvé de revers décisifs d'abandonner une province riche et peuplée? Pouvait-on manquer à ce point à la cause générale des rois, et plier ainsi devant les républicains, alors que cette honte ne donnait même pas la paix; car, en présence du langage de la plus extrême violence tenu par Robespierre et les autres membres du Comité de salut public, à la tribune de la Convention, pouvait-on croire qu'il y aurait jour à traiter avec de pareils hommes? Les Français seraient aussi redoutables sur la Meuse que sur l'Escaut et sur la Sambre, et auraient de plus à leur merci des provinces très-riches, qui leur fourniraient en abondance les provisions de toute sorte dont ils avaient si grand besoin. Si, d'ailleurs, un changement dans le gouvernement de la France rendait possible de traiter, pourquoi se dessaisir de la Bel-

gique, gage qui pouvait être un moyen de négociation bien puissant, et faciliter des combinaisons très-diverses suivant les circonstances? Enfin, par une retraite déshonorante, on démoraliserait les troupes, on s'aliénerait l'Angleterre, seule alliée sur laquelle l'Autriche pût sérieusement compter dans la situation où elle se trouvait vis-à-vis de la Prusse et de la Russie.

Ces considérations diverses furent agitées, à Tournay, entre l'Empereur, les hommes d'État et les généraux qui se trouvaient réunis. Il ne paraît pas qu'aucune décision y ait été prise, sinon qu'il fallait renoncer à l'offensive; dès lors, la présence de l'Empereur cessait d'être utile, tandis qu'elle devenait très-opportune à Vienne pour veiller aux intérêts autrichiens si engagés en Pologne. En se préparant au départ, François II ne laissa à Cobourg que les instructions les plus vagues et les plus conformes au défaut de plan et à l'incertitude qui régnait dans les conseils du souverain; ce qui revenait à abandonner aux événements de la guerre le parti qu'il faudrait prendre vis-à-vis de la Belgique. Mack, dont les projets avaient si mal réussi depuis le commencement de la campagne, fut congédié et remplacé comme chef d'état-major par le prince de Waldeck, tout dévoué à la politique de Thugut. Les mouvements militaires qui suivirent se ressentirent du trouble qu'éprouvait le cabinet autrichien.

Pendant que se livraient les sanglantes affaires de Tourcoing et de Tournay, la lutte n'était pas moins acharnée sur la Sambre. Les Français essayèrent de forcer le passage de cette rivière (10-13 mai); mais, après plusieurs jours de combats sanglants, ils furent rejetés avec pertes sur la rive droite. Quelques jours plus tard, ils renouvelaient leur tentative; mais ils éprouvaient un nouvel échec plus désastreux encore et qui leur coûtait 4,000 hommes et 41 pièces de canon. Combats sur la Sambre.

Le système défensif adopté par les coalisés leur permettait d'affaiblir leur droite pour renforcer leur gauche victorieuse; mais ils n'eurent pas la résolution nécessaire pour porter sur ce point la masse de leurs forces, et écraser l'aile droite des Français avant qu'elle eût reçu les renforts amenés par Jourdan. A la nouvelle du troisième passage de la Sambre par les républicains, on se borna à envoyer quelques renforts à l'aile gauche menacée (29 mai).

Cette attitude toute défensive que prenait l'armée autrichienne ne laissait pas d'inquiéter les généraux anglais. La protection de la Belgique tenait singulièrement au cœur du cabinet britannique. C'était donc pour ses agents un grave sujet de préoccupation de ne plus voir l'Empereur montrer à cet égard la même ardeur qu'au commencement de la campagne, et quelques-uns allaient jusqu'à y voir l'indice d'une certaine disposition à traiter avec la France.

Négociations entre l'Angleterre et la Prusse.

De telles inquiétudes étaient d'autant plus faites pour troubler le gouvernement anglais que son autre allié, la Prusse, qu'il payait si cher, se montrait moins disposé à remplir ses engagements.

Au moment où se négociait le traité de la Haye, les troupes de Möllendorff avaient réoccupé leurs positions autour de Mayence. En même temps, le duc Albert de Saxe-Teschen venait prendre le commandement de l'armée de l'Empire. C'était une masse de 135,000 hommes opposée aux armées républicaines de la Moselle et du Rhin. Jusqu'à la mi-mai, aucun mouvement important ne fut fait de part ni d'autre; à cette époque seulement, il fut convenu entre les deux généraux coalisés qu'une attaque générale serait tentée par les deux armées. Le moment était favorable. Le départ de Jourdan pour la Sambre avait réduit l'armée républicaine de la Moselle, commandée par Moreaux (1), à 20,000 hommes, et celle du Rhin à 36,000 (2). Bien que le duc Albert n'eût fait passer le Rhin qu'à 36,000 hommes de son armée, la supériorité des alliés était

(1) Il ne faut pas confondre ce général avec l'illustre guerrier du même nom qui, au même moment, combattait en Flandre et commençait à établir sa réputation.

(2) Pour expliquer ces chiffres, qui semblent peu concordants avec ceux qui sont donnés plus haut pour les armées du Rhin et de la Moselle, on ne doit pas oublier que, dans les 176,000 hommes qui leur sont attribués, sont compris un corps d'observation placé devant Bâle, les 50,000 hommes emmenés par Jourdan, et les nombreuses garnisons de l'Alsace et de la Lorraine.

considérable. Elle assura leur succès ; les Français furent rejetés derrière la Queich, et dans les positions de Pirmasens et de Hornbach (23 mai). Après cet avantage, Möllendorff se porta à Kayserslautern, point si longtemps occupé par Brunswick dans la campagne précédente. Là il refusa absolument de bouger, et notamment de marcher sur Trèves, ainsi que le demandait le duc Albert, dans la pensée de mettre les Prussiens en position de venir au secours des forces alliées qui soutenaient en Belgique une lutte si acharnée, et que l'arrivée prochaine de Jourdan menaçait de rendre très-inégale. En ne risquant rien, Möllendorff obéissait aux instructions de son cabinet, qui lui enjoignaient de prendre des mesures telles qu'il pût envoyer 20,000 hommes en Pologne dès qu'il en recevrait l'ordre.

Cependant Malmesbury, qui, après la signature du traité de la Haye, s'était rendu en Angleterre pour y recevoir des instructions relatives à la direction à donner aux armées prussiennes, en revenait avec la mission de les faire marcher vers les Pays-Bas. Il se rencontra d'abord à Maëstricht avec Haugwitz, mais cette entrevue ne fut guère satisfaisante (1er juin). Le ministre prussien protestait que le roi son maître était prêt à employer ses troupes là où elles seraient utiles, mais il ajoutait qu'elles étaient dans l'impossibilité matérielle de marcher tant que le subside anglais n'était pas touché, et ne

permettait pas de pourvoir aux dépenses inévitables. Quelques difficultés de trésorerie avaient en effet retardé la remise de l'or britannique entre les mains des agents de Frédéric-Guillaume.

C'était là un prétexte, et le cabinet de Berlin n'en était pas à ne pouvoir avancer quelques millions pendant quelques semaines; mais le parti opposé à la guerre avec la France recevait une nouvelle force de la gravité que prenaient chaque jour les affaires de Pologne; désormais prédominant, il était bien décidé à recevoir le subside sans exposer l'armée prussienne à des pertes sensibles pour une cause à laquelle on ne portait plus d'intérêt.

Malmesbury eut bientôt la certitude qu'il ne fallait pas compter sur le concours actif des Prussiens. Le 20 juin, il se rendit au quartier général de Möllendorff; il était accompagné de lord Cornwallis, à qui ses récents succès dans l'Inde donnaient une autorité réelle en matière militaire, et de l'amiral Kinckel, qui devait, dans cette conférence, représenter les intérêts des Provinces-Unies. Les agents anglais et hollandais trouvèrent Möllendorff assisté de deux hommes d'État prussiens, Schulembourg et Hardemberg. Quant à Haugwitz, il était retourné à Berlin pour échapper vraisemblablement à la position critique où il se serait trouvé d'avoir à refuser l'exécution d'un traité auquel il avait apposé sa signature quelques semaines seulement auparavant.

Malmesbury commença par établir que les puissances maritimes n'avaient pas « à consulter la Prusse » sur les mesures qu'elle avait à prendre, mais seulement « à les régler avec elle », et qu'il avait toujours été entendu que les troupes prussiennes seraient employées dans les Pays-Bas. Mais la véhémence du négociateur britannique vint échouer contre le parti pris de ses interlocuteurs. Möllendorff disait qu'il n'avait jamais été averti de se préparer à marcher sur la Belgique; que rien n'était disposé pour une semblable manœuvre; et, appuyé par ses deux autres compatriotes, il s'efforçait de démontrer qu'elle serait nuisible, et laisserait la ligne du Rhin découverte contre les attaques des Français.

La mauvaise foi prussienne était trop claire; et, s'il n'avait pas suffi des discours pour la prouver, les actes venaient confirmer les paroles. Si c'était réellement pour des raisons militaires que Möllendorff ne voulait pas se diriger vers la Meuse, pourquoi n'écrasait-il pas les forces inférieures des Français qu'il avait devant lui? Comment près de 100,000 coalisés restaient-ils l'arme au bras dans leurs cantonnements, alors que le sang ruisselait en Belgique, et laissaient-ils accabler leurs alliés qu'une diversion utile eût pu sauver? Pourquoi donnaient-ils le temps aux renforts venant de l'intérieur de la France d'arriver sur le Rhin et sur la Sarre? La suite n'al-

lait pas tarder à prouver quel esprit de mauvaise foi et d'avidité dominait dans les conseils du faible Frédéric-Guillaume.

Malmesbury ne se décourageait pas cependant, et faisait de vains efforts pour tâcher de vaincre la résistance qu'il rencontrait. Il écrivait à Haugwitz une lettre très-vive sur le manque de foi de son gouvernement; il allait au quartier général du duc Albert recevoir l'assurance qu'il ne fallait aux Impériaux que le concours de 25,000 Prussiens pour tenir en échec les Français de Moreaux et de Michaud; enfin, il revenait auprès de Möllendorff faire une dernière et vaine tentative (28 juin).

Mais à ce moment même il était trop tard; le sort de la Belgique était décidé, et l'inertie, pour ne pas dire la défection prussienne, portait ses fruits amers.

Nouveaux combats sur la Sambre.

Après les deux échecs éprouvés sur la Sambre, et qui n'avaient pas coûté moins de 8,000 hommes, les Français ne s'étaient pas découragés. Le temps était passé où les républicains ne savaient pas supporter un revers; ils avaient acquis désormais une solidité dont les coalisés allaient faire une cruelle expérience. Sous l'impulsion des trois conventionnels Saint-Just, Lebas et Levasseur, une troisième attaque fut résolue sans attendre l'armée de Jourdan : « Il faut demain une victoire à la république, » avait dit l'implacable Saint-Just. Les alliés avaient été renforcés par des

troupes que l'empereur en personne avait amenées de Tournay, et Kaunitz avait été remplacé sur ce point par le prince héréditaire d'Orange, celui-là même qui, vingt ans plus tard, fut appelé au trône des Pays-Bas sous le nom de Guillaume I[er].

Pendant plusieurs jours (25-30 mai) on combattit avec acharnement; enfin les Français furent contraints de repasser la rivière avec une perte de 2,000 hommes. Mais le lendemain même Jourdan apparaissait, et prenait immédiatement le commandement des 90,000 Français qui se trouvaient réunis, masse imposante qui, peu de jours plus tard, à la nouvelle de la victoire de Fleurus, devait recevoir le nom désormais immortel d'armée de Sambre-et-Meuse.

Un quatrième passage de la Sambre fut opéré, et les républicains investirent de nouveau Charleroy. Le prince d'Orange, malgré son infériorité numérique, n'hésita pas à les attaquer, et les rejeta de l'autre côté de la rivière en leur infligeant une perte de 3,000 hommes (16 juin).

Dans cette campagne, les alliés ne devaient savoir profiter d'aucun succès, ni les Français se laisser abattre par aucun revers. L'Empereur était parti pour Vienne le 13 juin, et son éloignement avait découragé les troupes autrichiennes, en même temps qu'augmenté les défiances des Anglais et des Hollandais. Cobourg, depuis l'affaire de Pontachin, était resté dans une pitoyable indécision, ne sachant porter

son principal effort ni sur Jourdan, ni sur Pichegru; pendant ce temps, celui-ci avait investi Ypres et en poussait vivement le siége; l'aile droite des coalisés, aux ordres de Clerfayt, chercha à secourir la place et se fit battre; ce qui entraîna la reddition des assiégés (19 juin).

A ce moment, Cobourg, qui croyait que la victoire du prince d'Orange mettrait pour quelque temps hors de cause l'armée de Jourdan, se préparait à dégager Ypres; mais il apprit en même temps que cette place s'était rendue, et que les Français, contre toute attente, avaient passé la Sambre pour la cinquième fois, et investi Charleroy pour la troisième. A cette nouvelle, le général autrichien changea de plan, et marcha au secours du prince d'Orange menacé.

La marche des coalisés fut trop lente, et Charleroy se rendait le 25 au soir, quelques minutes avant que des coups de canon échangés entre les deux avant-garde annonçassent l'approche de l'armée de secours.

Bataille de Fleurus.

Le lendemain, dès l'aube (26 juin, — 8 messidor), Cobourg commençait son attaque, et la lutte allait s'engager dans les mêmes champs où Luxembourg, un siècle auparavant, avait vaincu le prince de Waldeck, et où Napoléon, vingt et un ans plus tard, devait remporter sur Blücher une dernière et bien inutile victoire.

Voici quelle était la disposition des armées :

Les Français, forts de 75 à 80,000 hommes (1), formaient autour de Charleroy un demi-cercle dont la Sambre était la corde. A l'extrême gauche, à Fontaine-l'Évêque, la brigade Daurier (5,900 hommes) (2), à Trasignies la division Montaigu (8,350 hommes), soutenue en seconde ligne par la division Kléber (10,000 hommes). Au centre, vers Gosselies, la division Morlot (8,500 hommes), et à Heppignies la division Championnet (9,000 hommes); plus à la droite vers Fleurus, la division Lefèvre (8,800 hommes); enfin l'aile droite aux ordres de Marceau et composée de deux divisions, la sienne (8,000 hommes) et celle de Mayer (8,500 hommes) s'étendant de Lambusart à la Sambre. La division Hatry (11,000 hommes) et la cavalerie de Dubois (2,700 hommes) se tenaient en réserve. Une des divisions de l'armée, celle de Schérer (8,600 hommes), couvrait le passage de la Haute-Sambre, et était par conséquent éloignée du champ de bataille.

Cobourg divisa ses forces en cinq colonnes d'attaque. A sa droite le prince héréditaire d'Orange

(1) Jomini dit 80,000 hommes. Ce chiffre est reproduit par le maréchal Soult et adopté sans difficulté par M. de Witzleben. M. Louis Blanc, en donnant le chiffre de 76,000 combattants, d'après les mémoires inédits du maréchal Jourdan, nous semble plus près de la vérité, parce qu'il tient compte des pertes éprouvées dans la malheureuse affaire du 16 juin. Jomini donne seul la force de chaque division française.

(2) Chiffres de Jomini.

(13,500 hommes) (1) devait attaquer la gauche des républicains. Deux colonnes se dirigeraient sur le centre, l'une sous Quasdanowitch (6,500 hommes) attaquant Morlot, l'autre sous Kaunitz (9,200 hommes) Championnet. Enfin, à la gauche des coalisés, la quatrième colonne sous le prince Charles (6,400 hommes) avait pour mission de chasser Lefèvre de Fleurus, tandis que Beaulieu, à la tête des troupes récemment amenées du Luxembourg (10,300 hommes), devait repousser Marceau au-delà de la Sambre. Il résultait de ces dispositions demi-circulaires des deux armées qu'il devait y avoir trois batailles distinctes, au centre et aux deux ailes (2).

(1) Chiffres de Witzleben; en les additionnant et en y ajoutant la force approximative de 4 bataillons et de 6 escadrons qui ne faisaient partie d'aucune colonne, on arrive à un total de 50,000 hommes pour l'armée entière. Jomini la porte à 70,000 hommes. Ni l'un ni l'autre auteur n'indique à quelle source il a puisé ses chiffres.

Tous deux sont d'accord sur les cadres coalisés présents à la bataille (62 bataillons et 106 escadrons), et le chiffre de Witzleben ne peut se défendre que par le fait allégué par lui d'un affaiblissement singulier de l'effectif.

Je dois dire que Jomini donne un état très-détaillé des troupes alliées présentes à l'affaire du 16 juin (44 bataillons, 66 escadrons), montant à 35,000 soldats. En supposant que les 19 bataillons et les 40 escadrons amenés par Cobourg fussent de même force que ceux du prince d'Orange, on ne peut attribuer aux Autrichiens plus de 55,000 hommes, chiffre peu supérieur à celui de Witzleben, et laissant aux Français une supériorité numérique considérable. En prenant pour base le chiffre de 600 hommes par bataillon et de 130 par escadron, qui ressort de l'état précédemment cité en date du 15 juillet, on n'arrive qu'à un effectif de 51 à 52,000 hommes.

(2) Jomini fait remarquer que ces dispositions ressemblaient à

A la gauche des alliés, le prince d'Orange débuta par un succès; la division Montaigu fut complétement battue; une moitié traversa la Sambre au pont de Marchiennes qu'elle coupa, l'autre se joignit à Daurier pour continuer la résistance. A midi, Kléber entrait en ligne, et contraignait les Impériaux à la retraite, et quand, à cinq heures, le prince d'Orange reçut de Cobourg l'ordre de cesser l'attaque, il était rejeté sur la position occupée par lui avant la bataille.

Au centre, Quasdanowitch poussa devant lui jusqu'à la fin de la journée Morlot, qui défendit le terrain pied à pied. Kaunitz eut un succès plus disputé. Après avoir replié les avant-postes de Championnet, il parvint, après un combat très-vif, à s'emparer de la redoute d'Heppignies. Mais l'arrivée de Jourdan en personne, avec une brigade d'infanterie et une brigade de cavalerie empruntées à la réserve, rétablit le combat. C'est alors, vers les trois heures, que Cobourg, connaissant enfin la reddition de Charleroy, jugea inutile de renouveler une attaque dont le succès était au moins douteux, et ordonna la retraite. Une

celles de Leipsick où le succès fut tout à fait différent. Les assaillants eurent cette fois la victoire, mais ils la durent à leur grande supériorité numérique, et tel n'était pas le cas à Fleurus. Il est évident géométriquement qu'un pareil ordre de bataille est défavorable à celui qui occupe le plus grand demi-cercle, puisque ses colonnes, réparties sur un espace plus étendu, sont moins à même de se porter appui. L'avantage des gros bataillons peut seul compenser un pareil vice.

vigoureuse tentative de la cavalerie française pour troubler le mouvement rétrograde des Autrichiens fut repoussée, après un premier moment de succès, par les escadrons impériaux.

A la gauche, plus que partout ailleurs, le succès des coalisés fut très-grand au commencement de la journée. L'archiduc Charles chassa devant lui les avant-postes de Lefèvre, et Beaulieu mit en pleine déroute les deux divisions de Marceau, dont une grande partie repassa la Sambre en désordre. Mais bientôt la résistance héroïque de Lefèvre, secouru par la moitié de la réserve d'Hatry, vint arrêter les progrès des Autrichiens. Trois fois l'archiduc attaqua la position de Cense Campinaire, trois fois il fut repoussé avec perte. En même temps, Lefèvre détachait quelques bataillons au secours de Marceau, qui, désespéré de la faiblesse de ses soldats, avait fini, en se multipliant, par rallier les plus braves, et s'efforçait dans Lambussart de mettre un terme à la marche victorieuse de Beaulieu. C'est à ce moment qu'arriva l'ordre de Cobourg de ne pas s'entêter à enlever les positions françaises.

En résumé, les coalisés, vainqueurs sur tous les points au début, virent leurs premiers succès arrêtés par l'entrée en ligne des réserves françaises. L'attaque fut partout repoussée, et Cobourg, instruit à ce moment de la reddition de Charleroy, crut dangereux de renouveler un dernier effort. Cette décision lui a été

fort reprochée; on a même été jusqu'à dire qu'elle lui avait été inspirée par son chef d'état major, le prince de Waldeck, jaloux d'empêcher qu'une victoire vînt apporter obstacle à l'évacuation des Pays-Bas, désirée par Thugut et son parti.

La conduite des généraux autrichiens paraît cependant bien explicable. Depuis plus de douze heures leurs troupes étaient en action; victorieuses au début, elles avaient tout à coup rencontré une résistance qu'elles n'avaient pu vaincre. Fallait-il risquer d'éprouver un désastre complet, en lançant à un dernier assaut des soldats épuisés, désastre qui pouvait amener la déroute irréparable de l'armée coalisée (1)? Il n'était guère dans le caractère méthodique de Cobourg de courir une pareille chance, et on conçoit que sa prudence ait été partagée par Waldeck, peu soucieux de risquer l'anéantissement de l'armée autrichienne pour conserver la Belgique.

(1) M. de Witzleben justifie complétement la retraite de Cobourg, et soutient qu'en s'obstinant plus longtemps à l'attaque, il eût éprouvé une défaite éclatante.

C'est pour n'avoir pas eu la prudence de Cobourg et s'être entêté dans un nouvel assaut après l'insuccès du premier, et l'arrivée des Prussiens sur le champ de bataille, que Napoléon a amené à Waterloo la destruction de son armée, alors qu'en se retirant à temps, il n'eût éprouvé qu'un échec réparable peut-être. Les circonstances désespérées dans lesquelles il se trouvait et qui rendaient pour lui un simple revers équivalent à un désastre, peuvent seules expliquer comment un si grand homme de guerre joua toute sa fortune sur un tel coup de dé, avec aussi peu de chances favorables.

Mais ce qui n'est pas admissible, c'est que ce dernier ait de gaieté de cœur laissé échapper une victoire certaine et renoncé à triompher sur le théâtre même où venait d'échouer son rival Mack.

De part et d'autre il n'y eut ni trophées, ni prisonniers (1), et les pertes furent à peu près égales. Matériellement le succès des Français était médiocre, et des écrivains allemands ont été jusqu'à donner à entendre que la bataille a été indécise. C'est là une singulière exagération, car, dans un choc, quand l'assaillant, après avoir mis toutes ses forces en mouvement, se retire en laissant son adversaire maître du champ de bataille, il est vaincu, et l'effet moral, qui est décisif à la guerre, est certain. Néanmoins, tout en maintenant que Jourdan a complétement gagné la bataille de Fleurus, il y a eu une telle disproportion

(1) Les renseignements sur les pertes éprouvées de part et d'autre à Fleurus sont très-contradictoires. Suivant un document émanant du prince de Waldeck, celles des alliés auraient été de 5,000 hommes, y compris la garnison prisonnière de Charleroy, forte de 3,000 hommes. Le maréchal Soult, dans ses mémoires, porte la perte des alliés à 7,000 hommes, et celle des Français à 5,000. Cette dernière évaluation est reproduite d'après les mémoires inédits du maréchal Jourdan, par M. Louis Blanc, qui, s'appuyant sur la même autorité, élève plus haut la perte des coalisés.

M. de Witzleben affirme que ceux-ci ne perdirent ni un canon, ni un drapeau, et même prirent aux Français un obusier et un étendard.

Barrère, dans son rapport à la Convention, dit qu'il n'y a eu qu'un seul prisonnier fait. Il est vrai qu'il attribue cette circonstance à l'acharnement de la lutte et à ce qu'il n'avait pas été fait de quartier.

entre le succès matériel obtenu d'une part, et de l'autre les conséquences de la victoire et le souvenir qu'elle a laissé, qu'il vaut la peine de se rendre compte de ce problème historique.

Il est certain, en effet, qu'aux yeux de l'historien militaire l'affaire du 26 juin n'a pas le caractère de celles qui décident du sort des empires; les assaillants furent repoussés, mais les assaillis, épuisés, ne purent les poursuivre efficacement, et la retraite s'opéra en bon ordre. Les Français, dans cette campagne et dans la précédente, avaient remporté de plus réelles victoires à Hondschoote, à Tourcoing et surtout à la reprise des lignes de Wissembourg, succès obtenu par des combinaisons militaires supérieures. Mais ce qui a fait la fortune de la journée de Fleurus, c'est qu'elle marque le moment où la coalition fut vaincue dans une dernière tentative pour envahir la France. Pendant deux ans la lutte n'avait cessé d'être acharnée et souvent douteuse sur toute la frontière. Depuis le commencement de la campagne de 1794 en particulier, le sang ruisselait sur la Lys, l'Escaut et la Sambre; les affaires meurtrières se succédaient sans relâche et avec des succès balancés, aux environs de Landrecies, à Tourcoing, à Tournay; les Français traversaient quatre fois la Sambre, quatre fois ils étaient rejetés sur l'autre rive; au cinquième passage seulement, ils étaient restés maîtres du terrain. Mais les républicains pui-

saient dans leurs revers aussi bien que dans leurs succès une nouvelle énergie; leurs troupes, désormais aguerries, recevaient à chaque instant de nouveaux renforts, tandis que les alliés ne tiraient aucun profit de leurs victoires, et, éloignés de leur principale base d'opérations, ne savaient pas réparer leurs pertes. Ils étaient lassés ; les champs de Fleurus virent leur dernier effort, et dès lors nul ne put espérer en Europe qu'on pourrait dompter la révolution par la seule force des armes.

Il faut aux peuples un nom pour résumer toute une période et tout un ensemble de faits. Il fallut un nom pour rappeler la levée généreuse des volontaires de 92 et le premier choc heureux entre la France nouvelle et les rois; c'est l'insignifiante canonnade de Valmy qui laissa un souvenir profond dans toutes les mémoires. Il fallut un nom pour rappeler les gigantesques efforts qui repoussèrent l'Europe en armes, pour signaler l'instant où la jeune république passe de la défensive à l'offensive, et se prépare, après avoir vaincu les vieilles monarchies, à aller les attaquer jusque dans leurs capitales. Le succès incomplet de Fleurus a été désigné par la voix des nations comme le symbole de ce moment à jamais glorieux. En vain l'historien scrupuleux rétablit les faits dans leur juste proportion; en vain les étrangers, jaloux de notre gloire, cherchent à établir qu'une bataille où il n'y a pas de trophées n'est pas

une victoire; le sentiment public résiste et résistera toujours. Valmy, Fleurus, souvenirs immortels à l'égal de ceux de Marathon et de Salamine, vous traverserez les siècles pour rappeler aux générations futures la lutte la plus héroïque que jamais peuple ait soutenue peut-être pour son indépendance et la victoire des idées qui ont renouvelé la face du monde (1).

(1) Il est un mot de M. de Sybel qu'il est impossible à un écrivain français de ne pas relever. L'historien allemand semble insinuer que la conduite des troupes françaises à Fleurus fut médiocre (die französen Soldaten hatten nicht den besten Ruhm gewonnen).

Cela est contredit par tous les témoignages contemporains; nous pourrions les accumuler : qu'il nous suffise d'en citer deux.

Celui de Cobourg d'abord, dans un rapport adressé à l'Empereur au lendemain de sa défaite (15 juillet). Voici comment il s'exprime :

« Ainsi nos ennemis, par l'exercice d'une puissance extraordinaire, fondée sur l'absence de toute loi et la tyrannie sans limite, ont trouvé moyen d'habituer aux dangers et aux manœuvres des hommes d'abord rassemblés de toutes parts et inexpérimentés, mais à qui on doit rendre cette justice qu'ils sont naturellement aptes à la guerre et qu'ils ont plus de feu et d'intelligence que ceux des autres nations. Aussi les personnes qui ont fait les trois dernières campagnes peuvent-elles reconnaître et assurer que les soldats français sont maintenant, sans comparaison, plus entreprenants et plus solides que ne l'étaient lors de la première campagne leurs meilleurs régiments tirés des anciennes troupes de ligne. »

" Durch diese außerordentlichen und nur bei einer auf Gesetzlosigkeit und Tyrannie gegründeten unumschränkten Macht möglichen Ressourcen hat der Feind seine freilich allenthalben zusammengeraffte und Anfangs unerfahrene und ungeübte Mannschaft, welcher man doch die Gerechtigkeit leisten muß, daß sie viele natürliche Anlagen für den Krieg und im Allgemeinen mehr Feuer und Witz als andere Nationen hat, und an die Gefahr und an die Bewegungen gewöhnt,

L'effet moral de la bataille de Fleurus fut immédiat sur les coalisés. Les armées républicaines recevaient de leur victoire un prestige tout nouveau; dans les rangs autrichiens, on prévit immédiatement que l'évacuation de la Belgique était imminente; l'ardeur du début tomba pour ne plus reparaître de toute la campagne, et le découragement fut profond.

Rien n'était décidé cependant; l'armée de Cobourg formait encore une masse de plus de quarante mille hommes; en rappelant à lui les détachements épars, les corps qui défendaient l'Escaut sous York et Clerfayt, celui qui, sous le commandement de lord Moira, venait de débarquer à Ostende, le général coalisé avait le moyen de réunir des forces au moins

so daß alle Diejenigen, welche den drei Feldzügen beigewohnt haben, erkennen müssen und versichern, wie seine Mannschaft dermalen ohne Vergleich im Ganzen weit verwegener und standhafter ist, als im ersten Feldzug seine besten aus den ehemaligen Linientruppen bestandenen Regimenter gewesen sind. „

Et celui du maréchal Soult, l'un des acteurs de la bataille, disant expressément dans ses Mémoires que ce combat « est le plus acharné qu'il ait vu de sa vie ».

Quand l'homme qui a joué un rôle capital à Austerlitz, a pris une part importante aux journées d'Iéna, d'Eylau, de Friedland et de Lutzen, livré la bataille de Toulouse, et assisté à Waterloo comme major général, parle ainsi, il doit être cru sur parole, d'autant plus que dans cette bataille il ne jouait qu'un rôle très-secondaire et que sa gloire n'est nullement attachée à ce souvenir.

Witzleben n'est donc que véridique alors, lorsqu'il reconnaît, qu'à l'exception de l'armée des Ardennes, les Français combattirent le 26 juin avec un grand courage (mit grosser Tapferkeit fochten).

égales à chacune des armées de Pichegru ou de Jourdan, et de livrer à l'une ou à l'autre une bataille dont les conséquences pouvaient balancer celles de Fleurus.

Un grand conseil des généraux alliés fut tenu à Braine-l'Alleud le 1er juillet 1794; le duc d'York et le prince d'Orange, se faisant l'écho des défiances inspirées par l'attitude de certains hommes d'État et généraux autrichiens, demandèrent quelles étaient les intentions de l'Empereur, s'il voulait persévérer dans la défense de la Belgique ou l'abandonner. Les officiers autrichiens déclarèrent, l'archiduc Charles en tête, « sur leur parole d'honneur, qu'ils n'avaient aucun ordre de l'Empereur de quitter les Pays-Bas ou de faire une retraite précipitée, et que par conséquent ils se sentaient, en honnêtes gens, obligés à défendre le pays aussi longtemps que les forces humaines le permettraient, et à toute extrémité. »

Il fut alors décidé que le duc d'York, soutenu par les Autrichiens de Clerfayt, continuerait de barrer le passage de l'Escaut; que le prince d'Orange, placé sur la rivière d'Hasne, occuperait le centre des alliés, dont la droite, composée du gros de l'armée autrichienne, couvrirait Namur.

Mais cette première position défensive ne put être maintenue en présence des mouvements des deux armées françaises. A la suite de la bataille de Fleurus, elles n'avaient pas d'abord agi avec tout l'en-

semble désirable. Lorsque Cobourg, à la nouvelle de la prise d'Ypres, eut abandonné son aile droite pour marcher sur la Sambre, Pichegru se disposa à manœuvrer pour séparer Clerfayt d'York, qui tous deux occupaient la ligne de l'Escaut; mais, au moment où il allait mettre ce plan à exécution, le jour même où se livrait la bataille de Fleurus, il reçut l'ordre d'attaquer Nieuport et Ostende, et de préparer une expédition maritime contre l'île de Walcheren. Le Comité de salut public espérait ainsi rompre les communications des coalisés avec l'Angleterre, en même temps qu'exciter les patriotes hollandais à faire un effort pour secouer le joug qui, depuis six ans, pesait sur leur tête. De son côté, Jourdan, après le rude choc qu'il avait victorieusement repoussé, ne se mit pas promptement en mouvement, et si pendant ces quelques jours Cobourg, réuni à York et à Clerfayt, eût recommencé son attaque avec des forces supérieures contre l'une ou l'autre aile française, il aurait pu réparer son échec.

Enfin Jourdan, rejoint par deux divisions qui n'avaient point assisté à la bataille de Fleurus, porta ses forces sur Mons, et obligea le prince d'Orange, qui l'occupait, à la retraite (1er juillet). Cet événement eut pour conséquence de décider les alliés à resserrer leur ligne et à préparer un mouvement en arrière de la Dyle, en abandonnant Bruxelles. Toutefois ils ne devaient reculer que lentement. Cette

manœuvre fut troublée par Jourdan qui, à plusieurs reprises, livra aux coalisés des combats heureux, dont l'un se donna dans les plaines du mont Saint-Jean, destinées, quelques années plus tard, à être le théâtre d'événements militaires bien autrement mémorables. En même temps, Pichegru recevait l'avis tardif de renoncer à marcher sur la Hollande et de manœuvrer pour se réunir à Jourdan. Menacé par des forces imposantes, Cobourg évacuait Bruxelles le 9 juillet, et le lendemain, à peu près simultanément, deux divisions de l'armée de Sambre-et-Meuse et deux divisions de l'armée du Nord faisaient leur entrée dans cette capitale consternée.

Pendant toute cette crise, les Belges montrèrent fort peu de dévouement pour l'Autriche. Les appels en hommes et en argent faits au commencement de la campagne n'avaient point été entendus; seules quelques familles nobles, dévouées à l'empereur, firent des sacrifices importants; le clergé n'ouvrit qu'une main avare, et ses sacrifices furent insignifiants comparés à ceux qu'il avait faits lors de l'insurrection de 1790; l'abbaye de Tongerloo, par exemple, la plus riche de la Belgique, qui avait fourni 300,000 florins pour combattre l'Autriche, n'en offrit que 40,000 pour résister à la Convention. Afin d'ôter toute prise à la confiscation ou à l'emprunt forcé, les dignitaires ecclésiastiques firent passer en Hollande une grande partie des objets pré-

cieux destinés au culte. Les États refusèrent tout impôt extraordinaire. Après la bataille de Tourcoing, ils rejetèrent la proposition qui leur était soumise de faire une levée extraordinaire d'un homme sur cent habitants, et se prononcèrent contre tout ce qui pouvait ressembler à l'établissement de la conscription dans leur pays. On put seulement obtenir d'eux la promesse de favoriser les engagements dans un corps particulier qui se formerait sous le nom de légion de l'archiduc Charles, et dans laquelle trouveraient place les anciens officiers de l'armée statiste. Les événements ne permirent pas de donner suite à ce projet.

Le départ de l'Empereur jeta la terreur dans la Belgique; les uns y virent la preuve du dessein bien arrêté par le cabinet autrichien d'abandonner ces provinces, et les autres en conclurent que l'invasion française était inévitable et prochaine. L'émigration commença dans de grandes proportions; elle devint énorme après Fleurus, et on a évalué à 200,000 le nombre des fugitifs. Ceux qui restaient accueillirent, pour la plupart, les républicains avec effroi; on était loin du temps où Dumouriez avait été reçu avec enthousiasme par les Vonkistes; un triste souvenir était resté des violences et des rapines qui avaient suivi la première invasion, et il était à craindre de voir s'établir en Belgique le régime de terreur qui pesait sur la France.

La jonction des deux armées républicaines eût dû amener de graves événements, si les 180,000 hommes qui pouvaient être réunis avaient profité de leur grande supériorité pour écraser l'ennemi; mais le Comité de salut public tenait avant tout à reconquérir les quatre places restées en possession des Autrichiens. Plusieurs divisions aux ordres de Scherer mirent le siége devant Landrecies, pendant que la division Moreau, après avoir pris Ostende sans coup férir (1er juillet), investissait Nieuport. Le 16 messidor (4 juillet), la Convention, sur la proposition de Barrère, décrétait « que toutes les troupes des tyrans coalisés renfermées dans les places du territoire français envahies par l'ennemi sur la frontière du nord, qui ne se seraient pas rendues à discrétion vingt-quatre heures après la sommation qui leur serait faite, ne seraient admises à aucune capitulation, et seraient passées au fil de l'épée. » Cette menace intimida la garnison de Landrecies, qui, investie le 1er juillet, capitula le 16, lorsque le vote de la Convention lui fut communiqué. Les troupes que ce succès rendait libres commencèrent alors le siége du Quesnoy. Presque au même moment Nieuport se rendit (18 juillet), et Moreau attaqua le fort de l'Écluse. Jourdan et Pichegru, ayant ainsi en arrière une partie considérable de leurs troupes, ne se trouvèrent pas sensiblement plus forts que les coalisés qui comptaient, après s'être réunis, environ 110,000

hommes ; mais, dans les rangs des alliés, le découragement était profond ; après tant de combats sanglants et parfois heureux n'aboutissant qu'à une retraite, les généraux, les officiers pas plus que les soldats, n'admettaient la pensée de livrer une nouvelle bataille aux Français. Des divisions graves, suites ordinaires des revers, éclatèrent ; les Anglais et les Hollandais ne pensaient qu'à défendre les Provinces-Unies contre l'invasion imminente des Français. Cobourg, au contraire, voulait surtout conserver sa ligne de communication avec l'Allemagne. A la première démonstration sérieuse des républicains, les deux armées se séparèrent ; les Anglo-Hollandais évacuèrent Anvers sans chercher à défendre cette place, et se portèrent par-delà la frontière néerlandaise vers Bréda, tandis que les Autrichiens se replièrent derrière la Meuse. Namur fut abandonné sans résistance. Les combats qui se livrèrent pendant ces mouvements rétrogrades n'eurent pas d'importance réelle, et, le 27 juillet (9 thermidor), Jourdan chassait l'arrière-garde impériale de Liége avec l'aide des habitants qui, pleins de haine pour le joug épiscopal, tiraient par les fenêtres sur les Autrichiens en retraite.

Les deux armées se trouvaient alors séparées par la Meuse, et il s'établit une espèce de suspension d'armes tacite. De part et d'autre on était fatigué par une campagne de trois mois. Les Autrichiens

étaient découragés par leurs revers; les Français voulaientreconquérir Valenciennes, Condé et le Quesnoy. D'ailleurs, le jour même où Jourdan s'emparait de Liége, éclatait à Paris la révolution du 9 thermidor. Les hommes de sang qui depuis plus d'un an opprimaient la France montèrent à leur tour sur l'échafaud où ils avaient envoyé tant de victimes, et ce grave événement ne pouvait manquer d'influer sur les événements militaires aussi bien que sur la politique européenne. Au même moment, les troupes de la république remportaient également sur d'autres points de notables avantages.

Combats dans les Vosges.

Les armées du Rhin et de la Moselle, un moment inférieures aux troupes qui leur étaient opposées, reçurent promptement des renforts qui les mirent en état de prendre l'offensive. Après une première tentative repoussée (2-3 juillet), les généraux Moreaux et Michaud revinrent à la charge (13-15 juillet). Ils furent plus heureux et enlevèrent à l'ennemi plusieurs positions; il en résulta que Möllendorf reporta ses troupes en arrière, aux environs de Mayence, et que le duc de Saxe-Teschen dut faire repasser le Rhin à Manheim par la partie de l'armée de l'empire qui se trouvait sur la rive gauche. Le général prussien est accusé d'avoir en cette circonstance battu en retraite, pour éviter de nouvelles rencontres où ses troupes, quel qu'en fût le résultat, auraient nécessairement éprouvé des pertes. Ce qui est certain,

c'est qu'il montra la plus grande mauvaise volonté pour combiner ses mouvements avec ceux du duc Albert, qu'il refusa obstinément de détacher aucun corps de son armée pour tenir garnison dans les places si importantes de Mayence et de Coblentz, et qu'il opposa un refus péremptoire aux ordres que le général de l'armée de l'empire se croyait en droit de donner à ce sujet aux contingents prussien et saxon. Ce qui est certain aussi, c'est qu'à la même époque il travaillait secrètement à la négociation d'un armistice particulier avec la France. Il appartenait au parti qui à Berlin voulait conclure la paix entre Frédéric-Guillaume et la Convention pour pouvoir faire de nouvelles conquêtes en Pologne, et qui ne voyait dans le traité de subsides récemment signé avec l'Angleterre qu'un moyen de se procurer de l'argent.

Premières négociations entre la Prusse et la république française.

Dès le 1er juillet, quelques jours après qu'il avait refusé à Malmesbury, sous de vains prétextes, de marcher vers les Pays-Bas, Möllendorf écrivait au roi pour lui demander l'autorisation d'entrer en rapport avec les agents de Robespierre. Frédéric-Guillaume répondit que la paix avec la France (1) était impossible; mais il est vraisemblable que cette réponse était accompagnée de lettres conçues dans un sens tout opposé, et émanant de personnages considérables, de Lucchesini peut-être, le plus influent et

(1) Voir la note n° 5 à la fin du volume.

le plus ardent des ennemis de l'Autriche, avec qui Möllendorf correspondait et était en communauté de sentiments. Le fait incontestable, c'est qu'à un jour se rapportant à peu près à celui où le général prussien recevait des instructions, il faisait demander (22 juillet) à des officiers français prisonniers une lettre pour l'ambassadeur de France en Suisse, dans laquelle ils annonceraient que, sous prétexte de négocier un cartel d'échange, on pourrait commencer des pourparlers. Barthélemy était certainement l'homme le plus propre à servir d'intermédiaire entre l'Europe et le Comité de salut public. S'adresser à lui, c'était frapper à la bonne porte, et cet acte est une preuve que l'affaire était dirigée par des personnes parfaitement informées.

L'agent secret, un nommé Schmertz, qui fut chargé de porter la missive des officiers français, devait ajouter « que la cour de Berlin ne négligerait rien pour se rapprocher de la république française, son alliée naturelle; que les calculs impolitiques faits par les jeunes gens qui s'étaient emparés de la confiance de Frédéric-Guillaume avaient disparu, et que le roi de Prusse était très-décidé à renoncer à une alliance monstrueuse qui finirait par la ruine et l'asservissement de l'Allemagne; qu'on ne pouvait entamer tout de suite la négociation d'un armistice; que le traité de subsides avec l'Angleterre finissait au 1er décembre; qu'à cette époque le roi de Prusse

serait entièrement dégagé de tous ses liens, et que jusque-là il n'agirait que faiblement; qu'en échange de cette conduite passive des Prussiens sur le Rhin, il serait à désirer que la république française usât de ménagements pour les possessions prussiennes en Westphalie, et même de complaisance dans l'invasion présumée de la Hollande; que, bien que des contestations entre Möllendorf et les commissaires anglais eussent été replâtrées, la mésintelligence la plus décidée régnait entre les cours de Berlin et de Londres. »

Dispositions des puissances italiennes.

C'était le premier pas dans une voie où nous verrons bientôt le cabinet prussien avancer rapidement, et que devaient aplanir les événements qui se passaient à Paris.

Sur la frontière d'Italie, les républicains avaient une supériorité numérique importante, et les deux armées des Alpes et d'Italie, grossies par une partie des troupes rendues disponibles par la prise de Toulon et par les effets de la levée en masse, ne comptaient pas moins de 75,000 hommes à l'ouverture de la campagne (1).

Les Piémontais avaient environ 45,000 hommes sur pied, sans compter un corps auxiliaire de 8,000 Autrichiens; comme il leur fallait garder un certain

(1) Chiffre de Jomini; plus haut nous avons donné un chiffre un peu plus faible, qui est celui que donne le tableau pour le mois de germinal an II.

nombre de places, ils pouvaient mettre en ligne tout au plus 40,000 combattants.

Le cabinet de Vienne avait fait peu d'efforts pour la défense du Piémont; et, bien qu'il comptât 45,000 soldats en Italie (1), il n'en avait engagé qu'un très-petit nombre, car il ne voulait pas supporter sur ce point le principal poids de la lutte, en même temps qu'il désirait profiter des circonstances critiques du moment pour augmenter ses possessions et son influence dans la Péninsule. Il insistait donc vivement auprès de tous les États italiens, et notamment des plus puissants, Naples et Venise, pour qu'ils missent des troupes sur pied. En même temps il cherchait à obtenir la rétrocession par le Piémont de certaines parties du Milanais que la politique de la maison de Savoie était parvenue à lui arracher « feuille à feuille (2) » pendant le cours du dix-huitième siècle.

Mais ces demandes trouvaient des résistances. A l'exception du royaume de Sardaigne, le complet défaut d'organisation militaire des États italiens ne leur permettait de donner aucun concours à la coalition; Naples fournissait à peine quelques centaines d'hommes, et Venise persistait à maintenir sa neutralité.

Le Piémont se débattait contre les prétentions autrichiennes; de son côté, le cabinet impérial refusait

(1) Chiffre de Vivenot.

(2) On sait que le premier roi de Sardaigne comparait le Milanais à un artichaut qu'il fallait manger feuille à feuille.

de faire marcher en avant ses troupes tant que ses exigences ne seraient pas satisfaites. A Turin, la situation était des plus critiques; le crédit public était épuisé par plusieurs emprunts faits à l'intérieur, à Genève, en Hollande; le trésor était vide; le papier-monnaie créé par l'État perdait 20 à 25 pour cent. Le cabinet, réduit aux derniers expédients pour se procurer des ressources, se croyait sous le coup immédiat d'une invasion française; il craignait un soulèvement intérieur; un complot ourdi par les amis des Français avait été découvert, et plusieurs des conjurés subirent une condamnation capitale. Il fallut céder aux exigences d'un allié dont le concours était indispensable, et, le 23 mai, un envoyé piémontais signa à Valenciennes un traité avec l'Autriche, par lequel il était convenu que les conquêtes qui seraient faites dans le sud-est de la France seraient abandonnées à la Sardaigne, tandis que l'Autriche recevrait dans le Novarrais et le Tortonais une extension de territoire moitié moindre que celle qu'obtiendrait son allié. A cette condition, l'empereur enverrait en Piémont un corps auxiliaire de 30,000 fantassins et de 1,200 cavaliers (1).

Traité d'alliance entre la Sardaigne et l'Autriche.

Pendant que le temps se perdait à cette négociation, les républicains attaquèrent. A l'armée d'Ita-

(1) Je n'ai pu me procurer le texte du traité, L'analyse que j'en donne est tirée du livre de M. de Sybel et des dépêches d'un agent français en Suisse.

lie, le vieux général Dumerbion obéissait à l'influence de Bonaparte qui commandait son artillerie. Ce jeune homme, auquel sa brillante conduite à Toulon avait valu le grade de général, mettait en avant un plan digne de lui, et qui était fondé sur le principe posé dans les mémoires dictés à Sainte-Hélène, que l'avantage dans la guerre des montagnes est pour celui qui est sur la défensive, et que, pour forcer l'ennemi à évacuer une position importante, il faut, non pas l'attaquer de front, mais le menacer en prenant des positions en arrière de lui. En conséquence, les Français se portèrent en grand nombre sur leur droite, et, sans respecter la neutralité génoise que les coalisés venaient de violer si cruellement en s'emparant de la *Modeste* dans le port même de Gênes, ils écrasèrent la gauche de l'ennemi, et s'emparèrent des sommets des Alpes, vers les sources du Tanaro; ils menaçaient ainsi les communications des Piémontais qui, effrayés, s'empressèrent d'abandonner leurs lignes redoutables de Saorgio, et de repasser les montagnes. Les républicains se trouvèrent par ces manœuvres maîtres des points culminants à partir du col de l'Argentière, jusqu'au lieu où la chaîne change de nom, et prend celui d'Apennin (7 avril, 8 mai).

Commencement de la campagne de 1794 sur les Alpes.

L'armée des Alpes n'était pas moins heureuse, et occupait les passages du petit Saint-Bernard (24 avril) et du mont Cenis (14 mai). Mais par des

causes mal expliquées les deux armées républicaines s'arrêtèrent après ces premiers succès, et restèrent sur la défensive, alors que, si elles eussent été réunies sous un même chef et conduites vigoureusement, elles eussent pu obtenir des résultats considérables en envahissant le Piémont.

Commencement de la campagne de 1794 sur les Pyrénées.

Sur les Pyrénées, les succès des Français n'étaient pas moins importants. En Roussillon, l'armée espagnole, malgré ses éclatants avantages à la fin de décembre, n'était pas en état de rien entreprendre. Réduite à 25,000 hommes par le fer de l'ennemi et surtout par la maladie, elle ne recevait pas de renforts. L'enthousiasme témoigné d'abord par le peuple espagnol pour la guerre était tombé; les enrôlements volontaires avaient cessé, et il avait fallu recourir au recrutement forcé qui, comme toujours, rencontrait dans la péninsule une grande résistance. Le cabinet de Madrid, réduit à une pénurie extrême, était obligé d'avoir recours à de larges émissions de papier monnaie (1). Pour comble de malheur, l'habile général auquel on devait le succès de la campagne de 1793, Ricardos, succombait à la fatigue, et son successeur, le comte de La Union, officier distingué, n'avait point cependant les qualités qui font les grands capitaines.

L'armée française n'était pas non plus au com-

(1) Pour une somme de 270,000 millions, suivant Jomini.

mencement de la campagne dans un état très-redoutable; elle avait éprouvé de grands revers et subi des pertes sensibles; découragée par ses échecs, elle campait sous les glacis de Perpignan. L'arrivée d'un nouveau chef, de Dugommier, le vainqueur de Toulon, vint bientôt changer la face des choses. Sous l'impulsion de cet habile général, le moral de l'armée se releva, et, après l'arrivée des renforts envoyés par le Comité de salut public, et notamment d'une partie des troupes qui avaient pris Toulon, 35,000 hommes bien organisés se trouvèrent prêts à entrer en campagne à la fin de mars. L'armée opposée était à peu de chose près égale en nombre. Toutefois ce ne fut qu'au commencement de mai que Dugommier tenta une grande attaque contre l'ennemi retranché sur la ligne du Tech. Son plan réussit complétement; à la suite d'une série de combats heureux, les Espagnols furent rejetés de l'autre côté de la frontière, abandonnant aux Français 140 pièces de canon, de nombreux bagages et 1,500 prisonniers (30 avril — 6 mai). Ces événements eurent pour conséquence l'investissement de Collioure, de Port-Vendre et du fort Saint-Elme; 7,000 hommes, formant la garnison de ces places qui n'en font pour ainsi dire qu'une, furent obligés de se rendre le 26 mai, et renvoyés dans leur patrie en promettant de ne pas servir contre la république pendant le cours de la guerre. Les deux mois suivants s'écou-

lèrent sans que sur cette frontière aucun combat décisif eût été livré. Les Français se contentèrent de bloquer Bellegarde, tandis que les Espagnols cherchaient à réparer leurs pertes récentes.

Aux Pyrénées occidentales, ni l'une ni l'autre des armées ne fut en état, au commencement de la campagne, de prendre une vigoureuse offensive ; mais, à la suite d'une attaque malheureuse dirigée par les Espagnols contre les Français à la Croix des Bouquets (23 juin), le général Caro, qui cependant depuis un an avait montré un vrai mérite dans la conduite de la guerre, tomba dans la disgrâce de son gouvernement, et fut remplacé par un vieillard incapable, le comte de Colomera. Cette mesure ne tarda pas à porter des fruits funestes.

Continuation de la guerre civile en Vendée.

Malgré la destruction de la grande armée vendéenne au Mans et à Savenay, l'insurrection de l'Ouest ne cessait d'être un grand embarras pour la Convention, et de paralyser des forces considérables. Sans doute on ne devait plus voir 40,000 royalistes, avec de la cavalerie et de l'artillerie, livrer et gagner des batailles contre des troupes réglées, mais des bandes redoutables harcelaient sans relâche les républicains. Au sud de la Loire, Charette jouait le premier rôle dans cette guerre de partisans où il excellait ; il commandait toute la partie occidentale de la Vendée. Dans le Bocage, La Rochejaquelin avait trouvé la mort peu de temps après avoir repassé la Loire,

dans un combat si obscur que la date ne peut en être fixée avec certitude; Stofflet et Marigny lui succédèrent. Au bout de peu de temps, le premier de ces chefs, jaloux du second, le fit arrêter, condamner par un conseil de guerre, et exécuter comme coupable de désobéissance. A la suite de cet événement, la Vendée fut partagée en trois chefs, Charette dans le Marais, Stofflet dans le Bocage, et Sapinaud dans le pays intermédiaire.

De part et d'autre, l'acharnement était extrême et la guerre sans merci. Bonchamps, Lescure, La Rochejacquelein, qui étaient parvenus par leur influence à maintenir une certaine humanité parmi leurs soldats, étaient morts, et les royalistes, exaspérés par la violence de leurs adversaires, se livraient à de terribles représailles. Ils n'atteignaient pas cependant l'implacable cruauté déployée par les républicains, qui avaient pour ordre d'anéantir par le fer et le feu la malheureuse Vendée (1), « et de ne respecter ni le sexe, ni l'âge. »

En Bretagne, dans le bas Maine, et même dans une partie de la basse Normandie, depuis le passage de la Loire et surtout depuis la dispersion de l'armée vendéenne, le pays était couvert de petites

(1) Il n'est pas de meilleure preuve à donner du délire furieux dans lequel étaient tombés certains révolutionnaires à l'égard de la Vendée, que de citer leurs propres paroles (voir la note n° 6 à la fin du volume).

bandes connues sous le nom de Chouans. Elles attaquaient incessamment les détachements isolés, s'emparaient des fonds de l'État, inquiétaient les autorités républicaines et les acquéreurs de biens nationaux. Ces mille corps dispersés avaient cependant un chef qui, s'il ne les dirigeait pas absolument, exerçait sur eux la plus grande influence. C'était un homme dont le nom a déjà figuré dans ce récit à l'occasion des troubles fédéralistes, le comte Joseph de Puisaye. Ce personnage n'était en rien semblable aux chefs qui jusque-là avaient pris part à la guerre civile. Ceux-ci étaient des hommes simples et étrangers aux combinaisons de la politique; Puisaye, au contraire, y était rompu. Il avait longtemps vécu à la cour, et, membre de l'Assemblée constituante, il y siégea parmi les royalistes modérés. Après la déroute des fédéralistes normands, il se jeta en Bretagne, renoua les trames tissées par La Rouërie, et parvint à se faire le centre de toute l'insurrection de cette province. Après avoir essayé, mais en vain, d'y attirer la grande armée vendéenne, il avait continué, après la bataille de Savenay, à diriger les bandes grossies par les hommes qui avaient échappé au désastre. Politique consommé, il était dès le mouvement de Caen en relation avec l'Angleterre, où il avait apparu un moment après la déroute des fédéralistes; il demandait au cabinet britannique des armes et des munitions, il l'incitait vivement à tenter un

débarquement sur les côtes de France. Jusqu'à ce que ce secours étranger fût arrivé, il ne pensait pas qu'il y eût lieu de faire un effort décisif; il fallait, selon lui, se borner à tenir les Chouans en haleine.

Il faut renvoyer aux histoires spéciales le soin de rendre compte des combats multipliés et sans résultat important qui se livrèrent dans l'Ouest pendant la première moitié de 1794. Aucun n'atteignit les proportions d'une bataille. Pour faire comprendre le dommage que les royalistes causaient à la république, il suffira de dire que, durant le printemps de cette année, les forces employées contre les insurgés ne montèrent pas à moins de cent à cent vingt mille hommes. Cet état du pays rendait impossible de faire de ces troupes un épouvantail pour menacer l'Angleterre, ainsi qu'en avait eu un moment la pensée le Comité de salut public.

Combat naval du 1er juin

Sur mer, le 1er juin 1794, les navires anglais et français se mesurèrent pour la première fois depuis un an que la guerre était commencée. L'amiral Howe n'avait cessé de croiser sur les côtes de Normandie et de Bretagne, sans rencontrer la flotte de Brest. Celle-ci, après avoir été pendant l'année 1793 aux ordres de l'amiral Morand de Galles, était passée sous ceux de l'amiral Villaret-Joyeuse. Au mois de mai 1794, un envoi de plus de 200 bâtiments marchands était attendu impatiemment de l'Amérique,

car il était chargé de grains, denrée bien précieuse en présence de la famine qui sévissait en France. Villaret-Joyeuse reçut l'ordre d'aller à sa rencontre pour protéger son arrivée en France contre les attaques de Howe. Les deux escadres, également fortes de 20 vaisseaux, ne tardèrent pas à se rencontrer et se livrèrent un combat terrible. L'avantage resta aux Anglais, résultat peu surprenant, car la flotte française, privée par l'émigration et les mesures défiantes de la Convention de ses meilleurs officiers, ainsi que d'un bon nombre de canonniers occupés en Vendée, était bien inférieure en organisation. Six de nos vaisseaux restèrent aux mains de l'ennemi, et le *Vengeur* sombra après une défense héroïque, dont le souvenir est resté populaire (1). Malgré leurs avantages, les Anglais se trouvèrent trop maltraités après le combat pour tenir la mer, et ils regagnèrent leurs ports

(1) Il n'est pas de Français qui ne répète que l'équipage du *Vengeur*, plutôt que d'amener son pavillon, sombra aux cris de : *Vive la République !* Cet acte héroïque a été contesté de l'autre côté de la Manche. Il est certain en effet que la légende s'en est mêlée et qu'une bonne partie de l'équipage fut sauvée par les canots ennemis. M. Louis Blanc, qui écrivait à Londres ayant sous la main tous les documents anglais qu'il a discutés à fond, semble avoir prouvé d'une façon incontestable : que le *Vengeur* a sombré sans avoir amené son pavillon ; que beaucoup de ceux qui le montèrent furent recueillis par les Anglais, mais que le petit nombre des marins, la plupart gravement blessés, qui restaient à bord, s'enfoncèrent dans le gouffre en poussant le cri de : *Vive la République !* et en agitant le drapeau tricolore. Même réduit à ces proportions, l'épisode reste un fait dont une nation a le droit de s'enorgueillir et de garder précieusement le souvenir.

en assez mauvais état. Le convoi attendu entra peu de jours après à Brest sans difficulté.

La victoire de lord Howe excita des transports d'enthousiasme parmi ses compatriotes, et les deux chambres ne furent que les interprètes du sentiment public en adressant de chaleureux remercîments à l'amiral, à ses officiers et à ses soldats. L'orgueil national fut profondément flatté de ce succès qui attestait une fois de plus la supériorité de la Grande-Bretagne sur l'élément qu'elle regarde comme son domaine, et cet événement eut pour effet de donner de la force au parti de la guerre en réveillant les vieilles haines contre la France.

Conquête de la Corse par les Anglais.

Dans la Méditerranée, la marine anglaise obtenait un avantage moins éclatant, mais plus réel. Après la prise de Toulon, l'escadre de l'amiral Hood s'était dirigée vers la Corse avec l'intention d'en expulser complétement les Français. Trois mille hommes anglais et napolitains furent mis à terre pour faire le siége des trois villes sur lesquelles flottait encore le drapeau tricolore. Elles succombèrent successivement : S. Florent, le 19 février ; Bastia, le 22 mai, et Calvi la dernière, le 1er août.

Événements militaires dans les colonies.

En Amérique, une expédition anglaise dirigée contre les Antilles françaises s'empara de la Martinique (23 mars), de Sainte-Lucie (31 mars), des Saintes (10 avril) et enfin de la Guadeloupe (21 avril). Par un heureux hasard, une expédition de

1,500 hommes, partie de Brest pour tenir garnison dans cette dernière île, parut devant la Pointe-à-Pitre peu de temps après que cette ville était tombée aux mains de l'ennemi. Le chef républicain ne s'intimida pas, et par une vigoureuse attaque reprit possession de la colonie perdue (6 juin). Au même moment, les Anglais se rendaient maîtres de Port-au-Prince, port principal de l'île de Saint-Domingue (5 juin).

Ces échecs maritimes n'étaient point assez importants pour contre-balancer les avantages que la France remportait sur terre pendant les premiers mois de la campagne de 1794. Au nord, la Belgique était conquise; à l'est, les Prussiens reculaient jusqu'aux environs de Mayence; au sud-est, nos soldats occupaient les sommets des Alpes; sur les Pyrénées, Dugommier chassait les Espagnols du territoire de la république. Partout l'invasion était repoussée et la coalition vaincue. Au même moment, Robespierre et ses plus chauds partisans portaient leurs têtes sur l'échafaud. Le pouvoir allait revenir aux mains d'hommes d'opinions moins extrêmes, et avec qui il ne serait pas impossible à l'Europe de s'entendre. Tout autant que les succès de nos armes, cette circonstance devait donner à réfléchir à ceux des cabinets coalisés que fatiguait une lutte onéreuse et sanglante. Certes la guerre était loin d'être finie, mais l'ère des négociations commençait.

FIN DU TOME SECOND DE LA DEUXIÈME PARTIE.

NOTE I.

(Page 2.)

Des ouvrages relatifs à l'histoire de la période révolutionnaire récemment publiés en Allemagne.

L'histoire diplomatique de l'Allemagne, à l'époque de la révolution française, a été, dans ces derniers temps, le sujet de travaux très-nombreux et très-importants. Je les ai consultés avec le plus grand fruit, et je dois rendre témoignage du service qu'ils m'ont rendu. Malheureusement les divisions de nos voisins n'ont pas été étrangères à l'ardeur qu'ils ont apportée à l'étude d'un passé encore récent.

La lutte entre l'Autriche et la Prusse n'a pas eu seulement les champs de bataille pour théâtre, les historiens comme les soldats des deux camps se sont livrés des combats inspirés par une vive passion politique.

L'époque de notre révolution devait, plus qu'aucune autre, être présentée sous des couleurs différentes par les écrivains des divers partis, car c'est alors que les Français ont

conquis la rive gauche du Rhin, dont ils sont restés maîtres pendant près de vingt ans. Ce souvenir est particulièrement amer pour les patriotes allemands, et la conclusion de la paix de Bâle, par laquelle, pour la première fois, un souverain allemand a reconnu l'abandon d'une portion du territoire national, reste pour eux un des faits les plus humiliants de leurs annales. Pour nous, comme pour la grande majorité des historiens, les causes de ces événements considérables sont simples : elles sont indiquées par le bon sens dont les vues sont ici, comme presque toujours, confirmées par l'étude attentive des faits. Les Français se sont rendus maîtres des territoires voisins parce qu'ils étaient soutenus par la force des idées dont ils étaient les représentants; parce que leurs armées, animées de l'esprit nouveau, organisées d'après les principes nouveaux, ont été, à partir de 1794, et par les qualités de leurs généraux et par celles de leurs soldats, supérieures aux autres armées européennes; parce qu'enfin ils obéissaient à une impulsion unique, tandis que les cabinets européens, dirigés par des vues différentes, ne savaient pas faire concorder leurs efforts.

Mais les historiens allemands n'expliquent pas ainsi des revers poignants pour l'amour-propre national. Ils sont d'accord pour admettre que l'ennemi héréditaire (Erbfeind) n'a pu, par ses propres forces, conquérir les bords du Rhin. Ils méconnaissent systématiquement aussi bien la puissance de propagande des idées de 1789 que la supériorité de nos armées, supériorité difficilement contestable cependant à partir de 1794. — Si les républicains se sont emparés d'un lambeau de la patrie, la faute en est à la trahison. Qui l'a commise? Est-ce la Prusse? est-ce l'Autriche? C'est là le point qui a donné lieu à la plus ardente polémique.

Pour en bien comprendre les incidents, il faut rappeler quels sont les trois partis qui, dans ces derniers temps, ont divisé nos voisins d'outre-Rhin : les particularistes, les petits Allemands et les grands Allemands.

Les particularistes sont les partisans de l'autonomie des différents États qui divisent l'Allemagne. Ils ne veulent entre ceux-ci que le lien d'une confédération plus ou moins analogue à celle qui existait en 1866, et sont opposés à la prédominance absolue d'aucune des deux grandes puissances. On peut rattacher à ce parti les Autrichiens en général, qui n'ont jamais prétendu absorber dans leur empire tout le reste de l'Allemagne, et ont toujours borné leur ambition à exercer leur influence sur les autres gouvernements allemands sans les faire disparaître.

Les petits Allemands veulent une Allemagne unie sous le sceptre du roi de Prusse, et ils en excluent l'Autriche. C'est leur politique qui a triomphé à Sadowa et qui prévaut aujourd'hui.

Les grands Allemands désirent l'unité de tous les peuples parlant un idiome teutonique ; dans ce grand État se fondraient la Prusse aussi bien que les provinces allemandes de l'Autriche.

Le débat entre ces divers partis, au sujet de la paix de Bâle et des événements qui ont précédé, a commencé en 1853, quand M. Henri de Sybel, aujourd'hui professeur à l'université de Bonn et député au parlement de l'Allemagne du Nord, a publié une histoire de l'époque révolutionnaire (Geschichte der Revolutionzeit von 1789 bis 1795) qui n'a pas eu moins de trois éditions en Allemagne, et a été traduite en anglais et en français. J'y ai fait de nombreux emprunts et eu plus d'une fois occasion de rendre témoignage à la valeur de ce livre. L'auteur s'est livré à des recherches approfondies ; il a eu l'accès le plus large aux archives de Berlin ; il a pu consulter des documents anglais et hollandais, et les archives de Paris lui ont été ouvertes à plusieurs reprises. Mais, une fois justice rendue à la valeur incontestable de cet ouvrage, il faut reconnaître qu'il est fortement entaché d'esprit de parti. C'est un long réquisitoire contre l'Autriche, qui y est constamment accusée d'avoir été

cause, par sa politique perfide, des malheurs subséquents de l'Allemagne et des succès de la France. Aussi son auteur doit-il être mis au nombre de ceux qui ont préparé l'opinion à accueillir favorablement les victoires de la Prusse et mérité le surnom de die kleindeutschen Geschichtsbaumeister (mot à mot : bâtisseurs de l'histoire petits Allemands).

M. Sybel ne fait pas, d'ailleurs, mystère de ses opinions. « Ce n'est pas, » disait-il, dans un écrit publié en 1862, « parce que j'appartiens au parti national (1) que je cherche à dénigrer le vieil empire; mais c'est, au contraire, parce que tout le passé m'a montré que la politique impériale avait été le tombeau de notre nationalité, que je cherche à démontrer que je préfère une petite Allemagne de 35 millions d'habitants à un grand État hongro-slavo-allemand de 70 millions (2). »

Après Sadowa, il se vantait d'en avoir désiré antérieurement toutes les conséquences (3). « J'ai dit, il y a longtemps, » écrivait-il en 1868, « que les intérêts de l'Allemagne et ceux de l'Autriche n'étaient point identiques, que la prédominance et le gouvernement de l'Autriche en Allemagne étaient également nuisibles à toutes deux; que leurs intérêts bien entendus, dans les points principaux de la politique

(1) Autrement dit, parti petit allemand.

(2) Nicht weil ich mich zu den Ansichten der nationalen Partei bekenne, suche ich das alte Kaiserreich herabzusetzen, sondern umgekehrt, weil mir alle Vergangenheit die kaiserliche Politik als das Grab unserer Nationalwohlfahrt gezeigt hat, ziehe ich das kleine Deutschland von 35 Millionen dem großen Deutsch-Ungarn-Slavenlande von 70 Millionen vor.

(3) Daß die realen Interessen Deutschlands und Oesterreichs nicht identisch seien, und also die bisherige Lenkung und Beherrschung Deutschlands durch Oesterreich ein unnatürliches, für beide Theile schädliches Verhältniß bilde, und sodann, daß ihre wohlverstandenen Interessen in den wichtigsten Punkten auswärtiger Politik parallel gehen und also nach der Lösung jenes unnatürlichen Verhältnisses eine enge, aufrichtige und ewige Allianz beider Mächte in der Natur der Dinge liege. Das Jahr 1866 hat den ersten Theil dieser Ueberzeugung bekräftigt, und ich habe keinen wärmeren Wunsch für unsere Zukunft, als daß die zweite Hälfte in möglichst naher Zeit eine gleich wirksame Bestätigung finden möge.

extérieure, étaient parallèles, et qu'après la dissolution d'une union contre nature il était dans la nature des choses de voir se former entre elles une alliance étroite, sincère et éternelle. L'année 1866 a sanctionné la première partie de cette opinion, et je n'ai pas de vœu plus cher pour notre avenir que de voir, dans le temps le plus prochain, s'accomplir la seconde partie de mon programme. »

Il est facile de concevoir avec quelle ardeur un auteur animé de pareils sentiments s'est déchaîné contre le cabinet de Vienne. C'est la cour impériale qui a abandonné, la première, la Belgique et la rive gauche du Rhin : elle l'a fait par une basse jalousie contre la Prusse, et par avidité de pouvoir se faire, en Pologne, une plus grosse part. Pour soutenir une pareille thèse, il importe de rabaisser les succès des Français et de les expliquer par les fautes de leurs adversaires, et non pas par leur valeur propre. Il serait trop long d'énumérer les passages où cet esprit, peu bienveillant pour nous, est évident, mais il suffira de citer le récit des batailles de Valmy, de Jemmapes, de Hondschoote, de Wattignies, de Tourcoing, de Fleurus surtout, qui, sous la plume de l'écrivain allemand, se transforme en une bataille indécise où nos soldats se conduisirent mal. Ce qui donne à ces attaques une valeur sérieuse, c'est qu'elles sont appuyées sur des documents authentiques habilement choisis et analysés.

Certes, ce serait commettre la plus grave des injustices que de voir dans le livre de l'éminent historien un pamphlet anti-autrichien : il a cherché la vérité et l'a souvent révélée, mais parfois aussi ses yeux obscurcis par la passion politique l'ont égaré. La méthode qu'il a adoptée est d'ailleurs très-propre à entretenir des illusions. M. de Sybel puise presque exclusivement ses informations dans des dépêches diplomatiques. Or, si cette source est souvent précieuse, elle ne laisse pas que d'être dangereuse, parce qu'il est facile de trouver ce qu'on veut dans les renseignements contra-

dictoires qu'elle fournit. Cela s'explique facilement. En pareille matière il s'agit ou de faits racontés, ou de sentiments exprimés. Quant aux faits, ils sont souvent mal présentés dans les dépêches, so t que l'écrivain ait reçu des informations inexactes, soit qu'il ait vu avec les yeux de la passion, soit qu'il ait voulu dissimuler la vérité, car, trop fréquemment, les agents diplomatiques, obsédés de la pensée qu'ils obtiendront les faveurs de leurs supérieurs en mandant non ce qui est, mais ce qui plaît, atténuent ou même dénaturent les événements qu'ils savent désagréables à leurs gouvernements. Quant à l'expression des sentiments et des intentions, les dépêches peuvent plus souvent encore induire en erreur. Si elles émanent de tiers, il est facile de comprendre combien souvent on se trompe sur les vues d'autrui, surtout lorsqu'il s'agit de pénétrer la pensée d'hommes d'État intéressés et habitués à la cacher. Si les dépêches sont l'œuvre de celui même dont on veut connaître les plans et les passions, il existe encore des causes sérieuses d'erreur. D'abord, l'écrivain peut vouloir dissimuler, et, à cet effet, recourir aux nuances infinies que comporte le langage humain depuis l'atténuation légère jusqu'au mensonge pur et simple. En second lieu, quand la correspondance est sincère, elle reproduit la pensée avec ses variations et ses contradictions qnotidiennes. Il devient alors embarrassant de distinguer les sentiments réels des impressions fugitives. Prenons un exemple qui rendra la démonstration plus claire, celui des négociations qui précèdent une déclaration de guerre. Presque constamment, entre le moment où un des adversaires a pris le parti de rompre et celui de la rupture, il s'écoule une période plus ou moins longue pendant laquelle les rapports n'ont pas cessé; souvent il existe des pièces émanant de celui qui est le plus décidé à commencer les hostilités protestant de ses sentiments conciliants, et témoignant d'efforts sincères pour conserver la paix. Et ce n'est pas là toujours de la fausseté : il n'est guère d'homme, tel

corrompu soit-il, qui, au moment de faire les démarches qui entraînent irrévocablement après elles une effroyable effusion de sang, n'éprouve une certaine hésitation que ne peut manquer de trahir sa correspondance. Dans ce cas comme dans bien d'autres, c'est affaire à l'écrivain de démêler dans les dépêches la vraie pensée des auteurs, et c'est là une des tâches les plus difficiles qui puissent lui incomber. Elle devient surtout ardue si l'historien n'est pas dans un état complet d'impartialité. Il peut alors, avec bonne foi, donner créance, entre deux versions, comme à la plus plausible, à celle qui flatte ses passions. C'est là un écueil que M. de Sybel n'a pas su toujours éviter; mais, malgré ce défaut, son livre reste une œuvre très-considérable que devront désormais connaître tous ceux qui écriront l'histoire de la révolution française.

Peu après l'ouvrage de M. de Sybel parut un livre justement estimé de l'autre côté du Rhin, l'*Histoire d'Allemagne depuis la mort de Frédéric le Grand* (Deutsche Geschichte seit dem Tode Friedrichs des Großen), par Hauser. Dans l'avant-propos qui précède la quatrième édition de son ouvrage, édition posthume, l'éditeur déclare que « Hauser, le premier, a appris aux Allemands à considérer leur histoire avec des yeux allemands, tandis qu'auparavant ils l'apprenaient dans les livres partiaux des Français. » Ce livre est écrit dans l'esprit le plus favorable à la Prusse, et la représente sans cesse comme la puissance appelée à diriger l'Allemagne dans les voies de la gloire et de la prospérité.

On peut classer aussi comme appartenant au parti de la petite Allemagne, ou pour mieux dire de la Prusse, M. de Witzleben, officier supérieur au service de cette puissance, qui a publié une *Histoire du prince de Cobourg*, fruit de longues recherches dans différentes archives d'Allemagne. Ce livre raconte avec détail les événements militaires dont la Flandre et la Belgique ont été le théâtre pendant les campagnes de 1793 et de 1794, et contient plus d'un fait jus-

qu'ici inconnu. Il est écrit avec autant de modération qu'il est possible d'en demander à un militaire qui raconte une guerre malheureuse pour sa patrie et pour son héros. L'auteur, très-versé dans les choses de la guerre, ne s'est pas livré aux passions haineuses et jalouses à l'égard de la France qui, trop souvent, déparent les ouvrages d'ailleurs estimables d'écrivains de sa nation. Sans être favorable à nos soldats, il leur rend, à l'occasion, justice. Un jeune officier français qui traduirait cet ouvrage, en l'accompagnant de quelques notes, rendrait un grand service à ses camarades en mettant à leur portée cette œuvre instructive.

L'ouvrage de M. de Sybel n'est pas resté sans réponse. Un officier autrichien, M. de Vivenot, a publié, en 1864, un ouvrage intitulé *le Duc Albert de Saxe-Teschen*, feld-maréchal de l'empire, dont le titre véritable, l'auteur le reconnaît lui-même, devrait être histoire de la paix de Bâle, « de cette paix malheureuse, » dit-il, « qui renfermait le germe de l'abaissement et de l'asservissement de l'Allemagne par la France (1). » Le but de cet ouvrage est de faire connaître tout le sang que l'Autriche a versé pour l'empire d'Allemagne (der Verblutung Oesterreichs für das deutsche Reich), d'établir qu'elle n'a eu qu'un but : hâter l'union de l'empire et fonder la considération, la puissance et la grandeur de l'Allemagne. C'est la Prusse qui a causé tout le mal; c'est elle qui, par les lenteurs calculées de ses généraux, a amené les malheurs du fatal traité.

M. de Vivenot a eu accès aux archives de Vienne, que le gouvernement autrichien a naturellement refusées à un ennemi aussi déclaré que M. de Sybel, et, appuyé sur des pièces positives, l'officier autrichien a mis à néant plus d'une assertion hostile de l'écrivain prussien.

Après Sadowa, en 1868, un auteur appartenant au parti

(1) Des unseligen Baseler Friedens, welcher zür Erniedrigung und Knechtung Deutschlands durch Frankreich den unheilvollen Keim in sich trug.

de la grande Allemagne, M. Hermann Huffer, est venu exprimer une opinion sur les problèmes historiques débattus entre MM. de Sybel et Vivenot, dans un volume intitulé : *l'Autriche et la Prusse en présence de la révolution jusqu'à la paix de Campo-Formio* (Oestreich und Preußen gegenüber der französischen Revolution bis zum abschluß des Fried ens von Campo Formio).

Laissons-le juger ses adversaires et exprimer lui-même ses opinions (1) : «MM. de Sybel et Hauser déclarent hautement que c'est par la séparation entre l'Autriche, la confédération des États allemands, et sous l'influence et la conduite de la Prusse, que notre nation doit améliorer son sort et réaliser l'espoir si longtemps trompé de son unité. Tous deux ont beaucoup travaillé dans cette pensée, et il est difficile de mettre en doute que par leurs travaux historiques ils ont

(1) Sie bekennen sich aufs entschiedenste zu der Ansicht, daß nur mit dem Ausscheiden Oesterreichs aus der deutschen Staatenverbindung, durch den Einfluß und unter der Führung Preußens die Geschicke unserer Nation sich zum Besseren wenden, und die lange getäuschte Hoffnung auf eine staatliche Einigung sich erfüllen könne. Beide haben vielfach für diesen Zweck gewirkt, und nicht leicht wird Jemand in Abrede stellen, daß auch diese historischen Werke in gleichem Sinne wirken sollten und wirksam geworden sind. Es ist schon bemerkt, daß die Gegner Preußens, indem sie die Verhältnisse längst vergangener Jahre auf die Gegenwart übertragen, den Abschluß des Baseler Friedens und die ihm folgende neutrale Stellung als eine Schmach für diesen Staat, und als einen Grund bezeichneten, um dessentwillen auch in Zukunft für Deutschland nichts von ihm zu hoffen sei. Diesen Vorwurf suchte man zu entkräften, indem man die Ursachen, die den Entschluß zum Frieden entstehen ließen, deutlicher hervorschob, und zugleich den Nachweis führte, daß auch seit der Beendigung des Krieges keineswegs zwischen Preußen und Frankreich ein so enges Verhältniß bestanden habe, als nur zu häufig seit den ersten Jahren angenommen und mit bitterm Tadel wieder und wieder ausgesprochen war. Vornehmlich glaubte man aber die Entschuldigung Preußens in heftigen Vorwürfen gegen Oesterreich zu finden, welches durch eine neidische, treulose Politik, insbesondere rücksichtlich der polnischen Angelegenheiten, die Fortdauer eines Bündnisses für Preußen unmöglich und den Frieden unumgänglich gemacht habe. Mit Vorliebe hob man dann hervor, Oesterreich selbst habe noch weit Aergeres als diesen Frieden sich erlaubt, indem es zunächst die Niederlande ohne Noth dem Feinde preisgegeben, dann sich stets geneigt erwiesen habe, gegen den Erwerb Baierns oder bedeutende Vortheile in Italien den Franzosen das linke Rheinufer auszuliefern, um endlich in den Verträgen von Leoben und Campo Formio diese Geneigtheit in der schmachvollsten Weise zu bethätigen.

voulu agir et ont effectivement agi en ce sens. Les adversaires de la Prusse, quand ils ont voulu tirer parti des événements passés au profit du temps actuel, ont présenté la conclusion de la paix de Bâle et l'attitude de neutralité gardée ensuite par la Prusse comme une honte pour cet État et une preuve que l'Allemagne n'avait rien à en attendre dans l'avenir. Les auteurs précédemment nommés ont cherché à atténuer ce reproche en exposant d'une façon plus nette les causes qui ont amené la conclusion de la paix, et en établissant qu'il n'a pas existé entre la Prusse et la France, après la guerre, une aussi étroite alliance qu'on l'a communément admis d'abord, et qu'on l'a répété avec un blâme sévère. Ils ont cru assurer la défense de la Prusse en élevant contre l'Autriche de violents reproches, en l'accusant d'avoir, par une politique envieuse et sans foi, particulièrement dans la question polonaise, rendu une alliance avec la Prusse impossible et la paix inévitable. Ils ont dit que l'Autriche avait fait bien pis quand elle avait, sans nécessité, abandonné les Pays-Bas à l'ennemi, quand elle s'était montrée disposée à livrer aux Français la rive gauche du Rhin en échange de l'acquisition de la Bavière, ou d'avantages importants en Italie, et quand elle avait accompli ce désir de la façon la plus honteuse par la conclusion des traités de Campo-Formio et de Leoben. »

Quant au livre de M. de Vivenot, M. Huffer reconnaît qu'il a apporté plus d'une preuve utile à la défense de sa patrie; mais il lui reproche surtout d'avoir cherché ses moyens d'apologie dans des accusations portées contre la Prusse, tandis que l'officier autrichien ne trouve dans le cabinet de Vienne qu'honneur, fidélité au devoir, persévérance (Edelmuth, Pflichttreue, Beharrlichkeit), et il ne voit, de l'autre côté, que « méchanceté, mensonge, trahison » (Bosheit, Lüge, Verrath). Relativement au point capital de la conclusion de la paix de Bâle, M. Huffer ne reconnaît pas à M. de Vivenot une grande compétence, puisque les pièces de cette négociation

sont aux archives de Paris et de Berlin, qu'il n'a pu consulter et qui ont été ouvertes à ses adversaires.

L'écrivain grand Allemand, qui voudrait voir toutes les forces allemandes unies en un faisceau, déplore ces débats. Quel triomphe peut en tirer l'étranger! « N'est-ce pas assez que dans le passé la France ait su établir sa suprématie, surtout en armant Allemand contre Allemand? Faut-il que, dans le présent, le souvenir des événements passés réveille et ravive les vieilles querelles (1)? » Tandis que d'autres nations cherchent des motifs d'union dans leur histoire, « faut-il que la moitié de la nation allemande n'ait trouvé rien d'assez noir à reprocher à l'autre, et ait dénoncé à l'étranger les fautes et les défaillances de ses compatriotes, avec satisfaction, avec exagération (2)? »

M. de Huffer a donc abordé l'étude de la diplomatie allemande pendant la période qui s'étend de 1789 à 1797, avec la pensée de garder la neutralité entre l'Autriche et la Prusse, et surtout de repousser les accusations dirigées contre toutes deux, « car, dit-il, chacun des deux partis a raison d'ordinaire quand il se défend, tandis qu'il tombe dans l'erreur et la partialité aussitôt qu'il attaque (3). » C'est donc dans le but de glorifier l'Allemagne que M. Huffer a compulsé les archives de Paris, de Vienne et de Berlin. Il est juste de reconnaître que son ton est plus modéré que celui des écrivains prussiens précédemment cités.

(1) Denn nicht genug, daß in jenen älteren Tagen Frankreichs Uebergewicht hauptsächlich dadurch entschieden wurde, daß es gelang, Deutsche gegen Deutsche aufzuregen, und die durch Zwietracht und Mißtrauen gelähmten Kräfte eine nach der andern zu überwinden, und mochte jetzt erfahren, daß selbst die Erinnerung, die geschichtliche Darstellung jener Ereignisse, die alte Zwietracht aufs Neue zu entfachen.

(2) Daß die Hälfte der Nation der andern nichts Schlechtes genug vorzuwerfen wußte, daß man selbst dem Auslande gegenüber die Fehler und Demüthigungen der eigenen Landsleute mit Behagen, ja mit Uebertreibungen ausmalte.

(3) Beide Parteien, gewöhnlich im Rechte, sind, so lange sie auf die Vertheidigung sich beschränkten, sobald sie zum Angriff übergehen, zugleich auch der Einseitigkeit und dem Irrthum sich ausgesetzten.

M. de Sybel a répondu tout récemment, en 1868, aux attaques de MM. de Vivenot et Huffer, dans un nouvel ouvrage intitulé : l'Autriche et l'Allemagne pendant la guerre de la révolution (Oestreich und Deutschland im Revolutionskrieg). Très-violent contre la première, il a gardé plus de mesure vis-à-vis la seconde.

M. de Vivenot vient, à son tour, de répliquer (1869) en publiant, sous le titre de *Thugut, Clerfayt et Wurmser*, un volume qui est une nouvelle apologie de la conduite des hommes d'État et des généraux autrichiens pendant la durée de la première coalition. Cet ouvrage met au jour un grand nombre de documents importants empruntés aux dépôts publics de Vienne.

L'énumération des ouvrages relatifs à l'époque de la Révolution, qui ont paru en Allemagne depuis quelques années, serait incomplète si je ne citais le volume de correspondances diplomatiques publié à Gotha, en 1867, par le docteur Ernest Hermann, professeur de l'université de Marbourg (Diplomatische Correspondenzen aus der Revolutionszeit 1791-1797). La plus grande partie des pièces contenues dans ce recueil sont tirées des archives de Londres, de Berlin et de Dresde. On peut adresser à l'éditeur un assez grave reproche, c'est d'avoir traduit en allemand un grand nombre de documents qui, comme c'était l'usage presque général en Europe à la fin du dix-huitième siècle (1), ont été originairement écrits en français. On conçoit facilement, en effet, que ces pièces perdent à passer d'une langue, reconnue unanimement

(1) Comme preuve de l'emploi habituel de notre langue dans les affaires politiques, on peut citer le début d'une lettre écrite le 18 juillet 1794 au prince de Cobourg par l'électeur-archevêque de Cologne, l'archiduc Maximilien d'Autriche, un propre oncle de l'empereur : « Votre Excellence m'excusera, dit-il, si, en écrivant à un prince allemand, je me sers de la langue allemande qui m'est bien plus familière que le français.

« Euer Liebden wird nicht verüblen, wenn ich mich der deutschen Sprache, so mir geläufiger als die französische, gegen einen deutschen Fürsten bediene. »

comme la plus claire de toutes, en une autre à laquelle on a souvent reproché son obscurité.

En présence de pièces également authentiques présentant les mêmes faits dans un jour entièrement différent, l'embarras est réel pour l'écrivain qui n'est ni Prussien ni Autrichien, et qui veut chercher la vérité. Ici l'abondance des biens est une nuisance. Au milieu de cet amas de documents je me suis efforcé de me former une opinion, et dans mon texte j'ai présenté les faits tels qu'une étude consciencieuse me les a fait apparaître; mais, toutes les fois que j'ai eu des doutes, j'ai indiqué dans mes notes les raisons qui pouvaient faire pencher vers un sentiment différent de celui que j'ai exprimé.

NOTE II.

(Page 290).

Sur les démarches pacifiques essayées en Suisse par le Comité de salut public.

Je suis convaincu que, pendant tout le temps de la prépondérance de Robespierre, le Comité de salut public n'a jamais fait aucune tentative sérieuse pour accélérer la paix. Cependant je regarde comme un devoir de donner au public les seules pièces qui, dans la correspondance de Suisse conservée aux Archives des affaires étrangères, peuvent indiquer quelques vagues pensées de traiter et paraître en contradiction avec mon opinion.

C'est d'abord une dépêche adressée à Barthélemy par le ministre des affaires étrangères, Desforgues, le 18 octobre, le surlendemain même de la mort de la Reine.

18 *octobre.* — *Le Ministre des affaires étrangères à Barthélemy.*

« La République française ne veut point conspirer avec ses ennemis; forte de sa propre puissance, elle prétend les réduire à demander la paix ou les écraser. Telle est sa résolution, elle est invariable. Elle sortira triomphante de la lutte qui est engagée entre elle et les rois de l'Europe, ou bien elle s'ensevelira tout entière sous les ruines de la Liberté.

« Mais on doit prévoir le moment où quelques-unes de ces puissances, soit par insuffisance de moyens, soit par lassitude ou opposition de vue ou d'intérêt, chercheraient à se détacher de la ligue.

« Ce moment me paraît peu éloigné; en tout cas, il est possible de l'accélérer, soit en répandant des germes de division entre les puissances coalisées, soit en développant ceux qui existent déjà entre elles.

« Si l'on faisait entrevoir à telle puissance la possibilité de la dédommager de ses pertes, à telle autre de l'agrandir aux dépens de l'un de ses alliés; si on faisait concevoir à toutes les espérances ou les craintes les plus propres à les saisir et à les rappeler respectivement à leurs vrais intérêts, il est vraisemblable qu'on parviendrait bientôt à les désunir. Cet objet rempli, il ne nous resterait plus qu'à choisir parmi elles nos amis, et à nous déterminer dans ce choix par l'analogie des gouvernements et par des convenances politiques.

« Mais le point important en ce moment est de diviser entre elles les puissances coalisées et d'activer ce que déjà la force des choses a commencé.

« Pour parvenir à ce but, il s'agirait de se ménager des relations avec les ministres et les autres personnes en crédit dans les différentes cours.

« On enverrait près d'eux, non des négociateurs, il ne peut être question de négocier, non des Français, ils ne trou-

veraient accès nulle part, mais des étrangers dont le dévouement à la République française serait bien constaté.

« Ces agents recevraient leurs missions des ministres de la République en pays étrangers. Leur objet serait de s'assurer, par tous les moyens qui seraient convenables, des véritables dispositions des Gouvernements soit à notre égard, soit à l'égard des puissances co-alliées; de chercher à pénétrer leurs vues, et de faire les ouvertures propres à ralentir d'une part l'effet des mesures habiles dont nous serions l'objet, et de l'autre à provoquer des sujets de défiance entre les puissances liguées et à faire croiser leurs intérêts. Enfin ces agents, qui n'agiraient qu'en leur propre nom, sans mandats, et qui n'auraient de titres à faire valoir que la confiance indéterminée que leur montreraient quelques-uns des agents extérieurs de la République, recevraient les propositions ou insinuations qui leur seraient faites et en rendraient compte aux ministres qui m'en transmettraient le résultat. »

Barthélemy répond le 7 brumaire qu'il n'a reçu d'aucun côté des insinuations qui pourraient tenir à la lassitude de l'ennemi. Il ne voit aucune possibilité de faire les tentatives proposées par Desforgues. Quelques jours après cependant (16 brumaire) il propose d'envoyer deux Suisses en mission secrète à la Haye et à Berlin.

A peu près au même moment un des membres du Comité de salut public, Hérault de Séchelles, alors en mission à Huningue, écrit à ses collègues :

Hérault au Comité de salut public. — 21 brumaire.

« A Dieu ne plaise que nous pensions à entamer aucune négociation avec des despotes stupides et féroces qui ne doivent recevoir de nous que la mort pour toute transaction; mais au moins nous pouvons désirer d'être mieux instruits que nous ne l'avons été jusqu'à présent. Barthélemy, si le

Comité m'autorise à l'employer sous ce rapport, me paraît l'homme le plus en état de nous transmettre directement des solutions positives sur les projets des puissances ennemies. »

Barthélemy fut autorisé à envoyer un Suisse à la Haye et un autre à Berlin; mais ce projet n'avait pas été mis à exécution quand éclata la révolution du 9 thermidor.

NOTE

Tableau des effectifs des arm…
au mois de thermidor an II

NOMS DES ARMÉES.	MAI 1793.	JUILLET 1793.	AOUT 1793.	VENDÉMIAIRE an II, septembre-octobre 1793.	BRUMAIRE an II, octobre-novembre 1793.	FRIM… an II, novem…-décem… 1793
Nord	55,000	115,000	120,000	120,000	120,000	130,0…
Ardennes				36,000	38,000	
Sambre-et-Meuse						
Moselle	65,000	70,000	65,000	60,000	65,000	70,0…
Rhin	100,000	100,000	100,000	100,000	88,000	90,0…
Alpes	30,000	39,000	40,000	45,000	50,000	50,0…
Italie	26,000	26,000	20,000	20,000	20,000	20,0…
Pyrénées occidentales	30,000	25,000	20,000	36,000	36,000	36,0…
Pyrénées orientales	18,000	25,000	36,000	40,000	40,000	40,0…
Côtes de la Rochelle ou de l'Ouest	36,000	36,000	100,000	66,000	65,000	65,0…
Côtes de Brest	22,000	30,000	32,000	35,000	26,000	26,0…
Côtes de Cherbourg	12,000	15,000				
Intérieur	3,000	2,000	1,000	1,200	1,300	1,5…
TOTAL	397,000	483,000	533,000	558,200	549,300	528,5…

II.

rançaises du mois de mai 1793
juillet-août 1794).

Nivose an II, écembre 1793, janvier 1794.	Pluviose an II, janvier-février 1794.	Ventose an II, février-mars 1794.	Germinal an II, mars-avril 1794.	Floréal an II, avril-mai 1794.	Prairial an II, mai-juin 1794.	Messidor an II, juin-juillet 1794.	Thermidor an II, juillet-août 1794.
44,000	145,000	145,000	222,000	221,000	182,000	196,000	113,000
	39,000	94,000	44,000		41,000	16,500	14,000
							108,000
80,000	85,00	90,000	74,000	70,000	55,000	69,000	75,000
90,000	99,000	90,000	100,000	79,000	80,000	81,000	81,000
50,000	50,000	50,000	41,000	40,000	39,000	28,000	32,000
20,000	24,000	24,000	24,000	61,000	50,000	50,000	62,000
36,000	36,000	40,000	46,000	46,000	50,000	55,000	52,000
35,000	40,000	50,000	55,000	60,000	60,000	70,500	53,000
70,000	70,000	70,080	65,000	65,000	56,000	57,000	45,500
42,000	42,000	31,080	31,000	30,000	37,000	46,000	47,800
		7,000	16,000	14,000	15,500	15,500	17,500
1,500	2,000	2,000	2,000	2,500	2,500	2,500	3,500
569,500	632,000	693,000	720,000	688,500	668,000	687,000	704,300

Il semblerait d'après ce Tableau que, si la Convention a compté quatorze armées, ces armées n'ont jamais existé simultanément.

Cependant le souvenir des quatorze armées de la République est gardé dans toutes les mémoires. J'ai cherché à me rendre compte de son origine, et j'ai trouvé qu'à la fête qui fut célébrée à la suite de la prise de Toulon le 10 nivôse an II, quatorze armées étaient représentées dans l'ordre suivant :

Armée du Haut-Rhin ; — armée du Bas-Rhin ; — armée de la Moselle ; — armée des Ardennes ; — armée du Nord ; — armée des côtes de Cherbourg ; — armée des côtes de Brest ; — armée de l'Ouest ; — armée des Pyrénées occidentales ; — armée des Pyrénées orientales ; — armée de Toulon ; — armée du Var ; — armée des Alpes ; — armée révolutionnaire.

Le Tableau ne distingue pas les deux armées du Rhin, et confond l'armée de Toulon avec celle des Alpes, et celle des côtes de Brest avec celle de l'Ouest.

En se reportant à deux mois en arrière où les quatorze armées nommées ci-dessus existaient, on pourrait en trouver une quinzième en séparant de l'armée des Alpes le corps considérable qui assiégeait Lyon.

NOTE IV.

Sur ce qui fut décidé au quartier général autrichien après la bataille de Pontachin.

Il existe deux versions parfaitement différentes de ce qui s'est passé au quartier général de l'empereur François après les affaires de Tourcoing et de Pontachin, la version prussienne et la version autrichienne.

Les Prussiens veulent prouver que la conquête de la rive gauche du Rhin a été la suite non pas des revers militaires de la campagne de 1794 qui n'eussent pas été décisifs, mais de la perfidie du cabinet de Vienne dominé par la haine jalouse de la Prusse, et préoccupé surtout de garder des forces intactes pour prendre la plus grosse part possible dans le partage de la Pologne. Selon eux, c'est après l'affaire de Pontachin qu'a été définitivement adoptée la politique dont le premier acte était l'évacuation de la Belgique. En concluant l'année suivante la paix de Bâle qui abandonnait aux

Français une portion de la patrie allemande, le cabinet de Berlin n'aurait fait que répondre aux trahisons de la cour impériale. Pour justifier cette thèse, il faut établir, ce qui ne laisse pas que d'être difficile, non-seulement que l'inaction de Möllendorff pendant toute la campagne de 1794 n'a pas été préméditée et n'a pas eu d'influence fâcheuse, mais encore et surtout que les Autrichiens ont évacué la Belgique volontairement et qu'ils n'ont pas été battus à Fleurus, bataille restée presque indécise.

Les Autrichiens soutiennent qu'ils ont vaillamment défendu la Belgique, que la fortune des armes les a trahis, et que leurs revers doivent être en grande partie attribués à la conduite ambiguë de la Prusse, et au défaut de concours des troupes de cette puissance, restées inactives au moment décisif.

Examinons les preuves données par chaque parti, et tirons aussi nos conclusions des faits qui, à mon sens, ont encore une valeur plus décisive que les documents.

M. de Sybel, le plus considérable des historiens prussiens, donne pour preuve que l'abandon de la Belgique a été définitivement arrêté à Tournay :

1° Le récit donné par M. de Pradt dans son écrit sur la Belgique, récit déclaré exact par le célèbre publiciste autrichien Gentz. Il y est dit formellement que « l'évacuation de la Belgique fut définitivement arrêtée dans un conseil tenu à Tournay le 24 mai ». Or ni M. de Pradt, ni M. de Gentz, n'étaient dans cette ville : le récit n'est donc que de deuxième main, et ne peut prévaloir contre des documents originaux. Il est même contredit par son auteur lui-même, qui écrivait à Mallet du Pan de Maëstricht, le 2 juillet, en lui annonçant la bataille de Fleurus :

« La partie du cabinet de Vienne qui ne veut pas des Pays-Bas peut prendre le dessus, et, maîtresse de Vienne, faire faire la guerre. On en reviendra au système chéri du cabinet, de se défendre en corps d'empire derrière le Rhin. L'Angle-

terre défendra ses colonies, et une armée anglaise, hollandaise, prussienne, gardera de Bade à la Meuse. »

Donc, le 2 juillet, six semaines après le conseil de Tournay et quelques jours après Fleurus, « le parti du cabinet de Vienne qui voulait des Pays-Bas » avait le dessus.

2° Une dépêche du duc d'Yorck, en date du 28 juin et par conséquent postérieure à la bataille de Fleurus (1). En pesant

(1) From the moment that the emperor's determination of quitting the army and returning to Vienna was known a visible dejection has shown itself among the Austrian troops, but particularly among the officers, who have publicly held a language expressive of the most anxious wish to terminate the war even by abandoning a country, to the preservation of which, it appears from the emperor's own conduct that he was at least indifferent.

Before the prince of Waldeck was named quarter master general, he had himself held a similar langage, which appeared to be dictated by the known sentiments of Thugut whose creature he is.

The suspicions to which the kind of language could not but give rise, have been in no small degree strengthened by an attentive observation of the conduct which the Austrians have pursued of late. Proposed movements have been desisted from, without any sufficient cause, advantages have not been pushed, but have been followed by retreats, and every pretext has been laid hold of to withdraw the Austrian troops from West Flanders, except the corps under the command of general Clerfayt, which it was indispensably requisite should remain while appearances were necessary.

Every thing belonging to the Austrian Government has been sent from Brussels to Cologne and from thence to Vienne long before there was any probability of the enemy's being able to get possession of that town.

The unfortunate action of the 26 furnishes likewise fresh ground for suspicion as the army retreated as soon as intelligence was received of the surrender of Charleroy, though had it succeded in defeating the enemy, Charleroy must have immediately fallen again into our hands.

« Depuis le moment où la détermination de l'empereur de quitter l'armée et de retourner à Vienne a été connue, un découragement visible s'est montré parmi les troupes autrichiennes et surtout parmi les officiers, qui ont tenu un langage exprimant leur vif désir de voir se terminer la guerre, même au prix de l'abandon d'un pays à la conservation duquel la conduite même de l'empereur montre qu'il est au moins indifférent.

« Avant que le prince de Waldeck ait été nommé quartier-maître général, il a tenu un semblable langage qui paraît dicté par les sentiments connus du baron de Thugut dont il est la créature.

« Les soupçons que doivent faire naître un semblable langage ont été singulièrement fortifiés par une observation attentive de la conduite des Autrichiens dans ces derniers temps. Des mouvements préparés ont été aban-

bien les termes de cette pièce, on y trouve des soupçons fondés sur certains faits, mais rien qui établisse formellement que le gouvernement autrichien eût arrêté, après l'affaire de Pontachin, l'évacuation de la Belgique. D'ailleurs, au sujet de cette pièce, comme d'autres documents anglais que nous citons plus bas, il est bon de remarquer que la crainte constante du cabinet de Londres depuis le commencement de la guerre était de voir abandonner la Belgique par l'Autriche. La première condition de l'alliance anglo-autrichienne conclue en 1793 avait été la promesse formelle du cabinet de Vienne de ne pas échanger cette province contre la Bavière; et le jeu de la cour impériale était d'entretenir l'inquiétude de la diplomatie britannique à cet égard afin de décider le cabinet de Saint-James à faire les plus grands sacrifices pour combattre victorieusement les Français en Flandre.

Il était donc naturel que l'attention de tous les agents anglais fut très-éveillée sur ce point et très-disposée au soupçon. Dans toutes leurs correspondances on trouve cette double préoccupation : la crainte que Thugut ne fût déterminé à sacrifier les Pays-Bas, et d'un autre côté la défiance que le cabinet viennois n'affectât plus d'indifférence qu'il n'en éprouvait réellement à l'égard de la Belgique, afin de tirer de l'Angleterre et de la Hollande le plus possible pour la conservation de cette province. De là, dans les dépêches

donnés sans raisons suffisantes. Des succès au lieu d'être poussés ont été suivis de retraites, et tous les prétextes ont été pris pour retirer les troupes autrichiennes de la Flandre occidentale, excepté le corps de Clerfayt, ce qui était indispensable si on voulait sauver les apparences.

« Tous les objets appartenant au Gouvernement autrichien ont été envoyés de Bruxelles à Cologne et de là à Vienne, longtemps avant le dernier échec ou avant qu'il y eût aucune chance que l'ennemi s'emparât de cette dernière ville.

« La malheureuse affaire du 26 a fourni une nouvelle matière au soupçon, car l'armée s'est retirée aussitôt qu'elle connut la prise de Charleroy, tandis que, si elle eût réussi à battre l'ennemi, Chaleroy fût de nouveau tombé immédiatement entre nos mains. »

anglaises, des appréciations contradictoires même de la part d'un même agent, et la réserve avec laquelle il faut accueillir les informations données par des hommes évidemment troublés (1).

3° Diverses dépêches prussiennes attestant que Waldeck avait dit avoir proposé à l'empereur la retraite des troupes des Pays-Bas, et que Metternich et Lascy s'étaient prononcés dans le même sens. Ces propos, en admettant qu'ils soient exactement rapportés, ne prouvent qu'une chose, c'est que, parmi les hommes d'État autrichiens, un certain nombre était resté de l'avis de Joseph II, que les provinces belges étaient une possession éloignée, difficile à défendre, habitée par un peuple remuant et peu attaché; qu'il était utile de les échanger contre des possessions plus convenables et qu'il ne fallait pas s'entêter à les conserver. Mais il ne suit pas de là que cette opinion ait prévalu dans les conseils de l'empereur et qu'elle ait été partagée par Thugut. Le ministre prussien à Vienne écrivait, le 21 juin, au roi Frédéric-Guillaume : « Je doute que les vues du maréchal de Lascy soient adoptées, et nommément le baron de Thugut et le général Rollin conservent l'espoir non-seulement que l'armée alliée pourra se maintenir dans les Pays-Bas, mais même qu'unie aux troupes de Votre Majesté (le roi de Prusse) elle pourrait envahir le territoire français (2).

Et une lettre de Thugut à Colloredo en date du 20 juillet le nie plus formellement encore : « Votre Excellence observera combien *tous ces faux bruits de notre intention d'abandonner les Pays-Bas*, accrédités par des clabaudages in-

(1) Voir les dépêches anglaises imprimées dans les mémoires tirés des papiers du duc de Buckingham.

(2) Ich bezweifle, daß man der Ansicht des Marschalls Lascy beipflichten wird, und namentlich sollen der Baron Thugut und der General Rollin noch die Hoffnung hegen, daß die alliirte Armee sich nicht nur in den Niederlanden wird halten, sondern in Verbindung mit den Truppen Ew. M. sogar in das französische Gebiet wird vorrücken können. (Dépêche citée par Hermann.)

discrets, peut-être même par d'autres intrigues et menées secrètes, auraient pu occasionner d'inconvénients. »

4° Une série de questions prises dans un mémoire de Mack, questions auxquelles il n'est pas donné de réponse. Il est évident néanmoins que, malgré sa force dubitative, cet écrit, rédigé par le général au moment où il quittait l'armée sous le désappointement du renversement de ses plans, indique sa pensée, qu'on ne peut réduire la Révolution par la force, ainsi qu'il l'espérait deux mois auparavant; qu'il faut essayer de traiter avec elle; qu'il y a intérêt à faire la paix, et que l'abandon de la Belgique est une combinaison qui peut la faciliter. Mais peut-on attacher une grande importance à un document émanant d'un homme découragé, qui d'ailleurs ne conclut pas positivement?

En somme, ces diverses pièces établissent qu'un parti puissant en Autriche était fatigué de la guerre, désirait traiter, s'il était possible, et considérait la cession ou plutôt l'échange de la Belgique comme une des conditions admissibles de la paix. Mais aucun de ces documents n'établit péremptoirement la volonté arrêtée du cabinet impérial après les batailles de Tourcoing et de Pontachin d'abandonner sans combat la Belgique aux Français. C'est à ces conclusions plus modérées que celles de M. de Sybel qu'aboutit M. de Witzleben, qui pense que jamais l'empereur n'a décidé l'évacuation des Pays-Bas, et que Thugut, en la désirant, n'a pu user pour l'amener que de moyens détournés.

Bien autrement concluants en sens contraire sont les documents autrichiens : c'est d'abord le protocole même d'un conseil tenu à Braisne-l'Alleud, le 1er juillet 1794, quelques jours après Fleurus; il y est dit :

« Le duc d'Yorck et le prince d'Orange demandent quelles sont les intentions de l'empereur pour les Pays-Bas, si on veut les soutenir ou les abandonner. »

« Sur quoi l'archiduc Charles et les généraux engagent leur parole d'honneur qu'ils n'ont aucun ordre de Sa Majesté

de quitter les Pays-Bas ni de faire une retraite précipitée, et que par conséquent ils se sentent en honnêtes gens obligés de défendre le pays aussi longtemps que les forces humaines le permettront et à toute extrémité. »

Viennent ensuite deux lettres de l'empereur. La première est écrite le 15 juillet en réponse à la communication du protocole du conseil de guerre du 1er juillet. En voici le passage le plus important : « J'ai la confiance que Votre Excellence non-seulement pense à défendre avec une fermeté inébranlable la position qu'elle occupe d'Anvers à Namur, mais qu'elle étudie et cherche infatigablement les moyens de pouvoir, à la première occasion favorable, ou dès qu'elle aura reçu des renforts, reprendre l'offensive, délivrer de l'ennemi les positions importantes des Pays-Bas qu'il a conquises, rouvrir les communications avec Mons et Condé, et d'obvier par un moyen ou un autre à la perte de forteresses conquises au prix de tant de sang et de dépenses, et particulièrement de Condé et de Valenciennes, qui me tiennent très-fort au cœur.

« L'erreur si profondément enracinée chez les alliés de mon prétendu dessein d'abandonner les Pays-Bas a fait du mal en plus d'une occasion. Un soupçon si peu fondé ne peut, ce me semble, avoir pour cause que l'incomparable étourderie avec laquelle certains officiers se sont permis d'exprimer sans aucun fondement leurs conjectures et leurs opinions sur l'état présent des choses (1). »

La lettre écrite le 31 juillet par l'empereur en réponse à

(1) Ich versehe mich folglich ganz zuversichtlich darauf, daß Euer Liebden nicht allein die dermalige Stellung von Antwerpen bis Namur mit der unabweislichsten Standhaftigkeit zu behaupten bedacht sein, sondern sich unermüdet weiter mit Erwägung und Ausfindigmachung der Mittel beschäftigen werden, um bei der ersten thunlicher Gelegenheit, oder sobald Ihnen etwa einige Verstärkungen zukommen, zu machen möglich sein wird, mit Thätigkeit wieder zu offensiven Operationen vorzuschreiten, einen so viel als möglich beträchtlichen Theil der Niederlande aufs Neue von dem Feinde zu befreien, die Communication mit Mons und Conde wieder zu

une lettre du prince de Cobourg, postérieure à la séparation de l'armée autrichienne des Anglo-Hollandais, contient des instructions à peu près analogues. Il y est parlé de l'évacuation si inattendue des Pays-Bas, du désir de conserver les forteresses conquises (1), et de la possibilité d'un retour offensif. « Que Votre Excellence, dit l'empereur, s'efforce de se maintenir en telle position qu'elle puisse facilement rouvrir avec les alliés des communications plus faciles, et reprendre immédiatement une nouvelle offensive (2). »

Enfin les instructions données par Thugut à Mercy, envoyé en mission près du gouvernement anglais à la fin de juillet, contiennent les phrases suivantes :

« L'empereur pense que ce système de marches rétrogrades, d'abandon successif de tous les postes qu'on a saisis dans ces derniers moments, ne saurait aboutir qu'à la ruine totale des affaires des alliés, et qu'il est instant de s'occuper de nouveau d'opérations offensives le plus vite possible.

. . . .

« Il est de l'intérêt le plus évident de disputer au moins à

eröffnen, und auf eine oder andere Weise dem Verluste der mit so vielem Blute und Kosten eroberten Festungen vorzubeugen, als welcher mir zuvörderst jener von Conde und Valenciennes äußerst zu Herzen gegen würde.

Der bei den Alliirten so tief eingewurzelte Irrwahn, von meinem vorgeblichen Vorsatze die Niederlande zu verlassen, hat schon in mehrerem Anbetrachte eine schädliche Wirkung hervorgebracht. Ich kann die Verbreitung eines so ungegründeten Argwohns nicht leicht einer andern Veranlassung als der unüberlegten Leichtsinnigkeit beimessen, mit welcher verschiedene Offiziere bei der Armee ihre übelausgedachten Vermuthungen und Beurtheilungen über Gegenstände aller Gattung ganz ungescheut auszutreuen sich erlauben.

(1) Unsere so unerwartet eilfertige Räumung der ganzen Niederlande.

(2) Wobey dann Euer Liebden eifrig bemüht sein wollen, sich mittlerweile jederzeit in solchen Positionen zu erhalten, so die Leichtigkeit verschaffen können, mit den Alliirten wieder nähere Communicationen zu eröffnen, und zu neuen offensiven Operationen unverweilt vorzuschreiten.

Les deux lettres du 15 et du 31 juillet, rédigées d'abord en français par Thugut, ont été traduites en allemand pour être envoyées au nom de l'empereur à leur adresse. Je n'ai eu sous les yeux que le texte allemand, qu'ont reproduit Witzleben et Vivenot.

l'ennemi cette étendue considérable de riches contrées de la Belgique qu'il vient d'envahir.

. . . .

« L'empereur a enjoint au général commandant en chef son armée de donner tous ses soins à arrêter au moins les progrès ultérieurs de l'ennemi, et à se tenir toujours en mesure de se reporter à des opérations offensives aussitôt que les circonstances le permettront. »

Ces pièces sont par elles-mêmes des actes, et, à mon avis, elles établissent péremptoirement que l'empereur n'a pas évacué volontairement les Pays-Bas.

Enfin, en consultant les faits mêmes, la multiplicité des combats soutenus par les Autrichiens non-seulement dans le premier mois de la campagne, mais encore dans celui qui a suivi la bataille de Pontachin, ne témoignent pas d'une grande disposition à abandonner un territoire qu'ils inondaient de sang. Si la Belgique était définitivement sacrifiée, pourquoi Cobourg livrait-il une bataille comme celle de Fleurus? C'est lui qui a engagé ce combat terrible avec le gros de ses forces, alors qu'il pouvait parfaitement l'éviter, et, s'il eût été vainqueur, si les Français avaient éprouvé un échec complet, comme cela parut un moment possible, à qui peut-on faire croire que les Flandres eussent été évacuées? A-t-on jamais vu dans le cours des siècles une armée triomphante abandonner aux vaincus la province, objet même et prix du conflit où il vient de l'emporter? Si les choses se fussent passées ainsi, c'eût été un fait sans précédent dans l'histoire.

Reste un dernier argument aux écrivains qui soutiennent que l'Autriche a évacué volontairement la Belgique, c'est de soutenir que la bataille de Fleurus n'a été qu'une affaire indécise et n'a pas été la cause de la retraite de Cobourg. C'est un point que j'examine dans le texte même du présent volume (page 413), et ma conclusion est que les Autrichiens ont défendu la Belgique pied à pied, avec plus de courage

que de bonheur, et n'ont cédé qu'à la supériorité des armées françaises. — C'est l'opinion adoptée par les deux militaires allemands, Witzleben et Vivenot, le premier Prussien, le second Autrichien, qui ont écrit sur cette époque.

NOTE V.

Sur les premières négociations entre la République française et la Prusse.

C'est M. de Sybel qui a fait connaître la lettre écrite, le 5 juillet, au roi pour demander à être autorisé à traiter, et il ajoute, en s'appuyant sur des documents authentiques, que Frédéric-Guillaume répondit négativement : d'où il résulte que ce prince aurait ignoré la première mission de Schmerz.

Nous donnons ici les preuves évidentes tirées des archives des affaires étrangères françaises, et imprimées pour la première fois, que ce départ de Schmerz coïncide avec le moment où Möllendorff a dû recevoir la réponse à sa lettre au roi. Il est difficile d'expliquer autrement la note du général prussien directement contraire aux instructions de Frédéric-Guillaume que par des encouragements en sens opposé émanant des conseillers intimes du monarque. Il semble résulter, d'ailleurs, des citations de M. de Sybel que Lucchesini ne parla sérieusement au roi de négocier un ar-

mistice que le 14 août, au moment où il avait l'assurance que les ouvertures faites par Schmerz avaient été transmises au Comité de salut public.

Voici ces pièces :

Mayence, 4 thermidor an II.

Les officiers français soussignés, prisonniers de guerre, au citoyen Barthélemy.

Toute communication venant de l'ennemi étant interrompue avec nos armées, nous avons jugé qu'il fallait nous adresser à toi pour faire connaître aux représentants du peuple français près des armées et à la Convention nationale qui seule a le droit de peser, dans sa sagesse, les intérêts du grand peuple qu'elle représente, ces ouvertures qui nous ont été faites par un officier prussien de la part du ministre de cette nation résidant ici, et du commandant en chef des armées prussiennes, Möllendorff.

La lettre de l'officier prussien que nous te remettons t'indiquera le premier motif de sa demande; il nous a dit, verbalement, beaucoup d'autres choses. Mais nous lui avons observé que, n'ayant aucune mission, que les hasards de la guerre nous ayant mis entre les mains des Prussiens, nous ne pouvons que faire connaître à notre nation leurs intentions, sans nous immiscer en rien dans les résultats.

C'est ce que nous faisons aujourd'hui par ton organe, et nous ne pensions point nous adresser à personne qui serve sa patrie avec plus de zèle et de patriotisme.

Les Prussiens veulent entamer une négociation avec la France; alors qu'ils connaîtront ses intentions à ce sujet, ils enverront un délégué dans le lieu qui sera convenu, et

jusqu'à la finale conclusion ils demandent que leur démarche soit ignorée.

Signé : Bergeron, adjudant général;
Falzue, chef d'escadron;
La Boissière, général de brigade;
Sol, capitaine aide-de-camp;
Ferveur, chef de brigade;
Plauzonne, capitaine.

P. S. Ce qui nous a été dit verbalement nous paraît assez intéressant pour exiger qu'un de nous obtienne la permission des représentants du peuple pour se rendre auprès de toi. Cette proposition nous a déjà été faite, mais nous n'avons point voulu l'accepter sans y être autorisés par notre nation.

La difficulté qui a existé pour opérer l'échange des prisonniers sera levée.

Pour éviter la publicité que pourrait donner le courrier, le ministre désirerait que la réponse des représentants du peuple fût envoyée par un trompette.

Pièce jointe à la dépêche précédente.

Mayence, 22 juillet 1794.

Je peux dire officiellement au général français La Boissière et au colonel Ferveur que le commandant en chef des armées prussiennes, S. E. le feld-maréchal de Möllendorff, souhaite l'échange des prisonniers des deux nations, et y fera tout ce qui ne le compromettra pas lui-même, ou sera contraire aux intérêts de sa cour. Le pied sur lequel on traitera sur cela se pourra fixer au mieux, ayant commencé les négociations.

On espère qu'une chose commune aux intérêts de deux

nations si éclairées n'aura de grandes difficultés de part et d'autre.

Signé : KNESEBECK, lieutenant au régiment duc de Brunswick.

Les deux pièces qui précèdent ont été envoyées par Barthélemy, le 15 thermidor. Suivant la dépêche datée de ce jour, écrite par Barthélemy au ministre des affaires étrangères français, il annonce que le paquet contenant les ouvertures de Möllendorff lui a été remis par un individu assez mal habillé, en vêtement civil, l'épée au côté, parlant allemand et assez mal français, qui a disparu aussitôt.

A Basle, le 19 thermidor de l'an 2e de la République une et indivisible.

Le citoyen Bacher, premier secrétaire interprète de la République française en Suisse, au citoyen Buchot, commissaire des relations extérieures.

Citoyen Commissaire,

. . . .

C'est dans cette disposition des esprits que, fatigués d'une campagne dont le début a été si terrible pour les ennemis de la France, les généraux prussiens ont obtenu de Frédéric-Guillaume des pouvoirs pour reprendre la négociation de l'échange des prisonniers français, dont l'exécution n'avait pu avoir lieu, d'après ce que le général Michaud m'a mandé par la lettre dont la copie est ci-jointe, parce que les généraux prussiens et autrichiens s'étaient refusés à ce que le cartel définitif d'échange fût rédigé au nom de la République française.

Tu auras vu par les deux lettres qui t'ont été adressées

par le citoyen Barthélemy que les Prussiens désiraient vivement reprendre cette négociation, et qu'ils étaient disposés à envoyer un agent en Suisse dans cet objet. J'ai été prévenu hier, par mon ami le chancelier Ochs, qu'un étranger avec lequel il avait été invité à souper lui avait fait des ouvertures de ce genre, en le priant de m'en parler et de me proposer une entrevue avec lui.

Le voyageur envoyé par le feld-maréchal Möllendorff m'a dit, chez le chancelier Ochs, en termes très-positifs, que la cour de Berlin, mieux conseillée, ne négligerait rien pour se rapprocher de la République française, son alliée naturelle ; que tous les calculs impolitiques qui avaient été faits par les jeunes gens qui s'étaient emparés de la confiance de Frédéric-Guillaume avaient disparu, et que, ramené à l'ancien système, le roi de Prusse était décidé à renoncer à une coalition monstrueuse qui aurait fini par opérer la ruine et l'asservissement de l'Allemagne. Il m'a ensuite insinué qu'il se prêterait à tout ce qui pourrait faciliter l'échange des prisonniers français dont le cartel servirait de préliminaire à l'armistice que les généraux prussiens désiraient conclure. Sur l'observation que je lui fis que ce cartel devait être rédigé au nom de la République et non du général français, il me répondit que, dans l'instrument rédigé par les Français, et qui serait signé par les plénipotentiaires prussiens, cette forme serait employée, et cette pièce ensuite remise au général français; mais que, dans l'expédition faite par les Prussiens, et qui serait signée par les plénipotentiaires français pour être remise aux Prussiens, on se contenterait de parler de la nation française; que cette négociation serait, au surplus, faite de nation à nation et non de général à général.

Ce voyageur a ajouté qu'on pourrait ensuite entamer tout de suite la négociation d'un armistice, que le traité de subsides avec l'Angleterre finissait au premier décembre, qu'à cette époque le roi de Prusse serait entièrement dégagé de tous ses liens, et que jusque-là il n'agirait que faiblement.

— Il a aussi témoigné qu'en échange de cette conduite passive des armées prussiennes sur le Rhin, il serait à désirer que la République française usât aussi de ménagements pour les possessions prussiennes en Westphalie, et même de complaisance dans l'invasion présumée de la Hollande. Il a ajouté que, quoique les contestations entre Möllendorff et les commissaires anglais eussent été replâtrées en apparence, il n'en était pas moins vrai que la mésintelligence la plus décidée régnait entre les cabinets de Londres et de Berlin.

J'ai promis, Citoyen Commissaire, à l'émissaire du feld-maréchal Möllendorff de te rendre compte à la hâte de tout ce qu'il m'avait confié, afin de te mettre à portée de prendre les ordres du Comité de salut public sur des ouvertures de la plus grande importance, et qui peuvent entraîner la neutralité de tout l'Empire, et isoler entièrement la maison d'Autriche en l'abandonnant au ressentiment de la République française.

Il se peut que le roi de Prusse, craignant pour la Hollande et ses États de Westphalie, cherche à leurrer le gouvernement français et à gagner du temps. Mais que risquons-nous de l'écouter et d'alimenter par là la méfiance et la discorde qui agite dans ce moment les puissances coalisées?

BACHER.

Bacher au ministre des affaires étrangères, à Paris.

21 thermidor. — L'habitant du Palatinat que le feld-maréchal Möllendorff avait envoyé à Bâle pour tâcher de renouer la négociation du cartel définitif d'échange est retourné à Kreutznach, où il demeure. Il se nomme Schmertz, et se dit ami des Français, qui l'ont ménagé dans les différentes visites qu'ils ont faites à sa ville. Il écrira à notre ami le chancelier Ochs, et reviendra à Bâle au moment où

ta réponse me sera parvenue. Comme cette démarche ne doit pas être connue des Autrichiens, ce voyageur m'a prié, avant de partir, de te recommander le secret.

Si le Comité de salut public juge convenable de faire écouter les ouvertures qui seront faites pour établir les préliminaires d'un armistice entre les Français et les Prussiens, je conduirais alors les personnes déléguées par le maréchal Möllendorff à Baden, afin qu'elles puissent faire leurs propositions directement avec le citoyen Barthélemy. On m'a fait entendre que le major Kampf, qui a écrit fortement contre les Autrichiens lors de la retraite de Haguenau, et qui a persiflé les généraux autrichiens, et surtout Hotze, avec lequel il s'est battu en duel, sera un de ces délégués, et que, conjointement avec un commissaire ordonnateur prussien, il accompagnera l'agent Schmertz.

Schmertz à Ochs. — 15 *août* 1794.

Mon voyage a été aussi heureux que mon séjour à Bâle a été satisfaisant, et j'ai été reçu, à mon retour, avec autant de plaisir que j'en éprouvais moi-même, en vous quittant après notre entretien avec le citoyen Bacher. Après que j'ai fait au général Möllendorff l'exposé de la manière dont les ouvertures avaient été accueillies, il me pria de me rendre du quartier-général à Floxenheim, près du général Kalkreuth, que je ne pus joindre que le 12 août à Wyrsweiler..... Il s'y tiendra vraisemblablement jusqu'à ce que la réponse que j'attends de Paris par votre canal soit arrivée.

NOTE VI.

Sur les cruautés commises en Vendée par les républicains.

Voici comment Carrier s'exprimait sur la Vendée, à la tribune de la Convention, dans la séance du 3 ventôse an II (21 février 1794) :

« On peut donc croire qu'il n'y a plus de rebelles rassemblés et armés dans la Vendée qu'environ 4,000 sous Charette et 600 sous La Rochejaquelein.....

« Qu'ils seraient coupables et perfides, les endormeurs qui voudraient vous assurer que ce sont tous les brigands à exterminer!.....

« Qu'on ne vienne pas nous parler d'humanité envers ces féroces Vendéens, ils seront tous exterminés; les mesures adoptées nous assurent un prompt retour de la tranquillité dans ce pays; mais il ne faut pas laisser un seul rebelle, car leur repentir ne sera jamais sincère. Un seul exemple le prouvera.

« On vous a parlé des femmes de la Vendée. Ces femmes sont toutes des monstres. Le jour que les brigands entrèrent

dans Chollet, d'où Cordellier les chassa deux heures après, les femmes, un grand nombre du moins, croyant que les rebelles resteraient maîtres de cette cité, massacrèrent impitoyablement nos frères d'armes qui y étaient prisonniers et tous les patriotes connus.

« Dans ce pays, tout a combattu contre la République. Des enfants de treize à quatorze ans portent les armes contre nous, et les enfants en plus bas âge encore sont les espions des brigands. Beaucoup de ces petits scélérats ont été jugés et condamnés par la commission militaire.

« D'autres ennemis qui nous ont fait bien du mal dans la Vendée sont les administrateurs. Sur six mille, je n'en connais pas deux cents qui soient patriotes. Ils se disent pourtant républicains. Ah! s'ils l'eussent été véritablement, ils nous auraient dénoncé les rebelles qui restaient dans la Vendée lorsque l'armée catholique passa la Loire. Je ne connais de patriotes que ceux qui ont fui la Vendée et qui ont combattu avec nous. Le reste est brigand, et ceux-là doivent tomber sous le glaive de la loi.

« Ces exécrables administrateurs vous parlent cependant d'humanité; ils ne l'invoquaient pas, notre humanité, lorsqu'à Machecoul ils enterraient les patriotes tout vifs, en leur laissant hors de terre les jambes et les bras.

« Non, citoyens, ne vous laissez pas aller à ces mouvements qui ne seraient que pusillanimes et qui nous perdraient. Je déclare que tant qu'il restera un rebelle de l'autre côté de la Loire nous ne serons pas sûrs pour la tranquillité; j'opine donc expressément pour qu'on les extermine tous dans la battue générale qui va s'effectuer et qui nous délivrera enfin de cette guerre abominable.

. . . .

« Tuons donc tous les rebelles sans miséricorde. Le plan du Comité de salut public est conforme à mes vues. J'y conclus. »

L'extrait suivant de la séance du 14 ventôse an II (6 mars

1794) prouvera que la Convention n'écoutait pas un seul mot favorable aux Vendéens. Carrier dit, à l'occasion de la proposition faite d'accorder des indemnités aux patriotes qui ont éprouvé des pertes en Vendée :

« J'ai suivi, presque dès son origine, la guerre de Vendée. Je puis vous affirmer qu'il n'est pas resté un seul patriote en Vendée. Tous les habitants de cette contrée ont mis une part plus ou moins active dans cette guerre que le fanatisme et le royalisme ont fait éclater contre la République. Il est vrai qu'un grand nombre d'habitants de ce pays rebelle l'ont abandonné et se sont réfugiés à Nantes et dans d'autres villes de la République; mais il faut encore distinguer parmi eux ceux qui, depuis le commencement de cette guerre malheureuse, ont pris le parti de la retraite d'avec ceux qui ne sont sortis de la Vendée que depuis quelque temps. Ces derniers sont, à mon avis, plus que suspects, car, s'ils n'ont point trempé dans le complot des brigands, ils n'ont rien fait pour le déjouer. Je demande que l'Assemblée n'accorde des indemnités qu'à ceux qui ont abandonné la Vendée au moment même de la révolte contre la République. »

GAUDIN. — « Et moi aussi, j'ai suivi la guerre de Vendée, et je m'y suis bien battu. Je puis donc dire à l'Assemblée que Carrier s'est trompé, et qu'il existe dans ce pays beaucoup de patriotes qui n'ont point participé dans la révolte des brigands. » (On l'interrompt.)

BOURDON DE L'OISE. — « Citoyens, voulez-vous connaître le civisme de l'homme qui vient ici attester le patriotisme des brigands de la Vendée? Cet homme a constamment suivi et appuyé le côté droit, dans sa marche contre-révolutionnaire; envoyé dans la Vendée pour détruire les brigands, au lieu de remplir sa mission, il a parcouru les assemblées primaires pour faire rejeter la Constitution républicaine que vous avez décrétée. Je demande que la conduite de Gaudin soit examinée par le Comité de sûreté générale. »

Gaudin demande à se justifier.

Montaut. — « Gaudin a été mon collègue dans l'Assemblée législative, et je dois dire qu'il n'a pas toujours défendu les intérêts du peuple. Dans la Convention il a fait éclater son incivisme dans l'affaire de Capet, qu'il a voulu sauver de concert avec les députés fédéralistes que votre justice a frappés. J'appuie la proposition de Bourdon de l'Oise, et je demande que la conduite de Gaudin soit examinée par le Comité de sûreté générale. »

Cette proposition est adoptée.

FIN DES NOTES.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE XVI.

(JUIN — AOUT 1793.)

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

(SEPTEMBRE — DÉCEMBRE 1793.)

CHAPITRE XX.

(AVRIL 1793 — AVRIL 1794.)

CHAPITRE XXI.

(NOVEMBRE 1793 — MAI 1794.)

CHAPITRE XXII.

(SEPTEMBRE — JUILLET 1794.)

CHAPITRE XXIII.

(AVRIL — JUILLET 1794.)

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

AVIS AU RELIEUR.

L'histoire diplomatique de l'Europe pendant la révolution française contiendra trois parties :

1re partie : Origines de la coalition.

2e partie : Première coalition.

3e partie : Deuxième coalition.

La première partie a paru en un seul tome.

La seconde partie aura plusieurs volumes; le premier a été publié précédemment, et le second est celui-ci même. Les autres paraîtront plus tard.

Toutefois, comme certaines personnes ont trouvé que cette manière de diviser l'ouvrage en parties qui ont une série de tomes distincte prête à la confusion, le relieur pourra, si cela convient, ne pas en tenir compte, et numéroter en une série unique ces différents volumes. Dans ce système :

Le volume unique de la première série devient le tome Ier,

Le premier de la seconde série le tome II,

Et le présent volume (2e de la 2e série) le tome III, et ainsi de suite.

Paris. — Imprimerie Adolphe Lainé, rue des Saints-Pères, 19


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
VE RI TAS

